NUMÉRO SPÉCIAL SUR LES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, jeudi 30 avril 1970, 86e année, no 100, 100 pages, 8 cahiers ★★★ 10¢

BALAYAGE LIBÉRAL



Robert Bourassa, le plus jeune premier ministre du Québec

UN: dégringolade, avenir incertain
PQ: 2e au vote populaire
RC: Abitibi et région de Québec

par Claude BEAUCHAMP

Près de 45 p. 100 des électeurs québécois ont fait de M. Robert Bourassa le plus jeune premier ministre de l'histoire du Québec en lui donnant, hier, un gouvernement fortement majoritaire avec 71 (ou 72) des 108 sièges de l'Assemblée nationale.

En contre-partie, l'Union nationale sort de l'élection complètement démantibulée, n'ayant réussi à conserver que 16 des 55 sièges qu'elle détenait dans le Parlement dissous, cependant que le Parti québécois et le Ralliement créditiste font leur entrée dans l'enceinte des représentants du peuple, avec, respectivement sept (ou huit) et treize députés.

Tel que prévu dans les sondages, c'est le Parti québécois qui arrive deuxième dans le pourcentage global des votes, avec 23 p. 100. L'UN suit de près avec 20 p. 100. Le RC a récolté 11 p. 100 des voix.

Comme dans toute élection, il y a eu des grands vaincus : René Lévesque, le chef du Parti québécois, est de ceux-là. Sa défaite a été déplorée dans tous les milieux, y compris dans l'entourage immédiat du nouveau premier ministre.

L'humiliante défaite du ministre des Finances M. Mario Beaulieu dans Dorion vient en tête de l'engloutissement de la moitié du Conseil des ministres.

En fait, le PQ n'a pu faire élire aucune de ses têtes d'affiche, M. Jacques Parizeau perdant par 1,000 voix aux mains du Dr François Cloutier dans Ahuntsic; M. Gilles Grégoire, le vice-président du parti, arrivant bon deuxième dans Jonquière; M. Doris Lussier, devant céder devant M. Bona Arsenault dans Matapédia, etc... L'exception : le Dr Camille Laurin, qui a battu deux adversaires de taille dans Bourget, M. Paul-Emile Sauvageau, de l'UN, et Me Gérard Beaudry, du PLQ, que d'aucuns voyaient comme le futur ministre de la Justice dans le gouvernement libéral.

Charron : député à 23 ans

En revanche, le PQ a fait élire le plus jeune député de toute l'histoire du Québec, M. Claude Charron, qui, à 23 ans, a battu le ministre du Travail, Me Jean Cournoyer, dans Saint-Jacques. Me Robert Burns, élu dans Maisonneuve, pourrait s'avérer une des nouvelles têtes d'affiche du PQ au Parlement.

Le chef du Parti libéral du Québec s'est lui-même dit surpris de l'ampleur de la victoire de son parti (il prévoyait gagner de 55 à 60 sièges) et en déduit qu'il doit maintenant faire face à "un défi exceptionnel".

"L'avenir de notre province et l'avenir de notre pays se trouvent en jeu, a dit M. Bourassa dans son allocution de victoire... Pour nous, la fierté du Québec, c'est d'abord et avant tout de permettre aux travailleurs québécois de travailler au Québec et pour le Québec."

Le chef de l'Union nationale et premier ministre défait, M. Jean-Jacques Bertrand, a été manifestement affecté par la profondeur du gouffre électoral qui s'est ouvert sous ses pieds, mais c'est avec sérénité qu'il a accepté le verdict populaire. "L'avenir, seul, dira si la population a eu raison d'accorder sa confiance au Parti libéral" : seul soupçon d'amertume que l'on a pu déceler dans les propos tenus, hier soir, par M. Bertrand.

L'avenir de M. Bertrand et de l'UN ?

La plupart des observateurs politiques s'accordent à dire que M. Bertrand ne s'agrippera pas à son poste de chef de l'Union nationale et à celui de chef de l'Opposition et qu'il démissionnera dans un avenir plus ou moins prochain.

L'Union nationale demeure le principal parti d'Opposition pour le moment et, à moins que ses forces ne s'effritent complètement soit par fusion, soit par coalition avec le Ralliement créd-

Voir BALAYAGE page 6

• Les résultats par comté et par région — pages 17 à 23

• L'UN, victime de ses slogans et de son hésitation — page 5

• Lévesque : une défaite qui a l'air d'une victoire — page 8

• L'inquiétude fait place à l'euphorie chez les libéraux — page 8

• Lévesque : le PQ est le parti d'opposition du peuple — page 9

• Trudeau : "Une victoire pour le fédéralisme" — page 6

• Les milieux financiers se réjouissent — page 10

• Plusieurs vedettes ont mordu la poussière — page 12

• Les sondages de CROP avaient bien donné la tendance du vote — page 14



J.-J. Bertrand : "Je suis trop démocrate pour ne pas accepter le verdict du peuple."

Position des partis à l'Assemblée nationale

	Elections du 29 avril 1970	A la dissolution de l'Assemblée nationale	Pourcentage du vote populaire
Parti libéral	71	44	45.3 p.c.
Union nationale	16	55	19.6 p.c.
Ralliement créditiste	13	0	11.3 p.c.
Parti québécois	7	0	22.8 p.c.
Nouveau parti démocratique	0	0	.1 p.c.
Indépendants	0	6	.5 p.c.
TOTAL	107*	105**	

*Dans Bourassa, les résultats incomplets donnent l'avance au libéral, ce qui ferait 72 députés libéraux pour le total de 108.
**Trois sièges étaient vacants à la dissolution le 12 mars 1970.

Les éléments du futur cabinet de Bourassa

Le nouveau premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, ne fera pas connaître avant une quinzaine de jours la composition du prochain Conseil des ministres mais déjà les spéculations... et les demandes commencent à circuler dans les milieux politiques.

Pour la plupart des observateurs, c'est un Cabinet prudent, sans éléments révolutionnaires, qui prendra en main les destinées du Québec.

Et puis, M. Bourassa devra former un Cabinet beaucoup moins spectaculaire qu'il ne l'aurait voulu, sans doute, M. Claude Castonguay est, en effet, le seul membre élu de cette "équipe prestigieuse" que le chef libéral avait promise aux Québécois, au lendemain de son élection à la tête du parti libéral, en janvier dernier.

Toutefois, hier, M. Bourassa n'a pas écarté la possibilité qu'il fasse éventuellement appel à des personnes de l'extérieur pour combler des besoins spécifiques au sein du Conseil des ministres.

Deux éléments doivent dominer toutes les hypothèses que l'on peut faire, pour le moment, sur la composition du prochain Cabinet:

— d'une part, M. Bourassa n'a fait de promesse à personne;
— d'autre part, M. Bourassa doit cependant tenir compte de la présence au sein de sa députation des quelques anciens ministres qui perpétuent l'ancienne "équipe du tonnerre".

En conséquence, le noyau du prochain Cabinet provincial pourrait être composé, en plus du "prestigieux" Claude Castonguay, des anciens ministres suivants: Pierre Laporte, Bernard Pinard, Gérard-D. Lévesque, Claire

Voir CABINET page 6

météo

Plus chaud aujourd'hui et demain partout au Québec.

Min. 55. Max. 75 • Details à la page 6.

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal : 0.05 p.p.m. d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux : 0.10.

sommaire

Annonces classées / 53 à 61, 64 à 70
Arts et Spectacles / 44 à 46
Bandes dessinées / 82
Cinéma / 45
Décès, naissances, etc. / 71
Editorial / 4
Etes-vous observateur ? / 55
Finance / 48 à 51
Horoscope / 31
Informations étrangères / 47
Informations nationales / 2
Les secrets de polichinelle / 32
Loisirs et récréation / 82
Mots croisés / 54
"Mot-mystère" / 82
Radio et télévision / 46
Sports / 73 à 77 et 80
Tribunaux / 72
Vie féminine / 28 à 32
Vie mondaine / 29
Votre médecin / 29

BREUVAGES
76 essences différentes
LUCKY ONE
TOUJOURS LE MÊME PRIX! $1.45 LA CAISSE
321-5690

la presse

MONTREAL, JEUDI 30 AVRIL 1970 — 86e ANNEE — No 100 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3

Journée calme dans toute la province, mais...

Plus d'arrestations à Montréal-Nord qu'à Montréal!

Si la journée de votation a été marquée par le calme le plus plat dans la plupart des régions du Québec, on ne peut en dire autant de la ville de Montréal et de certaines villes de banlieue, notamment celle de Montréal-Nord, qui a enregistré un total d'arrestations plus élevé que celui de la métropole.

En effet, à la fin de la journée d'hier, la police de Montréal-Nord signalait 38 arrestations. Toutefois, seulement une vingtaine de personnes ont été détenues et devront faire face à des accusations.

Comme la plupart des troubles sont survenus très tôt, peu après l'ouverture des bureaux de scrutin, quatre des personnes détenues ont été citées devant les tribunaux la journée même.

Les quatre accusés, qui ont comparu devant le juge Georges Bilodeau, pour répondre à des accusations de possession d'armes et de boissons alcooliques, ont avoué leur culpabilité et ont été condamnés à des amendes variant de $25 à $100.

Pour sa part, la police de Montréal appréhendait 35 individus, dont 15 ont été relâchés après interrogatoire. Les 20 autres seront cités en cour municipale aujourd'hui, pour répondre à diverses accusations. Dans la plupart des cas, il s'agissait de supposition de personne.

La majorité des arrestations ont été effectuées dans les premières heures de la votation puisque, dès 1 heure hier après-midi, la police de Montréal communiquait que quelque 25 personnes étaient détenues.

Textes de
Lucien Rivard
Jean-Paul Charbonneau
Michel Auger
Gilles Normand

Les irrégularités

Il faut remonter probablement assez loin dans le passé pour voir autant d'irrégularités (c o n n u e s) dans une seule élection à Montréal.

Dans le seul comté de Dorion, 16 scrutateurs ont été démis de leur fonction et des remplaçants ont été assermentés sur-le-champ. Le bureau du président de l'élection du comté n'a pas fourni de détails sur la nature des irrégularités mais il semblerait que des poursuites pourraient être prises dès aujourd'hui contre les contrevenants.

Notons, entre autres, que le scrutateur du poll situé au 450, rue Beaumont, a été démis de ses fonctions par le président d'élection après avoir subtilisé un certain nombre de bulletins de vote. On parlait hier de plus de 25, sans vouloir préciser le chiffre.

Dans le même comté, un individu de 25 ans, a été appréhendé dans un poll, au 6795, rue Alma, alors qu'il était en possession de 30 bulletins de vote, portant la signature du scrutateur et déjà marqués du "X" pour l'un des candidats dans cette circonscription, qui a d'ailleurs été défait.

Dans les quelques minutes qui ont suivi l'ouverture des polls, les policiers étaient en alerte dans Dorion alors que des individus, circulant dans plusieurs automobiles, auraient intimidé d e s électeurs, allant même jusqu'à se livrer à des actes de brutalité. Si les plaintes ont été nombreuses, aucun des assaillants n'a toutefois é t é appréhendé.

Dans le comté de Saint-Louis, les scrutateurs assermenté pour les polls 10a et 10b, ne se sont pas présentés à 9 h. comme il était prévu à leur poll, situé rue Sainte-Famille, au nord de Sherbrooke.

Le président d'élection de ce comté, M. Aimé Lamy nous a révélé que les deux personnes assignées pour ces polls avaient été l'objet de menaces au cours de la nuit précédente et qu'elles avaient préféré se retirer.

Il a ajouté que l'on avait trouvé des substituts mais que les polls ont été ouverts avec plus d'une heure de retard.

A Laval

Plusieurs électeurs de Laval se sont plaints de ce qu'ils ont qualifié d'"irrégularités".

Voici les faits:

— Cinq des bureaux de scrutin n'ont ouvert que vers 10h30 hier matin.

— Quatre boites de scrutin "manquaient à l'appel" à l'ouverture des bureaux hier-matin.

— Dans plusieurs bureaux de scrutin, on a manqué de bulletins de vote.

— Dans cinq écoles, comptant 20 bureaux de scrutin, à prédominance de votants d'origine anglophone, on a fait assermenter des agents spéciaux qui bloquaient les votants à l'entrée de l'école (et non aux polls intérieurs, comme ce fut la pratique partout ailleurs) avec le résultat qu'à 4 h hier après-midi, des centaines de votants patientaient aux portes des écoles, plusieurs d'entre eux n'ont même pas pu voter.

En dépit de toutes les irrégularités qui nous ont été rapportées au cours de la journée par des électeurs de Laval en furie, les rapports de la police de cet endroit (aux dires des policiers que nous avons joints) font état d'une situation plus que calme.

On n'a en effet procédé qu'à cinq arrestation. Dans deux cas, il s'agit de "supposition de personne" et dans trois autres d'avoir "troublé la paix".

Dans Bourassa

Par ailleurs, le comté de Bourassa demeure à peu près le seul de la province dont le résultat final n'était pas connu hier soir.

Le président d'élection de ce comté notait l'absence de huit boites de scrutin au cours de la soirée. Après information, il a appris que le responsable avait amené les boites chez lui. Il a accepté de les apporter au président lui même dans les quelques heures qui ont suivi mais leur contenu ne sera connu que ce matin.

D'autre part, il a été impossible de connaitre le contenu de 140 boites de scrutin dans le même comté parce que les responsables, les scrutateurs, ont déposé dans la boite scellée, le rapport qu'ils doivent remettre au président d'élection. Comme les boites ne peuvent être ouvertes avant le lendemain du scrutin, on ne pourra connaitre avant aujourd'hui, les chiffres inscrits dans ces polls.

Les résultats ont toutefois pu être communiqués "officieusement" via les représentants des partis dans ces polls.

En province

Si la situation a été calme à travers la province, il y a quand même eu quelques arrestations ici et là.

Le détachement de Valleyfield de la Sûreté du Québec a procédé à l'arrestation de cinq personnes mais deux d'entre elles ont été relâchées.

A Marieville, un individu a été appréhendé peu avant la fermeture des polls.

A Laprairie, six individus ont été appréhendés mais, après identification, ils ont tous été relâchés.

A Louiseville, dans le comté de l'ex-ministre de la Justice, Me Rémi Paul, deux mandats ont été émis contre un homme et une femme les accusant d'avoir voté deux fois.

Au total, la SQ a appréhendé 14 personnes mais seulement 6 seront citées devant les tribunaux.

Et le reste . . .

Il serait impensable de vouloir donner la nomenclature de tous les incidents qui ont entouré l'élection. En voici quelques-uns cités en vrac:

— Une femme de 85 ans, de Québec, a été terrassée par une crise cardiaque avant même d'avoir pu déposer son bulletin de vote.

— Deux cas de crises cardiaques ont été signalés à Montréal. Dans un polls du 4115 ouest, rue Saint-Jacques et dans un autre sis à l'intersection des rues Savard et Bourgeoy. Ces attaques n'auraient toutefois pas été funestes.

— Deux comités d'un même parti ont reçu la visite des enquêteurs de la SEC qui étaient à la recherche de "passeurs de télégraphes". Ils ont toutefois fait chou blanc.

— La police a répondu à deux appels à la bombe. Dans les deux cas, on n'a rien trouvé.

— Un magasin d'armes de la rue Notre-Dame, près de McGill, a jugé bon devoir retirer toutes les armes qu'il avait en montre dans sa vitrine.

Un millier d'électeurs n'ont pu voter à Montréal

Près d'un millier de personnes n'ont pu exercer leur droit de vote, hier à Montréal.

Dans le seul comté de Gouin, près de 600 personnes se sont vu refuser le droit de vote dans différents bureaux de scrutin.

Un porte-parole du bureau de l'adjoint au président d'élections a révélé que de telles scènes s'étaient produites dans plusieurs autres comtés de l'île de Montréal, notamment dans les comtés de Lafontaine et d'Olier.

Le président d'élections dans le comté de Gouin, M.û Antonio Bernier nous a déclaré qu'il allait se rendre à Québec la semaine prochaine afin d'y rencontrer le président des élections Me François Drouin.

Des scrutateurs du bureau de votation, situé à l'école Saint-Marc, ont refusé de faire voter des personnes qui avaient des formules no 16 signées de la main de M. Bernier.

Ces formules ont été données aux personnes qui étaient absentes de leur domicile lors de la visite des énumérateurs. Elles ont été dans l'obligation d'aller se faire inscrire dans des bureaux.

Les erreurs, selon M. Bernier, ont été faites par les comités de revisions, car plusieurs noms ont été oubliés sur les listes électorales. Par contre, sur certaines listes on pouvait lire des noms avec de mauvaises adresses ou encore le nom de la personne était mal écrit, etc.

Durant la journée d'hier, il y a eu des foules de personnes mécontentes qui ont défilé dans le bureau du président, situé première Avenue, dans le quartier Rosemont.

Vers 5h. hier soir, Me René Lavoie, adjoint au président d'élection, a donné ordre aux scrutateurs de faire voter les personnes dont les noms étaient inscrites correctement sur la liste électorale et qui avaient des formules no 16. Et encore une fois certains scrutateurs ont refusé de faire voter ces personnes.

D'autre part, plusieurs bureaux de votation du comté de Gouin ont manqué de bulletins de vote. Un représentant du président d'élection s'est même vu refuser l'entrée dans un bureau de votation alors qu'il allait porter des bulletins.

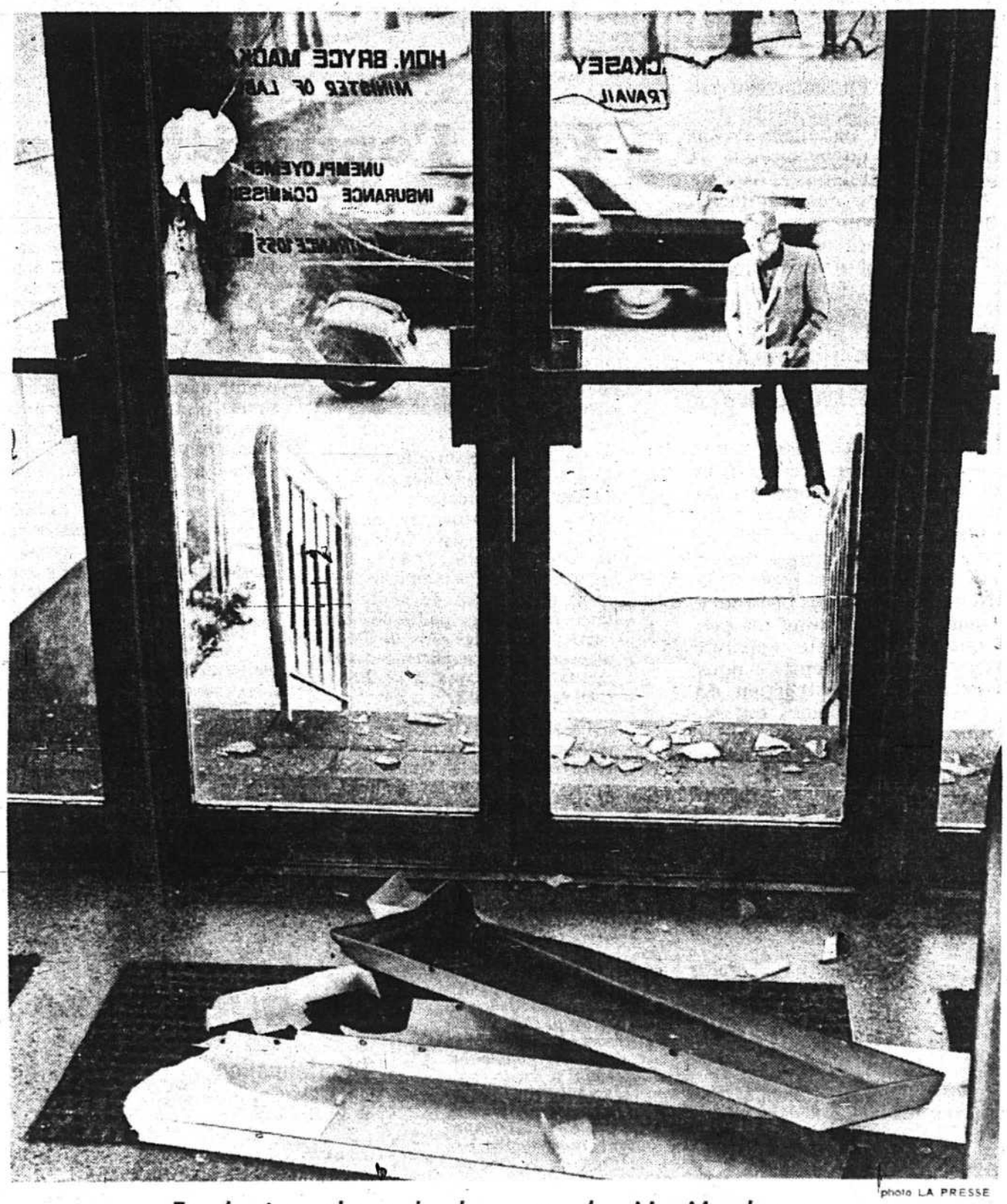


photo LA PRESSE

Explosion dans le bureau de M. Mackasey

Le bureau du ministre du Travail Bryce Mackasey, à Verdun, a été la cible d'un cocktail Molotov, vers 7 heures ce matin, lequel a endommagé lourdement la façade de l'édifice de la Commission d'assurance chômage de cette ville de banlieue. La police envisage la possibilité que l'incident soit relié au conflit postal. Personne n'a été blessé.

DEUX SUR LA BALANÇOIRE

Pour un mariage, une réception, deux petites filles à la mode enfantine. Ensemble robe et pantalon de dacron, robe froncée devant, garnie de dentelle, pantalon droit.
ROSE, JAUNE
2 à 3X 19.00
4 à 6X 22.00

Robe de dacron corsage de dentelle, jupe plissée éventail.
BLEU, JAUNE, ROSE
2 à 3X 14.00
4 à 6X 15.00
7 x 12 19.00

COMMANDES POSTALES ET TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

279-4581 353-5510
6500 Plaza St-Hubert et Les Galeries D'Anjou
DUPUIS pour elle

A cause de la loi électorale

Nombreux encombrements et accidents dans les rues de Montréal et de Québec

La Loi électorale du Québec est probablement responsable des avanies qu'ont connues hier après-midi les automobilistes de Montréal et de Québec.

En effet, en vertu d'un article de la loi qui prévoit que les employeurs doivent accorder à leurs employés au moins quatre heures pour se prévaloir de leur droit de vote, on a jugé que le meilleur temps pour libérer les employés était à la fin de leur période de travail.

Aussi, la plupart des bureaux et des usines ont libéré les employés à 3 h., hier après-midi.

Avec un résultat désastreux!

Habituellement, les heures de fermeture s'échelonnent sur un certain laps de temps et, l'écoulement des voitures se fait durant la même période.

Mais, hier, une majorité des ouvriers quittant leur travail à la même heure, les rues de Montréal et de Québec ont vu déferler un flot inhabituel de véhicules et n'ont pu fournir à la "demande".

Les accidents se sont également mis de la partie.

"Les habitants de la rive sud ont dû prendre leur mal en patience parce que le pont Victoria était à peu près impraticable, tandis que sur le pont Jacques-Cartier, un accident survenu vers 3 h. 45 bloquait presque complètement la circulation pendant environ une heure.

Vers 4 h. 30 hier après-midi, il fallait beaucoup de patience pour circuler dans les rues de Montréal, qui n'avaient pas encore réussi à "désingurgiter" le trop-plein de circulation.

Sur l'autoroute Bonaventure et le boulevard Métropolitain, la situation était "stable", c'est-à-dire la même que partout ailleurs. Des accidents entravaient considérablement la circulation et un confrère reporter de la station radiophonique CJAD, Rick Leckner, qui commente du haut des airs la gnalait hier: "A 3 h. la ville s'est circulation, et ce, quotidiennement, sividée, un point c'est tout".

"Il fallait plus d'une heure pour déblayer la route là où il y avait des accidents et toutes les autoroutes étaient bloquées. Je n'ai jamais vu de pareil", affirmait-il. Et pourtant, il en a vu de toutes les couleurs, avec les pluies d'automne et les tempêtes d'hiver!

A Québec, la situation n'était guère plus reluisante. Notre chroniqueur politique (devenu chroniqueur de faits divers pour les besoins de la nouvelle), Gilles Daoust, nous révélait n'avoir jamais vu pareille paralysie de la circulation dans la Vieille Capitale.

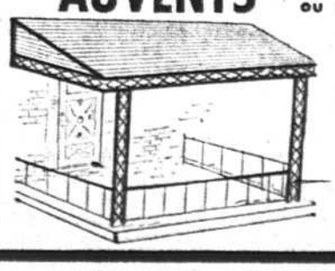
Tous les bureaux gouvernementaux (l'une des principales "industries" de la place), ont fermé leurs portes à 3 h. hier après-midi en même temps que l'"industrie secondaire".

Résultat : des voitures pare-chocs à pare-chocs dans la plupart des rues pendant plus de deux heures et un pont de Québec qui a brillamment fait la démonstration qu'il ne pouvait plus suffire, seul, à assurer le déplacement des véhicules vers la rive sud.



EPARGNEZ LES COMMISSIONS FABULEUSES
CAISSES ENREGISTREUSES NATIONAL
Pour super-marché, hôtel, ferronnerie, garage, pharmacie, etc.
REMISES A NEUF ET GARANTIES
Modèle 51
Tel qu'illustré
5 totaux et 1 groupe sélecteur d'item taxable
$595
Commandes postales acceptées.
211 est, CRAIG, Montréal
Tél.: 861-2344
ROYAL CASH REGISTER

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
MORRIS
PAYEZ DANS 90 JOURS SANS INTERET

AUVENTS de FIBERGLAS ou d'ALUMINIUM

TOUTE DIMENSION
TOUTE COULEUR
SUR COMMANDE,
A PRIX TRES BAS!
• RESIDENTIELLES
• COMMERCIALES
• INDUSTRIELLES

FENETRES d'aluminium à 3 rainures de COULEUR en EMAIL CUIT


FENETRES COULISSANTES "PANORAMIQUES" tout en aluminium

Portes d'aluminium 1½" et 2"

Dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos rudes climats

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

Démonstration GRATUITE à domicile JOUR et SOIR
342-3800
6515, CHEMIN COTE-DE-LIESSE

Succursale de Québec : 263, rue Saint-Paul — Tél. 522-5743

la presse

À l'oeuvre pour de bon

Nous avions demandé, en cette page, un vote massif, une décision globale ! Le peuple québécois voulait être rassuré, exigeait de l'être. Le vote a été massif, il constitue, semble-t-il, un record de tous les temps ; la décision est globale car non seulement le parti libéral connaît une victoire exceptionnelle mais ses deux plus puissants adversaires sont réduits à néant.

Le choc le plus dur a été encaissé par le Parti québécois qui perd son chef, M. Lévesque, cependant que ses plus prestigieux lieutenants mordent la poussière. Sans les Lévesque, Grégoire, Parizeau, Bourgault . . . ce parti, malgré une cote populaire extraordinaire — près de 23% du vote populaire — n'a plus la même signification. Certes, les sept députés élus ne manqueront pas de mordant mais, de toute évidence, l'élan n'y sera plus.

Le verdict a durement atteint l'Union nationale. Ses rangs sont décimés, nombre de têtes d'affiche disparaissent, c'est le coup sur la nuque dont il est rare qu'on se relève.

Avec à peine 11.7% du vote populaire, le Ralliement des créditistes, entré dans la lutte il y a trois mois à peine, se classe bon troisième avec treize représentants à l'Assemblée nationale. Une force nouvelle qu'il faudra voir à l'oeuvre afin de mieux apprécier ses capacités de jouer un rôle sérieux.

La victoire du parti libéral n'est pas que spectaculaire. Animé par un chef jeune et appuyé sur une équipe solide où les chevronnés sont épaule à épaule avec nombre d'éléments nouveaux, le parti libéral a retrouvé le grand souffle des années '60. La victoire est donc beaucoup qu'une réussite électorale : il s'agit en fait d'un appui massif, consenti avec détermination et en vue d'objectifs précis. Les puissantes aspirations amorcées en 1960 et malheureusement mises en veilleuse en 1966, vont désormais retrouver l'ancienne vigueur et nous devrions assister à un nouveau départ. Surtout, le Québec, face à tout le pays, affirme sa maturité — n'en déplaise à quelques péquistes irréductibles — et cette maturité faite de pondération et d'énergie associées, ne peut que contribuer à nous sortir d'un marasme devenu aussi affligeant que dangereux.

La majorité silencieuse avait soif de sécurité. Elle voulait un gouvernement fort, majoritaire ; elle demandait une ligne franchement tracée. Elle refusait l'équivoque tant sur le plan constitutionnel que sur des problèmes du plus banal quotidien — du travail par exemple, une mise en échec au chômage, notamment — et à cet égard le vote populaire est trop massif, trop absolu pour qu'on entretienne le moindre doute sur le sens que l'électorat a voulu donner à sa décision en reportant au pouvoir l'équipe qui avait donné un si superbe sursaut au Québec au début de la décennie '60.

A cette équipe, l'électorat donne avec le pouvoir et une majorité impressionnante, un mandat exigeant. La province de Québec ne veut plus de chamaille, de vaines querelles ou le feu d'artifice des rêveries subtiles. La province veut de l'ordre, du travail, de l'action positive et une sorte de reprise. Il ne suffira pas de relancer l'économie ; il faudra retrouver une fierté perdue en redonnant confiance à tous les citoyens. La tâche sera difficile : la détérioration est profonde parce qu'un malaise persistant en était arrivé à annihiler des forces vives détruites par le découragement ou égarées dans la confusion. Une élection n'est qu'un événement dans la vie d'un groupe humain. C'est sa résonance dans le temps qui importe et qui compte. Ce sont les réformes qu'elle peut rendre possibles qui doivent être son fruit généreux et fécond. Changer de gouvernement n'est pas le simple jeu d'une mathématique — nombre de sièges ou pourcentage du vote populaire — il s'agit d'une décision confirmée par des chiffres irréfutables devant se traduire par un renouveau palpable.

Ayant balayé l'Union nationale, ayant fait comprendre au Parti québécois que sa philosophie politique est intolérable, capable de contenir les extravagances des créditistes, le parti libéral, nanti d'une puissance peu commune, n'a pas le droit de décevoir. Les engagements de M. Bourassa et de ses députés sont redoutables et devront être tenus. Le Québec ne demande ni sauveur, ni magicien : il veut tout simplement que l'ordre règne, que les investisseurs nous reviennent, que l'économie générale retrouve son aplomb et que le progrès ne soit plus une vague promesse mais une réalité.

Nous le savons tous : nous glissions sur une pente et entre l'inquiétude de certains et le désarroi de la masse nous allions vers un lamentable désastre. Le coup de barre a été donné et il était temps ! Vigoureux et sec, ce coup de barre ressemble à un redressement de la voilure avant le coup de vent pouvant la massacrer. Puisque nous avons retrouvé l'équilibre, que nous respirons tous un peu plus à l'aise et que la route nous apparaît moins ténébreuse, c'est le moment de nous associer au labeur de la reconstruction de notre prestige. Les trois formations qui seront l'opposition doivent comprendre qu'elles ne sont pas déléguées au Parlement pour s'acharner sur les détenteurs du pouvoir. Leur rôle est de travailler à la renaissance du Québec qui pour être venu à deux doigts de l'anarchie, a grandement hâte de se mettre à l'oeuvre pour de bon.

Roger CHAMPOUX



Droits réservés

Feu l'opposition politique

Le spectacle, en principe immuable pendant 4 ans, qu'offrira l'Assemblée nationale sera le suivant: un Parti québécois décapité par les défaites des Lévesque, Parizeau, Grégoire; un parti de l'Union nationale pulvérisé; une majorité libérale souveraine; une brochette de créditistes sans nom, sans expérience et peut-être sans avenir.

On ignore naturellement les intentions personnelles de M. Lévesque, au lendemain de cette élection. Son échec est catastrophique pour le parti. Animateur de talent, il méritait mieux qu'une défaite personnelle honorable mais pleine de périls pour une formation politique naissante. Aucun des élus du PQ ne dispose d'une expérience parlementaire suffisante, à l'heure où il en faudrait tant.

La situation de l'Union nationale est doublement malheureuse (en ce qui la concerne). Le parti est mort le 29 avril 1970. Mais il reste à liquider l'héritage, et la double élection de MM. Bertrand et Cardinal ne simplifiera rien. Face à des créditistes qui sont presque aussi nombreux qu'eux, les naufragés auront à décider s'ils épousent la tendance populiste de M. Samson (et son fédéralisme) ou s'ils s'associeront aux élus du PQ pour former l'aile nationaliste de l'Assemblée. Beaucoup de choses dépendront des décisions que prendront, quant à leur avenir personnel, des hommes qui ne sont plus ministres, qui ne sont plus au gouvernement.

Aucune contorsion de l'esprit, aucun syllogisme, aucune déduction savante ne peut donner la victoire libérale pour autre chose que ce qu'elle est, c'est-à-dire comme phénoménale. Ce succès extraordinaire, M. Bourassa peut le signer. Il lui appartient. Mais il faudrait être fou pour supposer qu'il ne va pas profiter immensément au parti frère d'Ottawa. Seul l'avenir dira ce que M. Bourassa fera de son écrasant triomphe. S'il le souhaite, il peut faire en 4 ans du Québec une province exactement comme les autres et offrir au reste du pays et au monde la façade d'une unanimité canadienne presque absolue. Ses maîtres, s'il en a déjà eu s'il s'en donne, exigeront cela de lui.

Des espérances imprécises mais ardentes s'étaient portées sur le PQ. A la suite d'une élection qui s'est déroulée sans référence aucune aux grandes questions qui déchirent l'univers, il reste indispensable de rappeler que les minorités substantielles et agissantes ne restent pas longtemps sans emploi dans les sociétés modernes.

Sans voix politique proportionnelle à sa force réelle, sous-représentée au Parlement, cette minorité pourrait malheureusement s'égarer dans des voies anarchiques. Et il n'y aura peut-être plus de Lévesque pour lui suggérer des rêves et lui proposer des tâches démesurées mais positives. Aux organisateurs du "moratorium" contre la guerre au Vietnam le président Nixon a proposé non sans succès un dérivatif: la lutte à la pollution. Avec toute l'Amérique, dont nous partageons tous les réflexes profonds, peut-être, dans quelques semaines, ne nous entretiendrons-nous plus que d'un seul sujet : la pollution de l'air et de l'eau. C'est un thème qui vaut tous les somnifères.

Guy CORMIER

DOCUMENT

Le Canada face à la cour internationale de justice: un geste régressif

par André DUFOUR

M. Dufour est professeur de droit international public à la faculté de droit de l'université Laval. Il nous fait parvenir le texte d'actualité que nous reproduisons à titre de document. Voici la première tranche de ce texte. La suite sera publiée demain.

En annonçant son projet de loi sur la pollution des eaux de l'Arctique et celui sur l'étendue de la mer territoriale, le Premier Ministre Trudeau a annoncé que son gouvernement avait présenté au Secrétariat général des Nations Unies une nouvelle réserve à la compétence de la Cour Internationale de Justice (C.I.J.) en conséquence de cette nouvelle législation.

Pour bien comprendre la portée de ce geste il faut préciser que la Cour internationale, contrairement aux tribunaux internes canadiens qui nous sont familiers, ne jouit pas d'une compétence obligatoire sur tous les litiges internationaux. Chaque Etat est libre de lui accorder ou non juridiction et suivant les restrictions de temps, d'objets ou autres qu'il juge à propos. C'est un peu comme si au Canada chaque personne était libre d'accepter ou de refuser qu'on l'entraîne devant les tribunaux.

Le principe de la compétence facultative de la C.I.J. fut posé dès la création en 1920, à la suite du premier conflit mondial, du premier tribunal permanent international, la Cour Permanente de Justice Internationale, dont la C.I.J., créée en 1945, n'est que le prolongement. A l'époque l'objection des grandes Puissances, essentiellement la Grande-Bretagne et la France, à la compétence obligatoire du tribunal reposait en apparence sur des raisons techniques (1), mais en fait, il s'agissait d'une opposition d'ordre politique car ces Puissances voulaient préserver les droits de leur souveraineté et refusaient de se lier définitivement vis-à-vis des autres Etats.

I — Modification de la position traditionnelle du Canada

Cette grave lacune du système juridique international fut atténuée par la mise au point de ce que l'on appelle la "clause facultative de juridiction obligatoire". Proposé par le Brésil dès 1920, ce système permettait à chaque Etat de souscrire individuellement et librement à la compétence obligatoire de la Cour pour le règlement de ses litiges d'ordre juridique.

Peu utilisée au départ (2) la clause facultative fit l'objet d'un mouvement généralisé en sa faveur en septembre 1929. C'est à ce moment-là que le Canada, à l'exemple de la Grande-Bretagne, signa la déclaration d'acceptation de la clause, le 20 septembre et la ratification en fut donnée le 28 juillet 1930. Prévue pour 10 ans et valide par la suite à moins d'avis contraire, la déclaration canadienne contenait alors les réserves suivantes, soustrayant de la compétence de la Cour:

"a) les différends pour lesquels une autre méthode de règlement pacifique avait été prévue.
b) les différends avec tout autre membre du Commonwealth britannique.
c) les différends dont la substance relevait de la compétence nationale du Canada." (3)

Au début de la deuxième guerre mondiale, le Canada, à l'exemple d'autres Etats alliés, avisa le Secrétaire général de la S.D.N. qu'il désirait soustraire de la compétence de la Cour "les différends découlant d'événements qui se produiront au cours de la présente guerre" (4)

Depuis 1929, voilà donc quelle fut l'attitude de notre pays à l'égard de la C.I.J. Si nous n'avons jamais encore fait l'objet de litige, cela est surtout dû à ce que notre seul voisin immédiat, les Etats-Unis, n'est devenu membre de la Cour que depuis 1946. De plus, nous avons avec eux comme avec les pays du Commonwealth, donc pour la majeure partie de nos relations internationales, prévu d'autres méthodes de règlement de nos conflits éventuels.

Sauf pour la période 1939-45, notre position demeura inchangée jusqu'au 8 avril dernier, alors que l'ambassadeur du Canada aux Nations Unies, M. Yvon Beaulne, faisait parvenir à U Thant une lettre l'informant de l'abrogation de notre acceptation antérieure et lui faisant part d'une nouvelle déclaration acceptant la compétence de la C.I.J. sous d'autres conditions.

Essentiellement, cette nouvelle déclaration ne fait qu'ajouter aux trois premières réserves mentionnées plus l'exclusion suivante:

"d) les différends ayant pour cause ou concernant la juridiction ou les droits revendiqués ou exercés par le Canada en ce qui concerne la conservation, la gestion, la prévention ou le contrôle de la pollution ou de la contamination du milieu marin dans les secteurs marins attenants au littoral du Canada".

D'après les notes qui furent publiées par le Gouvernement à l'annonce de cette modification, le motif invoqué à l'appui de ce geste réside dans l'insuffisance des règles juridiques actuellement existantes sur le sujet:

"— il (le Canada) n'est pas disposé à entrer en litige avec d'autres Etats sur des questions essentielles au sujet desquelles le droit actuel est insuffisant ou incomplet et n'assure pas de base solide aux décisions judiciaires. Le Gouvernement a donc présenté une réserve à l'acceptation par le Canada de la juridiction obligatoire de la Cour Internationale de Justice relativement aux secteurs du droit de la mer qui sont insuffisants ou incomplets". (5)

Dans une conférence à Toronto le 15 avril, le Premier Ministre précisait que la réserve canadienne ne s'appliquait pas à l'extension des eaux territoriales à 12 milles mais uniquement à l'établissement d'une zone de contrôle de la pollution de 100 milles le long des côtes. Le texte même de la réserve a toutefois une portée beaucoup plus large puisqu'il exclut les litiges portant sur "la gestion — du milieu marin — attenant au littoral du Canada". Comparant les deux questions face au droit international, M. Trudeau soutenait ne rien craindre de la C.I.J. quant aux eaux territoriales à cause de la jurisprudence antérieure mais qu'au contraire l'absence de précédents rendait incertaine la position canadienne en matière de contrôle de la pollution:

"Ce qui est en jeu c'est plutôt le risque très grave que la Cour Internationale se considère obligée d'interdire aux Etats côtiers de prendre des mesures préventives contre la pollution. Une décision à ce point légaliste retarderait lamentablement le progrès du Droit dans un domaine aussi critique que celui-là". (6)

Le geste du gouvernement canadien témoigne non seulement de la faiblesse de ses arguments sur le plan juridique mais démontre également que, malgré ses professions de foi en l'autorité de la règle de droit international, le Canada n'hésite pas, à l'exemple de plusieurs autres Etats et habituellement les plus grands, à opter pour des méthodes politiques lorsqu'il estime que les normes des relations internationales ne soutiennent pas ses prétentions unilatérales. Même si une telle attitude nous est malheureusement devenue familière sur la scène mondiale, elle n'en demeure pas moins surprenante et exceptionnelle de la part de notre pays. Et dire que malgré tout nous faisons encore meilleure figure que d'autres (7) est une bien mauvaise excuse et laisse percer un fort sentiment de culpabilité.

(1) L'article 12 du Pacte de la Société des Nations laissait aux Parties le libre choix des procédures pacifiques au règlement d'un litige: médiation, arbitrage ou système judiciaire.
(2) Jusqu'à 1929, une seule grande Puissance, l'Allemagne, l'avait acceptée.
(3) 1930, Recueil des traités de la S.D.N., vol. 100, p. 155.
(4) 1939, Recueil des traités de la S.D.N., vol. 197, P. 388.
(5) Le Devoir, 9 avril, P. 2.
(6) Le Soleil, 16 avril, P. 2.
(7) Communiqué de Presse du 8 avril.

(à suivre)

ce que pense LE LECTEUR

Discrimination à Montréal

Après avoir lu un article dans le magazine Maclean "L'homme noir se cherche une âme", nous voudrions attirer l'attention de vos lecteurs sur un fait qui peut sembler banal, mais qui se renouvelle très souvent hélas! Nous habitons Montréal et notre logement étant à louer, des personnes se sont présentées pour le visiter dont des noirs et autres gens de couleur (Indiens). Le coût du loyer est de $90., mais le propriétaire demande $115. aux noirs afin de les dissuader de louer et tout cela avec un grand sourire. N'est-ce pas le comble de la **discrimination subtile** dont beaucoup persistent à dire qu'elle n'existe pas dans notre chère province?

Après cela, on s'étonne qu'il y ait des événements semblables à ceux qui se sont produits à l'université S.G.W.

Claudette et Roger ROCHAT
5365 rue Victoria,
Côte-des-Neiges.

Les journaux coûtent trop cher

Je reçois depuis je dirais "toujours" le Journal La Presse. Mais là il m'arrive une profonde déception. Je dois cesser, à mon grand regret, de le recevoir en raison de l'augmentation excessive récente. En effet, le prix de l'abonnement passe de $50.00 à $90.00 pour moi qui demeure à 80 milles de Montréal. Voici ce que vous me réclamez:

	Edition quotidienne	Samedi seulement
1 mois	$7.00	$2.75
3 mois	$22.75	$8.25
6 mois	$45.00	$16.50
12 mois	$90.00	$33.00

Cette augmentation est sans doute à cause de la hausse des tarifs postaux. Elle est réellement exagérée. Quatre numéros du samedi me coûteraient $2.75. Pour un Montréalais, cela représente un déboursé de $1.00. La différence de $1.75 est donc pour les frais de la poste. Cela représente $0.45 de frais postaux par numéro. Est-ce raisonnable? J'envoie copie de cette lettre à M. Kierans.

Mme Hector LMAIRE
St-Bonaventure,
Comté de Yamaska.

Massacre des innocents

Nous avons été très inquiets du sort des astronautes. Nous avons prié pour leur retour et tous nous rendons grâce au Seigneur.

Que dire maintenant des nouveaux règlements de l'avortement, surtout dans l'Etat de New York? C'est ni plus ni moins qu'un massacre des innocents. C'est volontairement que l'on commet ces meurtres et l'inquiétude n'est pas universelle comme pour les astronautes. Où allons-nous?

Emma-Alice CHEVRIER
Ile Ste-Thérèse
Comté de St-Jean

A M. Raymond Lemieux

Vous dites être révolté contre la justice et le gouvernement de M. Bertrand, et que si le peuple donnait de nouveau le pouvoir à M. Bertrand, que vous prendriez des mesures pour renverser le Gouvernement.

De plus vous dites avoir perdu votre maison, votre auto et que vous êtes sur le point de perdre votre femme. Eh bien, vous n'avez que vous à blamer!

Avec M. Angers, vous avez protesté contre le Bill 63 et vous avez influencé nos enfants pour qu'ils protestent dans les rues. La majorité ne savait pas pourquoi. Vous avez voulu vous montrer au yeux de tous les citoyens comme un homme qui voulait le bien et qui, en réalité, ne voulait que se faire un nom, et cela, même si le sang a coulé.

Si vous n'aimez pas la façon de vivre dans le Québec, vous n'êtes pas forcé de vivre ici, et personne ne vous retient. Faites vos valises et aller vivre ailleurs.

Armand HAYEUR
370 des Seigneurs
Montréal 105

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter.
Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés.
"Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400".
Port de retour garanti.
Service du tirage — téléphone : 874-6911.

Trudeau: le résultat de l'élection au Québec est une victoire pour le fédéralisme

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — En faisant la somme des votes accordés aux libéraux et aux créditistes, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliot Trudeau, a déclaré ce matin que l'élection québécoise a constitué certainement une victoire pour le fédéralisme.

"Un fédéralisme sans doute renouvelé", a repris M. Trudeau, alors qu'il était interrogé par les journalistes à la porte de la salle où le cabinet fédéral tient sa réunion usuelle. Selon lui, les libéraux et les créditistes, dans cette élection, ont démontré qu'ils croyaient fermement au fédéralisme et au Canada.

Le premier ministre canadien a par ailleurs refusé d'accorder une importance significative au Parti québécois.

Sans reprendre l'expression de "particule", qu'il a déjà utilisée à l'égard du PQ, il y a quelques mois, le premier ministre a déclaré que "cela indique qu'il y a un pourcentage significatif de la population qui est prêt à considérer des options beaucoup plus draconiennes, mais ça reste une option fort minoritaire".

Des journalistes lui ont fait remarquer qu'environ un Québécois francophone sur quatre a voté pour le PQ; M. Trudeau a rétorqué qu'il ne pouvait pas se permettre d'avoir des vues pessimistes sur l'avenir du Canada.

Il a mentionné en outre qu'il y a beaucoup de confusion dans l'esprit des Québécois, par suite de la profusion des idées qui ont été mises de l'avant depuis quelques années.

Il a déclaré également que rien n'indique que cette élection au Québec va régler les problèmes à tout jamais. "Le vote séparatiste est le résultat de plusieurs générations de frustration chez les Québécois. Cela ne disparait pas avec une élection, mais ça donne l'occasion à un parti fédéraliste de mieux s'affirmer", a-t-il dit.

Rappelant que M. Robert Bourassa a promis pour le Québec un renouveau économique, M. Trudeau a dit que cela devra se faire en collaboration avec le gouvernement fédéral, qui a entrepris lui aussi de faire la lutte aux disparités économiques.

Un autre membre du cabinet fédéral, M. Leo Cadieux, a répondu aux journalistes qu'en dépit des lacunes de la carte électorale, le Parti québécois a réussi à faire élire des candidats très responsables.

Lui aussi a vu dans cette élection une victoire pour le fédéralisme. Il a cependant semblé accorder une importance politique plus grande au PQ que ne l'a fait M. Trudeau.

"Le PQ est mieux structuré que ne l'était le Bloc populaire et il doit continuer d'avoir une voix. Il représente des aspirations légitimes du Canada français", a dit le ministre de la Défense.

Enfin, M. Cadieux considère qu'il ne sera ni plus facile, ni plus difficile, pour le gouvernement fédéral d'avoir à discuter avec un gouvernement libéral à Québec.

L'histoire récente le démontre, a-t-il démontré, en faisant allusion à l'époque Pearson-Lesage.

Voici le texte du télégramme envoyé ce matin par le premier ministre du Canada au nouveau premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa :

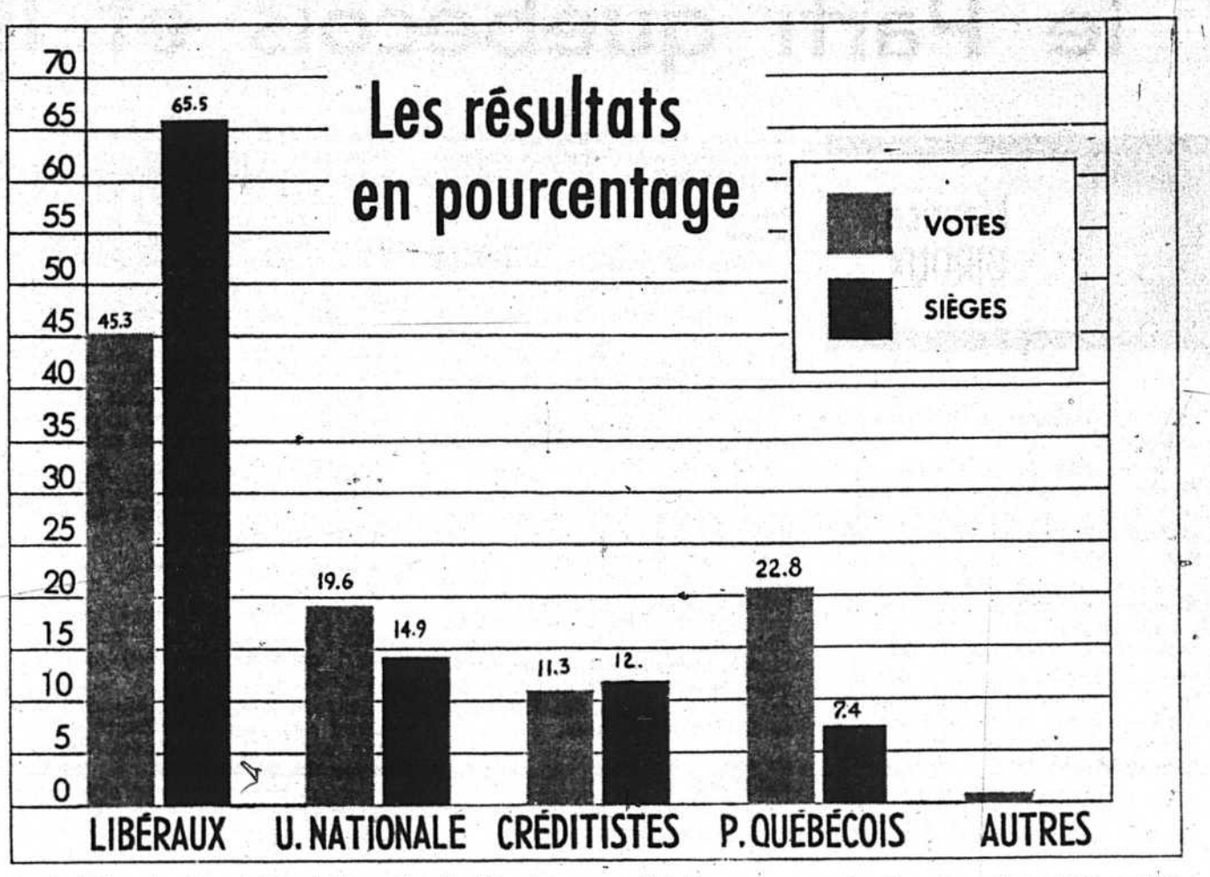
"Je vous félicite de l'impressionnante victoire que vous avez remportée à un moment aussi important de notre histoire politique. En vous accordant leur appui, il est clair que les Québécois ont choisi avec vous la voie du travail, de la raison et de la confiance. Je souhaite vivement que, dans un climat de coopération plus intense et plus éclairé, nos deux gouvernements puissent conjuguer leurs efforts respectifs pour que le Québec progresse avec vigueur et contribue ainsi au progrès du Canada tout entier."

Le vote populaire: 77.2 p.c. des électeurs

ANNEES	NOMBRE DE PERSONNES ELIGIBLES	POURCENTAGE DE VOTANTS
1970	3,481,598	77.2%
1966	2,324,829	72 %
1962	2,136,966	78.5%
1960	2,096,597	80.3%
1956	1,845,740	77 %

N.B.—Les statistiques depuis 1956 sont tirées du rapport officiel des élections. Les résultats d'hier ne seront toutefois pas officiels avant que les délais de recomptage ne soient écoulés.

Les résultats en pourcentage



La répartition des sièges à l'Assemblée nationale n'épousera pas parfaitement la répartition des votes. Ainsi, le Parti québécois sera sous-représenté avec seulement 7.4 p. 100 des sièges alors qu'il a recueilli 22.8 p. 100 des suffrages.

Les libéraux étaient dans la course dans 105 des 108 comtés

C'est en regardant non seulement le nombre de députés élus par chaque parti, mais aussi celui des candidats qui se sont classés deuxièmes dans leur circonscription qu'on peut mesurer l'ampleur de la victoire libérale d'hier.

En effet, les libéraux ont remporté 71 comtés, et en plus de cela, ils se sont placés au deuxième rang dans 3 autres. Ils étaient donc au plus fort de la lutte dans 104 des 107 circonscriptions électorales dont les résultats sont connus avec certitude, et dans le comté encore indécis, ils possèdent une légère avance.

Une compilation sommaire (plusieurs des résultats n'étant pas complets) donne le résultat suivant:

	Elu	2ième	Total
Parti libéral	71	33	104
Union nationale	16	29	45
Parti québécois	7	36	43
Ralliement créditiste	13	8	21
Indépendant	0	1	1

On constate d'autre part que le nombre de comtés où les partis étaient dans la lutte (soit premier, soit deuxième) correspond beaucoup mieux au pourcentage du vote populaire accordé à chacun que le seul nombre des élus.

Par exemple, le Ralliement créditiste, qui a élu 13 députés, n'était dans la lutte que dans quelques autres.

Le Parti québécois, qui n'a fait élire que 7 des siens, se plaçait au deuxième rang dans beaucoup plus de comtés.

De même, l'Union nationale et le PQ, qui ont obtenu à peu près la même fraction du vote populaire, sont présents dans un nombre à peu près équivalant de comtés.

Police: satisfaction de MM. St-Pierre et St-Aubin

Les directeurs de la police de Montréal et de la Sûreté du Québec, MM. Marcel Saint-Aubin et Maurice Saint-Pierre se sont dit très heureux en fin de soirée hier, de la façon dont s'est déroulé le vote sur leur territoire.

"Nous avions prévu le pire, a révélé le directeur Saint-Aubin, mais heureusement, à part quelques incidents mineurs, tout s'est déroulé pour le mieux.

"Nous avions surtout craint les incidents qui auraient pu se produire après l'annonce des résultats du vote, a continué le directeur de la police de Montréal, mais, comme tout le monde a pu le constater, la soirée s'est terminée comme s'était déroulée la journée.

"Tout ce que je peux souhaiter, a conclu M. Saint-Aubin, c'est que les prochaines élections soient comme celles du 29 avril 1970".

De son côté, M. Maurice Saint-Pierre, directeur général de la Sûreté du Québec, s'est dit très satisfait du travail accompli par ses hommes.

"Il ont suivi le plan des opérations, établi auparavant, à la lettre et nos patrouilles préventives vont continuer jusqu'à demain soir" (aujourd'hui) a souligné M. Saint-Pierre.

Il a terminé en disant: "Les activités en dehors des élections ont été réduites et encore une fois je suis très satisfait de mes hommes".

BALAYAGE

SUITE DE LA PAGE 1

tiste ou avec le Parti québécois... ou avec les deux, le parti de M. Bertrand devrait former l'Opposition officielle dans le nouveau Parlement.

L'avenir de l'Union nationale est le point d'interrogation numéro un à la suite du vote d'hier, du moins dans une perspective à court terme.

Il importe, en effet, de souligner que l'Union nationale est maintenant, du point de vue de la distribution des sièges, un parti aussi rural que le Ralliement créditiste.

L'Union nationale a été complètement balayée des deux principales régions urbaines du Québec: elle a perdu les sept sièges qu'elle détenait dans la région de Montréal et les six qu'elle avait gagnés, en 1966, dans les environs immédiats de la Vieille Capitale.

Le RC s'est, quant à lui, implanté dans la ville et la région de Québec en arrachent là quatre de ses 13 sièges, soit ceux de Montmorency, de Lévis, de Portneuf et de Saint-Sauveur.

Comme prévu également, le Parti québécois a remporté la majorité de ses sièges à Montréal, soit 5 ou 6, selon que le comté de Bourassa (dont on n'avait dépouillé ce matin que la moitié environ des boîtes de scrutin) ira au PQ ou au PLQ. Le PQ s'est implanté en outre sur la Côte-Nord et dans les Cantons de l'Est. La percée prévue dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne s'est toutefois pas matérialisée.

En un sens, le Parti libéral est le seul parti vraiment trans-québécois puisqu'il est premier ou deuxième dans 105 des 108 circonscriptions de la Belle Province, comparativement à 45 pour l'UN, 44 pour le PQ et 21 pour le RC.

L'avenir de l'Union nationale comme parti politique viable au Québec se pose d'autant plus qu'un de ses plus éminents représentants, M. Jean-Guy Cardinal, réélu dans Bagot, n'a pas écarté la possibilité d'une alliance quelconque avec le Parti québécois.

Les deux autres ministres les plus nationalistes de l'ancien gouvernement ont également été réélus, soit MM. Marcel Masse, dans Montcalm, et Jean-Noël Tremblay, dans Chicoutimi.

La question de l'avenir du Parti québécois, étant donné que ses principales têtes d'affiche ont mordu la poussière, se pose également. Mais, M. Lévesque a déjà proposé un début de réponse à cette question en disant, à ses partisans réunis au centre Paul-Sauvé, hier soir, qu'il considérait que le PQ avait franchi avec grand succès la première étape et que tout allait continuer comme prévu : le jour J, c'est maintenant 1974 ou 1975, pour le PQ.

Quant au Parti libéral, il devra lui, à défaut d'inquiétude quant à son propre avenir, plonger dans les problèmes d'administration gouvernementale.

A très court terme, M. Bourassa doit d'abord et avant tout former son cabinet et compléter le budget du gouvernement.

L'ouverture de la session, qui sera la première du 29e Parlement, sera retardée, car le nouveau premier ministre juge que le délai de trois semaines qui lui serait imparti s'il prenait à son compte l'engagement de son prédécesseur de convoquer l'Assemblée nationale pour le 20 mai, ne lui laisserait pas suffisamment de temps pour mettre en marche le Conseil des ministres, élaborer le programme législatif et préparer le budget. Les députés ne seront sans doute pas convoqués avant la mi-juin.

Les ministre, quant à eux, devraient se réunir d'ici deux semaines, soit le délai habituel de la transmission des pouvoirs.

CABINET

SUITE DE LA PAGE 1

Kirkland-Casgrain et Bona Arsenault, ce dernier ne pouvant cependant plus compter sur l'amitié personnelle du chef.

Il faut ajouter à ceux-ci la génération de 1966, en tête de laquelle il faut placer MM. Jérôme Choquette, Victor Goldbloom et Gilles Houde.

En outre, M. Bourassa devra sans doute reconnaître les mérites de députés qui ont persisté dans la lutte, même s'ils ne faisaient pas partie du cabinet de M. Jean Lesage en 1966. Dans cette catégorie, il faut mentionner MM. Gérald Harvey, Tessier, Oswald Parent, Gilbert Théberge, Harry Blank, etc.

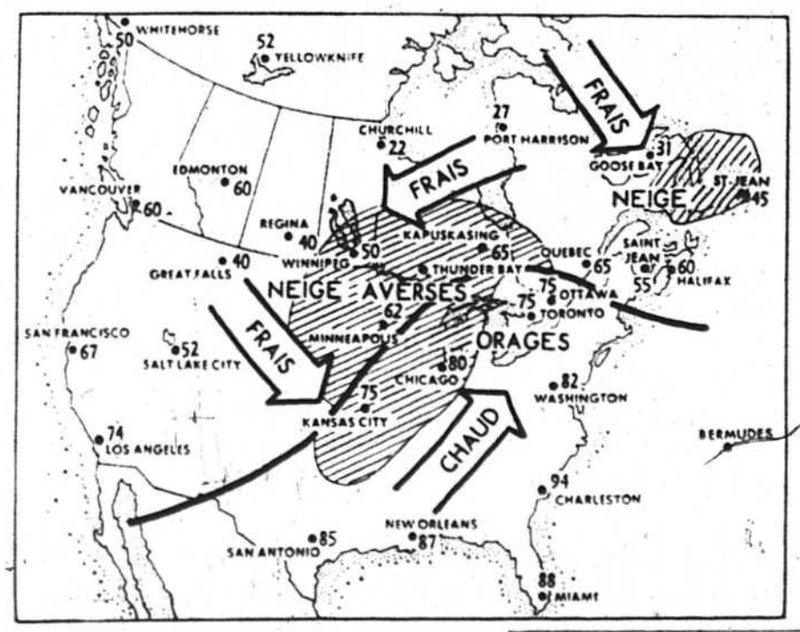
Parmi les figures nouvelles susceptibles de retenir l'attention de M. Bourassa, il n'y a aucun doute que M. François Cloutier, qui a défait M. Jacques Parizeau dans Ahuntsic, arrive en bonne place. Certaines rumeurs lui accordent déjà le ministère de l'Education. Toutefois, M. Bourassa préférera peut-être nommer à ce poste un député dont les qualités d'administrateur sont mieux connues.

Finalement, M. Bourassa devra également, pour ne pas trop froisser les siens, tenir compte du goût de ses députés "ministrables".

Ainsi, M. Harry Blank a dit, hier soir, qu'il ne détesterait pas devenir titulaire du ministère de l'Immigration, M. Jérôme Choquette pour sa part a rappelé sur les ondes que certaines personnes voyaient en lui le futur ministre de la Justice; le Dr Victor Goldbloom, pour sa part, a dirigé le travail de l'Opposition en matière de Santé, de Famille et de Bien-Etre au cours des quatre dernières années, etc.

Mais au-delà de tout, c'est l'importance du rôle que M. Bourassa réserve à son ex-adversaire au congrès de leadership de son parti, M. Pierre Laporte, qui retient le plus l'attention.

S'il ne fait presque aucun doute que M. Laporte sera le leader parlementaire du gouvernement, en raison de son expérience et de son habilité en ce domaine, il n'est pas acquis que M. Bourassa en fasse vraiment son bras-droit en le nommant, par exemple, vice-président du conseil exécutif.



Un candidat NPD passe des heures... en cellule

Un candidat officiel à l'élection d'hier a passé quelques heures de cette précieuse journée dans... les cellules de la police de Montréal.

En effet, le représentant du Nouveau Parti Démocratique dans le comté de Saint-Henri, M. Michael Fish a été arrêté par des policiers montréalais alors qu'il faisait apparemment la visite de ses électeurs.

Les policiers agissant sur une plainte portée par des citoyens qui disaient avoir reçu la visite d'un candidat qui "faisait de la cabale".

Après consultation avec les conseillers juridiques de la Police de Montréal et ceux du bureau du président général des élections, le candidat a été remis en liberté sans qu'aucune accusation ne soit retenue contre lui.

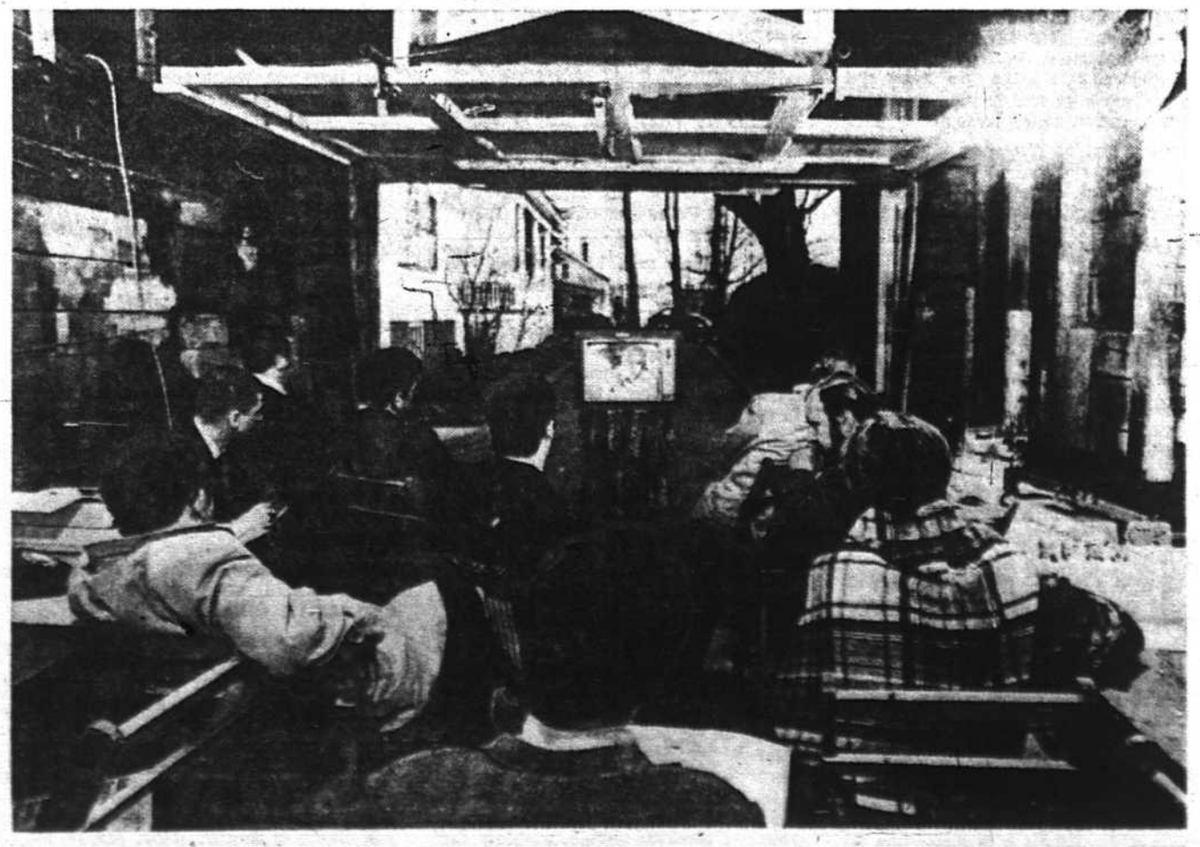


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Salle de presse improvisée

Les journalistes assignés à recueillir les réactions de M. Jean-Jacques Bertrand au cours de la journée d'hier ont pu — confortablement installés dans le garage de la demeure de Cowansville — suivre le déroulement du dépouillement du scrutin. Cette salle de presse improvisée était toutefois équipée d'un téléviseur, de tables et de chaises ainsi que d'appareils téléphoniques.

le TEMPS qu'il fera

Le soleil brille encore aujourd'hui non seulement pour les vainqueurs de l'élection d'hier, mais aussi pour tous les Québécois.

Cette quintessence du printemps se traduit aussi par des températures au-dessus de la normale pour ce temps-ci de l'année, alors que le mercure se sera baladé entre 70 et 75 degrés durant la journée, pour ne retomber à 55 degrés que la nuit prochaine.

La météo ne prévoit pas de nuages, pour ainsi dire, à ce tableau enchanteur.

Maximum 75° — Minimum 55°

Prévisions officielles publiées par le bureau météorologique de Montréal.

Ottawa et région de Montréal, région ville de Québec et la région des Cantons de l'Est, région des Laurentides au sud de Ste-Agathe : Généralement ensoleillé aujourd'hui. Vendredi périodes nuageuses avec averses ou orages disperses se développant durant l'après-midi et en soirée. Très chaud et plus humide vendredi. Vents légers aujourd'hui. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa 75 et 55 ; ville de Québec 65 et 50 ; Ste-Agathe et Sherbrooke 70 et 50.

Région d'Abitibi, région de Pontiac-Témiscamingue : généralement ensoleillé ce matin. Ciel variable avec averses ou orages tard cet après-midi, cette nuit et vendredi. Devenant plus chaud et plus humide aujourd'hui mais plus frais vendredi. Vents légers sauf sud de 30 cet après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue. 70 et 50.

Région des Laurentides au nord de Ste-Agathe, région du St-Maurice, région du Lac St-Jean. Généralement ensoleillé aujourd'hui. Ciel variable avec quelques averses ou orages cette nuit et vendredi. Devenant plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à La Tuque 65 et 50, Chicoutimi 65 et 45.

Région de Baie-Comeau, région de Rimouski, région de Sept-Iles, région de Gaspé : Ensoleillé aujourd'hui. Vendredi nuageux avec averses en fin de journée et plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspé, 50 et 40, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 60 et 40.

Fête : saint Pie V

KAISER ALUMINUM

MET FIN AUX ENNUIS CAUSÉS PAR LE PEINTURAGE!

Le déclin d'aluminium Kaiser pour maisons est disponible en un choix de trois motifs attrayants et neuf couleurs modernes. Renseignez-vous sur le déclin d'aluminium Kaiser pour maisons. Il est garanti durant 20 ans.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez les pages jaunes afin de trouver le vendeur Kaiser autorisé ou téléphonez ou communiquez avec

Kaiser Aluminum & Chemical Canada Limited
9513 Côte de Liesse, Dorval, Montréal, P.Q.,
Tél: (514) 631-4384

Un gros "ouf" de soulagement des milieux d'affaires de la métropole

C'est un gros "ouf" de soulagement qu'on lance ce matin dans les milieux d'affaires de la métropole, devant le résultat des élections générales d'hier qui donne au Québec un gouvernement libéral majoritaire.

Assiégées depuis quelques jours par des clients désireux de transférer leurs capitaux ailleurs, "dans la crainte d'une révolution ou de l'établissement d'un gouvernement socialiste", les institutions bancaires notent aujourd'hui non seulement que la situation se stabilise mais aussi qu'elle se rectifie d'elle-même.

"Nous venons de récupérer ce matin $12 millions qu'on avait transférés ailleurs, de déclarer M. Georges Mercier, gérant de district de la Banque Royale, et un autre $5,000,000 doit nous revenir incessamment."

La quasi-panique qui aurait entraîné un transfert de capitaux que M. Mercier évalue à "peut-être $100 millions" s'est résorbée d'elle-même et les clients timorés — dont bon nombre ont déjà connu la révolution ou la persécution économique — semblent avoir repris confiance dans l'avenir du Québec.

M. Mercier signale que les transferts de fonds n'ont pas tous eu lieu d'une province à l'autre mais aussi d'une banque à charte provinciale à une banque à charte fédérale au Québec même. "Il semble, dit-il, qu'on ait pensé qu'une banque à charte fédérale soit plus difficile à nationaliser qu'une banque provinciale".

Par ailleurs, M. Mercier estime que "si un gouvernement majoritaire était une nécessité, nous ne sommes pas pour autant sortis du bois".

"Il faudra au moins quelques années au nouveau gouvernement pour nous permettre de remonter la pente dans les circonstances actuelles".

M. Maurice Masse, vice-président à la direction de la Banque de Montréal, constate quant à lui que le résultat des élections a "convaincu les gens qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer".

"Nombre d'entreprises qui attendaient que le climat politque du Québec s'éclaircisse avant d'y investir les sommes projetées, dit-il, ont maintenant le champ libre pour réaliser leurs projets d'investissements."

M. Masse évalue ces capitaux d'investissement "entre $100 millions et $200 millions".

Quant à l'exode pré-électoral de capitaux, M. Masse doute qu'ils aient été aussi élevés que "$100 millions".

"Je crois, dit-il que ces sommes pourraient s'élever à moins que la moitié de $100 millions. Nous avons entre $7,000,000,000 et $8,000,000,000 en dépôt au Québec et le pourcentage de fuites pourrait être inférieur à 1 p. cent."

Il ajoute qu'une somme d'environ $6,000,000 qui devait être transférée mais ne l'a pas été "ne sera définitivement pas transférée par la Banque de Montréal" à la suite des élections.

"Il nous reste, a-t-il dit, à redorer l'image du Québec qui s'était quelque peu ternie ces temps derniers. Nous sommes très heureux des résultats du scrutin".

M. Paul Ouimet, président du Conseil général de l'Industrie, était un des hommes d'affaires qui jubilaient le plus ce matin, à Montréal.

"Les gens, a-t-il dit, ont enfin compris que les frontières du Québec ne s'arrêtent pas au Québec et qu'il faut communiquer, non seulement avec le reste du Canada, mais aussi avec tous les pays du continent. Pour attirer des capitaux, il nous faudra travailler en équipe. Ce qui préoccupe les gens, aujourd'hui, ce n'est pas le problème constitutionnel mais celui du chômage. On l'a finalement compris et tous nos membres trouvent magnifique qu'un gouvernement libéral majoritaire ait été élu."

M. Ouimet ajoute que le Conseil soumettra d'ici peu au nouveau gouvernement "une stratégie pragmatique" que des économistes ont élaborée "bénévolement et sans toucher un sou", en vue de régler les quatre problèmes majeurs de la province.

M. Jean-Paul Ostiguy, de la société Morgan, Ostiguy, Hudon, a révélé que déjà ce matin on pouvait constater un courant différent dans les transactions. Les titres québécois tels ceux de la Banque Canadienne Nationale, Bombardier, et la Banque Provinciale ont de l'avance ce matin, a-t-il dit.

Commentant les résultats de l'élection, M. Ostiguy a estimé qu'ils témoignent d'un acte de foi et de courage de la part du Québec envers le Canada. "La balle est maintenant dans les mains de l'autre camp. Le reste du Canada devra faire un acte de foi envers le Québec."

M. Ostiguy a estimé que la province allait revivre les années des années 60-65 alors qu'on avait senti un véritable engouement pour le Québec sur le plan des investissements. Le Québec redeviendra une province d'avenir offrant de grandes possibilités aux placements, a-t-il dit.

M. Nicholas Takacsy, économiste chez Greenshields Inc., s'exprimant en son nom personnel, s'est dit extrêmement favorable au résultat du scrutin "qui recréera une atmosphère à l'investissement au Québec". On a perdu beaucoup plus de vitesse que ce qu'on avait révélé, a-t-il précisé.

M. Takacsy a fait savoir qu'il avait parlé par téléphone à un grand nombre de personnes un peu partout dans le monde durant la nuit dernière et ce matin et a dit les avoir rassurées sur l'avenir économique et politique du Québec. Selon lui, ce n'est pas demain qu'on apprendra des dizaines d'investissements de $2 milliards au Québec. "La détérioration du climat a duré trop longtemps, il faudra un certain temps pour que les gens prennent une décision positive." Mais, a-t-il dit, l'élection a permis de renverser une tendance extrêmement déprimante, qui a nui aux jeunes en particulier. Nous le savons, nous qui travaillons au Québec pour essayer d'attirer les investissements et trouver de nouveaux emplois.

La maison de courtage et de conseillers en placement Lafferty Harwood n'a pas voulu faire de commentaires au sujet des résultats de l'élection d'hier. Les conseils qu'elle fournit à ses clients ne peuvent faire l'objet de déclarations publiques gratuites.

Les constructeurs d'habitations

"Comme tous les hommes d'affaires, je me réjouis de voir un gouvernement majoritaire à Québec", a déclaré à LA PRESSE M. Albert Gagnon, qui a été récemment réélu à la présidence de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation.

M. Gagnon a rappelé que c'est à la suggestion de son association que la Société d'habitation du Québec a été créée il y a quatre ans. Il reste maintenant à trouver la formule qui permettra de faire de plus en plus de propriétaires afin de relancer la construction.

M. Michael Bell, directeur exécutif de l'Association canadienne des Fonds mutuels, a bien résumé les commentaires de nombre de ses collègues des milieux financiers et industriels, en déclarant:

"La décision devrait maintenant donner au Québec la stabilité politique nécessaire pour que, sur le plan économique, renaisse la confiance vis-à-vis des programmes domestiques, de façon à augmenter l'embauche et à inviter un retour du flux indispensable de capitaux étrangers et nationaux nécessaires."

De son côté, le président de l'Association franco-canadienne de l'Ontario, M. Roger Séguin, a déclaré qu'avec un gouvernement pro-Canada fort à Québec, il serait plus facile de plaider la cause des citoyens francophones qui habitent l'Ontario.

M. Séguin a également prédit une reprise économique prochaine.

Les politiciens des autres provinces sont satisfaits

(PC) — Les politiciens des neuf autres provinces canadiennes ont vu d'un bon oeil l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire, souscrivant pleinement à l'option fédéraliste au Québec; en Ontario, en particulier, politiciens et hommes d'affaires se félicitaient de la tournure des événements, affirmant que le raz-de-marée libéral marquait le premier pas du retour du Québec à la stabilité politique et économique.

Le premier ministre ontarien, M. John Robarts, a déclaré qu'il était "enchanté de voir qu'on a réglé le cas des séparatistes", ajoutant qu'il offrait au leader libéral, M. Robert Bourassa, "toute ma coopération et mon aide alors qu'ensemble, nous nous efforcerons de trouver une solution aux problèmes auxquels notre pays doit faire face".

A Terre-Neuve, le premier ministre libéral, M. Joseph Smallwood, a déclaré qu'il était "très, très heureux" des résultats et qu'il était convaincu que les Québécois avaient rejeté le séparatisme.

Pour sa part, le premier ministre par intérim du Nouveau-Brunswick, M. H.H. Williamson, a affirmé que le résultat du scrutin était "un extraordinaire vote de confiance de la population québécoise à l'égard du Canada".

Le premier ministre de Nouvelle-Ecosse, M. G.I. Smith, a aussi déclaré que l'élection était "bon signe pour la Confédération".

A Winnipeg, le chef du parti progressiste-conservateur du Manitoba, a exprimé sa grande satisfaction du résultat des élections québécoises.

"Je crois qu'il est bon pour le bien du pays d'avoir une majorité forte à Québec", a dit M. Walter Weir.

Quant à l'ex-chef libéral du Manitoba, M. Gil Molgat, il interprète la victoire libérale comme un rejet par les Québécois du séparatisme.

M. J. C. Whitelaw, vice-président directeur général de l'Association des manufacturiers canadiens, y voit lui l'indication que les "Québécois mettent la foi dans leur avenir à l'intérieur du Canada."

"Toutefois, a-t-il dit, M. Bourassa devra encore calmer les craintes de certains investisseurs qui peuvent entretenir des appréhensions au sujet des perspectives économiques à long terme dans le Québec."

M. T. C. Douglas, chef NPD, s'est dit d'avis que ce serait une erreur pour le gouvernement fédéral et le peuple canadien en général de penser que le résultat des élections au Québec représente un vote décisif en faveur du fédéralisme.

Un autre néo-démocrate, M. David Lewis, a fait remarquer qu'en excluant des pourcentages le vote des anglophones, on constate qu'environ 27 ou 28 pour cent des francophones ont voté pour le PQ, c'est-à-dire environ un sur quatre Québécois de langue française.

M. Lewis a soutenu en revanche que le PQ a pu profiter d'un vote de protestation à l'égard des politiques économiques et sociales.

"Si les circonstances économiques et sociales deviennent pires, alors la situation en ce qui concerne la survivance du Canada, deviendrait très grave", a-t-il dit.

Les partis ont émis 2,730 communiqués sur le fil Telbec

Pour ceux que les statistiques intéressent, en voici quelques-unes en rapport avec les communiqués émis par les partis politiques au cours de la campagne électorales, et qui ont été diffusés sur le fil Telbec.

Le Parti libéral vient en tête avec 1,454 communiqués en un peu plus de trois semaines de campagne intensive; l'Union nationale en a émis 713; alors que le Parti québécois arrive troisième avec 563 communiqués. Pour un total de 2,730 communiqués qui ont été acheminés à quelque 160 media d'information reliés à Telbec, à travers le Québec.

L'UMQ attend beaucoup du nouveau gouvernement

OTTAWA (PC) — Le nouveau gouvernement québecois apportera aux municipalités les conditions de stabilité dont elles ont besoin pour leur développement.

Mais, élu premier ministre, M. Robert Bourassa, chef du parti libéral, devra aussi s'efforcer d'accorder son attention aux problèmes de l'urbanisation, d'accorder aux municipalités une plus grande proportion de l'assiette fiscale et de les faire bénéficier de la plus grande part des 100,000 emplois qu'il a promis à la population.

C'est en ces termes que M. Marcel D'Amour, maire de Hull et président de l'Union des municipalités du Québec, a transmis mardi ses réactions à la Presse Canadienne au sujet de l'élection au Québec.

Pour M. D'Amour, le verdict est clair. Les électeurs du Québec ont rejeté le séparatisme.

"Face aux problèmes actuels, a-t-il dit, il était essentiel que le peuple québecois se donne un gouvernement majoritaire.

"La population s'est prononcée d'une façon très nette tant au point de vue du parti que de l'option constitutionnelle."

CBS

VENTE

CBS

"RÉNOVATION DOMICILIAÎRE"

TRADERS PLAN FONCIER

ALLONT

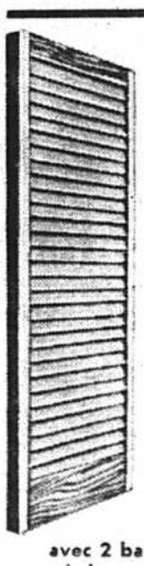
Le printemps est propice pour vos rénovations domiciliaires! Des aubaines fantastiques vous sont offertes dans tous nos magasins durant cette super-vente. Enjolivez votre maison dès maintenant!

CABANES

Le bâtiment par excellence comme entrepôt. De construction robuste bois de pin non peint, toit à bardeaux, plancher en contre-plaqué, fenêtre.

5' x 8' $185.00
6' x 8' $195.00
8' x 8' $245.00





PERSIENNES DECORATIVES

Embellissez votre maison en y ajoutant des persiennes extérieures. Pin fini 1⅜".

DIMENSIONS DISPONIBLES

HAUTEUR	LARGEUR 12"	LARGEUR 15"
30"	$3.79	$4.05
36"	4.25	4.59
39"	4.45	4.75
42"	4.69	4.95
45"	4.90	5.25
48"	5.19	5.49
51"	5.45	5.70
54"	5.60	5.95
57"	5.75	6.15

TABLE DE PIQUE-NIQUE

PRE-ASSEMBLEE

avec 2 bancs, faite en cèdre de l'Ouest. Cloutée et vissée. Table 6' x 3' Bancs 6' x 12" ch.

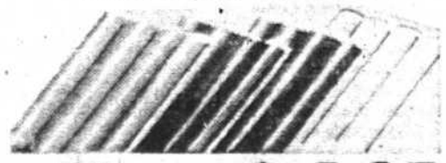
$25.90

"Tout ce qu'il y a de mieux sur le marché"



PANNEAUX P.V.C. COLORES TRANSLUCIDES

VINYLE ONDULE DISPONIBLES EN BLANC, JAUNE, VERT ET BLEU



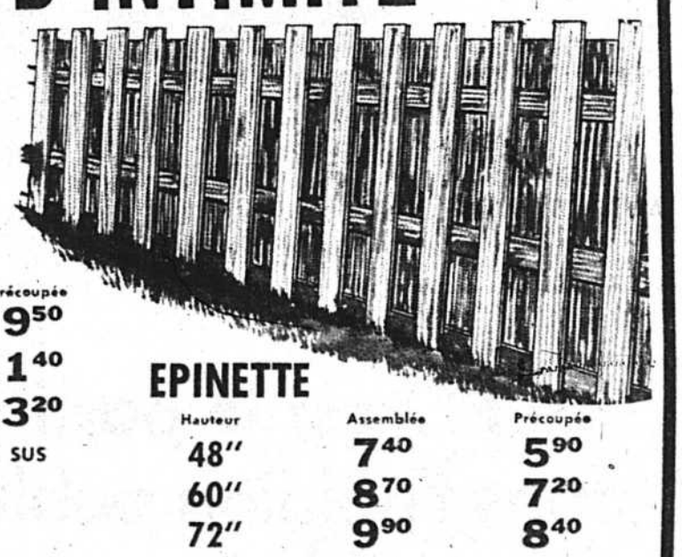
PRIX MODIQUE

LE PANNEAU 26" x 8'

$1.95

CLOTURE D'INTIMITÉ

Précoupée ou assemblée. Les prix mentionnés sont pour les sections de 8 pi. de long



CEDRE

Hauteur	Assemblée	Précoupée
48"	10.90	9.50
60"	12.90	11.40
72"	15.50	13.20

POTEAU EN CEDRE 4 x 4 EN SUS

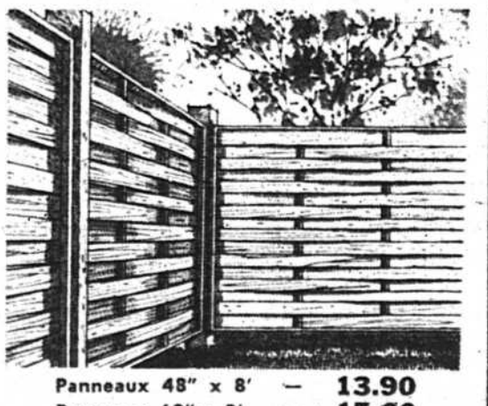
7 pi. 1.82
8 pi. 2.08
9 pi. 2.34

EPINETTE

Hauteur	Assemblée	Précoupée
48"	7.40	5.90
60"	8.70	7.20
72"	9.90	8.40

CLOTURE VANNERIE

ASSEMBLEE REDWOOD PRE-TEINT



Panneaux 48" x 8' — 13.90
Panneaux 60" x 8' — 15.60
Panneaux 72" x 8' — 16.90

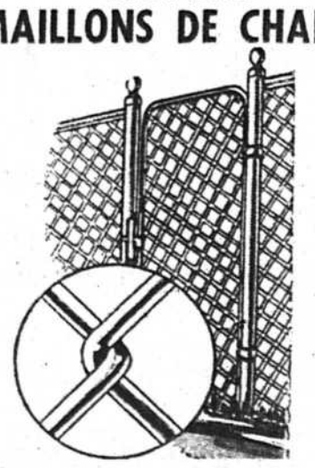
BARRIERES

42" x 42" 12.60
42" x 66" 18.50

POTEAUX DE CEDRE 4 x 4

7' — 1.82
8' — 2.08
9' — 2.34
10' — 2.60

CLOTURE MAILLONS DE CHAINE



Rouleaux de 50 pieds — Maillons 2" galvanisés

HAUTEUR	JAUGE 13	COLONNES T
36" le rouleau	$9.50	6 pieds $1.30
42" le rouleau	$10.90	7 pieds $1.50
48" le rouleau	$12.30	

C-I-L



Peinture super-qualité!

CILUX BLANC TRUTONE No 900 — Ne s'effrite pas gal. 9.90

CILUX PEINTURE A MAISON No 600 — Latex acrylique gal. 9.00

CILUX PORCHE ET PLANCHER No 628 — Email gris gal. 9.05

CILUX SUPER BLANC No 1007 — Email gal. 11.60

CILTONE SEMI-LUISANT No 400 gal. 9.10

CIMEX

MELANGE CIMENT PRET POUR USAGE

MELANGE - BETON 90 lb 1.49
MELANGE - SABLE 80 lb 1.65
MELANGE MORTIER 80 lb 1.65
CIMENT PORTLAND 80 lb 1.40

CBS

OUEST/DORVAL — 2235, boul. Hymus (Route Transcanadienne, sortie 16, sud) 331-9424
SUD/GREENFIELD PARK — 879, boul. Taschereau 866-7931
NORD/CHOMEDEY, LAVAL — 1125, boul. Saint-Martin 667-2320

HEURES D'AFFAIRES

LUN., MAR., MERC.: 8.30 A 18 H.
JEUDI, VENDREDI: 8.30 A 21 H.
SAMEDI: 8.30 A 17 H.

ACHETEZ À CRÉDIT!

CHARGEX

OUI, NOUS LIVRONS

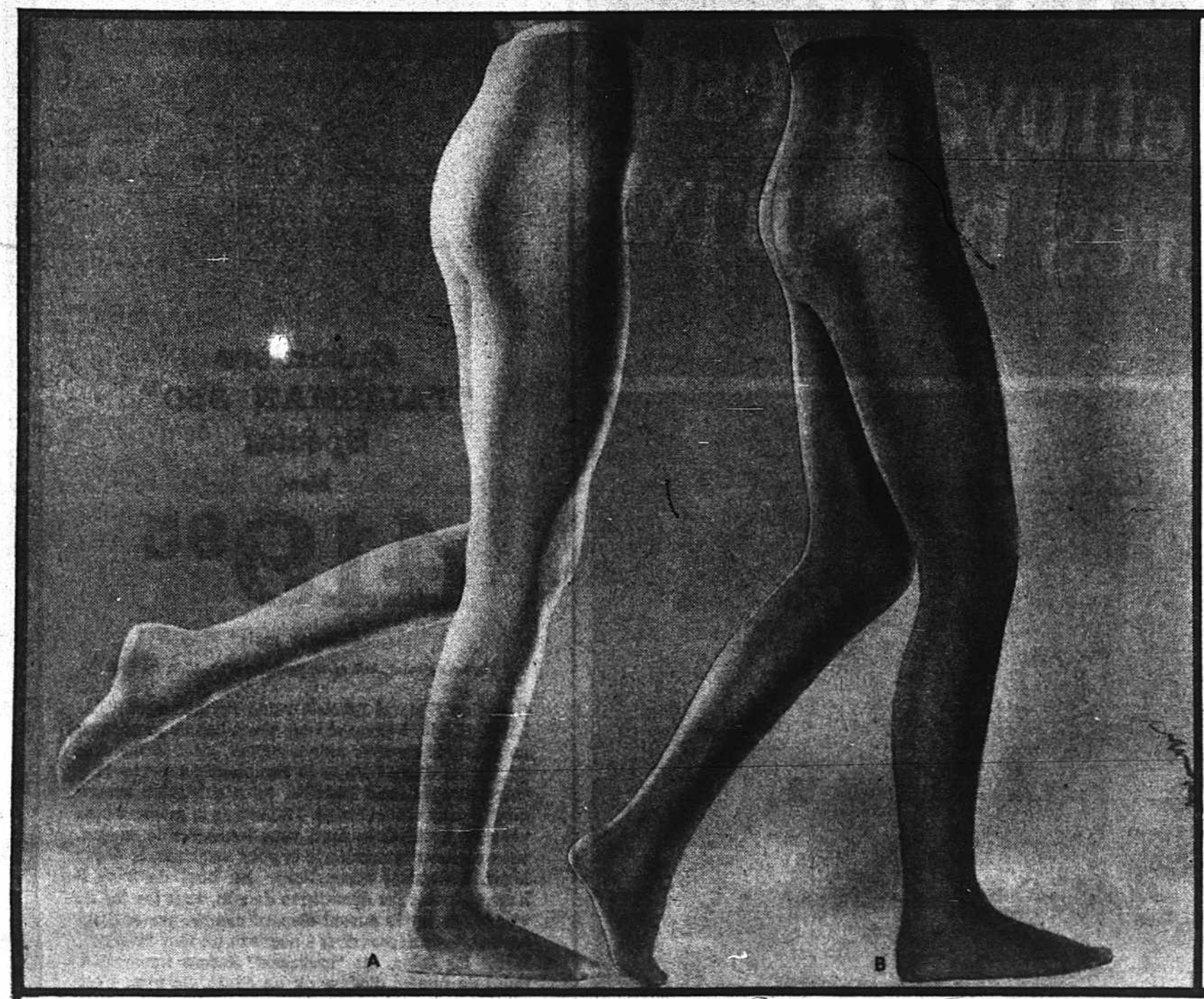
Pour un prix nominal, nous vous apporterons les marchandises chez vous.



Eaton au niveau du métro

où vous réaliserez de grandes économies

Vente Trans-Canada EATON... 70 vedette des années





20% DE RABAIS ! Bas-culotte signé "Victoria"

A. "Lady Erna". Ordinairement 1.79

Spécial **2 pour 2.80**

Un bas-culotte qui adhère à la jambe et en épouse harmonieusement bien la ligne ! Trois styles en vogue présentés dans des nuances de chair, beige, sucre, ivoire ou coquille d'oeuf. Tailles petite, moyenne, grande ou forte. **Spécial 1.43 chacun**

Nylon "15 deniers"; petite culotte et pointes renforcées. Talons chair.

Nylon diaphane; de la taille aux pointes. Le bas-sandale !

Nylon antimaille : petite culotte renforcée et talons invisibles.

B. "Confidentially". Ordinairement 1.59

Spécial **2 pour 2.50**

Nylon versatile qui vous offre trois modèles différents de bas-culotte. Tailles petite, moyenne, grande ou forte. **Spécial 1.27 chacun**

Nylon léger : de la taille aux pointes. Un autre bas-sandale ! Beige, sucre, ivoire ou coquille d'oeuf.

Nylon à mailles doubles : petite culotte renforcée et talons chair. Beige, sucre, ivoire ou coquille d'oeuf.

Nylon opaque : un bas-sandale à talons unis. Noir, marine, brun, ivoire, gris ou coquille d'oeuf.

EATON en ville seulement (niveau du métro). Rayon 901

COMPOSEZ 842-9211

À bas prix !

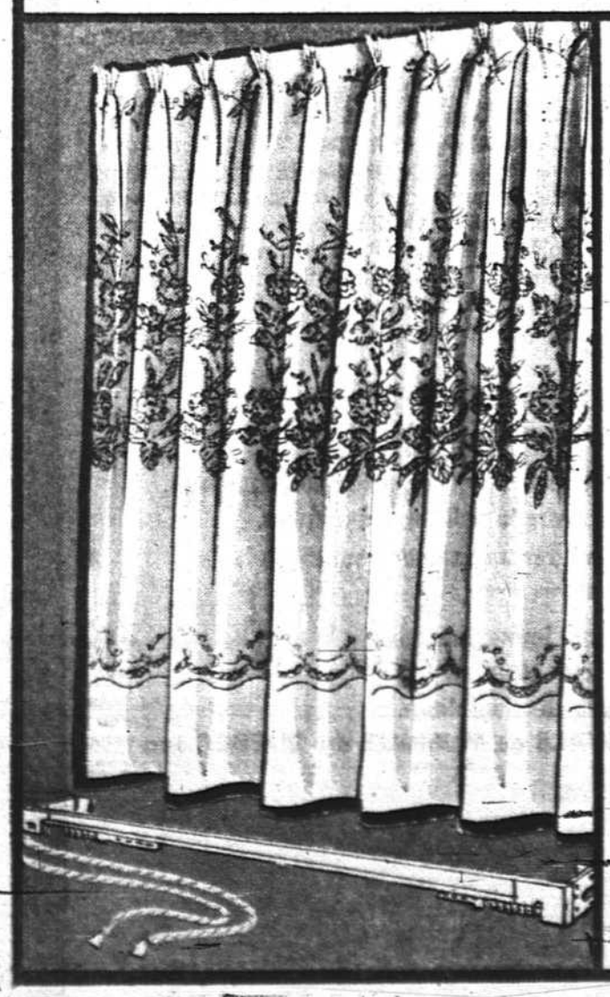
Souliers tout-aller pour messieurs

Spécial **6.47** la paire

Chouchoutez vos pieds ce printemps avec ces souliers toute occasion élégamment coupés en suède ou en cuir souple. Légers, confortables et dotés de semelles et talons en caoutchouc-mousse. Largeur moyenne seulement. Pointures 7 à 11.

A. Bottillon 3 oeillets en suède. Couleur sable seulement.
B. Fourreau en cuir grainé brun foncé; languette montante.
C. "Oxford" classique en cuir grenu brun foncé.
D. "Oxford" à empeigne-mocassin. Havane seulement.
E. Fourreau en suède; languette montante. Brun.

EATON en ville seulement (niveau du métro). Rayon 937.



Tentures en "Tergal" brodé

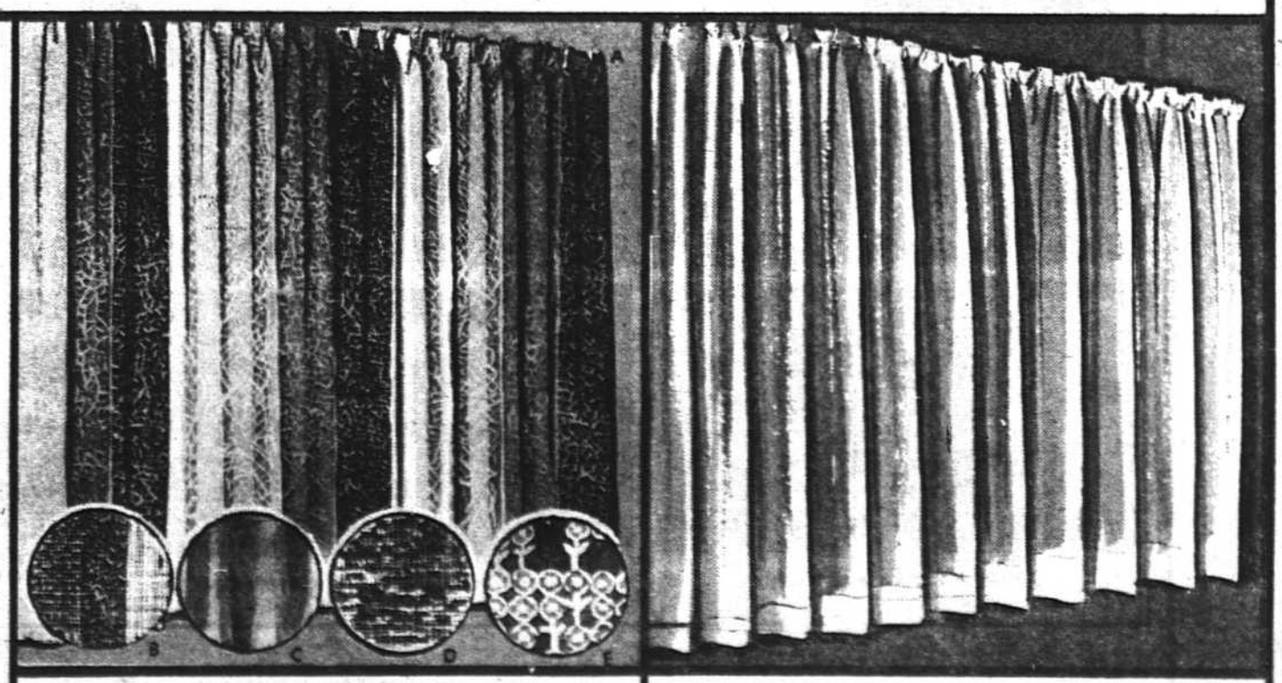
Spécial **59.99** la paire

Suspendez le luxe et l'élégance à vos fenêtres grâce à ces tentures en "Tergal" (fibres "Polyester"). Délicate broderie blanc sur blanc. Un mur à mur de 144" x 95" avec un ourlet de 9". Coins appesantis pour une meilleure tombée. Tête à plis pincés. Crochets inclus.

Tringles en métal

	Spécial chacune
S'allonge de 28" à 48"	2.67
S'allonge de 48" à 84"	4.47
S'allonge de 66" à 120"	5.27
S'allonge de 84" à 156"	6.47

Tringles en métal émaillé blanc pour rideaux et tentures; incluant nécessaire pour installation au plafond ou au mur.



Tentures modernes "Fiberglas"

Spécial **26.66** la paire

144" x 95"; lavables; repassage superflu. Tête à plis pincés. Crochets inclus. 5 ravissants motifs aux coloris coordonnés :

A. Mosaïque croisée — brun/beige/ton or, brun/ton or/melon, vert/foncé/vert clair/aqua, bleu foncé/bleu clair/aqua.
B. Mosaïque bouclée — brun/melon/sable, bleu/aqua/lilas foncé, bleu/vert.
C. Séville — Rayures ambre sur melon/vert ou bleu/vert.
D. Tweed — Motif tweed multicolore, prédominance de melon ou ton or.
E. Nordique — vert melon ou vert/ton or.

Imparfaits ! Panneaux en voile 'Térylène'

Panneau:	Spécial chacun	Panneau:	Spécial chacun	Panneau:	Spécial chacun
42"x54"	1.69	42"x90"	1.99	87"x63"	3.49
42"x63"	1.69	63"x54"	2.39	132"x81"	6.99
42"x81"	1.99	63"x81"	2.99	132"x90"	6.99

Nous n'accepterons que les commandes passées au magasin même pour les autres dimensions existantes.

Légères imperfections qui n'affectent en rien l'apparence et la durabilité de ces magnifiques panneaux en "Térylène" blanc neige. Belle marquisette à mailles ajourées. Emballage pour plus de fraîcheur.

Toutes les dimensions sont approximatives

EATON en ville seulement (niveau du métro) Rayon 967.

* Livraison des commandes de 2.00 ou plus.

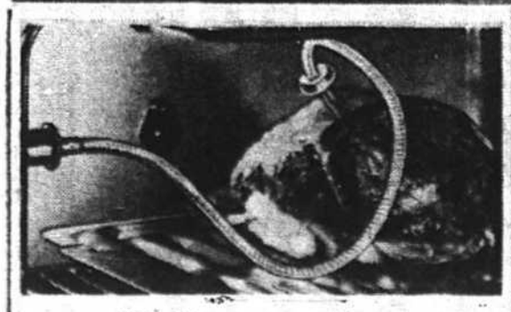
EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H, — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H, — SAMEDI DE 9 H A 17 H. — LE STANDARD OUVRE A 8 H 30, 842-9211.

Ah! cuire au four, rôtir et "mijoter" quelques succulents mets à satiété! Qu'ils éclaboussent, qu'ils débordent ou dégoûtent, qui s'en soucie? Car lorsque vous possédez une cuisinière Talisman 850, jamais plus vous ne nettoierez de four de votre vie.

Présentement chez EATON cette cuisinière C.G.E. 69 à four autonettoyant est marquée à très bas prix!

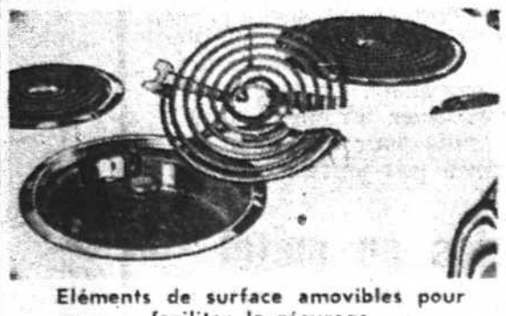




Rôtimètre avec avertisseur



Tournebroche incorporé autoarroseur



Eléments de surface amovibles pour faciliter le récurage

Cuisinière "TALISMAN 850" Spécial

Blanc

419.95

16.00 par mois

De tons avocat, cuivre ou moisson d'or, 15.00 en sus

Canadian General Electric solde ses superbes "TALISMAN 850"! Donc si vous rêvez depuis longtemps de posséder un four autonettoyant, c'est le moment ou jamais d'agir! Payez-la comptant ou portez-la à votre compte mais installez cette cuisinière remarquable dans votre cuisine. Et lorsque le moment sera venu de nettoyer le four, vous tournerez le cadran, vous réglerez la minuterie et vous vaquerez, le coeur léger, à d'autres occupations. Au bout de 2 ou 3 heures, toutes les égouttures de rôti, tous les jus de viande, de tartes auront disparu comme par enchantement, vous découvrirez à nouveau un four "vierge". Même les coins, les "crevasses" seront immaculés. Point de fumée, d'odeur ou de dégât. De plus, c'est de toute sécurité puisque la porte du four ne peut s'ouvrir durant le nettoyage. Et quant aux frais d'électricité, ils s'élèvent à quelques minimes cents.

A noter, les autres qualités de cette "TALISMAN 850":

- Rôtimètre qui avertit lorsque la viande est cuite à point.
- Tournebroche incorporé.
- Poêlon et grille anti-égouttures.
- Minuterie de four, genre horloge de cuisine.
- Commutateurs de chaleur à l'infini aux foyers Calrod.
- Elément contrôlé "Sensi-temp" pour la cuisson sur "Teflon".
- Prise de courant pour petits appareils.

Et avec cette cuisinière remarquable, vous recevrez des "menus tout préparés", oui de délicieuses recettes pour toute une année, toutes inscrites sur des cartes revêtues plastique.

Les dimensions hors tout de cette cuisinière sont approximativement 30" de largeur, 26½" de profondeur, 47" de hauteur... ce modèle très esthétique est accentué de garnitures de ton bois. Hâtez-vous de vous rendre chez EATON pour vous procurer votre cuisinière 850 pendant qu'elle est offerte à ce bas prix spécial. 220 volts requis. Installation non comprise. Modèle 37598.

Eaton en ville (cinquième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 256

Tableaux enfantins du concours S.P.C.A. 1970

Soins et protection apportés aux animaux, vus à travers la palette des enfants.

Vendredi 1er au samedi 9 mai

Eaton, cinquième étage

J'aide un jeune musicien
1er 2 mai 1970
Journées de l'emblème
FESTIVALS de MUSIQUE du QUEBEC Inc.

EATON

Pour plus de commodité, utilisez votre compte EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H, — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H, — SAMEDI DE 9 H A 17 H. — LE STANDARD OUVRE A 8 H 30, 842-9211

PLEINS FEUX SUR LES ELECTIONS

Ni défaites ni gains imprévus dans la forteresse du Parti libéral



Yves LECLERC

Ni défaites ni gains imprévus dans cette partie de l'île de Montréal qui depuis longtemps était considérée comme la forteresse par excellence du parti Libéral au Québec.

Dans les huit comtés, des candidats libéraux (dont sept étaient déjà députés) ont bénéficié à la fois de l'élan de dernière heure de leur parti à travers la province, de la tradition "rouge" bien ancrée dans leurs circonscriptions et du vote nettement pro-fédéraliste d'une majorité anglophone plus ou moins importante.

Pourcentage du vote populaire	
Union nationale	4.7
Parti libéral	78.8
Parti québécois	13.9
Ralliement créditiste	0.7
NPD	0.9
Autres	0.7

En élisant huit libéraux à l'Assemblée nationale avec un nombre de voix supérieur, dans presque tous les cas, à celui de 1966, l'électorat de l'Ouest de Montréal a amené sur la scène politique une nouvelle figure et a corrigé une "erreur" de la dernière élection.

Dans Westmount, c'est un administrateur de 39 ans, sympathique et bilingue, qui succède à l'ex-ministre Richard Hyde, démissionnaire: Kevin Drummond.

Dans Robert-Baldwyn, à l'extrémité de l'île, les libéraux sont revenus sur leur maladresse de 1966: ils ont réintégré dans leur rang le maire de Pointe-Claire, M. Arthur Séguin, à qui ils avaient préféré (à tort) M Norman Wray lors de la dernière campagne.

Les six autres députés sont les mêmes qui siégaient sous la bannière libérale à la dernière Assemblée: Mme Claire Kirkland-Casgrain dans Marguerite - Bourgeoys, M. Noël St - Germain dans Jacques-Cartier, Me Jérôme Choquette dans Outremont, le Dr Victor Goldbloom dans D'Arcy-McGee, M. Léo Pearson dans St-Laurent et M. William Tetley (successeur de M. Eric Kierans depuis 1968) dans Notre-Dame-de-Grâce.

La victoire libérale dans la région a été d'autant plus facile que l'Union nationale n'a fait campagne que dans deux des huit circonscriptions: Jacques-Cartier et Marguerite-Bourgeoys, où elle présentait des candidats "sérieux", MM. Bourdeau et Chartier, qui n'en ont pas moins connu d'humiliantes défaites.

La seule surprise, bien relative, c'est le fait que dans chacun des huit comtés le Parti québécois se classe aisément au deuxième rang, proportionnellement aussi loin en avant de l'Union nationale qu'il se trouve en arrière du PLQ. Pourtant, dans plusieurs cas, ses candidats avaient été choisis au dernier instant, et ils étaient totalement inconnus des électeurs.

Chose assez amusante, c'est souvent dans les secteurs où les Péquistes avaient le moins d'espoir qu'ils ont réalisé des progrès, et c'est dans ceux où on leur concédait, sinon des chances de victoire, du moins la possibilité de faire bonne figure, qu'ils ont déçu. Dans Robert-Baldwin, où ils "visaient" 3,000 voix, ils en ont eu presque autant que dans "leur meilleur comté", Outremont. Et dans Marguerite-Bourgeoys, où leur représentant, Gilles Gasse, était un nouveau-venu, ils en ont récolté encore plus.

L'OUEST MONTREALAIS



Arthur Séguin (Libéral) Robert Baldwin



Noël St-Germain (Libéral) Jacques-Cartier



J. Choquette (Libéral) Outremont



Léo Pearson (Libéral) St-Laurent



C.K.-Casgrain (Libéral) M.-Bourgeoys



Victor Goldbloom (Libéral) D'Arcy-McGee



William Tetley (Libéral) N.-D.-G.



K. Drummond (Libéral) Westmount

ROBERT-BALDWIN

		Complet
UN	SHAW, William	2,003
LIB	SEGUIN, Arthur	45,495
PQ	RIVEST, Jacques	5,065

Majorité : 40,430

JACQUES-CARTIER

214 polls sur 245

UN	CHARTIER, Jean-Guy	2,597
LIB	ST-GERMAIN, Noël	22,322
PQ	BOYER, Roland	5,633
RC	LALONDE, Denis-Richard	817
IND	BAXTER, Leonard	1,596
IND	BOURQUE, Léo	420

Majorité : 16,689

OUTREMONT

		Complet
UN	ARCHAMBAULT, Claude	1,145
LIB	CHOQUETTE, Jérôme	17,970
PQ	LEFEBVRE, Pierre	5,926
NPD	GANS, Nathan	197

Majorité : 12,044

ST-LAURENT

301 polls sur 306

UN	COUSINEAU, Marcel	2,794
LIB	PEARSON, Léo	32,484
PQ	JACOB, Marcel	9,278
NPD	MAROTTE, Gérard	472

Majorité : 23,206

MARGUERITE-BOURGEOYS

		Complet
UN	BOURDEAU, Normand	3,705
LIB	KIRKLAND-CASGRAIN, Claire	29,100
PQ	GASSE, Gilles	7,936
RC	HAINES, David	855
NPD	MORIN, Roland	393
IND	McLEOD, George	305

Majorité : 21,164

D'ARCY McGEE

		Complet
UN	ROSEN, Leonard	642
LIB	GOLDBLOOM, Victor	36,338
PQ	UNTERBERG, Paul	3,230

Majorité : 33,108

NOTRE-DAME-de-GRACE

		Complet
UN	FARIBAULT, Geneviève	654
LIB	TETLEY, William	32,223
PQ	DUGAS, Jacqueline	2,705
RC	KINGWELL, Paul	358
NPD	PEACOCK, Donald	853

Majorité : 29,518

WESTMOUNT

		Complet
UN	CODERE, Bernard	1,112
LIB	DRUMMOND, Kevin	32,623
PQ	DEBROUX, Pierre	3,628
RC	MORGAN, Robert	340
NPD	WEINER, Norman	521

Majorité : 28,995

L'Union nationale perd trois députés et est rayée de la carte



Jean-Claude TRAIT

Ainsi que les sondages l'avaient prédit, le Parti québécois a fait sa percée dans l'est de Montréal. Le PQ a remporté la victoire dans trois des cinq comtés de cette partie de la métropole: Maisonneuve, Bourget et Lafontaine.

Dans les deux autres, Jeanne-Mance et Olier, les libéraux sont arrivés en tête suivis par les péquistes qui ont quand même recueilli une grosse partie des votes.

Quinze jours avant le scrutin, la lutte se faisait à deux dans le comté de Maisonneuve compsé en grande partie de travailleurs. En effet, Robert Burns, du PQ, et André Léveillé, député UN sortant, se livraient une lutte de titans.

Dans Bourget, le candidat de l'UN, Paul-Emile Sauvageau, se trouvait dans la lutte au même niveau que ses adversaires Gérard Beaudry (PL) et Camille Laurin (PQ). Beaucoup d'indécis ont donné, hier, une confortable avance au libéral et au péquiste, laissant loin derrière le député UN sortant.

Pourcentage du vote populaire	
Union nationale	12.8
Parti libéral	44.6
Parti québécois	35.5
Ralliement créditiste	6.6
Autres	0.2

La lutte s'est donc poursuivie, très serrée, entre ces deux derniers. En fin de compte, le Dr Camille Laurin devait l'emporter.

Nos prévisions dans le comté de Lafontaine donnaient: 1er: PQ; 2e, Parti libéral; 3e, Union nationale. Le verdict a donné les mêmes résultats.

La lutte, ici, s'est surtout faite entre le Parti libéral et le Parti québécois. On a attendu jusqu'aux tout derniers jours que la machine de M. Beaudry, ministre du Commerce et de l'Industrie, se mette en branle. Son organisation, trop confiante dans le vote de la "clientèle établie", n'a pu réagir. Et c'est par "un nez" que le péquiste, Marcel Léger, a coiffé le libéral Roger Marchand sur la ligne d'arrivée.

Au moment de nos sondages, le Parti québécois, représenté par Lucien Laplante, était en tête dans Olier.

Comme prévu, Jeanne-Mance est resté aux mains des libéraux en la personne du député sortant Aimé Brisson.

L'EST MONTREALAIS



Marcel Léger (P.Q.) Lafontaine



F. Picard (Libéral) Olier



Aimé Brisson (Libéral) Jeanne-Mance



Robert Burns (P.Q.) Maisonneuve



C. Laurin (P.Q.) Bourget

OLIER

		Complet
UN	MORENCY, Richard	4,049
LIB	PICARD, Fernand	22,281
PQ	LAPLANTE, Lucien	16,785
RC	TRUDEAU, Jean	1,612

Majorité : 6,028

JEANNE-MANCE

294 polls sur 295

UN	DESROSIERS, Louis	4,790
LIB	BRISSON, Aimé	21,556
PQ	BOILY, Robert	17,000
RC	DERY, Aurélien	1,208

Majorité : 4,556

MAISONNEUVE

		Complet
UN	LEVEILLE, André	6,024
LIB	OUELLET J.-Robert	12,224
PQ	BURNS, Robert	14,825
RC	MALETTE, Lucien	2,050
NPD	ETHIER, Jean	226

Majorité : 2,601

BOURGET

		Complet
UN	SAUVAGEAU, Paul-E.	6,613
LIB	BEAUDRY, Gérard	14,741
PQ	LAURIN, Camille	15,321
RC	GAMACHE, Omer-Léger	1,215
NPD	HEBERT, Roger	109

Majorité : 480

LAFONTAINE

		Complet
UN	BEAUDRY, Jean-Paul	4,739
LIB	MARCHAND, Roger	8,198
PQ	LEGER, Marcel	9,991
RC	DION, Cyprien	944
NPD	BASTARACHE, Ulysse	77
IND	CIANCI, Giovanni	
IND	LUCCISANO, Archangello	14
IND	FRIDAY, Cliff	32

Majorité : 1,793

Le Parti libéral va chercher le seul comté qui lui manquait



Normand THÉRIAULT

Le résultat du vote a confirmé sur la Rive-Sud ce qui s'est passé à l'échelle provinciale. Non seulement le parti libéral a maintenu son emprise sur six des comtés mais aussi, dans le septième, Vaudreuil-Soulanges, le candidat de l'Union nationale a été incapable de conserver son siège.

Dans Vaudreuil-Soulanges, on avait dit que c'était la personnalité de Gérin-Lajoie qui avait permis en 1960 aux libéraux de prendre le comté. On soutenait toutefois que l'Union nationale était toujours présente. En ce lendemain du vote, on constate que le candidat libéral, Paul Phaneuf, un inconnu dans le comté, qui semblait s'imposer difficilement aux électeurs, a remporté une victoire significative.

Pourcentage du vote populaire	
Union nationale	16.4
Parti libéral	51.1
Parti québécois	26.7
Ralliement créditiste	4.3
Autres	1.2

L'importance du vote anglophone sur la Rive-Sud explique d'ailleurs le résultat de cette élection. Prenons le comté de Châteauguay.

Avec un député élu depuis dix ans, l'organisation libérale a fait sa campagne avec les thèmes généraux du parti et en s'appuyant sur le chef. L'Union nationale avait pourtant déniché un candidat de prestige. Résultat: un comté, qui compte 30 pour cent d'anglophones, qui ne peut compter sur l'organisation de l'UN pour opposer une force unifiée, qui a un candidat péquiste qui organise son équipe en moins de 2 mois, accordé un fort vote au parti libéral.

On retrouve une situation identique dans Chambly. Pierre Laporte augmente une majorité déjà de plus de 10,000 voix, malgré le PQ qui sillonne le comté depuis plus de neuf mois.

On pourrait reprendre ces arguments et les appliquer à Napierville-Laprairie.

Où toutefois, la "peur" du "séparatisme" a marqué le plus de vote, c'est dans Huntingdon où le libéral Kennth Fraser double presque le vote unioniste dans un comté normalement très partagé.

LA "RIVE-SUD"



Pierre Laporte (Libéral) Chambly



Guy Leduc (Libéral) Taillon



P. Berthiaume (Libéral) N.-Laprairie



George Kennedy (Libéral) Châteauguay



Kenneth Fraser (Libéral) Huntingdon



Gérard Cadieux (Libéral) Beauharnois



Paul Phaneuf (Libéral) Vaud.-Soulanges

Un comté toutefois semble échapper à la tendance générale: Beauharnois. Le PQ s'était assuré l'appui de toutes les couches de la population, fait de fortes percées dans le milieu ouvrier, mais il n'a pu empêcher le libéral Gérard Cadieux d'être élu.

Un dernier comté demeure. Taillon. Comté "pas comme les autres", où les résultats sont encore à être confirmés, il a quand même réélu Guy Leduc, l'homme du parti libéral.

TAILLON

219 polls sur 245

UN	JOHNSON, Jacques	4,624
LIB	LEDUC, Guy	14,644
PQ	LEFEBVRE, Jacques-Yvon	9,946
RC	BERNIER, Jean-P.	2,569
IND	MONGEAU, Serge	2,589
IND	GOBEIL, Gaston	102
IND	MEUNIER, Robert	84

Majorité : 4,698

NAPIERVILLE-LAPRAIRIE

147 polls sur 176

UN	MERCIER, Jean-Jacques	5,030
LIB	BERTHIAUME, Paul	12,592
PQ	BOUTIN, Jean-Pierre	6,241
RC	SCHMIDT, Camille	1,040
IND	BERTHIAUME, Gérard	115

Majorité : 6,351

CHATEAUGUAY

110 polls sur 143

UN	LABARRE, Gilles	2,951
LIB	KENNEDY, George	12,777
PQ	PROVENCHER, Gérard	3,519
RC	BRUCHESI, Gérard	574
IND	GRANT, Richard	

Majorité : 11,258

HUNTINGDON

		Complet
UN	SOMMERVILLE, Alister	2,428
LIB	FRASER, Kenneth	4,170
PQ	D'AOUST, Maurice	612
RC	LEGAULT, Laurent	311

Majorité : 1,742

BEAUHARNOIS

		Complet
UN	LEDUC, Lucien	5,515
LIB	CADIEUX, Gérard	12,378
PQ	BLANCHARD, Guy	9,447
RC	LESSARD, Marcel	1,449

Majorité : 2,931

VAUDREUIL-SOULANGES

84 polls sur 145

UN	BELLIVEAU, Edouard	3,932
LIB	PHANEUF, Paul	6,893
PQ	BEDARD, Léo	2,523
RC	DUSSAULT, André	630
IND	RANGER, Joseph	35

Majorité : 2,961

PLEINS FEUX SUR LES ELECTIONS

Les hommes de Camil Samson raflent tout sauf le comté de Témiscamingue



Claude BEAUCHAMP

Perçée créditiste en Abitibi: c'est une nouvelle qui ne surprend personne.

Le Ralliement créditiste du Québec, comme son grand frère le Ralliement créditiste du Canada, a de loin la faveur populaire dans le Nord-Ouest québécois.

En fait, le seul des quatre comtés abitibiens qui a échappé aux hommes de M. Camil Samson est celui où le vote anglophone est suffisamment important pour avoir une influence déterminante sur les résultats du scrutin, soit la circonscription de Témiscamingue qu'a conservée le libéral Gilbert Théberge.

Victoire facile de M. Samson

Pour M. Camil Samson lui-même, ce fut une victoire facile dans Rouyn-Noranda, le fief de M. Réal Caouette au fédéral. M. Samson a eu plus de voix que ses trois adversaires réunis.

M. Samson a donc soutiré un comté que détenait l'Union nationale dans l'ancien Parlement. On se souvient que le député de ce comté, M. Antonio Flamand, avait cependant démissionné de l'Union nationale en novembre dernier pour protester contre le bill 63. M. Flamand ne s'était pas représenté.

Les deux autres comtés gagnés par le RC en Abitibi sont des gains sur les libéraux.

M. Aurèle Audet a facilement battu l'ancien ministre de l'Agriculture dans le cabinet Lesage, M. Alcide Courcy, dans Abitibi-Ouest.

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	11.9
Parti libéral	30.6
Parti québécois	12.5
Ralliement créditiste	44.8
Autres	0.0

Dans Abitibi-Est, c'est M. Ronald Tétrault, le fils du député fédéral de l'endroit, M. Oza Tétrault, qui a mené à la victoire le RC. Ce comté était représenté juqu'à la dissolution de la Chambre par l'ancien ministre Lucien Cliche, qui a abandonné la vie politique.

Les tiers partis majoritaires

Mais l'aspect le plus intéressant du résultat de la campagne électorale en Abitibi est le fait que les tiers partis réunis, soit le RC avec le Parti Québécois, ont recueilli — et de loin — la majorité des voix dans les quatre comtés du Nord-Ouest.

Les "vieux" partis réunis, libéral et unioniste, ont eu peine à obtenir plus du tiers des votes.

La défaite de M. Courcy est sans doute particulièrement difficile à avaler. L'ancien ministre, qu'on disait toujours battu avant les élections mais qui finissait toujours depuis 1956 par remonter la pente, a finalement trouvé son maitre cette fois-ci: le mécontentement contre les partis en place. M. Courcy, qui avait quitté Québec au lendemain de la dissolution des Chambres en disant: "Ce sera l'élection de ma vie: je pars perdant mais je reviendrai vainqueur", a travaillé presque jour et nuit au cours du dernier mois mais M. Audet l'a quand même emporté avec plus de 2,000 voix de majorité.

Selon toute évidence, la crainte des conséquences économiques de la séparation du Québec du reste du Canada s'est fait sentir en Abitibi au cours des derniers jours de la campagne.

En effet, le Parti québécois y a obtenu un succès beaucoup moindre que certains journalistes le prévoyaient. Au début de la campagne, le Parti québécois était le sujet préféré des conversations en Abitibi et semblait devoir bénéficier un peu, lui aussi, de la désaffection des Abitibiens à l'égard des "vieux" partis. Toutefois, à l'exception du comté d'Abitibi-Est où le candidat péquiste a recueilli environ 15 p.c. des votes exprimés, la performance du PQ dans le Nord-Ouest québécois a été décevante.

Il faut souligner que M. Samson et le chef national des créditistes M. Réal Caouette ont consacré les deux derniers jours de la campagne à une tournée en Abitibi.

Le chef libéral, M. Robert Bourassa, s'est également rendu en Abitibi à la toute fin de la campagne, principalement à La Sarre, dans le but de donner un coup de main à celui qui fut un des principaux responsables de son élection comme chef du parti, M. Courcy.

Dans l'ensemble de l'Abitibi, toutefois, le Parti libéral est bon deuxième au suffrage universel, devant le Parti québécois et l'Union nationale.

ABITIBI-EST — 250 polls sur 286

UN	HAMEL, Réjean	3,454
LIB	HOUDE, Roger	10,017
PQ	LEJEUNE, J.-Charles	4,668
RC	TETREAULT, Ronald	13,546

Majorité : 3,529

ABITIBI-OUEST — 87 polls sur 89

UN	GODBOUT, Dominique	1,628
LIB	COURCY, Alcide	4,714
PQ	GODBOUT, Gérard	923
RC	AUDET, Aurèle	6,337

Majorité : 1,593

ROUYN-NORANDA — Complet

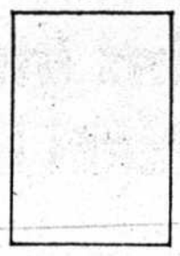
UN	LESAGE, Guy	2,135
LIB	COURCHESNE, Eddy	3,985
PQ	LAPOINTE, Roland	2,826
RC	SAMSON, Camil	9,627

Majorité : 5,642

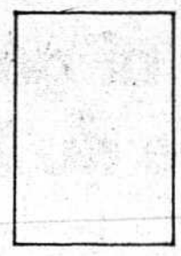
TEMISCAMINGUE — Complet

UN	LAROUCHE, Paul-Emile	1,476
LIB	THEBERGE, Gilbert	3,693
PQ	DUSSAULT, Théobald	531
RC	COTE, Nil	2,850

Majorité : 843



R. Tétrault (R.C.) Abitibi-Est



Aurèle Audet (R.C.) Abitibi-Ouest



Camil Samson (R.C.) Rouyn-Noranda



G. Théberge (Libéral) Témiscamingue

Un véritable raz-de-marée libéral déferle et emporte le ministre Raymond Johnston



Claude TURCOTTE

OTTAWA — Ce n'est pas une vague, mais un raz-de-marée libéral qui a déferlé sur l'ouest du Québec.

On a pu constater en effet que les comtés de Hull et de Gatineau ont réélu avec des majorités sans précédent les députés libéraux sortants, MM. Oswald Parent et Roy Fournier.

Et surtout, les deux députés unionistes dans Pontiac et Papineau, MM. Raymond Johnston et Roland Théoret, ont été battus de façon non équivoque par les candidats libéraux, MM. Mark Assad et Jean-Guy Larivière.

Le seul candidat péquiste à se classer au deuxième rang dans la région, M. Emmanuel Marcotte, dans Hull, a lui-même commenté:

"J'ai été la victime de la vague libérale au Québec; la réaction à la peur a peut-être été plus vive ici; la population a semblé revenir vers le fédéralisme; la réaction de la population a sans doute été plus vive qu'elle ne l'aurait voulue et il est normal que les gens veuillent bien réfléchir: dans quatre ans les gens seront plus prêts à accepter le PQ".

M. Oswald Parent, libéral réélu dans Hull, a mentionné: "C'est la plus grande majorité de ma carrière: l'explication: une organisation formidable et le PQ a été monté en épingle: la population est encore plus fédéraliste que je le croyais".

M. Raymond Johnston, ministre du Revenu et député unioniste de Pontiac, a attribué sa défaite "au mouvement de l'argent de Pontiac en Ontario à cause du PQ".

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	24.6
Parti libéral	51.9
Parti québécois	9.6
Ralliement créditiste	13.5
Autres	0.1

HULL — 158 polls sur 164

UN	SEGUIN, Jean-Marie	3,482
LIB	PARENT, Oswald	12,823
PQ	MARCOTTE, Emmanuel	3,501
RC	GUITARD, Marcel	3,231
IND	POIRIER, Aimé	93
IND	GENDRON, Raoul	111

Majorité : 9,322

GATINEAU — 156 polls sur 191

UN	ROCHELEAU, Gilles	4,399
LIB	FOURNIER, Roy	14,822
PQ	NOLAN, Roger	2,607
RC	LAROCQUE, L.-Pierre	2,729

Majorité : 10,423

PAPINEAU — 172 polls sur 174

UN	THEORET, Roland	8,819
LIB	ASSAD, Marc	12,501
PQ	CHARRON, Roch	2,525
RC	CLEMENT, Marcellin	5,545

Majorité : 3,274

PONTIAC — Complet

UN	JOHNSTON, Raymond	3,952
LIB	LARIVIERE, Jean-Guy	5,220
PQ	JEAN, Jean-Marc	272
RC	LAFORTUNE, Claude	238

Majorité : 1,268

L'OUTAOUAIS



Oswald Parent (Libéral) Hull



Roy Fournier (Libéral) Gatineau



Marc Assad (Libéral) Papineau



J.-G. Larivière (Libéral) Pontiac

Que s'est-il passé? Un courant analogue à celui qui a balayé le Québec, mais peut-être avec une vivacité bien particulière à la région, qui, on le sait, est "collée" à la région d'Ottawa.

Le candidat unioniste dans Hull, M. Jean-Marie Séguin, a lui aussi soutenu qu'il s'agissait d'un vote pro-fédération et que la population a eu peur du PQ.

Quoi qu'il en soit, dans les quatre comtés de l'ouest du Québec, c'est une victoire éclatante pour le Parti libéral et un effritement du vote entre les trois autres partis, comme c'est le cas dans la plupart des régions du Québec.

Un balayage libéral dans une forteresse de l'Union nationale



Claude GRAVEL

Dans les sept comtés des Laurentides, les libéraux ont fait élire hier cinq députés: Zoël Saindon dans Argenteuil, Denis Hardy dans Terrebonne, Jean-Paul L'Allier dans Deux-Montagnes, Jean Perreault dans L'Assomption et Robert Quenneville dans Joliette.

L'Union nationale n'a conservé que les circonscriptions de Labelle et de Montcalm, où Fernand Lafontaine et Marcel Masse, respectivement ministre de la Voirie et ministre des Affaires intergouvernementales dans le cabinet Bertrand, ont été élus.

Dans deux comtés — Terrebonne et L'Assomption—les candidats péquistes ont même obtenu plus de voix que les candidats UN, tandis que dans Joliette (152 bureaux de scrutin sur 162), le candidat Bernard Landry est venu bien près de se classer au deuxième rang, devant le député sortant, Pierre Roy. Quant aux candidats créditistes dans les Laurentides, ils se sont tous classés au dernier rang.

Aux élections de 1966, l'Union nationale avait fait élire cinq députés dans cette région du Québec qui, traditionnellement, lui était demeurée fidèle. Le Parti libéral a donc réussi à enlever trois comtés aux unionistes (L'Assomption, Joliette et Terrebonne) et à conserver les deux autres comtés où il avait fait élire des candidats il y a quatre ans (Argenteuil et Deux-Montagnes).

Le Dr Robert Lussier, ministre des Affaires municipales dans le cabinet UN, a subi une cuisante défaite dans L'Assomption, se classant même derrière le jeune candidat du PQ, Pierre Desjardins.

Les chiffres obtenus à la fermeture des bureaux de scrutin dans les comtés des Laurentides indiquent que, grosso modo, le Parti libéral a obtenu 42 pour cent des voix, que l'Union nationale en a eu 27 pour cent, que le Parti Québécois en a récolté 26 pour cent et que le Ralliement créditiste en a récueilli 5 pour cent.

Ce dernier parti n'avait toutefois pas présenté de candidats dans L'Assomption et Montcalm. Exception faite du RC, les électeurs des Laurentides ont voté sensiblement de la même manière que les électeurs de tout le Québec.

Si l'on considère le pourcentage du vote populaire et le nombre de candidats qu'ils ont fait élire, si l'on tient aussi compte du fait qu'ils ont toujours tiré de l'arrière dans cette région, il faut en conclure que les libéraux ont effectué là un véritable balayage. Au moins quatre de leurs candidats ont obtenu des majorités fort honorables.

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	25.4
Parti libéral	44.0
Parti québécois	24.7
Ralliement créditiste	5.6
Autres	0.0

Quant à l'UN, avec le quart des voix, elle a fait élire deux députés. Avec à peu près le même nombre de voix, le PQ n'a pu faire élire aucun député dans les Laurentides.

Mais plus que le parti indépendantiste, c'est l'Union nationale qui est la grande perdante dans les Laurentides. Le parti de René Lévesque peut se retirer avec les honneurs de la guerre, car il avait une trop grosse pente à gravir. L'UN a été honnie dans l'un de ses châteaux forts.

Si la défaite du ministre Robert Lussier surprend dans L'Assomption, celle de Pierre Roy avait été prévue dans Joliette, où le libéral Robert Quenneville a pu se glisser entre les candidats unioniste et péquiste tout en allant chercher lui-même 1,000 voix de plus que le candidat libéral de 1966.

Dans le comté de Montcalm, Marcel Masse a été élu sous l'étiquette UN mais avec une majorité plus faible qu'il y a quatre ans (440 voix comparativement à 470 en 1966).

Dans Terrebonne, le libéral Denis Hardy a fait très bonne figure en allant recueillir une majorité de plus de 10,000 voix sur son plus proche adversaire, le péquiste Guy Mercier. Eddy Monette, l'ancien sous-ministre de la Voirie que l'UN avait parachuté, n'a pu récolter que 11,913 voix (370 bureaux de scrutin sur 406).

Dans Deux-Montagnes, même si nous n'avons que des chiffres incomplets, le candidat libéral Jean-Paul L'Allier a été déclaré élu, conservant ce comté au parti de Robert Bourassa.

Fernand Lafontaine, le ministre de la Voirie dans le cabinet de M. Bertrand, a été réélu pour la cinquième fois depuis 1959 dans Labelle. Son comté lui est demeuré fidèle. Les trois autres candidats se sont partagé le reste des voix.

Dans le comté d'Argenteuil, qui compte environ 35 pour cent d'anglophones, le libéral Zoël Saindon, maire de Lachute, a eu 3,000 votes de plus qu'en 1966. Il a défait son plus grand adversaire, l'unioniste William Cottingham, par 5,677 voix de majorité. M. Cottingham avait été député de cette circonscription de 1949 à 1966. A 65 ans, il vient de subir la première et, sans doute, la pire défaite de sa carrière.



Zoël Saindon (Libéral) Argenteuil



Denis Hardy (Libéral) Terrebonne

LAURENTIDES



J.-P. L'Allier (Libéral) Deux-Montagnes



F. Lafontaine (U.N.) Labelle



J. Perreault (Libéral) L'Assomption



Marcel Masse (U.N.) Montcalm



R. Quenneville (Libéral) Joliette

ARGENTEUIL — 114 polls sur 115

UN	COTTINGHAM, William	4,039
LIB	SAINDON, Zoël	9,716
PQ	ROY, Charles	2,338
RC	DESJARDINS, Jacques	1,319
IND	LAJEUNESSE, Eugène	92

Majorité : 5,677

TERREBONNE — 370 polls sur 406

UN	MONNETTE, Eddy	11,913
LIB	HARDY, Denis	27,516
PQ	MERCIER, Guy	17,164
RC	FONTAINE, Jean-Marc	4,564

Majorité : 10,352

DEUX-MONTAGNES — 50 polls sur 130

UN	BERGERON, J.-Guy	2,288
LIB	L'ALLIER, J.-Paul	4,207
PQ	HEBERT, Maurice	1,320
RC	MENARD, J.-Alexandre	416

Majorité : 1,919

LABELLE — Complet

UN	LAFONTAINE, Fernand	6,171
LIB	ROBIDOUX, Benoit	2,983
PQ	LEONARD, Jacques	2,614
RC	CARAGHIAUR, Eugène	1,555

Majorité : 3,188

L'ASSOMPTION — Complet

UN	LUSSIER, Robert	8,019
LIB	PERREAULT, Jean	10,208
PQ	DESJARDINS, Pierre	9,776

Majorité : 432

MONTCALM — Complet

UN	MASSE, Marcel	5,009
LIB	MARTIN, Gérard	4,569
PQ	LUSSIER, Robert	1,362

Majorité : 440

JOLIETTE — 152 polls sur 162

UN	ROY, Pierre	7,164
LIB	QUENNEVILLE, Robert	10,235
PQ	LANDRY, Bernard	6,956
RC	NEVEU, Aurélien	1,013

Majorité : 3,071

PLEINS FEUX SUR LES ELECTIONS

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le PQ n'a pas reçu la réponse attendue



Claude BEAUCHAMP

La percée que le Parti québécois prévoyait faire au Saguenay-Lac St-Jean ne s'est pas matérialisée: le Parti libéral y a été beaucoup plus fort que prévu et c'est lui qui a bénéficié du recul de l'Union nationale en lui arrachant 2 des quatre comtés que ce parti détenait avant l'élection, et en conservant celui qu'il possédait déjà; soit Jonquière qui a aussi échappé à M. Gilles Grégoire.

Seuls les deux ministres de la région, MM. Jean-Noël Tremblay, dans Chicoutimi, et Rock Boivin, dans Dubuc, ont pu sauver leur siège quoique bien difficilement dans les deux cas.

Dans Chicoutimi, le ministre des Affaires culturelles a obtenu 8,600 voix, soit 1,300 de plus que chacun de ses plus proches adversaires, le libéral Adrien Plourde et le péquiste Marc-André Bédard, ont chacun récolté 7,320 voix environ.

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	26.0
Parti libéral	38.8
Parti québécois	30.6
Ralliement créditiste	4.4
Autres	0.0

M. Geo.-Henri Fortin a réussi à doubler le député unioniste sortant M. Léonce Desmeules, dans le comté de Lac-St-Jean mais Roger Pilotte a préservé le bloc de votes libéral et s'est ainsi assuré la victoire.

Le vice-président du Parti québécois, M. Gilles Grégoire, en dépit d'une lutte acharnée, n'a pu enlever le comté de Jonquière au libéral Gérald Harvey qui le représente depuis 1960.

Par contre, si le PQ peut trouver là matière à consolation, le jeune candidat de 26 ans Gilles Simard a connu un succès inattendu dans le comté de Roberval où il a revueilli 5,900 votes après y avoir travaillé pendant à peine un mois.

Son succès grandement contribué à causer la défaite du député sortant de l'Union nationale, M. Georges Gauthier, dont la victoire paraissait à ce point assurée aux dirigeants de l'UN que M. Jean-Jacques Bertrand avait annulé une visite qu'il devait y faire pendant la campagne électorale.

La victoire du libéral Robert Lamontagne était cependant prévisible, surtout du fait qu'il avait réussi à fabriquer l'unité entre les villes rivales de Roberval et de St-Félicien au niveau de l'organisation libérale, chose sans précédent, semble-t-il, dans l'histoire électorale du comté de Roberval.



Roger Pilote (Libéral) Lac-St-Jean



R. Lamontagne (Libéral) Roberval



G. Harvey (Libéral) Jonquière



J.-R. Boivin (U.N.) Dubuc



J.-N. Tremblay (U.N.) Chicoutimi

A l'instar de son collègue de Chicoutimi, le ministre Roch Boivin n'a réussi à conserver son siège que de haute lutte.

M. Boivin a dû se contenter d'une faible majorité de 650 voix sur son adversaire libéral, M. Léonce Mercier. Quant au candidat péquiste, M. Magella Tremblay, son influence sur les résultats du vote a été déterminante puisqu'il a obtenu tout près de 6,000 votes.

LAC-ST-JEAN

		Complet
UN	DESMEULES, Léonce	5,505
LIB	PILOTE, Roger	9,295
PQ	FORTIN, G.-Henri	7,698
RC	GAUDREAULT, Armand	844
	Majorité : 1,577	

ROBERVAL

		Complet
UN	GAUTHIER, Georges	7,163
LIB	LAMONTAGNE, Robert	9,853
PQ	SIMARD, Gilles	5,964
RC	VEZINA, Marcel	2,939
	Majorité : 2,690	

JONQUIERE

		Complet
UN	BOILY, Claude	3,149
LIB	HARVEY, Gérald	14,974
PQ	GREGOIRE, Gilles	11,417
RC	LACOMBE, Gérard	770
	Majorité : 3,557	

DUBUC

		130 polls sur 138
UN	BOIVIN, Roch	8,398
LIB	MERCIER, Léonce	7,742
PQ	TREMBLAY, Magella	5,539
RC	BRISSON, Léopold	597
	Majorité : 656	

CHICOUTIMI

		Complet
UN	TREMBLAY, Jean-Noël	8,604
LIB	PLOURDE, Adrien	7,325
PQ	BEDARD, Marc-André	7,320
RC	RONDEAU, François	414
	Majorité : 1,279	

SAGUENAY

		150 pools sur 197
UN	TREMBLAY, Paul-André	3,240
LIB	MALTAIS, Pierre	7,704
PQ	LESSARD, Lucien	9,454
RC	JEAN, Jean-Noël	1,032
	Majorité : 1,750	

LA VALLEE DU RICHELIEU

La vague libérale a suivi la vallée



Serge DUSSAULT

La vague libérale a suivi la vallée du Richelieu. C'est d'abord le comté de Yamaska, acquis à l'Union nationale depuis 1936, qui a tourné casaque et confié ses destinées au candidat libéral, le Dr Benjamin Faucher. On s'étonne moins de voir le comté voisin de Richelieu suivre la même voie, le beau-frère de M. Bourassa y étant candidat. C'est un Simard. Il a vaincu un député "populaire", M. Maurice Martel.

LA PRESSE avait prévu que le comté voisin, celui de Verchères, resterait acquis aux Libéraux. Prévision bien facile, puisqu'il en a à peu près toujours été ainsi sauf en 1956. L'Union nationale avait beaucoup misé sur M. Joseph Page, qui aurait pu remplacer M. Cardinal au ministère de l'Education, ayant longtemps travaillé dans ce secteur-là.

On a cru que Bagot était non point tant acquis à l'Union nationale qu'à M. Daniel Johnson. On a cru que les créditistes, incapables de prendre le comté, pourraient faire passer le candidat libéral, M. Lemay. On avait tort.

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	35.5
Parti libéral	35.9
Parti québécois	20.2
Ralliement créditiste	8.1
Autres	0.0

L'excellente organisation unioniste a fait merveille. Au lieu de passer entre les deux (c'est-à-dire entre l'UN et les créditistes), les libéraux ont tout simplement mordu la poussière. Et M. Cardinal se retrouve député. Sans ministère.

Surprise à Saint-Hyacinthe, puisque personne ne pouvait prévoir le résultat des élections. C'est le candidat libéral, M. Fernand Cornellier, qui, profitant de la réputation enviable que lui vaut son poste de gérant de la compagnie Bell, et du travail énergique d'organisateurs frustrés en 1966, a damé le pion au député unioniste, M. Denis Bousquet. Bousquet.

Rouville libéral n'étonne pas tellement. Il l'a été souvent.

Où l'on se surprend, c'est à Saint-Jean. Mais Saint-Jean est un comté baromètre. Comment pouvait-il alors choisir autre chose qu'un député libéral ? On a cru le contraire. C'était oublier que ce parti a fait passer à Ottawa, il n'y a pas plus de deux ans, un parfait inconnu qui se réclamait de M. Trudeau.

De l'autre côté du pont vétuste qui relie les deux comtés, c'est-à-dire à Iberville, aucune surprise : le bon député "père du peuple", M. Croisetière, a battu tous ses concurrents.

Enfin, dans Missisquoi, où l'on prévoyait une victoire facile du Premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, on a eu des frissons.



B. Faucher (Libéral) Yamaska



Guy St-Pierre (Libéral) Verchères



F. Cornellier (Libéral) St-Hyacinthe



Claude Simard (Libéral) Richelieu



J. Veilleux (Libéral) St-Jean



J.-G. Cardinal (U.N.) Bagot



J.-J. Bertrand (U.N.) Missisquoi



Marcel Ostiguy (Libéral) Rouville



A. Croisetière (U.N.) Iberville

YAMASKA

		Complet
UN	SHOONER, Paul	3,339
LIB	FAUCHER, Benjamin	3,825
PQ	BELLEHUMEUR, Marcel	488
RC	CORMIER, Wellie	427
	Majorité : 486	

VERCHERES

		105 polls sur 154
UN	PAGE, Joseph	3,137
LIB	ST-PIERRE, Guy	9,330
PQ	GODIN, Jean	5,793
RC	CHARBONNEAU, Paul	774
	Majorité : 3,537	

ST-HYACINTHE

		Complet
UN	BOUSQUET, Denis	8,487
LIB	CORNELLIER, Fernand	10,631
PQ	PINSONNAULT, André	5,584
RC	DRAGON, Jean-Jacques	2,833
NPD	ROBERT, Lucien	83
	Majorité : 2,144	

RICHELIEU

		140 polls sur 152
UN	MARTEL, Maurice	9,425
LIB	SIMARD, Claude	11,508
PQ	ROCHON, Claude	5,730
RC	GROSARIU, Octave	906
	Majorité : 2,083	

ST-JEAN

		Complet
UN	TREMBLAY, Roland	6,575
LIB	VEILLEUX, Jacques	9,038
PQ	PROULX, Jérôme	6,849
RC	POIRIER, Louis	914
	Majorité : 2,189	

BAGOT

		Complet
UN	CARDINAL, Jean-Guy	4,580
LIB	LEMAY, René	3,311
PQ	PROULX, Denis	900
RC	JETTE, Jean-Pierre	3,196
IND	LEMOYNE, Serge	30
	Majorité : 1,269	

ROUVILLE

		Complet
UN	HAMEL, Yvon	6,254
LIB	OSTIGUY, Marcel	6,564
PQ	GAUDREAU, André	2,317
RC	PAQUETTE, Jean-Louis	904
	Majorité : 310	

IBERVILLE

		Complet
UN	CROISETIERE, Alfred	4,101
LIB	NORMANDIN, Bruno	3,319
PQ	MONET, Pierre	2,033
RC	BINETTE, Georges-H.	744
	Majorité : 1,286	

MISSISQUOI

		86 polls sur 90
UN	BERTRAND, Jean-Jacques	6,656
LIB	COUTURE, Jean-Paul	6,141
PQ	FORTIER, André	1,872
RC	POULIN, Georges	1,631
	Majorité : 515	

LA MAURICIE

St-Maurice et Maskinongé, seuls vestiges d'un château-fort UN



Fernand BEAUREGARD

A l'issue d'une tournée-sondage de six jours, du 14 au 19 avril inclusivement, le représentant de LA PRESSE avait ainsi qualifié la vaste région de la Mauricie: "Un bastion qui se désagrège".

Le hasard, aidé évidemment par le verdict des électeurs des six comtés mauriciens, a voulu que ce pronostic se réalise. Détentrice de ces six comtés, l'Union nationale a vu le parti libéral lui en ravir quatre.

Les gains libéraux

L'électorat de Laviolette, Trois-Rivières, Berthier et Champlain a confié aux candidats libéraux la tâche qu'ils avaient, en 1966, chargé les "unionistes" d'assumer. Dans Laviolette, Prudent Carpentier, surintendant d'une usine de pâtes et papier, a assez difficilement battu son rival créditiste Alphonse Poulin (6999 contre 6611) mais distançant aisément le candidat Lucien Filion, maire de La Tuque, qui n'obtenait que 5268 voix et se classait bon dernier derrière le candidat péquiste Ralph Olsen qui recueillait le nombre impressionnant de 5392 "oui".

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	31.1
Parti libéral	33.4
Parti québécois	21.1
Ralliement créditiste	14.3
Autres	0.0

Dans Trois-Rivières, le fief de Duplessis, autre défaite de l'Union nationale et victoire, prévue par LA PRESSE, du candidat libéral Guy Bacon avec 12,832. Député sortant de l'UN, le jeune Trifluvien Gilles Gauthier a toutefois fait très bonne figure et recueilli 8744 voix. Au troisième rang, le péquiste-parfumier Saint-Arnaud (6945) suivi de très loin par le quincailler-créditiste Roger Simard (3784).

Dans Berthier, victoire surprise du libéral Claude Joyal qui avec 5274 voix remporte ce comté traditionnellement UN, mais avec une très mince majorité (36 voix) sur son rival, le député sortant Guy Gauthier, qui pourrait exiger un recomptage des bulletins de vote.

Le jeune médecin de Saint-Gabriel de Brandon, Marcel Roy, a fort bien plaidé la cause péquiste et a récolté 2841 votes alors que le créditiste Jean-Marie Deschênes a dû se contenter de 763 voix.

Champlain, le comté-forteresse que l'ex-ministre du Travail de l'UN, Maurice Bellemare, représentait à Québec, est passé d'éclatante façon dans le camp libéral. Le candidat "bourassriste" Normand Toupin, directeur régional de l'UCC, a remporté une magistrale victoire contre ses trois adversaires. Avec ses 9,418 voix, il dépasse son plus proche rival, l'unioniste Paul Rocheleau, de 2,556 voix, talonné par le créditiste Phil Cossette (6745) et laissant derrière le péquiste Omer Gratton (5408).

Saint-Maurice et Maskinongé ont évité le blanchissage à l'UN. Dans Saint-Maurice, la popularité personnelle du député sortant Philippe Demers a eu le dessus. Il est sorti vainqueur, contre ses trois rivaux, recueillant 11,881 votes.

Dans Maskinongé, le ministre Rémi Paul, a, comme prévu par LA PRESSE, remporté la victoire. Le seul sujet d'étonnement, serait peut-être le fait que le porte-couleur de l'UN ait accru la majorité qu'il détenait au scrutin de 1966. Résultat du vote: Rémi Paul 4,995; Yvon Picotte (Lib.) 3,737; R. P. Gaboury (RC) 2,186 et Marcel Rocheleau (PQ) 746.



Rémi Paul (U.N.) Maskinongé



P. Carpentier (Libéral) Laviolette



Normand Toupin (Libéral) Champlain



Guy Bacon (Libéral) Trois-Rivières



Philippe Demers (U.N.) St-Maurice



Claude Joyal (Libéral) Berthier

MASKINONGE

		Complet
UN	PAUL, Rémi	4,995
LIB	PICOTTE, Yvon	3,737
PQ	ROCHELEAU, Marcel	476
RC	GABOURY, René-Paul	2,186
	Majorité : 1,258	

LAVIOLETTE

		153 polls sur 156
UN	FILION, Lucien	5,130
LIB	CARPENTIER, Prudent	6,858
PQ	OLSEN, Ralph	5,243
RC	POULIN, Alphonse	6,522
IND	LACHANCE, Raphaël	
	Majorité : 336	

CHAMPLAIN

		Complet
UN	ROCHELEAU, Paul	6,862
LIB	TOUPIN, Normand	9,418
PQ	GRATTON, Omer	5,408
RC	COSETTE, Phil	6,745
	Majorité : 2,556	

TROIS-RIVIERES

		Complet
UN	GAUTHIER, Gilles	8,744
LIB	BACON, Guy	12,832
PQ	ST-ARNAUD, Charles	6,945
RC	SIMARD, Roger	3,784
	Majorité : 4,088	

ST-MAURICE

		Complet
UN	DEMERS, Philippe	11,881
LIB	DUFRESNE, Gérard	7,915
PQ	DUHAIME, Yvan	7,846
RC	LAMY, Gérard	4,558
	Majorité : 3,966	

BERTHIER

		Complet
UN	GAUTHIER, Guy	5,238
LIB	JOYAL, Claude	5,274
PQ	ROY, Marcel	2,841
RC	DESCHENES, J.-Marie	763
	Majorité : 36	

PLEINS FEUX SUR LES ELECTIONS

Peu de changements et quelques déceptions

BAS DU FLEUVE ET LA GASPÉSIE



Gilles DAOUST

QUEBEC — Malgré la misère chronique, le néant industriel, l'état éternellement lamentable des voies de communication, il semble que les Gaspésiens ne fassent pas porter la responsabilité de cet état de choses sur leurs députés.

A part les électeurs de Rivière-du-Loup, qui ont décidé de renvoyer chez lui le ministre des Communications Gérard Lebel, les autres électeurs gaspésiens ont été peu touchés par la vague "anti-vieux-partis" et ont réélu partout leurs députés, bleus ou rouges.

Il est vrai que dans Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Bonaventure, les députés sortants étaient ou bien solidement ancrés électoralement grâce à de fortes majorités (MM. Guy Fortier et Gérard D. Lévesque surtout), ou bien gratifiés d'adversaires plus faibles qu'eux (comme dans le cas de François Gagnon, député UN de Gaspé-Nord).

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	28.8
Parti libéral	42.0
Parti québécois	19.8
Ralliement créditiste	8.5
Autres	0.8

Mais on s'attendait à certains renversements de situations en quelques endroits, surtout dans Matapédia, où le candidat péquiste Doris Lussier — à qui l'on accordait facilement le comté en raison, disait-on, d'une forte baisse de popularité du député libéral Bona Arsenault et d'une profonde division au sein de l'organisation du PLQ local — a vu le "roi des Acadiens" non seulement, semble-t-il, se faire réélire mais hausser la mince majorité de 26 voix qu'il avait obtenue en '66.

Dans Matane, certains avaient prédit à coup sûr une défaite du député libéral Jean Bienvenue, escomptant, en raison de la présence d'un candidat fort (le maire de Matane), une division des voix entre les vieux partis qui permettrait le passage du PQ.

Or, c'est exactement le contraire qui s'est produit.

Dans Rimouski, d'où les bruits d'une forte poussée péquiste parvenaient même aux oreilles des Montréalais, c'est un peu la même situation qui s'est produite, le Ralliement créditiste, en plus, se mettant de la partie. Le bloc des votes libéraux est demeuré à peu près homogène, cependant que le RC, le PQ et l'UN, se sont partagés le reste des suffrages.

Dans Témiscouata, le vote créditiste qui devait canaliser le profond mécontentement des électeurs devant la situation économique du comté et constituer possiblement la parole du député UN, Montcalm Simard, a plutôt joué en sa faveur.

Enfin, dans Rivière-du-Loup, il est assez difficile de définir ce qui, exactement, a entraîné la défaite du ministre Gérard Lebel, dont les adversaires, électoralement, étaient moins solides que lui. Il semble que l'organisation de M. Lebel a minimisé la quantité de votes créditistes qu'il pouvait y avoir dans le comté, a sous-estimé la baisse de popularité du parti gouvernemental et la popularité du candidat élu P. Lafrance.



B. Arsenault (Libéral) Matapédia



L.-P. Lacroix (Libéral) I.-de-la-Mad.



François Gagnon (U.N.) Gaspé-Nord



Paul Lafrance (Libéral) Riv.-du-Loup



Guy Fortier (Libéral) Gaspé-Sud



M. Tessier (Libéral) Rimouski



M. Simard (U.N.) Témiscouata



Gérard Lévesque (Libéral) Bonaventure



J. Bienvenue (Libéral) Matane

MATAPEDIA

57 polls sur 82

UN	FISET, Jean-Paul	1,900
LIB	ARSENAULT, Bona	3,247
PQ	LUSSIER, Doris	2,632
RC	JEAN, Guy	582
IND	LANGELIER, Rodrigue	1,037

Majorité : 614

ILES DE LA MADELEINE

Complet

UN	CARBONNEAU Gilbert	2,285
LIB	LACROIX, Louis-Philippe	3,560
PQ	GAGNON, Pierre	306
RC	BROUARD, Simon	70

Majorité : 1,275

GASPE-NORD

Complet

UN	GAGNON, François	4,778
LIB	THERRIEN, Roch	4,516
PQ	DUMONT, André	1,989
RC	GAGNE, Lorenzo	135

Majorité : 262

RIVIERE-DU-LOUP

122 polls sur 130

UN	LEBEL, Gérard	7,228
LIB	LAFRANCE, Paul	8,308
PQ	MILORD, Marius	1,954
RC	BERGERON, Robert	2,481

Majorité : 1,080

GASPE-SUD

110 polls sur 115

UN	DUPUIS, Villemont	4,946
LIB	FORTIER, J.-Arthur-Guy	8,056
PQ	DERAICHE, Rodrique	2,918
RC	THIBAULT, Laurent	303

Majorité : 3,110

RIMOUSKI

158 polls sur 171

UN	LEBEL, Jean-Claude	4,804
LIB	TESSIER, Maurice	9,028
PQ	FECTEAU, André	7,502
RC	DICKNER, Hervé	3,776

Majorité : 1,526

TEMISCOUATA

Complet

UN	SIMARD, Montcalm	3,890
LIB	BEAULIEU, Adrien	3,333
PQ	DUBE, Raymond	874
RC	DUMONT, Normand	2,924

Majorité : 557

BONAVENTURE

64 polls sur 145

UN	ROUSSY, Jean-Guy	2,061
LIB	LEVESQUE, Gérard-D.	5,206
PQ	HUARD, Alcide	906
RC	BOILY, Lucien	233

Majorité : 3,145

MATANE

Complet

UN	DION, Roger	5,342
LIB	BIENVENUE, Jean	8,796
PQ	TURCOTTE, Nestor	5,922
RC	ALLARD, Eudore	1,103

Majorité : 2,874

Les créditistes, cause de la défaite de trois ministres

LA CHAUDIERE



Gilles DAOUST

QUEBEC — Comme cela était prévu, c'est le Crédit social qui a contrôlé le jeu électoral dans la région de "La Chaudière" (de Lévis à Kamouraska en passant par la Beauce), écrasant trois ministres de l'Union nationale, aidant à la conquête de deux comtés par les libéraux (en rongeant les majorités UN de 1966) et tuant les chances du Parti québécois de s'emparer d'une de ces circonscriptions qu'on lui concédait assez aisément il y a quelques mois.

C'est avec l'aide du Crédit social que le candidat libéral de Kamouraska, M. Jean-Marie Pelletier, aviculteur, a défait le député UN Adélard d'Ajou qui détenait le comté depuis 1966. La cohésion de l'élément libéral, l'absence de force péquiste dans Kamouraska, et la présence créditiste ont scindé en deux les votes recueillis en 1966 par M. D'Ajou.

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	31.1
Parti libéral	29.2
Parti québécois	8.3
Ralliement créditiste	31.2
Autres	0.0

Le même phénomène s'est produit dans le comté voisin de l'Islet où le ministre des Transports, M. Fernand Lizotte, l'un des plus vieux députés UN de l'Assemblée nationale, a vu la faible majorité de 1,136 voix qu'il avait en 1966 grignotée par le candidat RC, cependant que le libéral Julien Giasson, avec à peu près le même nombre de voix que le PLQ avait recueilli dans ce comté en 1966, s'emparait de cette circonscription.

Dans Montmagny, c'est la cote personnelle du ministre Jean-Paul Cloutier qui l'a sans doute empêché de perdre sa majorité de 1966 aux mains des créditistes, de même, semble-t-il que la faiblesse relative du Parti libéral qui a fait moins bonne figure encore dans ce comté qu'aux dernières élections.

Dans Bellechasse, M. Gabriel Loubier, qui était ministre du Tourisme, devait, selon la plupart des observateurs, passablement souffrir aux mains d'un candidat RC de grand calibre, M. René Lemieux, son ancien organisateur en chef et l'un des personnages importants de ce comté totalement agricole. Or, M. Loubier est sorti intact de la lutte, conservant le même nombre de voix qu'en 1966, cependant que le libéral Gérald Bossé, ancien haut-fonctionnaire au service de M. Loubier, voyait diminuer les votes libéraux d'il y a quatre ans aux mains du RC.

Autre surprise dans Dorchester, où l'on accordait de fortes chances, nez-à-nez le RC, au candidat péquiste Guy Bertrand, avocat de Québec. Or, M. Bertrand s'est classé dernier, malgré le fait qu'il ait "travaillé" le comté (très rural) pendant dix mois, que l'Union nationale avait une organisation qui s'était écroulée au début de la campagne et que les libéraux aient eu de la difficulté à se trouver un candidat de taille.

Les créditistes, de toute évidence, avaient là un château fort et c'est finalement M. Florian Guay qui a remporté facilement le comté.

Les comtés de Beauce et de Lévis, finalement, tel que prédit par plusieurs, furent le tombeau de deux ministres de l'Union nationale, M. Paul Allard et M. Jean-Marie Morin.



J.-M. Pelletier (Libéral) Kamouraska



J.-P. Cloutier (U.N.) Montmagny



Gabriel Loubier (U.N.) Bellechasse



Aurélien Roy (R.C.) Lévis



J. Giasson (Libéral) L'Islet



Fabien Roy (R.C.) Beauce



Florian Guay (R.C.) Dorchester

KAMOURASKA

81 polls sur 88

UN	D'ANJOU, Adélard	3,296
LIB	PELLETIER, Jean-Marie	4,478
PQ	TARDIF, Lauréan	718
RC	PLOURDE, Jean-Claude	3,445

Majorité : 1,182

L'ISLET

Complet

UN	LIZOTTE, Fernand	3,699
LIB	GIASSON, Julien	4,004
PQ	CHOUINARD, Maurice	588
RC	FORTIN, André	2,882

Majorité : 1,305

BEAUCE

Complet

UN	ALLARD, Paul	9,363
LIB	DION, Louis-A.	8,151
PQ	CLICHE, Michel	1,360
RC	ROY, Fabien	11,805

Majorité : 2,442

DORCHESTER

Complet

UN	PICARD, Paul-H.	4,256
LIB	DURAND, Jacques	4,386
PQ	BERTRAND, Guy	2,658
RC	GUAY, Florian	6,137

Majorité : 130

BELLECHASSE

Complet

UN	LOUBIER, Gabriel	6,031
LIB	BOSSE, Gérald	3,066
PQ	DESMEULES, Antoine	326
RC	LEMIEUX, René	2,578

Majorité : 2,965

LEVIS

Complet

UN	MORIN, Jean-Marie	8,166
LIB	RUEL, Edouard	10,260
PQ	BIRON, Paul	4,509
RC	ROY, Aurélien	10,452

Majorité : 192

Les créditistes ravissent deux des quatre comtés de l'Union nationale

LES BOIS-FRANCS



Marcel DUPRÉ

L'Union nationale a perdu, comme prévu, trois des quatre sièges qu'elle détenait dans la région des Bois-Francs, ne réussissant à faire réélire que le ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, dans Nicolet.

Le Ralliement créditiste s'est assuré deux de ces circonscriptions, Mégantic et Lotbinière. L'ancien député fédéral Bernard Dumont a battu M. Marc Bergeron dans Mégantic, tandis que M. Jean-Louis Béland a été élu dans Lotbinière, qui était représentée jusqu'à l'annonce du scrutin par M. René Bernatchez; ce dernier avait démissionné après avoir accepté le poste de régisseur de l'Office du crédit agricole.

En plus de réussir à faire réélire l'ancien ministre Bernard Pinard dans Drummond comme il avait également été prévu, le Parti libéral s'est assuré la troisième circonscription perdue par l'UN, soit Arthabaska. M. Gilles Massé a défait le député Rock Gardner.

L'élection de M. Massé est la plus grande surprise enregistrée dans la région, bien qu'on lui concédât quelques chances de se faufiler en tête à la place du candidat créditiste, M. Louis-David Paré, qui semblait en avance au début de la semaine dernière. M. Massé n'a d'ailleurs obtenu qu'une majorité de 174 voix aux dépens de M. Paré.

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	25.6
Parti libéral	32.6
Parti québécois	15.4
Ralliement créditiste	26.1
Autres	0.1

Le Ralliement créditiste a toutefois obtenu plus de succès que prévu dans Drummond où l'on croyait que la lutte finale allait se faire entre l'ancien ministre libéral Pinard et le candidat péquiste, M. René Blanchard qui n'est arrivé que troisième. Le candidat créditiste, M. André Bernier, s'est classé deuxième et a relégué l'Union nationale au dernier rang.

La poussée libérale a renvoyé les candidats péquistes au quatrième rang dans Arthabaska et Mégantic, deux circonscriptions où on leur concédait de bonnes chances de se classer deuxièmes.

Le nouveau député d'Arthabaska, le libéral Gilles Massé, est un nouveau venu sur la scène politique. Jusqu'à sa nomination comme candidat, il était directeur général du Conseil de développement régional de sa circonscription. Domicilié à Victoriaville, il est âgé de 36 ans, marié et père de trois enfants.

Il en est ainsi du nouveau député de Lotbinière, le créditiste Jean-Louis Béland, aviculteur et sylviculteur. M. Béland était toutefois très connu à travers sa circonscription dont la majorité de la population est rurale, ayant été président de l'Office des producteurs de bois de Lotbinière, membre de l'exécutif de l'UCC de Lotbinière et administrateur du même organisme. Domicilié à Saint-Gilles, il est âgé de 37 ans, marié et père de cinq enfants.

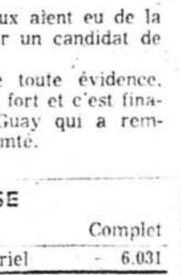
Le nouveau député de Mégantic, le créditiste Bernard Dumont, qui est âgé de 42 ans, avait abandonné au début de la campagne son siège de député créditiste de Frontenac à Ottawa, qu'il avait obtenu en 1968. En 1962, il avait été élu une première fois aux Communes, mais dans la circonscription de Bellechasse.



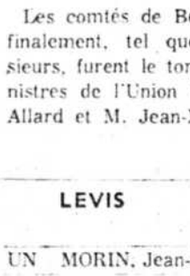
Bernard Pinard (Libéral) Drummond



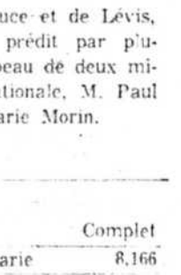
C. Vincent (U.N.) Nicolet



Gilles Masse (Libéral) Arthabaska



B. Dumont (R.C.) Mégantic



J.-L. Béland (R.C.) Lotbinière

DRUMMOND

160 polls sur 194

UN	JOYAL, Marc-André	4,171
LIB	PINARD, Bernard	11,323
RC	BERNIER, André	6,508
PQ	BLANCHARD, René	5,861

Majorité : 4,815

NICOLET

Complet

UN	VINCENT, Clément	7,396
LIB	LAROCHE, Sylvain	5,568
PQ	ROUSSEAU, Jacques	1,761
RC	BORGIA, Henri	1,519

Majorité : 1,828

ARTHABASKA

Complet

UN	GARDNER, Rock	6,027
LIB	MASSE, Gilles	8,686
PQ	FRECHETTE, Marcel	3,843
RC	PARE, Louis-David	8,512
IND	LANGLOIS, J.-Noël	120

Majorité : 174

MEGANTIC

172 polls sur 176

UN	BERGERON, Marc	7,706
LIB	GIGUERE, Paul-E.	6,968
PQ	LEBEL, Guy	5,537
RC	DUMONT, Bernard	8,221

Majorité : 455

LOTBINIERE

Complet

UN	BERNIER, Pierre	3,680
LIB	MASSICOTTE, Georges	4,468
PQ	BEAUDOIN, Benoit	513
RC	BELAND, Jean-Louis	4,820

Majorité : 778

PLEINS FEUX SUR LES ELECTIONS

LES CANTONS DE L'EST

Les libéraux submergent l'élan des créditistes



Marcel DUPRÉ

La poussée libérale dans les Cantons de l'Est a été la plus grande surprise enregistrée dans la région.

Le Parti libéral, qui détenait trois des huit circonscriptions de la région, a perdu comme prévu la circonscription de Richmond aux mains des créditistes, mais les a empêchés de s'emparer des circonscriptions de Sherbrooke et de Compton en plus d'augmenter considérablement ses majorités dans Stanstead et dans Brome.

En plus de Richmond dont le député était M. Emilien Lafrance qui a décidé de ne pas être candidat, le Ralliement créditiste a dû se contenter de la circonscription de Frontenac.

L'Union nationale, qui avait cinq sièges, n'en a plus que deux, soit Shefford et Wolfe.

Le parti du premier ministre Bertrand a subi son plus grand revers dans Compton où le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, a été défait par le candidat libéral J.-Omer Dionne.

On savait M. Gosselin en difficulté, mais on lui concédait plus de chances d'être réélu que le président de l'Assemblée nationale, M. Raynald Fréchette, dans Sherbrooke. Ce dernier s'est classé quatrième comme prévu, derrière le créditiste J.-Adélard Larose et le péquiste Jean Bégin qui ont toutefois finalement été devancés par le libéral Jean-Paul Pépin.

Comme prévu, l'UN a perdu aux mains du créditiste Paul-André Latupippe le siège de Frontenac qui était détenu par M. Fernand Grenier, et a réussi à faire réélire le député de Shefford, M. Armand Russel, ministre des Travaux publics, et le député de Wolfe, M. René Lavoie.

Les députés libéraux de Stanstead et de Brome, qui paraissaient en difficulté il y a environ deux semaines, ont considérablement augmenté leurs majorités. Dans Stanstead, M. Georges Vaillancourt a porté la sienne de 577 à environ 4,000 voix. Dans Brome, M. Glen Brown a porté la sienne de 470 à environ 2,000 voix.

Les candidats libéraux de Shefford et de Richmond ont par ailleurs réussi à se classer deuxièmes, alors que l'on croyait qu'ils seraient quatrièmes. Dans Shefford, M. Marcel Guertin a obtenu seulement 1,485 voix de moins que le ministre Russel. Dans Richmond, M. Raymond Allaire a obtenu seulement environ 1,000 voix de moins que le candidat créditiste Yvon Brochu.

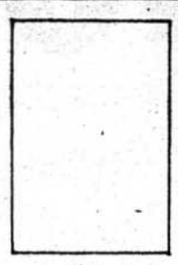
Le nouveau député de Richmond, le créditiste Yvon Brochu, est un nouveau venu sur la scène politique.



J.-P. Pépin (Libéral) Sherbrooke



A. Russell (U.N.) Shefford



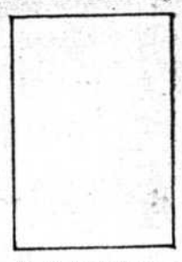
Yvon Brochu (R.C.) Richmond



René Lavoie (U.N.) Wolfe



G. Vaillancourt (Libéral) Stanstead



P.-A. Latulippe (R.C.) Frontenac

Il en est ainsi du nouveau député de Frontenac, le créditiste Paul-André Latulippe, fils du député créditiste de Compton aux Communes.

Le nouveau député de Sherbrooke, le libéral Jean-Paul Pépin, ne s'occupait pas de politique depuis 10 ans, alors qu'il avait été nommé représentant de ventes d'une brasserie, mais, auparavant, avait été notamment président des jeunes libéraux de sa circonscription.

Le nouveau député de Compton, le libéral J.-Omer Dionne, s'est occupé activement de politique durant de nombreuses années et a même été candidat aux élections de 1960.



J.-O. Dionne (Libéral) Compton



Glen Brown (Libéral) Brome

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	19.8
Parti libéral	36.0
Parti québécois	15.5
Ralliement créditiste	28.3
Autres	0.2

SHEFFORD — Complet (167)

UN	RUSSELL, Armand	10,309
LIB	GUERTIN, Marcel	8,824
PQ	L'HEUREUX, Robert	4,293
RC	RICHARD, Lucien	8,124

Majorité : 1,385

SHERBROOKE — Complet (302)

UN	FRECHETTE, Raynald	10,324
LIB	PEPIN, Jean-Paul	17,232
PQ	BEGIN, Jacques	10,743
RC	LAROSE, Adélard	11,666
NPD	BLOUIN, Jean-Paul	307

Majorité : 5,566

RICHMOND — 112 pools sur 125

UN	GOSSELIN, Marc-André	2,841
LIB	ALLAIRE, Raymond	5,729
PQ	TREMBLAY, Maurice	3,280
RC	BROCHU, Yvon	6,608

Majorité : 1,079

WOLFE — Complet (51)

UN	LAVOIE, René	3,712
LIB	GUERTIN, René	2,082
PQ	MARCEAU, Guy	721
RC	LEHOUX, Fernand	1,845

Majorité : 1,620

STANSTEAD — 115 pools sur 116

UN	FLEURENT, Albert	2,301
LIB	VAILLANCOURT, Georges	8,927
PQ	RIVARD, Germain N.	1,994
RC	LOSLIER, Jean	4,963

Majorité : 3,964

FRONTENAC — Complet (97)

UN	GRENIER, Fernand	4,002
LIB	PARENTEAU, Hughes	2,379
PQ	MORIN, Gilles	701
RC	LATULIPE, Paul-André	4,749
IND	BEAUDOIN, Grégoire	61

Majorité : 747

COMPTON — Complet (72)

UN	GOSSELIN, Claude	3,371
LIB	DIONNE, J.-Omer	3,682
PQ	BISSON, Marcel	1,063
RC	LANDRY, Noël	3,404

Majorité : 278

BROME — 32 pools sur 48

UN	WHITE, Peter	1,148
LIB	BROWN, Glendon Pettes	2,969
PQ	DEZIEL, Prosper	211
RC	CLOUTIER, Marcel	592

Majorité : 1,821

LA CÔTE-NORD

Duplessis: les mêmes chiffres qu'en 1966; le PQ arrache un château-fort libéral



Gilles DAOUST

QUEBEC — Des trois châteaux-forts libéraux de la Côte-Nord (Charlevoix, Saguenay et Duplessis), le Parti québécois comptait en remporter au moins deux.

Il ne fit en fin de compte qu'une seule percée, dans Saguenay, mais elle est de taille puisqu'elle a amené, par une confortable majorité en faveur du candidat péquiste (un instituteur) Lucien Lessard, la destruction d'un mythe, celui de la toute puissance électorale du "p'tit gars de la Côte Nord" (le député libéral Pierre Maltais) et fait la preuve en même temps d'une profonde pénétration du Parti québécois au sein d'un milieu d'ouvriers syndiqués des mieux payés, travaillant dans une région fortement dominée par la puissante industrie anglophone. Le PQ, toutefois, avait plus de 2,000 membres en règle dans le comté avant les élections et il fut même question que M. René Lévesque lui-même s'y présente candidat — ce qu'il aurait peut-être dû tenter —, surtout que l'UN (avec un candidat-novice de 26 ans) et le RC (sans racines dans le comté) étaient absents pratiquement du tableau politique.

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	20.5
Parti libéral	41.1
Parti québécois	31.6
Ralliement créditiste	6.6
Autres	0.0

Quant à Duplessis, où Pierre Bourgault du défunt RIN avait talonné de près en 1966 le député libéral Henri-L. Coiteux, les résultats de la présente élection sont absolument les mêmes qu'il y a quatre ans. Chacun des candidats UN, PQ ou RC ont obtenu le même nombre de voix qu'en 1966. M. Coiteux demeurant, semble-t-il, indélogeable.

A Sept-Iles même, où M. Coiteux, en 66, avait été battu aux voix par le RIN, l'homme de la rue affirmait il y a quelques semaines que le PQ avait augmenté encore davantage sa puissance depuis les dernières élections.

Il semble cependant que trois facteurs aient joué contre le PQ: la présence d'un candidat UN de haut calibre, l'avocat Jean Dionne, très populaire dans Sept-Iles même, la présence d'un candidat piquiste, M. Valmore Tremblay, moins haut en couleurs que M. Bourgault, l'équipe choisie pour la période électorale qui, encore plus qu'en 1966, a empêché le PQ de faire campagne en basse Côte-Nord (les communications sont nulles en avril), là où M. Coiteux, à tout coup, va chercher sa majorité.

Enfin, dans Charlevoix, malgré un noyau péquiste fort actif, un bon candidat souverainiste, M. Gérard Harvey, ancien président de l'Union des caboteurs et bien connu de la forte population de pêcheurs de la côte, c'est le député libéral sortant, M. Raymond Mailloux qui, bien qu'on l'ait cru en difficulté, à un certain moment, a réussi à doubler sa majorité de 1966.

De toute évidence, dans ce comté incluant une forte section rurale, le vote de protestation est passé aux créditistes dont le candidat, M. Camilien Roy, peu connu, a même devancé le candidat PQ qui a eu la dernière place. Le plus proche adversaire de M. Mailloux fut le Dr Zamilda Fortin, depuis peu installé dans le comté, qui a quand même recueilli un fort pourcentage de voix.



R. Mailloux (Libéral) Charlevoix



Lucien Lessard (P.Q.) Saguenay



Henri Coiteux (Libéral) Duplessis

CHARLEVOIX — 92 pools sur 98

UN	FORTIN, Zemilda	3,972
LIB	MAILLOUX, Raymond	6,112
PQ	HARVEY, Gérard	1,721
RC	ROY, Camilien	1,993

Majorité : 2140

SAGUENAY — 150 pools sur 197

UN	TREMBLAY, Paul-André	3,240
LIB	MALTAIS, Pierre	7,704
PQ	LESSARD, Lucien	9,454
RC	JEAN, Jean-Noël	1,032

Majorité : 1,750

DUPLESSIS — 107 pools sur 119

UN	DIONNE, Jean	2,950
LIB	COITEUX, Henri	6,604
PQ	TREMBLAY, Valmore	4,533
RC	DICKNER, Fernand	247

Majorité : 2,071

LA REGION DE QUEBEC

Créditistes et libéraux délogent l'UN dans la région de Québec



Claude BEAUCHAMP

L'Union nationale a été complètement balayée de la région de la Vieille Capitale : elle a perdu les cinq sièges qu'elle y avait gagnés sur la Rive-Nord en 1966, trois aux mains du Ralliement créditiste, deux aux mains du Parti libéral.

Dans l'opération, deux ministres ont été fauchés, MM. Armand Maltais dans Limoilou, et Fr.-Eugène Mathieu, dans Chauveau.

Le Parti libéral a réussi à faire passer, comme cela était prévu, ses têtes d'affiche, M. Claude Gastonguay, dans Louis-Hébert, et M. Raymond Garneau, dans Jean-Talon.

Dans l'ensemble de la région, les tiers partis réunis ont recueilli un pourcentage élevé des voix, le Parti Québécois faisant meilleure figure que ne l'avaient généralement prévu les partis en place.

Les candidats péquistes sont arrivés deuxièmes dans les deux comtés de la Haute-Ville de Québec, soit M. Georges Caron dans Louis-Hébert et M. Paul Daoust dans Jean-Talon, ce dernier sur un pied d'égalité avec le candidat de l'Union nationale, M. Jean Sirois, qui a, lui, réussi à freiner l'élan du créditiste Claude Boyer dans ce comté.

Dans les cinq autres comtés, les candidats du PQ ont fait bonne figure avec plusieurs milliers de voix dans chacun d'eux.

Le Ralliement créditiste a fait élire une de ses têtes d'affiche également, le Dr Gaston Tremblay, dans Montmorency.

On sait que M. Tremblay avait été élu en 1966 sous l'étiquette de l'Union nationale mais qu'il avait démissionné de ce parti en 1968 pour siéger comme Nationaliste-chrétien avant de demander son adhésion au Ralliement créditiste. M. Tremblay est un séparatiste avoué.

L'envoi dans la mêlée du sous-ministre de l'Education, M. Eugène Houde, n'a pu entraîner la défaite de M. Tremblay que l'UN s'était bien promis de faire battre. M. Houde est arrivé troisième derrière le libéral Louis Vézina.

Les créditistes ont également arraché Portneuf, un comté rural, avec M. Antoine Drolet, et Saint-Sauveur, un comté de la ville de Québec, avec M. Armand Bois.

Dans Saint-Sauveur, l'UN, qui avait reçu la confiance des électeurs de ce comté depuis près d'un quart de siècle, n'a pu faire mieux que de récolter la troisième place, pas bien loin devant le péquiste Lucien Roy.

Les électeurs de Saint-Sauveur n'ont manifestement pas digéré la tentative du député démissionnaire, M. Francis Boudreau, de passer la succession à son fils Fernand. Le créditiste Armand Bois a obtenu 560 votes de plus que le libéral André Roy.

Dans Limoilou et dans Chauveau, ce sont les candidats libéraux Fernand Houde et André Harvey qui ont bénéficié de la débandade de l'Union nationale.

Dans Chauveau, le député sortant, ministre en plus, est même arrivé quatrième, devancé par le péquiste Henri Laberge (11,000 votes) et le créditiste Raymond Gagné (13,700 votes). Le nouveau député, M. Harvey, a récolté 18,700 votes et l'ancien, M. Mathieu, seulement 9,800.

L'aspect le plus remarquable du résultat électoral dans Louis-Hébert, où tout le monde prévoyait que M. Claude Castonguay succéderait facilement à M. Jean Lesage, ce sont les 11,100 votes accordés au candidat péquiste, qui arrive ainsi deuxième, 13,000 voix derrière M. Castonguay. M. Lesage avait eu 15,000 voix de majorité en 1966 mais il y avait 10,000 électeurs de plus cette année dans le comté de Louis-Hébert.



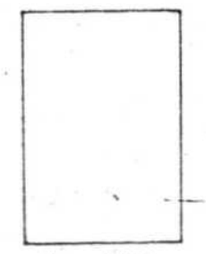
C. Castonguay (Libéral) Louis-Hébert



R. Garneau (Libéral) Jean-Talon



Fernand Houde (Libéral) Limoilou



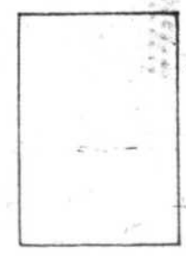
Armand Bois (R.C.) St-Sauveur



André Harvey (Libéral) Chauveau



Antoine Drolet (R.C.) Portneuf



G. Tremblay (R.C.) Montmorency

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	21.4
Parti libéral	38.8
Parti québécois	19.9
Ralliement créditiste	19.6
Autres	0.1

LOUIS-HEBERT — 258 pools sur 265

UN	DUCHAINE, Jean	6,816
LIB	CASTONGUAY, Claude	24,256
PQ	CARON, Georges	11,162
RC	SEIGNEUR, Louis	2,602

Majorité : 13,094

JEAN-TALON — Complet (195)

UN	SIROIS, Jean	6,341
LIB	GARNEAU, Raymond	12,578
PQ	DAOUST, Paul	6,300
RC	BOYER, Claude	4,624
IND	LAVOIE, Jean	114

Majorité : 6,237

LIMOILOU — Complet (234)

UN	MALTAIS, Armand	10,166
LIB	HOUDE, Fernand	12,792
PQ	GENEST, Jacques	7,649
RC	CAOUETTE, Gilles	8,960

Majorité : 2,626

ST-SAUVEUR — Complet (166)

UN	BOUDREAU, Fernand	6,677
LIB	ROY, André	8,474
PQ	ROY, Lucien	5,034
RC	BOIS, Armand	9,038

Majorité : 564

CHAUVEAU — Complet

UN	MATHIEU, François-E.	9,803
LIB	HARVEY, André	18,723
PQ	LABERGE, Henri	11,047
RC	GAGNE, Raymond	13,796

Majorité : 4,927

PORTNEUF — 190 pools sur 194

UN	PLAMONDON, Marcel	6,064
LIB	SAUVAGEAU, André	7,780
PQ	PELLETIER, Guy	3,590
RC	DROLET, Antoine	10,921

Majorité : 3,141

MONTMORENCY — 150 pools sur 174

UN	HOUDE, Joseph-Eugène	5,429
LIB	VEZINA, Louis	8,397
PQ	LANGLOIS, Gérard	3,231
RC	TREMBLAY, Gaston	8,613
IND	BOLDUC, Jean-Guy	251

Majorité : 216

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

LA VENTE DOUBLE FÊTE

CONTINUE VENDREDI de 9h30 a.m. à 9h p.m.

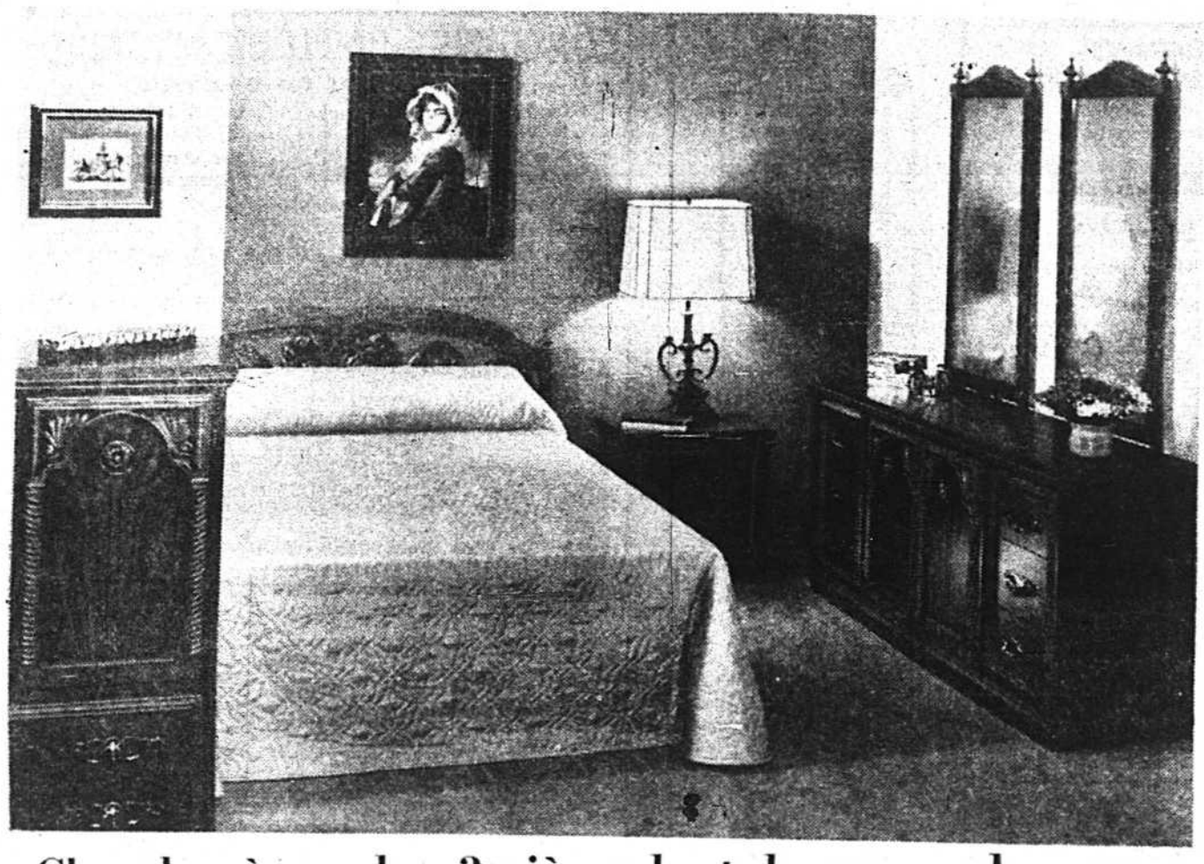
Procurez-vous le cahier de 20 pages de réclames dans n'importe quel magasin Morgan

125 ANS

PARTICIPEZ AU CONCOURS "DOUBLE-FÊTE" MORGAN

A partir du jeudi, 30 avril, au mercredi 6 mai . . . un téléviseur couleur 15" GE sera tiré chaque jour . . . et le jeudi, 7 mai, le grand prix . . un voyage pour deux à Rome, par ALITALIA. Séjour de 7 jours et 6 nuits dans un grand hôtel (petit déjeuner compris), trois visites de la ville et $300 pour vos frais . . . C'est un arrangement de l'agence de voyages "AS MR. FOSTER".

C'est aussi une partie du programme de réjouissances de notre Double-Fête



Chambre à coucher 3 pièces de style espagnol

Composition : commode de toilette triple, environ 60" avec deux miroirs, environ 47" sur 18"; une commode de 46" de hauteur avec plateau 34" sur 17", deux portes et deux tiroirs, panneau de tête 60". Fini bois de pacanier ancien.

- Table de chevet 22" sur 14" à **42.88** en sus.

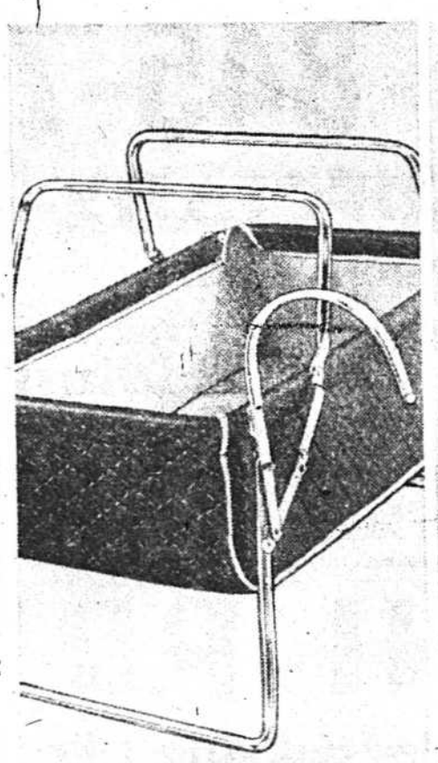
$298
$16 par mois

Téléphoner à 842-6261
MEUBLES, RAYON 51, AU SIXIEME, CENTRE-VILLE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



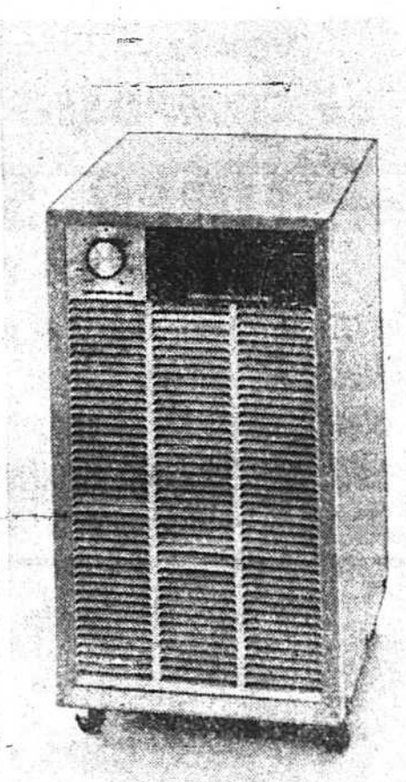
Vente ! Siège auto

Bébé sait voyager ! Confortablement et en toute sécurité. Siège-auto avec pose-pieds et appui-tête réglables. Se fixe à la banquette avant ou arrière. Armature en tube d'acier chromé, courroies de sécurité, garnissage de mousse et rail amovible. Bleu ou noir. Ord. 19.95 **15.88**



Lit-auto pour bébés

Le bébé sera bien sage en voiture, il dormira bien paisiblement et confortable dans ce lit auto transportable. Pieds, poignées et tube chromé, vinyle matelassé. Coussin recouvert de plastique. Se plie facilement pour le rangement. Bleu et écossais. **12.98**



Assécheur d'air GE

Modèle automatique, d'une capacité d'évaporation de 13.6 chopines par jour. Monte sur roulettes, pivotantes et poignée. Raccord filetè pour bonde. Réservoir en polyéthylène d'une capacité de 14 chopines. Coffret fini émail cuit au four, grille couleur ble d'or et blanc, volets finis en bois grenu et or brossé. **99.88**
$7 par mois

Téléphoner à 842-6261
APPAREILS MENAGERS, RAYON 73, AU QUATRIEME, CENTRE-VILLE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Téléphoner à 842-6261
MEUBLES D'ENFANTS, RAYON 69, AU TROISIEME, CENTRE-VILLE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD.



Peignoirs judo
en éponge pour hommes

Confectionnés au Québec. Modèles enveloppant avec ceinture. Manches trois-quarts, deux poches, longueur au genou. En tissu éponge de coton très absorbant, garniture contrastante. Bleu avec blanc, brun avec vert, vert avec or; blanc avec couleurs variées. Une seule taille **8.88**

Téléphoner à 842-6261
ARTICLES POUR HOMMES, RAYON 28, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CENTRE-VILLE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



Parapluies pliants
importés d'Europe

Modèle à 10 manches, en nylon, fourreau en imitation de cuir grenu. Choix de motifs imprimés ou de tons unis en : noir, brun, beige, os, marine, rouge, bleu ou vert. Ord. 5.8 **4.88**

Téléphoner à 842-6261 pour modèles de couleurs unies seulement.
PARAPLUIES, RAYON 59, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CENTRE-VILLE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD. CHOIX A SNOWDON.



Souliers sport
d'Italie pour hommes

Modèles d'été, espadrilles ou à 2 oeillets. Semelles légères en caoutchouc, piquées à l'empeigne. Grosse toile jute confortable et fraîche. Choix coloris : naturel, bleu, vert ou brun. Pointures 6½ à 11, largeur moyenne. Ord. 5.8 **6.38**

Pas de commandes téléphoniques
CHAUSSURES POUR HOMMES, RAYON 32, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CENTRE-VILLE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



Combinaison Sarong
à soutien-gorge intégré

Combinaison de coupe étudiée en Antron*, par Dominion Corset. Soutien-gorge "criss-cross" en Lycra* et dentelle très confortable, fermeture au dos et bretelles extensible. Blanc ou chair. Tailles 32 à 36 B; 32 à 38C et 34 à 36D. **Moins que ½ prix.** 4.78
*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
LINGERIE, RAYON 369, AU TROISIEME, CENTRE-VILLE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



Vente ! Ponchos
à la mode

Le vêtement de l'heure. Ponchos en tricot d'Orlon*, lavable à la machine. Belle frange décorative. Maille de fantaisie en : blanc, rouge, marine jaune ou beige. Se portent avec pantalons ou jupes. P.M.G. 9.88
*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
TRICOTS, RAYON 435, AU DEUXIEME, CENTRE-VILLE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



Souliers sport
pour dames, adolescentes

Souliers de cuir importés d'Italie. Choix de modèles et variété de talons. Empeignes de cuir, semelles de cuir et confortables fausses-semelles coussinées. Assortiment de couleurs dans le lot. Pointures 5 à 9 dans le lot. 2.99

Pas de commandes téléphoniques
CHAUSSURES POUR DAMES, RAYON 921, BON MARCHE, CENTRE-VILLE.

HEURES D'OUVERTURE
lundi à mercredi 9h.30 à 6h.
jeudi et vendredi 9h.30 à 9h.
samedi 9h. à 5h.

CENTRE-VILLE, Square Phillips, Rue Ste-Catherine, 844-1515
DORVAL, au Centre Commercial, 631-6741
ROCKLAND, au Centre Commercial, 739-5521
BOULEVARD, au Centre Commercial, 728-4571
SNOWDON, 5343 Chemin de la Reine Marie, 844-2811

COMMANDES TELEPHONIQUES **842-6261**
lundi à mercredi 8h.30 à 6h.
jeudi et vendredi 8h.30 à 9h.
samedi 8h.30 à 5h.

Venise a-t-elle un avenir?

par Cécile BROSSEAU

Madame Simona Ganassi Sereni professeur à la faculté d'Architecture de Venise et actuellement en stage à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal prononçait récemment une conférence devant les invités de l'Institut culturel italien à Montréal.

C'est au siège de l'Institut culturel italien, 1200 McGregor que nous avons eu le double privilège de rencontrer la directrice de l'Institut, Madame Canivet et son invitée Madame Ganassi.

Madame Teresa Fortuna-Canivet qui occupe ses fonctions depuis janvier '67 est également une archéologue renommée qui fait équipe avec son mari, le Dr Canivet, durant les vacances d'été et poursuit ses recherches. Depuis 1966 le docteur et Madame Canivet se sont consacrés, en Syrie, à des recherches archéologiques dans l'Apamène paléo-byzantine. Teresa Canivet est diplômée de l'Université de Padoue où elle a été professeur jusqu'à sa nomination à la direction de l'Institut culturel italien à Montréal. Il existe à travers le monde cinquante-quatre instituts culturels italiens relevant du ministère des Affaires étrangères d'Italie dont un à New York, un à Mexico et d'autres en Amérique du Sud et en Europe. Les principales activités de ces instituts consistent à entretenir des relations étroites avec les écoles et les universités et à permettre au public de faire connaissance avec la culture italienne au moyen de conférences, de concerts et de cours de langue italienne.

Une invitée de marque Madame Simona Sereni

Madame Seneri, professeur à la faculté d'Architecture de Venise et qui a beaucoup travaillé à l'étranger: en Algérie, à Londres et à Paris, bénéficie actuellement d'une bourse du Conseil des Arts du Canada qui lui permet, depuis décembre 1969 d'effectuer un stage à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. Elle fait partie également d'un comité spécial qui a été formé dans le but de sensibiliser l'univers au sort de Venise menacée par un double péril physique; celui des eaux et celui de la pollution s'unissant pour détruire les palais et les oeuvres d'art: peintures, sculptures, fresques etc. menacée également par des phénomènes socio-économiques tels le dépeuplement de Venise au bénéfice des villes environnantes sur la terre ferme et la désaffection des ports.

Quelle solution choisir?

A ces maux plusieurs solutions s'offrent, solutions pour la plupart momentanées et superficielles. Par exemple vouloir faire de Venise une ville-musée peuplée de gens privilégiés est, d'après Madame Sereni, une perspective absolument fausse. "Ce ne serait pas sauver Venise, ce serait en sauver l'écorce seulement." dit-elle.

La deuxième solution souvent proposée c'est le Tourisme. "Mais, explique notre interlocutrice, elle est inacceptable. Car la saison du tourisme ne dure que quelques mois. Et si Venise est vide au moment critique de la crue des eaux, tous les trésors qu'on veut sauver: palais et oeuvres d'art deviennent d'autant plus vulnérables qu'il n'y a personne pour limiter les dégâts.

La solution du problème physique de Venise, toujours d'après l'architecte vénitienne, serait la construction de barrages mobiles aux trois bouches des ports qui permettraient de retenir les eaux destructrices aux moments critiques. Mais cette solution du problème physique est étroitement liée à la solution du problème socio-économique. Pour construire des barrages il faut de l'argent et le fait que Venise se dépeuple, que ses ports deviennent inutilisés, n'arrange pas les choses.

Madame Sereni voit le salut de Venise dans l'établissement, dans la création d'une Venise métropolitaine. "Depuis dix ans que j'habite Venise, je vois d'année en année, les gens fuir et aller vivre sur la terre ferme.

Il n'y a à peu près plus que les gens d'âge moyen qui continuent à l'habiter. Tous les jeunes vont chercher des emplois ailleurs. Pour les retenir il faudrait établir un système de communications souterraines qui relieraient les villes avoisinantes à Venise qui alors reprendrait toute son importance en devenant le chef-lieu de cette agglomération et reprendrait son rang de capitale."

Madame Sereni, et tous les amants de Venise avec elle souhaitent voir se former à Montréal même, un comité spécial qui étudierait différents moyens de sauver l'avenir, pour le moment, problématique de la ville enchanteresse.



photo LA PRESSE

Madame Maria Teresa Fortuna-Canivet (à gauche) directrice de l'Institut culturel italien s'entretient ici avec Madame Simona Ganassi Sereni, professeur à la faculté d'Architecture de Venise, qui prononçait récemment une conférence devant les habitués de l'Institut culturel italien à Montréal. "Venise a-t-elle un avenir?" Telle était la question que la conférencière s'est posée devant un auditoire fort intéressé. Madame Sereni complète actuellement un stage de plusieurs mois à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Montréal.

à Noter

***

Assemblée annuelle et exposition

La 40e réunion annuelle de la Société pour les enfants infirmes du Québec se tiendra dans le Salon Bleu de l'Hôtel Ritz Carlton, de Montréal, à 4h.00 p.m., le jeudi 5 mai.

Une exposition de travaux d'artisanat exécutés par les enfants infirmes de la Société aura lieu en même temps dans le Salon Vert du Ritz. Cette exposition ouvrira ses portes de 2h.00 p.m. à 6h.00 p.m.

L'artisanat joue un rôle important dans la réhabilitation des enfants infirmes et les inscriptions reçues pour cette exposition du 5 mai sont parvenues du Montreal Children's Hospital, du Centre MacKay pour enfants sourds et muets, de l'Institut de Réhabilitation de Montréal, de l'Hôpital Marie Enfant et de l'Hôpital Sainte-Justine.

L'élection du conseil d'administration pour le mandat 1970-1971 suivra la lecture des rapports des différents comités lors de cette importante assemblée le 5 mai, de la Société.

Invitation aux amis des missionnaires

Le comité missionnaire du Congo tiendra une assemblée importante dimanche soir 3 mai, à 8 h. du soir. Cette réunion aura lieu dans la petite salle de l'église du Saint-Sacrement, au 530 est, Mont-Royal. M. l'abbé Norbert Mamba, prêtre du Congo, sera le conférencier. Toutes les personnes intéressée aux missions sont cordialement invitées.

Congrès naturiste

Le deuxième congrès naturiste du Québec sous les auspices de l'Association des consommateurs d'aliments naturels et de l'Association naturiste du Québec, se tiendra à l'hôtel Reine Elizabeth le samedi et le dimanche, 9 et 10 mai. Le public est cordialement invité.

Bingo hebdomadaire à Saint-Enfant-Jésus

Un bingo a lieu tous les dimanches à 8 h. du soir, à la salle de l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile End, 5037a, rue Saint-Dominique, entre Laurier et boul. Saint-Joseph. Pour renseignements: 271-0943.

votre médecin vous parle

Le syndrome des côtes

par le Dr T.R. Van Dellen
(collaboration spéciale)

Une toux violente et répétée peut causer une lésion à la cage thoracique et plus particulièrement à l'endroit où les côtes se relient au sternum. Lorsque la douleur survient du côté gauche, la victime peut penser qu'il s'agit d'une attaque cardiaque, et les fumeurs sont certains d'avoir un cancer du poumon. Ce genre de malaise au thorax se nomme la maladie de Tietze ou syndrome des côtes.

Ce malaise n'est pas nouveau; et il se produit si fréquemment qu'il devrait être mieux connu. L'articulation cartilagineuse affectée par la lésion est sensible au toucher et peut être légèrement enflée. Comme ces articulations souples relient les côtes au sternum, la douleur est perceptible juste à l'extérieur de la zone qui est habituellement couverte par une cravate. L'articulation au niveau de la poitrine semble être plus susceptible d'être touchée.

Au début, le patient a la sensation d'avoir un poids qui lui pèse sur la poitrine. Tout mouvement, y compris la toux, la respiration profonde, ou simplement se lever, augmente la douleur. Celle-ci s'accroit lorsque la personne s'étend et le mal varie en ampleur d'heure en heure ou de semaine en semaine. En effet, certains accès durent quelques jours seulement, disparaissent pour revenir à différents intervalles. Dans d'autres cas, les mois passent et la personne pense qu'elle est guérie. Mais le syndrome réapparait avec le rhume suivant ou durant une période de fatigue.

On ne meurt pas de la maladie de Tietze, mais l'appréhension est fréquente quand on croit qu'une maladie cardiaque ou un cancer du poumon est en cause. De la chaleur et de l'aspirine soulagent temporairement le mal lorsque la douleur devient aiguë. Des serviettes humectées d'eau chaude, un coussin électrique ou une lampe à l'infra-rouge sont préférables au sac d'eau chaude qui est lourd et ajoute une pression sur la poitrine.

De plus, des injections de novocaicaine peuvent également soulager le patient. Parfois un traitement aux rayons-Z est bon. Heureusement, la guérison, en général, est complète.

Dites-moi, docteur . . .

Q. La sclérose en plaques est-elle héréditaire?

R. La sclérose en plaques apparait chez plus d'un membre d'une même famille plus fréquemment que le hasard ne saurait l'expliquer. La maladie n'est pas transmise en tant que caractère génétique mais en tant que prédisposition à l'agent inconnu qui en est la cause.

Q. Qu'est qu'une pneumonie "non résolue"?

R. C'est une pneumonie qui ne s'est pas précisée. Habituellement, le processus de cicatrisation commence lorsque les micro-organismes sont sous contrôle. Les médecins se réfèrent à ce stage comme "résolution". Si ce stage n'apparait pas, c'est une pneumonie "non résolue".

Q. Qu'est-ce que boire trop de cela peut causer ?

R. Des hallucinations, des palpitations et de l'insomnie. Les colas et les autres breuvages carbonatés contiennent par les personnes qui ne veudoit être pris en considération également du sucre, ce qui lent pas engraisser.

Q. Est-ce nuisible pour le coeur que de dormir étendu sur le côté gauche?

R. Non. Les victimes d'hydropisie sont plus à l'aise lorsqu'elles dorment étendues sur le côté droit, mais ceci ne veut pas dire qu'il est nuisible de dormir sur un côté ou sur l'autre, sur le ventre ou le dos.



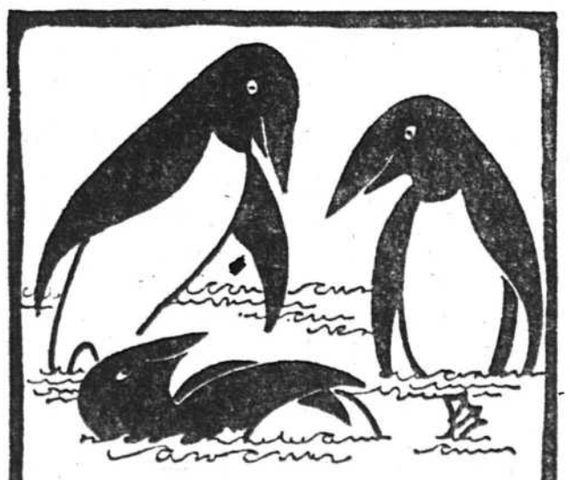
Salon de la Rose

Le Jardin de la Rose de la Paix déploie sa floraison dans le hall d'Air Canada, Place Ville-Marie, à l'occasion du 25e anniversaire des Nations Unies et de celui de la Rose de la Paix, sous les auspices de l'Association des Nations Unies du Canada, secteur Montréal, et du Club Rotary de Montréal-Lakeshore. C'est le Dr John P. Humphrey, président de l'Association des Nations Unies au Canada, qui a présidé la cérémonie. Ce deuxième Salon de la Rose est l'occasion d'une campagne de souscription au profit des services pour enfants et équipements scolaires à être fournis par l'entremise du comité UNICEF Canada et du programme de Coupons-Cadeau UNESCO. Un pourcentage sur la vente de rosiers, de porcelaine Paragon et de bijoux est aussi remis à l'Association des Nations Unies. En prévision de la Fête des Mères, des conseils sur l'entretien des fleurs coupées et sur les arrangements de fleurs seront donnés gracieusement les 1er, 4 et 6 mai, de 12 h 15 à 13 h 15. Sur la photo, Mme Claudette Grégoire, d'Air Canada, présente une jolie tasse à motif de rose à Mme Bernard Bazar, présidente de la section Montréal, et M. Henri Lafortune, président de la Régionale Ville-Marie, tous deux de l'Association des Nations Unies.

MANUFACTURIER DE FOURRURES
Georges Pouliot inc.
ENTREPOSAGE
CONCOURS M.F.A.
4435, De La Roche
524-3649
STATIONNEMENT PRIVE



L'HEURE DU BAL
C'EST CONGE . . .
LA FETE VA COMMENCER . .
Vous serez tout à votre avantage dans un habit de soirée "CLASSY"
Choisissez parmi le plus bel assortiment au Canada de vêtements de cérémonie . . . parfaitement ajustés, les plus nouveaux modèles
AYEZ RECOURS A NOTRE
SERVICE DE LOCATION
POUR TOUTE OCCASION OU L'HABIT EST DE RIGUEUR"
Classy tenue de gala inc.
CINQ MAGASINS MODERNES A MONTREAL
• 1227, CARRE PHILLIPS 861-3625
• 6984, RUE ST-HUBERT 271-1166
• 5320, CH. QUEEN MARY 482-5240
• PLAZA ALEXIS NIHON 931-3338
Succursales à Toronto — Ottawa — Hamilton
Succursales en banlieue, tél.: 861-3625

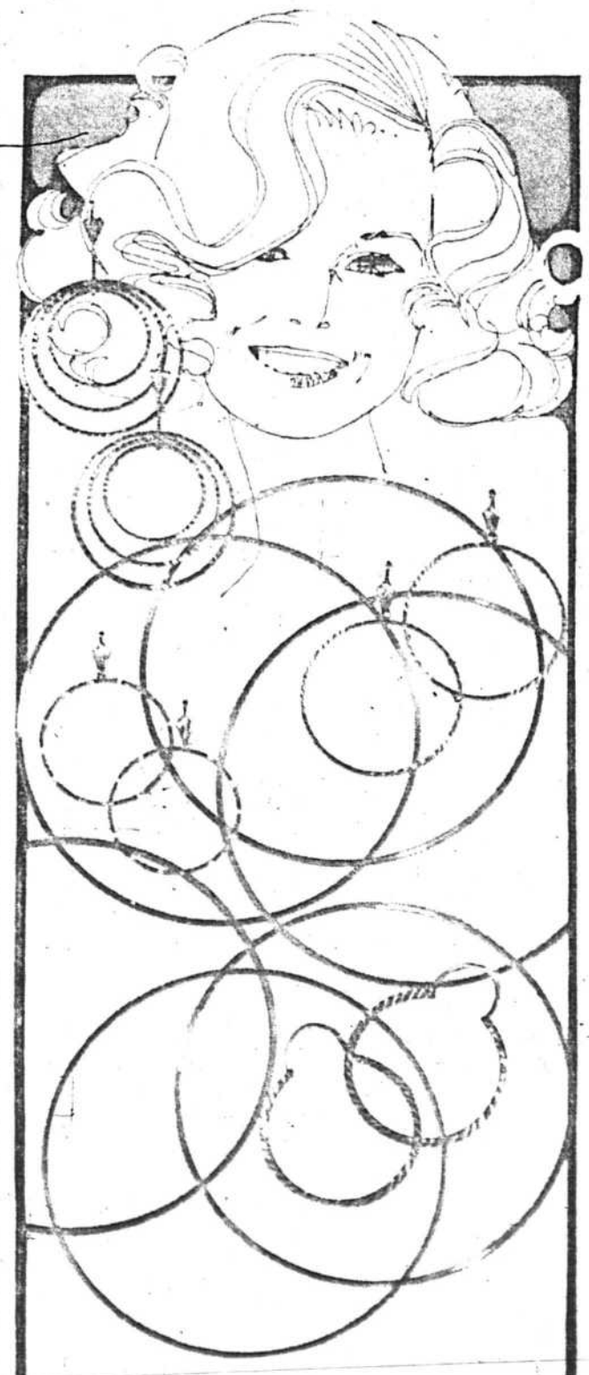


Joie est synonyme de froid
dans l'entreposage de fourrures Renfrew
Vous ne payez pas plus cher pour le service, le soin et la manutention insurpassable . . . nos voûtes d'entreposage de fourrures sont scientifiquement contrôlées, à température hivernale durant les chaleurs de l'été.
Appelez nos experts en entreposage de fourrures aujourd'hui . . . 842-5111.
Un messager assuré passera prendre vos fourrures, ou encore vous pouvez les laisser à notre magasin principal ou à toute succursale Renfrew de la banlieue. Nous recommandons le procédé spécial Renfrew annuel, pour rajeunir les peaux et nettoyer la doublure.
HOLT RENFREW
Sherbrooke et de la Montagne . . 842-5111
Rockland • Dorval • Place Ville-Marie
Fairview • Anjou

BIRKS B·B
Neuf magasins BIRKS à votre service
Carré Phillips
Dorval
Fairview
Rockland
Place Versailles
Place Longueuil
Place Bonaventure
Place Ville-Marie
Galeries d'Anjou



BIRKS B·B
Assiette "Fête des Mères" du Danemark
Que ce soit pour sa collection ou pour utilisation quotidienne, toute mère sera fière de posséder la deuxième édition de l'assiette "Fête des Mères" de Bing et Grondahl. De Copenhague, bleue sous couverte, 6" de diamètre, illustrant un passereau avec ses oisillons. Percée pour être suspendue. $7.50



Vogue des anneaux
Un merveilleux choix d'anneaux chez Birks . . . des anneaux en or jaune 14 carats pour garnir les poignets et les oreilles les plus adorables en ville.
Ces bracelets et boucles d'oreilles porte-bonheur sont de 4 motifs différents . . . chacun disponible en 3 largeurs. Les bracelets sont de $20 à $30. Les boucles d'oreilles, de $15 à $40.
BIRKS
JOAILLIERS

Montréal-Rome

Chaque jour

Débutant le ~~26~~ avril

Correspondance le même jour à Zurich

Appelez votre agent de voyages ou

Swissair

866-7901

Une mère est condamnée à la prison pour avoir donné du LSD à sa fille

FORT LAUDERDALE, Fla., (PA) — Pour avoir donné à sa fille Diane, âgée de 10 ans, de la drogue hallucinogène, le LSD, et pour cinq autres chefs d'accusation, Mme Delores Patricia Sheid, a été condamnée, mardi, à 330 jours de prison et à une amende de $2,025 par le juge James Balsiger, de la cour municipale.

Après l'avoir condamnée pour incitation de mineure à la délinquance, le juge Balsiger a dit à Mme Sheid:

"J'ai vue et èntendu votre fille de 10 ans et j'ai le coeur brisé de ne pouvoir vous condamner, pour cela, à plus de $500 d'amende et 90 jours de prison."

Les autes chefs d'accusation retenus contre la mère dénaturée sont les suivants: possession de tout un attiral destiné à l'usage des narcotiques, possession de marijuana, résistance aux agents de l'ordre, coups et blessures et intoxication.

La fille de Mme Sheid, Diane, a raconté au tribunal comment sa mère lui avait donné du LSD.

"Je savais bien ce que c'était, a dit Diane dans sa déposition. J'ai vu des choses. J'ai été dans la salle de bain et la drogue a commencé à fondre. Parfois je voyais des visages."

Diane a également avoué avoir fumé de la majiruana quand la famille en prenait.

La fillette a été placée sous la garde d'un voisin.

Mme Sheid qui n'était pas défendue par un avocat, a déclaré: "Je ne me sens pas coupable. Je n'ai rien fait."

L'épave du sous-marin est retrouvée à six milles de Saint-Tropez

(AFP) — Le sous-marin français "Eurydice", disparu en mer le 4 mars dernier avec 57 hommes à bord, s'est dégagé à la suite d'une explosion, estiment les spécialistes qui ont examiné les photographies prises par le "poisson" du navire océanographique américain "Mizar".

Ces photographiques ont en effet permis aux ingénieurs maritimes français d'identifier formellement les débris repérés, dont l'un est un morceau de ballast de deux mètres carrés, comme appartenant au sous-marin. Ces débris reposent par 900 mètres de fond à six milles marins au large de Saint-Tropez.

Le "poisson" est un appareil trainé par le navire océanographique à dix mètres au-dessus du fond, et doté d'un système de magnétomètres qui permet de détecter les objets métalliques. Il est également équipé d'un appareil photographique qui prend deux images par seconde.

Le "Mizar" était arrivé à Toulon le 10 avril dernier à la demande des autorités françaises. Son "poisson" avait déjà permis de repérer deux sous-marins nucléaires américains disparus, le "Therher" et le "Scorpion", ainsi que la bombe thermonucléaire perdue au large de Palomares en Espagne. Jaugeant 5,000 tonnes environ, c'est un bâtiment équipé d'une quantité très importante d'électronique.

à l'heure de l'hibachi

Venez prendre l'apéritif chez nous, de 5 à 7, et dégustez, à nos frais, de tendres cubes de viande en guise de hors-d'œuvre.



Vous assaisonnez et grillez la viande à votre goût à l'aide d'un mini-hibachi posé sur votre table. Un début de soirée vraiment délectable!

A l'heure de l'hibachi— Montréal vu d'en haut resplendit de toutes ses lumières. Prenez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall principal de l'édifice de la Banque Royale, Place Ville-Marie. Ce soir même.

Altitude 737

Laissez le reste du monde à vos pieds.

Administré par la Reine Elizabeth.

VILLE DE BROSSARD

SOUMISSIONS
CONTRAT No 70-106

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Entrées charretières, trottoirs, bordures" et adressées au soussigné, seont reçues jusqu'à 5:00 heures p.m. le 11 mai 1970.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de la Ville de Brossard. On obtiendra ces formules de même que les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un montant de $25.00 payé comptant ou par chèque visé en s'adressant au bureau de l'ingénieur municipal, 6840, boulevard Matte, Ville de Brossard, à compter du 1er mai 1970. Ce montant sera remboursable lors du retour des documents en bonne condition en dedans de sept (7) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Brossard pour un montant de 500.00 dollars.

La Ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

LAURENT GERVAIS,
Greffier de la Ville
6840, boulevard Matte
Ville de Brossard, P.Q.

Déménagez-vous quelque part dans la région du Grand Montréal? Si oui, nous pouvons vous aider à transférer votre compte de banque.

Il vous suffit de composer 874-5974 et nous vous dirons où se trouve la succursale de la Banque Royale la plus près de votre nouveau domicile.

Nous vous aiderons à effectuer le transfert de votre compte et ferons en sorte que le directeur de la succursale vous appelle le plus tôt possible. Même si vous n'êtes pas encore un client de la Banque Royale, l'un de nos directeurs se fera un plaisir de vous aider. Vous pouvez appelez ce numéro (874-5974) tous les jours, entre 9 heures du matin et 9 heures du soir, sauf le dimanche. Notez-le: c'est un bon numéro à connaître! Appelez-nous dès maintenant si vous habitez dans la région du Grand Montréal (comprenant l'île de Montréal, la rive sud, la rive nord, jusqu'à Saint-Jérôme).



Vous serez très bien reçu à la BANQUE ROYALE

mappin's

présente une collection exceptionnelle de

BIJOUX DE SUCCESSIONS

à des prix bien inférieurs aux prix de leur remplacement

Mappin's a réuni une collection exceptionnelle de bijoux de famille uniques — bijoux qui acquièrent de la valeur avec le temps. Provenant de successions, commerçants et propriétaires particuliers, cette sélection exceptionnelle de bijoux à diamants, a été confiée pour vente à notre service d'achats, courtage et succession. Ayant reçu des directives précises quant à la vente de ces bijoux de prix, nous devons les écouler rapidement ou les retourner à leurs propriétaires; c'est pourquoi nous vous offrons des pièces uniques à des prix fort intéressants. Ces pièces étant toutes uniques, nous devons malheureusement appliquer la politique du premier arrivé, premier servi. Profitez de ces bas prix chez Mappin's. Les articles mentionnés ci-dessous sont sujets à vente antérieure.

		Valeur	VENTE
1 — C133-37	Bague or blanc 18K, 1 émeraude 3.20cts, 38 diamants .89ct.	$2,500.00	$1,650.00
2 — C133-28	Bague rubis et diamants, 3 rubis .40ct, 16 diamants .65ct, or blanc 18K.	725.00	460.00
3 — C133-13	Bague émeraudes et perles.	85.00	57.00
4 — C131-77	Bague à diamants, platine et or blanc 18K, 7 diamants .40 ct.	325.00	200.00
5 — C132-48	Bague turquoise, or 14K.	55.00	37.00
6 — C132-90	Bague à diamants 14/18K, 1 diamant .18ct, 2 diamants .04ct.	175.00	115.00
7 — C133-12	Bague à perle, 2 émeraudes, 1 chalcedoine.	115.00	77.00
8 — C47-7	Bague citrine or 18K.	125.00	85.00
9 — C130-56	Bague à diamants 14K, 13 diamants .18ct.	165.00	110.00
10 — C133-6	Bague or 14/18K, 1 diamant .35ct.	450.00	300.00
11 — C133-34	Bague à diamant et lapis lazuli, 10 diamants .16ct.	300.00	200.00
12 — C132-94	Bague à diamant pour homme, 1 diamant .72ct.	900.00	600.00
13 — C129-32	Bague pour homme sertie d'un véritable saphir étoilé.	500.00	335.00
14 — C131-64	Bague "Eternité", 25 diamants sur platine.	650.00	435.00
15 — J228-3	Broche corail rouge or 18K.	50.00	35.00
16 — J228-4	Broche camée, or 10K.	75.00	50.00
17 — C132-80	Broche forme ronde avec motif feuillée, 6 rubis synthétiques.	75.00	50.00
18 — C132-81	Broche à perle et diamants, 1 perle, 62 petits diamants.	350.00	235.00
19 — C131-30	Broche en platine sertie de 23 diamants 1.33ct.	850.00	550.00
20 — C132-91	Bracelet or 18K serti de 5 diamants .12ct, 10 pierres lapis lazuli.	350.00	235.00
21 — C133-10	Bracelet or 18K serti de 11 petits rubis.	275.00	185.00
22 — C133-33	Bracelet d'identité or 10K pour homme.	225.00	150.00
23 — C137-53	Bracelet or 14K serti de 28 diamants .35ct, 3 perles et 3 turquoises.	250.00	165.00
24 — J227-80	Bracelet flexible or 18K.	85.00	58.00
25 — J227-77	Montre pendentif sur broche or 18K, motif bleu émaillé.	125.00	85.00
26 — C132-16	Montre pour dame or blanc sertie de 32 diamants .42ct.	450.00	295.00
27 — J227-65	Collier or 18K motif bleu émaillé avec perles de culture.	175.00	120.00
28 — C133-15	Collier de billes d'or 14K.	225.00	150.00
29 — J227-70	Collier or 18K entrelacé.	95.00	65.00
30 — J227-5	Boucles d'oreilles corail sur or 18K.	65.00	43.00
31 — C133-11	Boucles d'oreilles, or blanc 18K serties de 2 émeraudes 2.15cts et 36 diamants .79ct.	500.00	1,000.00
32 — C133-30	Boucles d'oreilles, or 18K serties de 2 diamants .10ct, et 10 citrines.	200.00	135.00
33 — C133-3	Pendants d'oreilles, or 10K.	65.00	40.00
34 — C133-14	Boucles d'oreilles or 18K serties de 2 émeraudes et 2 perles.	150.00	100.00
35 — J227-31	Boutons de manchettes or 18K sertis de cornaline.	90.00	60.00
36 — J227-[illegible]	Breloque, or 18K avec pierre chalcedoine verte.	30.00	20.00
37 — J227-38	Breloque or 9K.	30.00	20.00
38 — J227-18	Croix, or 18K motif émaillé.	45.00	30.00
39 — J227-61	Breloque or 9K sertie de pierres onyx et chalcedoines bleues.	50.00	35.00
40 — C133-8	Pendentif or 9K serti de perle et amethyste.	75.00	50.00

Poids approximatifs

L'estimation de la valeur de ces pièces a été établie par nos propres gemmologistes, par l'entremise de notre Laboratoire de gemmologie. Veuillez vous renseigner par poste ou téléphone. Mappin's achète diamants et bijoux de successions. Ces articles sont en vente au magasin Mappin's de la rue Ste-Catherine seulement.

Chargex, compte courant ou budgétaire.

mappin's

1000 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE — 866-7431

Les routiers de l'Ohio: 4,000 miliciens appelés à intervenir

par United Press International

Près de 4,000 miliciens prêtaient main-forte, aujourd'hui, aux policiers d'Etat et des villes afin de réprimer une "guerre ouverte" sur les routes de l'Ohio, à la suite d'une grève perlée des routiers du syndicat des Teamsters.

Le gouverneur de l'Ohio, M. James Rhodes, a mis en faction 3,000 miliciens dans le nord-est de l'Etat et 700 autres dans le sud, après que de nouveaux attentats et actes de vandalisme eurent marqué, hier, le 19e jour de la grève.

En faisant appel à la milice nationale, le gouverneur a déclaré: "Si la guerre ouverte qu'est devenue cette grève n'est pas immédiatement réglée, la milice verra à protéger le public."

Plusieurs camions roulant dans l'Ohio ont été la cible de coups de feu et d'actes de vandalisme.

A Chicago, où 40,000 camionneurs sont en grève, sept hommes ont été arrêtés pour avoir endommagé des camions en stationnement.

Des porte-parole de différentes associations de camionnage de Chicago ont fait savoir qu'ils ne tiennent plus à d'autres réunions de négociations avec les camionneurs syndiqués, parce que ceux-ci ont démontré que leur attitude est inflexible.

Les camionneurs de Chicago réclament une augmentation horaire de $1.65, répartie sur trois ans.

Des grèves perlées ont éclaté dans l'Ohio, à Saint-Louis et à Los Angeles, après qu'un projet d'entente sur les salaires, à l'échelle nationale, eut été annoncé à Washington.

Premiers pas de l'abbé Madigan depuis qu'il a reçu un nouveau coeur

TORONTO (PC) — M. l'abbé Edward F. Madigan, âgé de 50 ans, s'est levé et a fait quelques pas hier, pour la première fois, depuis qu'il a reçu un coeur neuf provenant d'une adolescente de 14 ans, à la suite d'une intervention chirurgicale de la greffe du coeur pratiquée lundi dernier.

Le curé de la paroisse de Ste-Monique, à Toronto, a décidé de subir l'opération malgré que le nouveau coeur n'ait pas été parfaitement assorti à son organisme.

"Cet état de chose lui a été expliqué," a dit le Dr John Wilson, "mais il a décidé de subir l'opération quand même."

Le Dr Wilson faisait partie de l'équipe de spécialistes du coeur qui a pratiqué la transplantation, la seizième du Canada, et qui a duré 55 minutes à l'hôpital St. Michael. Le prêtre a reçu le coeur de Marlene James, de Lindsay, Ont., qui a succombé aux blessures reçues alors qu'elle a été projetée sur le pavé par une auto pendant qu'elle roulait à bicyclette. Le coeur de l'adolescente est de la catégorie C de compatibilité par rapport à l'organisme du prêtre.

Le Dr Wilson a précisé que la catégorie B est idéale parce qu'elle présente moins d'incompatibilité. La catégorie C est nettement incompatible.

Les Laotiens perdent Attopeu

VIENTIANE, (AFP) — La ville d'Attopeu — située dans le sud du Laos à 30 milles au nord de la frontière cambodgienne — est tombée aujourd'hui, peu avant l'aube, aux mains des quatre bataillons nord-vietnamiens et Pathet Lao qui l'attaquaient sans répit depuis mardi soir, indique-t-on de source diplomatique occidentale à Vientiane.

Les quelques centaines de soldats gouvernementaux qui constituaient la garnison se sont retirés dans une direction non précisée après avoir été soumis à un intense pilonnage d'artillerie. On ignore tout du sort des dix mille habitants de la ville.



Téléphoto PA

Par mesure d'économie

Patricia Nixon, la fille du président des Etats-Unis, a présidé hier à une base navale de Washington à la désafectation au service présidentiel du yatch "Patricia", ainsi nommé en son honneur. Un autre yatch présidentiel, le "Julie", a également été retiré du service gouvernemental par mesure d'économie. Mlle Nixon s'est vu offrir les plaques des deux yatch.

Les enlèvements en Angleterre: la police est toujours aux aguets

LONDRES (AFP) — Depuis les menaces d'enlèvement contre Lord Linley le fils de la princesse Margaret, tous les enfants de la famille royale britannique sont soumis à une surveillance exceptionnelle, apprend-on aujourd'hui de bonne source.

Les polices de trois comtés participent à cet extraordinaire dispositif de sécurité, sur lequel les autorités se refusent à donner des précisions.

Les détectives du Bershire sont chargés d'assurer la sécurité du prince Andrew, 10 ans, troisième enfant de la reine Elisabeth qui va à l'école à Ascot, et celle des deux enfants du duc de Kent, Lord St. Andrew, 7 ans et Lady Helen Windsor, 6 ans, qui fréquentent l'école de Datchet.

La police métropolitaine et celle du Sussex sont chargées, elles, de surveiller le prince Edward, le plus jeune fils de la souveraine, et les enfants de la princesse Alexandra de Kent.

D'autre part la surveillance se poursuit autour de Lord Linley et de Sarah Nabarro, la fille de Sir Gerald le député conservateur, qui avait également été menacée d'enlèvement.

Pour contrer la vague de suicides

Des changements s'annoncent au pénitencier de St-Vincent-de-Paul

OTTAWA (PC) — Dans le but de corriger les raisons qui motivent les suicides dans les prisons depuis deux mois, des changements dans le personnel aussi bien que dans l'aile psychiatrique du pénitencier St-Vincent-de-Paul, non loin de Montréal, interviendront prochainement.

Quelque 50 prisonniers sont détenus dans cette aile qui, selon les gardes est un endroit morbide, et c'est là que sont survenus cette année cinq des suicides à St-Vincent-de-Paul.

Un des changements consistera à augmenter la quantité de lumière naturelle de 50 pour cent dans les corridors d'ici au 30 mai. Pour y arriver, les fenêtres demeurées sales, étant donné les barreaux et les lourds grillages, seront remplacées par des fenêtres à cadres d'acier, plus faciles à nettoyer et permettant une meilleure lumière.

Des tuiles d'amiante seront installées sur les planchers et un nouvel éclairage électrique sera installé, de même que des lampes de chevet dans les cellules. Les vieilles lumières bleues qui demeuraient allumées toute la nuit seront enlevées.

Un architecte spécialisé dans les arrangements de couleurs est présentement consulté au sujet de nouvelles peintures devant être posées.

Le solliciteur général, M. George McIlraith, donnant des précisions sur ces changements au cours d'une interview, a déclaré que cinq psychiatres sont actuellement recherchés, et en compagnie des gardes se mêleront aux prisonniers dans le but de relever les signes de refoulement qui précèdent généralement le suicide.

En mars prochain des soumissions seront demandées pour la construction à Montréal d'un centre médical de détention, où seront dirigés les cas de psychiatrie.

Tout récemment, M. McIlraith a nommé un psychologue, un directeur et un préposé à la classification dans le but d'enquêter sur les récents suicides survenus dans les prisons de la région de Montréal. Un psychologue conseil de l'extérieur a également été invité à participer à cette étude.

"Au sein du ministère, a dit le ministre, des recherches sont également entreprises sur tous les suicides survenus depuis 1959."

"A l'issue de ces recherches, je prendrai les mesures qui s'imposent pour régler ce problème", a conclu le ministre.

La rivière Sainte-Anne sort de son lit dans Portneuf

ST-RAYMOND. (PC) — La rivière Sainte-Anne est sortie de son lit, mardi, à St-Raymond, dans le comté de Portneuf, inondant plusieurs sous-sol et quelques rues de cette ville obligeant même la suspension des cours à l'école Marguerite d'Youville. La crue des eaux s'est produite à la suite de la formation d'un embâcle au pont du Canadien National: le niveau de la rivière a monté d'environ dix pieds.

Les eaux ont envahi les rues riveraines ainsi que la cour de l'école centrale Marguerite d'Youville, érigée sur pilotis, au bord de la rivière et à un certain moment, il y avait un pied et demi d'eau dans cette institution.

L'embâcle a été dynamitée et quelques heures plus tard, les eaux se retiraient lentement des rues.

"Tout danger est écarté pour le moment", a déclaré M. Laurent Plamondon, coordinateur de la Protection civile, mais on continue d'exercer une surveillance de la rivière.

OUBLIEZ VOTRE
hernie
avec la méthode moderne MYOPLASTIC-KLEBER nouveau au Canada.
Pour HERNIE INGUINALE, SCROTALE, OMBELICALE, etc . . .



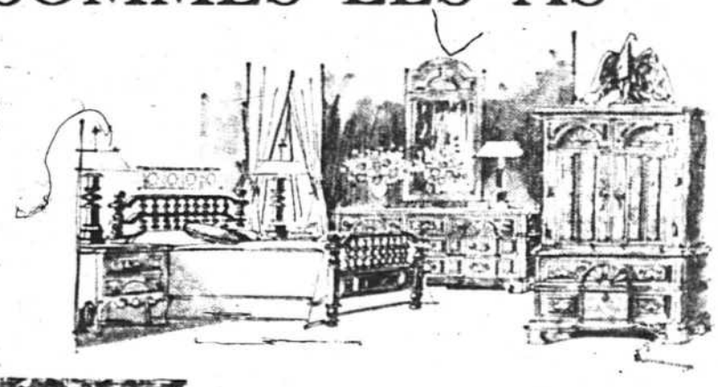
Ces gammes exclusives renforcent vos parois et maintiennent vos organes en place. — Garantie 2 ans.

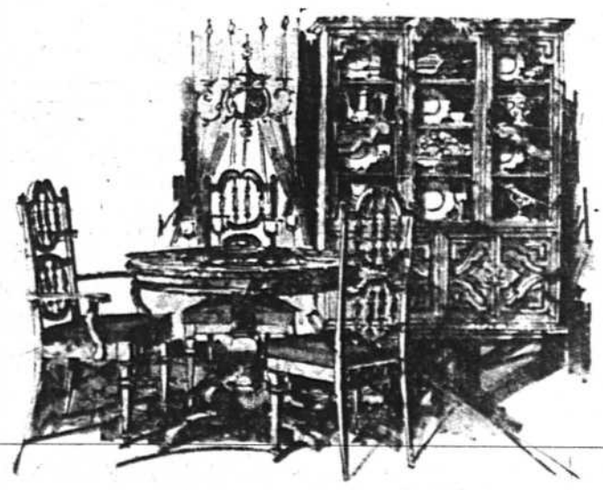
Comme avec vos mains, sans ressort ni coussin. Léger, flexible et lavable, MYOPLASTIC EST AJUSTE DANS 14 PAYS.

NOUS VENDONS, LOUONS: CHAISES ROULANTES, CANNES, BEQUILLES, ETC.
Information et consultation gratuites
L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON
APPLICATEUR DIPLOME, FRANCE
6339, St-Hubert — suite 201, 2e étage
Montréal — Tél.: 274-5479
Métro Beaubien

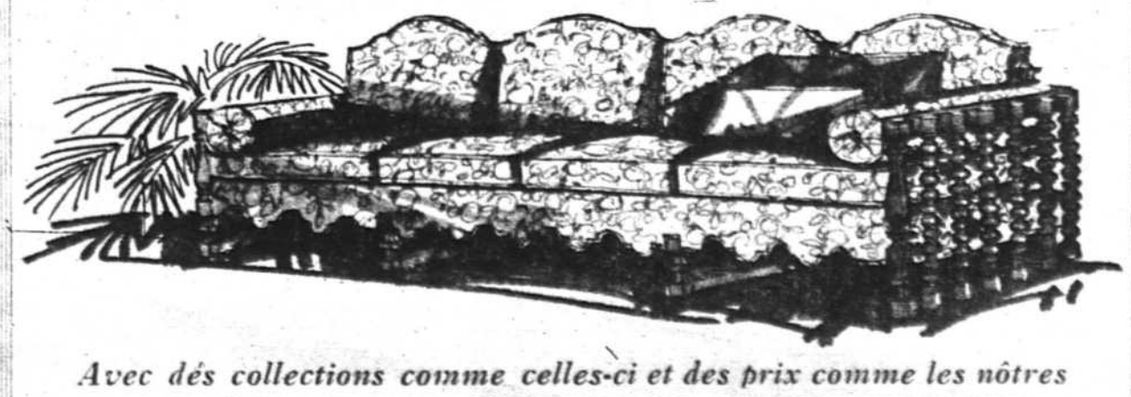
Kayvan
Meubles de qualité

NOUS SOMMES LES AS
avec
Thomasville



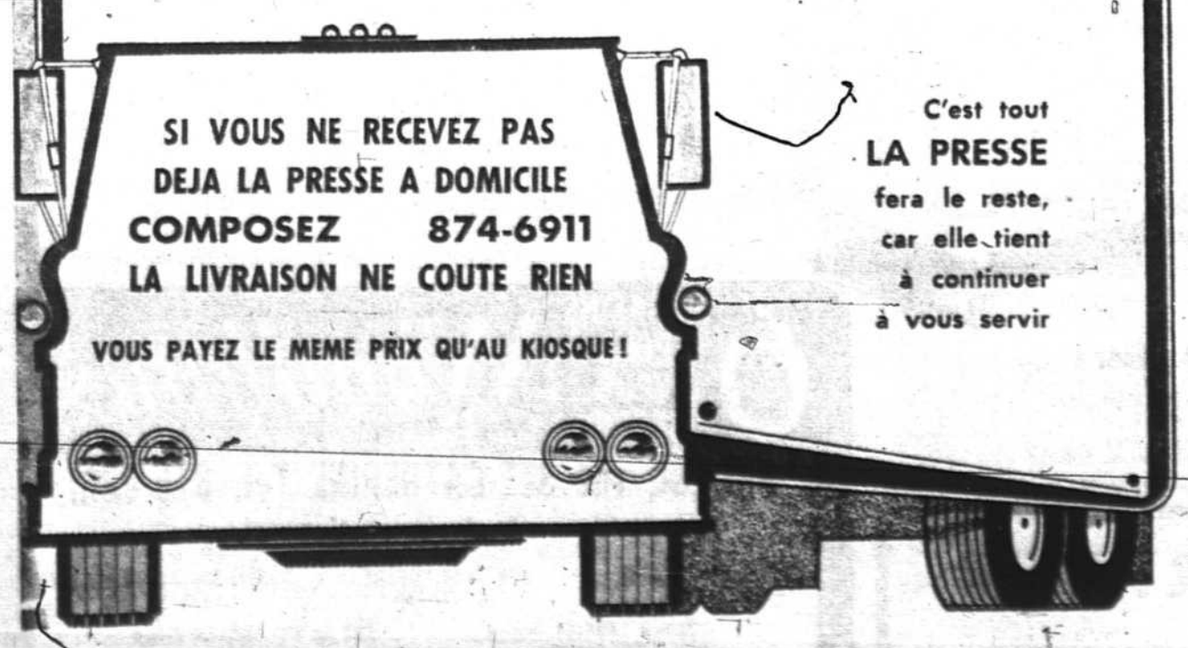


Car NOUS VENDONS PLUS DE MEUBLES
Thomasville
Parce que
NOUS EXPOSONS PLUS DE MEUBLES



Avec des collections comme celles-ci et des prix comme les nôtres
• CORONADO • PLACE VENDOME • LA SCALA • COUNTRY MANOR
• MADEIRA • AVILA • BUENAVENTURA • VENTIEN VILLA
• BRANDY WINE • PROTOCAL • DESIGNERS CHOICE • CASA GRANDE
Comment pouvez-vous résister?
36 mois pour payer
Service gratuit de décorateur
Stationnez gratuitement à la station Gulf à côté de Kayvan
Kayvan
La qualité est notre première préoccupation.
4646 AVE DU PARC
Près Mt-Royal 273-9901

Abonnés de
la presse
vous déménagez?
ALORS FAITES SUIVRE LA PRESSE A VOTRE NOUVELLE ADRESSE
AVERTISSEZ VOTRE PORTEUR
OU ENCORE
TÉLÉPHONEZ À 874-6911



SI VOUS NE RECEVEZ PAS DEJA LA PRESSE A DOMICILE
COMPOSEZ 874-6911
LA LIVRAISON NE COUTE RIEN
VOUS PAYEZ LE MEME PRIX QU'AU KIOSQUE!
C'est tout
LA PRESSE
fera le reste,
car elle tient
à continuer
à vous servir

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 5 / PAGES 47-62 — la presse — FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, JEUDI 30 AVRIL 1970 — 86e ANNEE — No 100



Téléphoto PA

Des policiers et agents de sécurité s'emploient avec fermeté à maîtriser un groupe de manifestants sur les terrains de l'université d'Etat de l'Ohio. Les accrochages ont été très violents.

Violence à l'université de l'Ohio: 80 blessés, plus de 200 arrestations

COLUMBUS, Ohio, (UPI-PA) — Sept personnes ont été blessées par des balles, plus de 200 ont été arrêtées et 73 autres blessées au cours d'échauffourées qui ont mis aux prises hier des centaines d'étudiants de l'Université d'Etat de l'Ohio, des policiers et des membres de la Garde nationale des Etats-Unis. Parmi les blessés, qui ont dû être traités à l'hôpital, on compte 32 policiers, 29 étudiants et 12 autres manifestants.

La violence aurait commencé après l'arrestation d'un leader étudiant lorsqu'un groupe de jeunes éleva une barricade à une entrée du campus. Les étudiants faisaient partie d'un groupe qui avait fait du piquetage devant huit immeubles de l'université et boycotté des classes en vue de forcer l'administration à négocier les revendications des étudiants, notamment en ce qui a trait à l'égalité des droits pour les Noirs et à une meilleure représentation étudiante dans les affaires de l'université.

Aujourd'hui, un calme mêlé d'une forte tension règne sur le campus de l'Université, qui compte près de 45,000 étudiants. Le police, qui n'a pas eu connaissance que des coups de feu aient été tirés, ne peut expliquer que sept personnes ont été blessées par des balles.

Au plus fort de la bataille, plus de 4,000 étudiants se mesuraient à 200 agents de police municipaux, à 300 agents de la circulation de l'Etat et à 200 membres de la Garde nationale, appelés par le gouverneur de l'Etat, James A. Rhodex.

Portant des masques à gaz, la police lança des centaines de récipients à gaz lacrymogène sur les groupes d'étudiants. Toutes les réserves de la ville furent utilisées et on dut même puiser dans les approvisionnements des villes de la banlieue.

Israël repousse un commando égyptien qui avait franchi le canal de Suez

d'après AFP, UPI, PA, Reuter

Les troupes et les avions israéliens ont repoussé, peu avant l'aube aujourd'hui, un commando égyptien qui tentait, à la faveur de l'obscurité, de prendre d'assaut une position militaire israélienne dans la zone du canal de Suez.

Selon Tel-Aviv, les assaillants ont subi de lourdes pertes et quatre embarcations utilisées dans l'attaque ont été coulées. Ces embarcations transportent habituellement huit hommes.

Le Caire fournit cependant une autre version du raid de ses commandos. Un communiqué égyptien déclare que l'attaque a été menée par un bataillon de l'armée de terre de la RAU, doté de tout son équipement. Le communiqué ajoute que les commandos, au nombre de quelques centaines, ont attaqué des fortifications israéliennes sur un front d'environ 20 milles. Voici le bilan de l'opération, version égyptienne: un appareil abattu, un autre touché, plusieurs chars et blindés détruits.

Le communiqué, transmis à la radio du Caire, précise enfin que jamais depuis la Guerre de Six Jours, une opération d'une telle envergure n'avait été effectuée et les troupes égyptiennes n'avaient jamais atteint depuis juin 1967 des points si profondément à l'intérieur du Sinaï.

Le correspondant militaire du quotidien "Maariv" de Tel-Aviv, qui se trouvait sur les lieux pendant l'accrochage, parle d'une "attaque avortée", en fait la deuxième en six mois par cette position précise.

"Pendant toute la nuit, écrit-il, les occupants de la position israélienne ont entendu, de leurs casemates, les plaintes et les gémissements des blessés égyptiens." Il ajoute que les commandos égyptiens ont subi de lourdes pertes, et que, plusieurs heures après le retrait des assaillants, les Israéliens ont continué à tirer sur les positions égyptiennes.

A deux reprises, ce matin, soit quelques heures après le raid infructueux des commandos de la RAU, l'aviation israélienne a bombardé des positions égyptiennes dans les secteurs septentrional et central du canal.

Ces bombardements ont duré en tout plus de 75 minutes et selon Tel-Aviv, tous les avions israéliens sont rentrés sans encombres à leurs bases.

Ce raid de commandos, selon un représentant militaire d'Israël, entre dans le cadre d'une offensive égyptienne contre les emplacements israéliens dans la zone du canal de Suez, offensive qui a suivi de présumés vols de reconnaissance par des pilotes soviétiques, aux commandes d'avions de la RAU. L'offensive a pour but, déclare Tel-Aviv, de protéger le secteur du delta du Nil contre les bombardements israéliens.

Tel-Aviv demande aux Etats-Unis de remplir leurs engagements

JERUSALEM (Reuter AFP, UPI, PA) — M. Abba Eban, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, a demandé aujourd'hui au gouvernement américain de remplir ses engagements et de garantir la sécurité de l'Etat juif face au rôle militaire de plus en plus actif que l'URSS joue en Egypte.

Parlant au cours d'une conférence de presse, convoquée à la suite de l'annonce faite hier par le gouvernement de Tel-Aviv que des pilotes soviétiques effectuent des missions opérationnelles au-dessus du territoire de la RAU, M. Eban a rappelé une déclaration du secrétaire d'Etat des USA, M. William P. Rogers.

Dans cette déclaration, M. Rogers avait dit que l'administration Nixon "ferait en sorte que la sécurité d'Israël ne soit pas menacée". Ces propos faisaient suite à la confirmation par M. Nixon du refus de livrer, dans l'immédiat, un nombre additionnel d'avions de chasse "Phantom" et "Skyhawk".

"Nous attendons encore de voir l'effet pratique et politique de ces importantes déclarations", a dit le ministre israélien.

M. Eban s'est dit d'avis et a formulé l'espoir que la réaction des Etats-Unis et du monde à l'utilisation des pilotes soviétiques en Egypte pourrait déterminer l'importance de la "présence" soviétique au Moyen-Orient.

Il a ajouté qu'une réaction apathique serait désastreuse alors qu'une réaction non équivoque et précise aurait un effet dissuasif.

Entre-temps, à Washington, le président Nixon a ordonné une réévaluation complète de la situation du Moyen-Orient, à la lumière des rapports provenant d'Israël et du secrétariat d'Etat américain, rapports révélant que les pilotes soviétiques aux commandes d'avions de la RAU effectuent des missions opérationnelles en Egypte.

Le secrétaire de presse de la Maison-Blanche, M. Ronald Ziegler, a déclaré que le président Nixon veut que l'on procède sans délai à l'évaluation des rapports émanant des Services de renseignements d'Israël et des Etats-Unis et de déterminer "leur conséquence sur l'équilibre des forces au Moyen-Orient".

Selon certaines sources proches de la présidence, M. Nixon considérerait personnellement que l'équilibre des forces dans cette région est maintenant rompu.

Le 21 mars dernier, au cours d'une conférence de presse, il avait annoncé qu'il ne pouvait pas donner suite à la demande de Madame Golda Meir de 25 "Phantoms" et d'une centaine de "Skyhawks", parce que l'équilibre des forces au Moyen-Orient était maintenu et qu'Israël exerçait une suprématie aérienne incontestable dans toute la région. Mais il ajoutait: "Si l'URSS en vertu de son programme d'assistance militaire aux voisins d'Israël précipite le déséquilibre entre les forces en présence au Moyen-Orient, nous serons alors contraints de faire face à une situation nouvelle".

Cette "situation nouvelle", rendue publique dans la nuit de mardi par Israël et ses ambassades, était connue du gouvernement américain depuis près d'un mois, peu après que l'URSS eut installé des missiles sol-air "Sam-3" dans les environs du Caire et d'autres agglomérations égyptiennes et eut confié la protection de ces engins dont on reconnait ici dans les milieux officiels le caractère strictement défensif, à des pilotes de "Mig-21".

France: loi "anti-casseurs"

PARIS, (UPI) — L'Assemblée nationale française a approuvé aujourd'hui un projet de loi du gouvernement visant à forcer les leaders d'émeutes et leurs collaborateurs à acquitter le coût des dégâts causés au cours de désordres publics.

Le projet de loi a été approuvé après 14 heures de discussion auxquelles le premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, a mis fin en déclarant qu'il constituerait "une défense des libertés, des personnes et des biens contre les profiteurs de la violence et les ennemis de la République."

M. François Mitterand, ancien candidat socialiste à la présidence de la République, dirigeait l'opposition sur cette question. Il affirma que le projet de loi faisait partie d'un "nouvel arsenal des lois répressives".

Devant l'inquiétude du Congrès

Nixon précise ce soir la portée de l'engagement des USA au Cambodge

WASHINGTON, (PC, AFP) — Le président Nixon s'adresse ce soir à la nation américaine par le truchement de la télévision pour expliquer l'ampleur de l'engagement des Etats-Unis au Cambodge et rechercher l'appui du public à une politique qui a placé les forces américaines sur un nouveau champ de bataille en Asie du sud-est.

Plusieurs membres du Congrès ont réagi avec colère hier à la révélation par le Pentagone que des conseillers militaires américains se trouvaient au Cambodge pour aider les forces sud-vietnamiennes à détruire des bases, des dépôts d'armes et des "sanctuaires" communistes près de la frontière.

Dans un premier test au Congrès, la Chambre des représentants doit tenir aujourd'hui un vote sur un amendement présenté par le représentant Ogden Reid, républicain de New York, interdisant l'envoi par les USA de forces terrestres au Cambodge.

Bien que le Pentagone ait déclaré que le soutien tactique aérien et terrestre fourni par les Américains visait à aider les forces sud-vietnamiennes et non pas les troupes gouvernementales du Cambodge, des législateurs des deux partis craignent qu'il ne suffise de peu pour que le Cambodge ne devienne un autre front de guerre à l'échelle du Sud-Vietnam.

Ce soir, M. Nixon précisera sans doute sa réponse à la demande d'aide du gouvernement cambodgien en vue de repousser les forces communistes à l'oeuvre dans ce pays.

M. Nixon a conféré hier matin avec son principal conseiller pour les affaires étrangères, M. Henry Kissinger, et la demande cambodgienne d'assistance militaire "continue d'être à l'étude", précise-t-on à la Maison Blanche.

Le porte-parole de la Maison Blanche a précisé que le discours présidentiel concernera non seulement le Cambodge mais aussi le Vietnam. Il s'est refusé enfin à donner aucun détail supplémentaire concernant la participation américaine à l'opération déclenchée en territoire cambodgien par les forces armées sud-vietnamiennes.

Levée de boucliers au Congrès

Au Congrès, il y a eu hier une véritable levée de boucliers, tant de la part de sénateurs démocrates de l'opposition que de sénateurs républicains, à la suite de la décision du président Nixon d'appuyer matériellement l'offensive sud-vietnamienne au Cambodge.

La plupart des sénateurs n'ont pas caché leur inquiétude de voir là une nouvelle escalade du conflit qui torpillerait la politique de "vietnamisation" de la guerre amorcée par M. Nixon depuis son accession à la Maison Blanche et qui embourberait encore plus les Etats-Unis en Asie du Sud-Est.

Les déclarations suivantes traduisent l'amertume des sénateurs anti-guerre ou l'extrême prudence de ceux qui tout en n'étant pas d'accord avec la décision présidentielle préfèrent pour l'instant ne pas le critiquer ouvertement.

M. Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate: "Le moins que l'on puisse dire est que c'est une grande déception".

M. William Fulbright (démocrate de l'Arkansas), président de la commission des Affaires étrangères: "Une erreur monumentale, une grande tragédie, en contradiction directe avec ce qu'on a voulu nous faire croire. Tout semble indiquer qu'ils sont à la recherche d'une victoire militaire".

M. Charles Goodell (républicain de New York): "Cette décision confirme la faillite de la politique de vietnamisation qui ne fait que nous attirer inexorablement vers un élargissement du conflit".

M. George Aiken (républicain du Vermont) membre de la commission des Affaires étrangères: "Je ne crois pas que le président fera ce qu'on lui prête l'intention de faire et je n'ai jamais été aussi déçu de ma vie. On a dû lui conseiller d'élargir le conflit parce que c'est dans l'intérêt des Etats-Unis et parce que ça sauvera des vies américaines".

M. Robert Griffin, leader adjoint de la minorité républicaine, s'est contenté de citer M. Henry Kissinger, principal conseiller de politique étrangère de M. Nixon avec qui il avait discuté de la situation au téléphone. Il a déclaré que M. Kissinger lui avait dit que "c'était pour protéger les troupes américaines au Sud-Vietnam".

M. Griffin a ajouté qu'à la suite d'une réunion du comité politique du parti républicain "les sénateurs républicains attendaient le discours du président prévu pour ce soir" avant de se prononcer.

M. John Stennis (démocrate du Mississippi) président de la commission des Forces armées s'est montré évasif: "Ce pourrait être le tournant de la guerre qui pourrait nous être profitable. Je ne désire pas toutefois un programme de fournitures massives d'armes au Cambodge".

Les Sud-Vietnamiens avancent à l'intérieur du Cambodge

SAIGON (PA, UPI, AFP) — Des blindés d'une armée sud-vietnamienne forte de 15,000 hommes ont pénétré aujourd'hui jusqu'à 24 milles à l'intérieur du Cambodge, occupant une ville d'où le Vietcong et les Nord-Vietnamiens avaient évincé l'armée cambodgienne au début du mois. D'autres chars d'assaut poursuivent leur avance vers une autre agglomération stratégique et tout indique qu'ils l'occuperont avant la fin de la journée.

La ville de Chipou est tombée sans coup tirer aux mains des éléments d'avant-garde de l'armée du Sud-Vietnam, tandis que d'autres unités motorisées s'apprêtent à pénétrer dans Prasaut, sur la route nationale cambodgienne No 1. Cependant, certains détachements sud-vietnamiens qui participent à un vaste mouvement de pince visant à encercler les unités vietcong et nord-vietnamiennes opérant dans le secteur du "Bec de Canard" rencontrent une vive résistance qui retarde leur avance.

Selon un porte-parole du haut commandement de l'armée du Sud-Vietnam, l'opération de "nettoyage" dans la province cambodgienne de Svay Rieng procède tel que prévu. Des rapports du quartier général directement responsable de cette offensive mentionnent que les forces sud-vietnamiennes sont accompagnées de conseillers militaires américains et appuyées par l'aviation tactique des Etats-Unis.

Un bilan provisoire des pertes résultant de la bataille en cours indique que plus de 445 Vietcong et Nord-Vietnamiens ont été tués, surtout par suite de l'intervention des avions américains. Les pertes sud-vietnamiennes s'élèvent à 32 soldats tués et 168 blessés. Cinquante cinq de ces blessés auraient été pris accidentellement sous le tir d'un hélicoptère américain. Par ailleurs, deux conseillers militaires américains ont été blessés. Ce sont les premières pertes américaines au Cambodge au cours d'engagements terrestres.

On s'attend à ce que les unités sud-vietnamiennes engagées dans les environs de Prasaut fassent jonction demain matin avec l'armée du Cambodge.

Le Cambodge non informé

Entre-temps, à Phnom Penh, un porte-parole de l'état-major de l'armée du Cambodge, interrogé sur l'intervention des forces sud-vietnamiennes encadrées de "conseillers" américains et appuyées par l'aviation tactique américaine, a affirmé que le gouvernement cambodgien n'a pas été informé, ni par Saigon, ni par Washington, de cette opération en cours dans la province de Svay Rieng. Ce même porte-parole a laissé entendre que le gouvernement cambodgien, en tant que gouvernement neutre, ne pouvait approuver une telle intervention étrangère.

D'autre part, au cours des deux derniers jours surtout, la situation militaire s'est nettement aggravée pour l'armée du Cambodge. La chute de la ville de Memot, à 200 milles au nord-est de Phnom Penh, plus les pressions très fortes sur la ville de Krattie, située à 250 milles au nord et la violente attaque du Vietcong, hier, contre l'importante ville de Kampot, sur le littoral, à 80 milles de la capitale nationale, sont autant de faits qui soulignent la faiblesse des forces cambodgiennes.

L'intervention "unilatérale" des Sud-Vietnamiens appuyés par les Américains peut seule, de l'avis de plusieurs observateurs à Phnom Penh, donner au gouvernement du général Lon Nol le minimum de temps nécessaire pour commencer à s'organiser pour tenir tête, par ses propres moyens, à un adversaire puissant, fortement armé, entraîné et possédant une très grande mobilité.

SPÉCIAUX

Payez et emportez



Epinette - Select Sheating

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI SEULEMENT

Panneaux 4' x 8'

5/16" $3.42 — 1/2" $4.71 — 5/8" $5.47

3/8" $3.61 — 3/4" $6.51

Autres spéciaux

Panneaux préfinis — Peinture — Tuiles à plancher.

ISOLANT MOUSSE: $1.66 la feuille

LUNDI au VEND., 8.30 a.m. à 6 p.m. SAMEDI, 8.30 a.m. à 4 p.m.

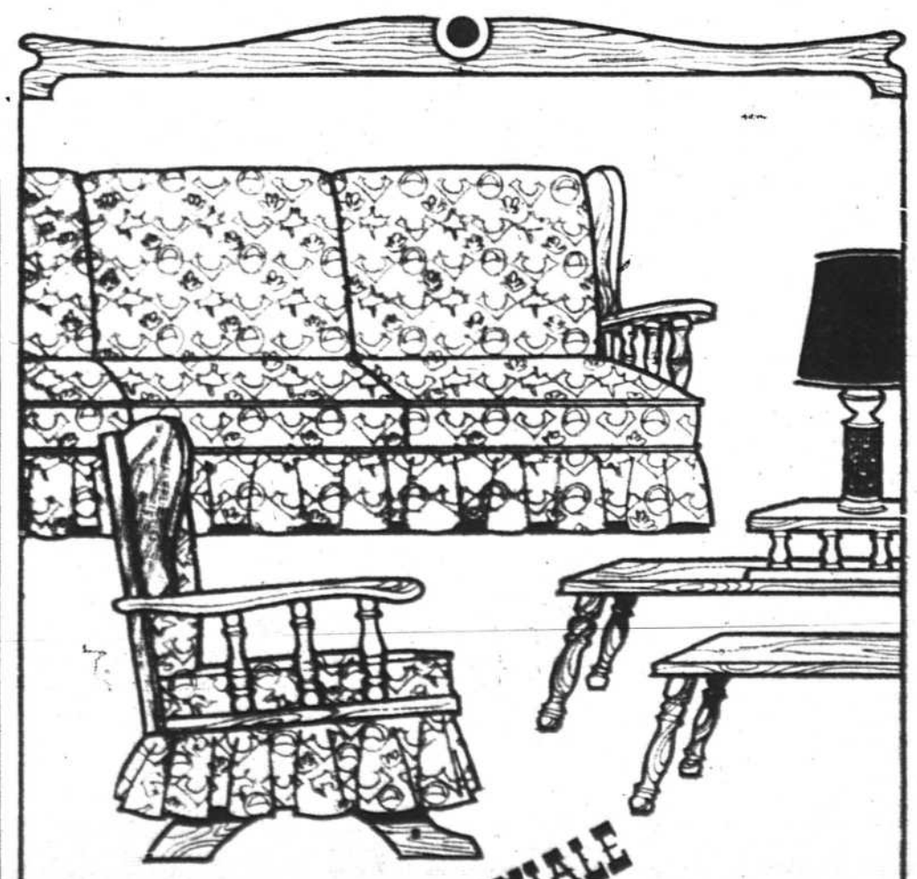
Major & Major Inc.

CENTRE BMR

BOIS — MATÉRIAUX — RÉNOVATION

1540 EST, RUE SAUVÉ 389-7821

entre Christophe-Colomb et Papineau



BOUTIQUE COLONIALE

Magnifique ensemble de vivoir 6 mcx. Riche fini érable, robuste et confortable, comprenant sofa, fauteuil, table à café tables de bout et lampe, choix de tissus. En grand spécial $199.

le choix le plus complet en ville

A. FORGET INC

6707, boul. st-laurent, tél.: 274-5568

ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.

stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

Japan Inc.: une fiction qui est la clé du miracle économique japonais

D'après la PC

TOKYO. — Les Japonais parlent avec fierté d'une chose qui s'appelle Japan Inc. De leur côté, les hommes d'affaires occidentaux considèrent ce projet audacieux avec étonnement et un peu de crainte. Et les voisins asiatiques du Japon sont à leur tour très inquiets des effets qu'il pourrait avoir sur leur propre économie.

Le paradoxe, c'est que Japan Inc. n'existe pas vraiment, du moins pas en tant qu'organisation concrète. Ce nom n'est qu'une étiquette commode inventée par un économiste japonais pour décrire l'association unique en son genre qui existe au Japon entre le gouvernement et l'entreprise privée. Cette association mesure le succès en termes de commerce mondial et de croissance économique dépassant tout ce qui a été réalisé dans les autres pays, à l'époque contemporaine.

En renaissant des ruines laissées par la guerre, le Japon a reconstruit une économie qui a déjà remplacé le Canada au quatrième rang des nations commerciales, après les Etats-Unis, l'Allemagne de l'Ouest et le Royaume-Uni.

La première place

Certains économistes prédisent que d'ici 10 ans, le Japon sera peut-être une concurrent sérieux à la première place dans le commerce international. D'autres au contraire soutiennent que le rythme de croissance de ce pays ne peut rester longtemps tel qu'il est.

Quoi qu'il en soit, on prévoit pour l'avenir immédiat une autre année de prospérité, la cinquième consécutive. Le produit national brut du Japon devrait atteindre cette année $200,000,000,000, soit une hausse de 12 pour cent. En 1969, la hausse avait été de 13½ pour cent.

M. Saburo Okita, président du Centre de recherches économiques du Japon, a prédit à un auditoire canadien, récemment, que le produit national brut doublera au cours des cinq prochaines années. Il a prédit également que le sommet de la croissance économique, au Japon, serait atteint pendant les années '80 ou '90, après quoi il deviendrait impossible pour le Japon de poursuivre cette croissance fantastique.

Les exportations japonaises, en 1970, devraient se chiffrer par $18,900,000,000, soit 15 pour cent de plus qu'en 1969. Les importations devraient atteindre $14,500,000,000, soit 15½ pour cent de plus qu'en 1969. Ceci donnerait un surplus commercial de $4,500,000,000.

Le commerce

Le commerce entre le Canada et le Japon dépasse déjà le milliard, ce qui place le Japon au troisième rang comme associé commercial du Canada. Il est probable que d'ici trois ans, le Japon aura remplacé le Royaume-Uni au deuxième rang, tout de suite après les Etats-Unis.

Les exportations canadiennes au Japon au cours de 1969 se sont chiffrées par $616,000,000 et étaient constituées principalement de matériaux bruts. Les importations du Japon ont atteint $460,000,000.

M. R. L. Houston, président du Conseil du Commerce canado-japonais, prédit que d'ici 1973, le Canada exportera $1,500,000,000 en produits au Japon et en importera pour $750,000,000 en retour.

Renaissance

Cette renaissance du Japon constitue un exemple de l'efficacité d'un travail d'équipe qui embrasse non seulement l'entreprise privée et le gouvernement, mais également les travailleurs.

C'est précisément cette étroite coopération que l'économiste Norihiku Shimizu appelle Japan Inc. Les directeurs de cette vaste entreprise sont répartis principalement dans trois ministères gouvernementaux. L'un d'eux élabore des plans quinquennaux, un autre contrôle la Banque centrale du Japon et l'autre fixe les objectifs d'exportation et distribue les importations.

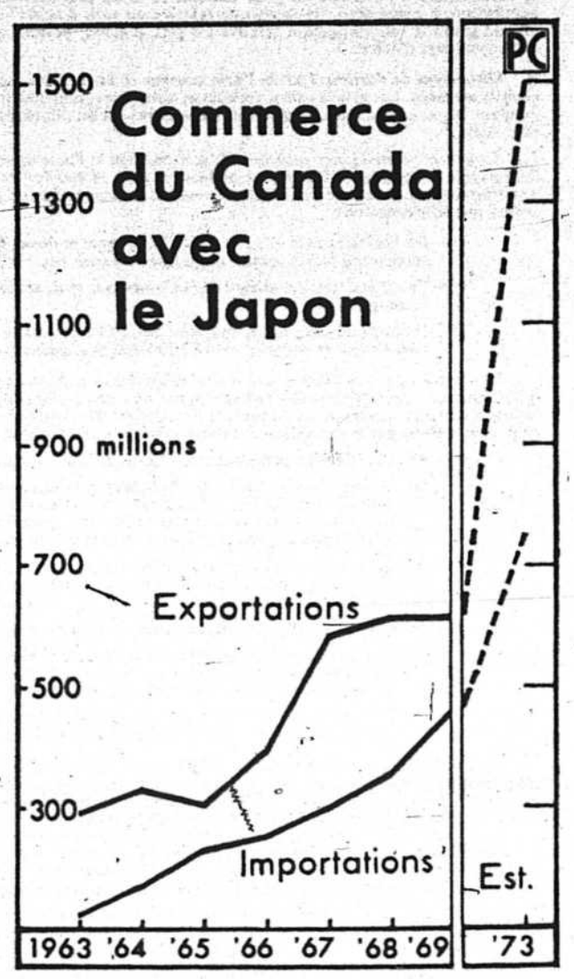
Leur force principale réside dans le système bancaire, lequel comprend environ douze grandes banques qui sont investies d'une puissante autorité sur les affaires commerciales de leurs clients, en raison des prêts énormes qu'elles leur consentent.

Cette source financière bien établie, les entreprises peuvent faire des projets à l'avance. Les hommes d'affaires japonais, par exemple, ont accéléré le rythme des mises de fonds de plus de 30 pour cent, l'an dernier, et vont les accélérer encore en 1970 d'au moins 15 pour cent.

Par ailleurs, les entreprises japonaises deviennent extrêmement endettées vis-à-vis des banques. On estime que les banques commerciales prêtent actuellement environ 98 pour cent des sommes qui y sont déposées. Cette entière dépendance des entreprises vis-à-vis des banques choque l'observateur occidental, qui considère que toute l'économie japonaise semble flotter sur une mer de "I.O.U.".

Mais, finalement, c'est justement cet engrenage impliquant l'entreprise privée et le gouvernement qui a conduit le Japon à des sommets sans précédent dans le commerce mondial.

C'est, en résumé, Japan Inc.



Le commerce mutuel entre le Canada et le Japon a augmenté considérablement au cours des dernières années mais M. R. L. Houston, président du Conseil du commerce Canada-Japon, prédit un nouvel essor d'ici les trois prochaines années. Il prédit également que les exportations du Canada au Japon, en 1973, atteindront $1,500,000 par rapport à celles de 1969 qui se chiffraient par $615,000,000.

Jean Mehling câble de Paris



Comment contrôler l'inflation importée?

On s'attendait à ce que, dans un pays aussi libéral que la Suisse, les entrées de main-d'oeuvre étrangère, sans être totalement libres, ne se trouvent soumises qu'à un contrôle assez lâche.

En fait, le problème des travailleurs étrangers est, depuis quelques semaines, l'un de ceux qui soulèvent le plus de remous dans l'opinion publique helvétique.

Mais pour juger avec un maximum d'objectivité de cette question, il faut essayer de se replacer dans le contexte économique où vit le pays en question. Voici, en effet, un pays de dimensions et de population modestes, soumis à des pressions inflationnistes graves, en raison (en particulier) de l'afflux des capitaux extérieurs. Les habitants du pays se plaignent de la façon la plus amère de ce qu'il leur faille subir, de façon "indirecte", des effets inflationnistes supplémentaires dus, en particulier, à l'immigration étrangère.

X X X

L'essentiel du mécanisme inflationniste mis en cause, à ce propos, résulte des problèmes de logement soulevés par les immigrants. Sans doute y a-t-il, par-delà cet aspect technique des choses, un relent d'un certain nationalisme exacerbé (ce qui vaut quelques explications).

Depuis la dernière guerre, en particulier, les citoyens helvétiques les plus modestes (dans leurs revenus) ont le sentiment de subir, sans la moindre possibilité de se défendre, la loi de capitaux étranger venus à des fins plus spéculatives que d'amélioration du produit national.

En la matière, la Suisse paie en quelque sorte la rançon de la stabilité de sa monnaie nationale (qui joue le rôle de refuge). Il est clair que les hausses de prix résultent, en partie au moins, de ces afflux étrangers.

X X X

Dans un pays où traitements et salaires demeurent souvent bien plus modestes qu'on ne l'imagine, la spéculation finit par conduire l'opinion publique à un degré d'exaspération très élevé. Les partis politiques ont, dans certains cas, trouvé dans ce nationalisme imprévu un dérivatif qu'ils n'hésitent pas à exploiter. Mais par une généralisation un peu hâtive, et partiellement critiquable, bien des gens concluent aujourd'hui que tout ce qui vient de l'étranger (y compris la main-d'oeuvre) est source d'inflation, donc de difficultés. D'où une demande de consultation populaire sur la limitation de l'immigration.

Celle-ci, avons-nous dit, produit de l'inflation de façon "indirecte". Il faut en effet loger les travailleurs étrangers (qui ne sont, bien souvent, que des saisonniers). La hausse des loyers, celle du prix de la construction irritent les travailleurs suisses, qui ont le sentiment de payer pour leurs propres logements des prix anormalement élevés.

X X X

Au fond, quelle leçon peut-on tirer de cet exemple helvétique? Que même un pays qui, en raison de sa situation géographique et de ses traditions financières et commerciales, ne peut vivre et prospérer que par ses relations avec "l'extérieur", doit parfois en arriver à faire un choix: entre une prospérité immédiate, peut-être en partie factice, et une stabilité qui freinera sa croissance, dans un premier temps, mais lui laissera, en même temps que son indépendance économique, le bénéfice de ses efforts de production.

Mais alors, dans ces conditions, le problème de l'immigration n'est-il pas un faux problème? Et la vraie question n'est-elle pas plutôt celle de la limitation aux afflux de capitaux spéculatifs et du contrôle de l'utilisation qui en est faite dans le pays "récepteur"?

cours des obligations

Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
6¼, 1er oct.	1970	99½	100
5, 1er juil.	1970	99	99½
4¼, 1er sept.	1972	95	95½
3¼, 1er juin	1976	78½	79½
7¼, 1er avril	1972	100	101
6, 1er avril	1971	99	99½
7, 1er avril	1973	99½	100½
8, 1er oct.	1974	102¼	103¼
6¼, 1er dec.	1973	96¼	97¼
7¼, 1er avril	1974	99½	100½
5½, 1er oct.	1975	91½	92½
5½, 1er aout	1980	83	84½
4¼, 1er sept.	1983	71¼	72¼
5¼, 1er mai	1990	72½	74
5¾, 1er sept.	1992	76	77½
6½, 1er oct.	1995	83	84½
CN, 4, 1er fev	1981	71	72
C., 5½, 15 dec	1971	97½	98¼
CN., 5¾, 1er janv.	1985	79	80½
CN, 5, 1er oct.	1987	71½	73
Perpetuel		41	43
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta G. Tel &	1990	101	103
BC. El 6½, 1er avril	1990	73½	75½
Mani Hyd 9, 1ser av	1990	101	103
N.B. El 9½, 2 m	1990	101½	103½
NFLD. 9½, 2 mar	1990	101	103½
NE 7½, 15 juin	1988	84¾	86¾
Ont. Hyd. 9, 1½ fev	1995	102	104
I.P.E. 9¼,⅛,¾ ma.	1990	99½	101½
Que H. 9½ 1er fe	1975-90	102	104
MUNICIPALITES			
Mont. 1er jan.	1988	73⅜	75⅛
Tor. Met 7¼, 1 mai	1988	80	82
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7⅛¼	1987	80	82
Bq N.-E.	1987	81	83
Can Cement 3¾	1975	78	80
C.P. 5	1983	66	68
C.P. 8¾ nov.	1989	100½	101
Domtar	1987	75	77
GMAC 7	1986	78	80
G.M.C.A. 8¼	1974	96½	97½
Gulf Oil 8½ 1 dec	1989	98½	99½
Im. Oil 8½ 1 dec	1989	98½	99½
Roymor 7½ 1er nov.	1973	92	94
Roynat 8, 15 janv.	1973	95½	97½
Roynat 9, 15 nov.	1979	96	98
Simpsons 8½	1989	100	101
St Law Corp 5	1978	81	83
Weston G 6¾	1987	76	78
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas 7½	199	112	114
Angl Ca Tel 6	1983	78	—
BC Tel. 9½	1990	100½	101
Bell 9, 15 janv.	1989	101	102
Cal. Pow. 7½	1983	82¼	84¼
Bell Tel 6¾	1989	72½	—
Can Elec 4	1972	87½	—
Consum. Gas. 5	1978	77	79
Consum. Gas. 6½	1979	82½	84½
Marit Elec 7¾	1987	85¼	87¼
North C Gas 8.	1989	83	85
Nfld Land p 7¾	1988	83¼	85¼
Q Nat G 7	1980	75	78
North Tel 5¾	1983	70¾	72¾
Que. Tel. 9½	1991	97½	98½
TC Pipeline 5.85	1987	68	70
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5	1989	82	84
W Coast, 5½ Ex	1988	81	83

titres au comptoir

	Ventes	Haut	Bas
A G F Specil	6825	234	225
Bison Pete	500	200	200
Black Cricket	1000	25	25
Caprive Oil	6500	30	29
Central Dynam	500	125	100
Churchill C op	200	450	450
Colleen Copper	1000	23	23
De Lesseps	8600	115	102
Dom Jubilee	1000	55	55
Expo Iron	5500	65	60
F I C Pfd	2000	700	700
Gray 1 Cent Pv	1850	425	400
Great Lk Nick	1350	500	475
Hobrough Ltd	200	600	600
Intl Systcoms	6500	56	53
Jolly Jumper	200	250	225
Killarney	4000	29	25
Lasalle Mng	500	50	50
Nat Malartic	500	195	195
New Assoc Dev	2000	22	22
New Hosco	1500	120	118
New Miller Pip	500	09	09
Nouvelle Mng	2500	40	32
Peoples Stres	700	$11	10
Radio Hill	500	08	08
Revenus Prop	500	90	90
Sheraton Mng	1000	70	70
Sklar Mfg	2800	110	105
Sogepet Ltd	2000	95	95
Tagami	2000	29	28
Tara Expl Dev	500	60	60
Troylus Mns	2500	18	15
Twentieth Cent	2700	115	110
Unigesco A	200	195	195
Valdex Mn	1050	105	90
Westfield Mnl	800	180	180
Yellow B M	500	10	10
Zodiac A	2600	100	98

Devises étrangères

Source :	Banque	Canadienne	Nationale
Afrique du Sud	Rand		1.5099
Allemagne	Mark		.2950
Angleterre	Livre		2.3822
Argentine	Peso		.3112
Australie	Dollar	1.2050	
Autriche	Schilling	.0415	
Belgique	Franc	.0216	
Bresil	Cruzeiro		.2468
Chili	Escudo		.1187
Danemark	Couronne	.1420	
Espagne	Peseta	.0156	
France	Franc	.1944	
Hollande	Florin	.2955	
Italie	Lire	.001706	
Japon	Cen	.002995	
Mexique	Peso	.0859	
Etats-Unis	Dollar	1.07 5-16	
Norvege	Couronne		
Nouv. Zelande	Dollar	1.2126	
Perou	Sol		
Suede	Couronne	.2063	
Suisse	Franc	.2495	
Tchecoslovaquie	Couronne	.1502	
Venezuela	Bolivar	.2393	

Marché des bestiaux

PC — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes : Macintosh, $2.25 à $2.50 ; 3 po. et plus, $3 à $3.25 ; Macintosh A.C., $3.50 à cellos de 5 lb ; Cortland, $2 à $2.25 le boisseau.

Betteraves : $7.50 à $8 les 50 lb.

Carottes : $2.25 à $2.50 les 50 lb ; $3 à $3.50 pour 24 cellos de 2 lb.

Laitue : $4 à $4.50 pour 24.

Oignons : moyens $5.00 à $5.75 les 50 lb.

Panais : $1.75 à $2 les 20 lb, $2.25 à $2.50 les 12 cellos de 2 lb.

Poireaux : $2 à $2.50 la doz.

Pommes de terre : $1.75 à $1.90 les 50 lb.

Rutabaga : $4 à $4.50 les 50 lb.

Sirop d'érable : $6 à $6.50 le gallon.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points 64 ; 93 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait : 65.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, Québécois coloré, 45¾-46 ; blanc 45½-45¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par 19 à 19½, autres catégories pour nourrissage .17 à .18.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15 à 15½ ; poudre de lait 3½ à 4.

Pommes de terre : prix de gros Québec, $1.75 à $1.90 les 50 lb ; 44 à 45 les 10 livres. N.-B. 1.90 à $2. I.P.E. $2.25 à $2.30 les 50 livres, .55-.57 les 10 livres.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine : A extra gros 52.6, A gros 49.1 ; A moyens 44.6 ; A petits 36.2.

Famous Players (Canada) achèterait des cinémas à Londres et à Paris

TORONTO (PC) — Les actionnaires de Famous Players Canadian Corp. Ltd. de Toronto ontapprouvé au cours de l'assemblée annuelle de la compagnie une proposition portant sur l'acquisition de cinémas à Londres et à Paris.

Cette acquisition, qui ferait suite à un accord avec Consolidated Cigar Corp. peut être le premier pas de la compagnie vers une expansion sur le marché européen, a déclaré aux actionnaires, M. George P. Destounis, président de la compagnie.

La société Consolidated Cigar est une filiale à part entière de Gulf and Western Industries Inc., de New York, qui contrôle également Famous Players.

Le prix de la transaction est évalué à $5,435,000 payés avec 388,214 actions du trésor de Famous Players ayant une valeur unitaire de $14.

L'achat inclue la société Films Paramount SA de France qui est propriétaire du Théâtre Paramount-Opéra à Paris, et la société Plaza Theatre Co. Ltd., de Grande-Bretagne qui exploite un théâtre comprenant deux auditoriums à Londres sous un contrat de la Couronne qui doit courir encore sur une période de 33 ans. La transaction comporte en outre l'acquisition d'un billet à ordre d'un montant d'environ $1,135,000 que la société britannique a fait à Consolidated Cigar.

Famous Players a diversifié ses intérêts qu'il possède dans les communications en vertu d'une réglementation de la Commission canadienne de la Radio et de la Télévision basée sur une politique du gouvernement fédéral demandant un contrôle canadien des entreprises de radio et de télévision.

M. Destounis a déclaré que la compagnie ne disposait pas encore de l'argent comptant que lui rapportera la vente de ses opérations de câble de télévision et a donc dû émettre des actions pour effectuer sa transaction enropéenne.

Il a ajouté que les bénéfices enregistrés au cours du premier trimestre de 1970 étaient légèrement supérieurs à ceux de la période correspondante de 1969 mais il n'a pas rapporté de chiffres précis.

Imperial Oil va explorer en Ungava

TORONTO (DJ) — La société Spooner Mines & Oils Ltd. a annoncé qu'elle avait conclu une entente selon laquelle la société Imperial Oil Enterprises Ltd., une filiale à part entière de Imperial Oil Ltd. fera l'exploration des claims miniers de Spooner dans la péninsule de l'Ungava, au Nouveau-Québec.

Selon l'entente qui est sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto et la Bourse de Vancouver, Imperial peut s'approprier jusqu'à 75 pour cent des intérêts dans les claims en dépensant par étapes un total de $400,000 pour l'exploration.

Le terrain impliqué s'étend sur près de 60,000 acres dans la région de Hopes Advance Bay dans la péninsule de l'Ungava. Du travail extensif constitué du dressage des cartes topographiques géomorphologiques et géologiques et de travaux de prospection est prévu pour la saison 1970.

Simpsons

Avis de dividende

Un dividende de dix cents (10¢) l'action sur les actions ordinaires en cours de Simpsons Limited a été déclaré payable le 15 juin 1970 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 15 mai 1970.

K. W. Kernaghan,
Vice-président et
Secrétaire.

Toronto, 29 avril 1970.

REPRESENTATION GENERALE POUR LE CANADA

Maison européenne d'édition de livres offre les droits de vente pour

Ouvrage International

à un éditeur capable ou à une société de distribution couronnée de succès. L'ouvrage paraît en plusieurs langues et est vendu avec un succès croissant en Europe et outre-mer.

Pour tout renseignement s'adresser à :

Chiffre 44-751, Publicitas
CH-8021 Zürich/Suisse

Ça coûte cher d'être mal assuré!

Pourriez-vous sortir $18,000 de votre poche ...demain matin?

$18,000

Oui, ça coûte cher d'être mal assuré. Prenez le cas de Monsieur X, par exemple. (Une histoire vraie, authentique, vérifiable.)

Au renouvellement de son assurance automobile, il refuse la recommandation de son courtier de porter sa responsabilité civile à $100,000. En ne prenant qu'une responsabilité de $50,000, il épargne tout au plus cinq "grosses piasses".

Résultat, le fils de Monsieur X a un accident avec la voiture du paternel ... et on doit, finalement, régler la poursuite pour $68,000. Monsieur X a donc dû débourser, de sa poche, la jolie somme de $18,000 ... pour apprendre à faire confiance au professionnel, son courtier d'assurances.

L'Association des Courtiers d'Assurances de la province de Québec

Conseiller professionnel, le courtier d'assurances est votre homme de confiance.

Nombreux sont les cas de ce genre ... demandez à votre courtier! Mais surtout, faites-lui confiance: c'est un homme d'affaires indépendant qui n'est relié à aucune compagnie en particulier. C'est *pour vous* qu'il travaille ... et personne d'autre.

Employeurs!

La main-d'oeuvre dont vous avez besoin pour l'été, vous la trouverez dans

Emplois d'été pour les étudiants des petites annonces de

la presse

Des milliers d'étudiants vous y offrent leur enthousiasme, leur énergie et leur capacité d'apprentissage. Vous les aiderez aussi à payer leurs études.

MENAGERES !

Songez au coup de main que peut vous donner une gardienne d'enfants, un "homme à tout faire" ou un jardinier trouvés dans les petites annonces "Emplois d'été pour étudiants".



Les petites annonces "Emplois d'été pour les étudiants" paraissent les mardi, jeudi et samedi du 18 avril au 23 mai dans les Annonces classées de LA PRESSE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibi	2160	$10⅜	10	10⅜	+ ⅛
Alcan	12645	$25	24½	24⅞	+1
Algoma Stl	5955	$13⅜	13½	13½	
Aquitaine	100	$18¾	18⅜	18¾	+ ⅜
Asbestos	118	$25½	25½	25½	
Atl Sug	100	$7½	7½	7½	+ ⅛
Bank Mont	1826	$15⅞	15¼	15¾	+ ¾
Bank NS	2007	$20⅜	20½	20½	+ ¾
Banq CN	4090	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅛
Banq Depar	525	$10½	10½	10½	+1
Banq PC	3170	$10⅜	10⅛	10¼	+ ⅛
Bell Can	4477	$42¾	42⅜	42¾	+1⅛
Bell pr A	110	$49	49	49	+1
Bombrdir	4120	$16⅝	16⅛	16½	+1½
Brascan	600	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
BC Forest	100	$31⅝	31½	31⅝	+ ⅛
Brinco	800	455	450	455	+40
Cae Ind	400	460	450	460	+10
Cal Pow	100	$21	21	21	+ ½
Can Brew	100	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅛
Can Hydro	100	$11½	11½	11½	+ ½
C Imp BC	870	$20⅛	20⅛	20⅛	
Can Marconi	200	400	400	400	+10
C Pac I pr	225	$25¼	25¼	25¼	+ ½
C Pac I wt	1375	590	550	590	+65
C P R	860	$59¾	59⅛	59¼	+1½
Cent D Rio	140	$10½	10½	10½	+ ½
Charter Ind	4600	210	200	200	+30
Cominco	200	$27⅛	26¾	27⅛	+ ⅛
Con Bathurst	706	$19⅛	18½	19	+ ¾
Couvrette	6041	$6⅜	6	6½	+ ⅛
Credit Fonc	300	$51	51	51	
Crush	200	$12	11⅞	11⅞	+ ⅛
Dom Bridge	350	$13	13	13	+ ⅛
Dofasco	575	$21⅜	21	21⅜	+ ⅜
Dom Stores	10025	$13½	13½	13½	+ ⅜
Dom Text	100	$11¼	11¼	11¼	+ ¾
Domtar	7485	$15⅝	15	15½	+1¼
Donohue	280	$11⅜	11	11⅜	+ ½
Du Pont	635	$20	20	20	+ ½
Falcon	625	$156	156	156	+4
F Players	400	$11¼	11	11	+ ⅜
Fin Coll	100	$8	8	8	+ ⅜
Fraser	100	$29	29	29	— ⅛
Frnch Pet	300	615	615	615	+30
Glengair	1000	400	400	400	
Greyhnd	159	275	275	275	—15
Grissol	300	$5	5	5	
Hawker S	200	200	200	200	+25
Home A	650	$14⅜	14¼	14¼	+ ¼
Hud B Ms	1155	$27¾	27½	27½	+ ½
Husky Oil	215	$10¼	10¼	10¼	+ ½
Imp Oil	2850	$19⅛	19	19	+ ¼
Imp Tob	1350	$15¼	15⅛	15⅛	+ ⅛
Ind Accept	8685	$14¼	14	14	+ ⅛
Inf Nickel	3225	$45	44⅜	44⅜	+ ⅛
Inter PL	500	$20¾	20⅜	20⅜	+ ⅛
Ivaco	1300	$5½	5⅛	5¼	+ ¼
Kaiser	300	$18¼	18¼	18¾	+ ¼
Labatt	50	$25½	25½	25½	+ ⅛
Loblaw B	400	$6⅛	6⅛	6⅛	
Macmillan	600	$30¼	30¼	30½	+ ⅛
Mass Fer	1955	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Melchers	1400	$14¼	14½	14⅜	+ ¾
Microsyst	167	$9¾	9¾	9¾	+ ½
Molson A	350	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅛
Molson B	100	$16⅛	16⅛	16⅛	
Monenco	310	$7	7	7	— ⅛
Moore Co	2150	$35½	34¼	35½	+1¼
NB Tel	300	$11⅞	11⅞	11⅞	
Noranda	2060	$34½	33¾	33¾	+1⅛
Pac Petrol	200	$25½	25½	25½	
Pow Corp	7995	$7¾	7⅜	7½	+ ⅛
Price	412	$12	12	12	+ ⅜
Q S P Ltd	100	$17	17	17	
Que Ph 4¾	150	$10½	10½	10½	—1
Rio Algom	100	$17½	17½	17½	
Royal Bk	1870	$21¾	21¼	21⅜	+ ⅜
Royal Trst	600	$28	27¾	28	+ ½
Scott Las	350	$26	26	26	+1
Shell Can	475	$26¾	26½	26¾	— ⅛
Simpsons	230	$16¾	16¼	16¼	— ¾
Steel Can	3400	$22½	22¼	22½	+ ⅜
Steinbg A	1290	$13¾	13¼	13¾	+ ⅜
Superior El	2200	480	420	475	+100
Te&aco Can	100	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Tor Dom	200	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Trizec	1300	125	115	125	+10
Velcro Ind	710	$23	22½	22½	+ ⅛
Walk GW	3505	$44½	44¼	44½	+ ¼
Weston	100	$21½	21½	21½	+ ¾

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Var. 29 avril	—0.18	—0.48	+4.91	+0.25	—0.79
Clôture 29 avril	173.83	126.37	170.47	164.82	107.82
Haut — 1970	195.96	144.30	193.63	183.63	125.35
Bas — 1970	171.10	126.57	165.56	162.55	108.61
Haut — 1969	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47
Bas — 1969	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
AbbotL 1.10	5	70	69¾	70	+ ¼
Addres 1.40	14	34⅞	34½	34⅝	+ ⅜
Admirl	7	9	9	9	
AirRed .40e	31	17⅜	17⅛	17⅛	— ⅛
Alcan 1.20	245	23	22⅝	22⅝	+ ⅛
AllegC .20a	2	9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
AllegL 2.40	5	35	34⅞	34⅞	— ⅛
Alld C 1.20	17	21¼	21	21¼	+ ⅛
AllisChalm	5	22¼	22¼	22¼	+ ⅜
AHess .07e	2	22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
AAirlin .80	26	24	23⅜	24	+ ⅜
ABrand 2.10	18	34¼	34	34⅛	+ ⅛
ABC 1.20	10	26	25⅞	25⅞	+ ⅛
AmCan 2.20	9	40⅜	40¼	40¼	+ ⅛
ACyan 1.25	18	27¼	27⅛	27⅛	+ ⅛
AmEIP 1.64	32	28⅛	28	28⅛	+ ⅛
AHome 1.50	25	59	59	59	
AHosp .24	44	38	37⅝	37⅝	
AmMot	39	8⅞	8⅝	8⅜	+ ⅛
AmPhot .12	13	9⅜	8⅞	9	— ⅛
AmStd 1	10	34	33½	34	+ ⅛
AT T 2.60	263	48⅛	48	48⅛	+ ⅛
Anacond 1.90	10	27¼	27⅛	27⅛	+ ⅜
Armco 1.60	16	24	24	24	+ ⅛
ArmC .80	5	29	28⅞	29	+ ⅛
AtlRich 2	96	55⅛	54¼	55⅛	+ ⅜
Avco 1.20	15	16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Avon 2	38	153	150	152	—1
Babdk 1.36	19	19⅛	19⅜	19½	
Bathl	6	17⅞	17½	17½	— ⅜
Baxter .10	41	27½	27½	27½	+ ⅛
Beckmn .50	10	32½	32½	32½	— ¼
BeechA .75b	1	13¾	13¾	13¾	
BellH .60	25	34	33½	33¾	+ ⅛
Bndix 1.60	8	26	25¾	26	+ ⅛
BenF 1.60	12	46¼	46	46	+ ½
BethSt 1.80	30	28	27¼	27¼	+ ¼
BlackD 1.20	8	75½	74¼	75	+ 2¼
BlissL 1	1	23⅜	23¾	23⅜	+ ¼
Boeing .40	12	21¼	21	21	+ ½
Bordn 1.20	12	22	21¾	22	
Borg 1.25	13	22¼	22¼	22¼	— ⅛
BristMy 1.20	25	55	55	55	— ¾
Brown	1	8½	8½	8½	+ ⅛
Brnswk .05e	27	15¼	15	15¼	+ ¼
BucyEr 1.70	7	21	20⅝	21	+ ⅜
Budd .80	12	12⅜	12½	12⅓	
Nova .60	5	22½	22¼	22½	+ ½
Burlin 1.40	1	39	39	39	+ ½
Burndy .75	3	19	19	19	+ ⅛
Burrghs .60	105	130⅛	129	129	—2
CampSp 1.10	28	29¾	29½	29¾	+ ¼
Carrier .60	18	36	35¾	36	+ ⅛
CartW .40a	x15	20⅜	19¾	20⅜	+1¼
CatTr 1.20	24	39⅛	38¾	38⅞	—1
Celanese 2	5	56½	56½	56½	— ¼
Cessna .80b	2	16	16	16	— ⅛
ChesOh 4	6	52	52	52	— ⅛
ChrisCft .30f	24	8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Chrysler .60	50	25¼	24⅝	24¾	— ¾
CitFn 1.80	19	38⅛	38¼	38½	
CitiesSv 2.20	15	38⅜	38⅜	38⅜	
Cluett P .90	1	22⅝	22⅝	22⅝	+ ⅛
CocaCol 1.44	3	74¼	74¼	74¼	
ColPal 1.30	9	38⅛	38¼	38⅛	
CollAik 1	20	24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
GollinR .20p	16	20½	20	20	
CBS 1.40b	35	33½	33	33½	+ ⅛
ComEd 2.20	13	33⅛	33	33⅛	— ⅛
COilRef .60	9	21⅜	21¼	21⅜	+ ⅜
ConEds 1.80	15	26⅝	26½	26⅝	— ⅛
CFds 1.10	3	34¼	34¼	34¼	— ⅛
ContCan 2.20	6	68	67⅞	68	+ ⅛
ConOil 1.50	43	23⅞	23⅝	23⅞	+ ⅜
CnrData	129	45¼	45	45½	— ⅛
Coopln 1.40	1	32⅜	32⅜	32⅜	— ⅛
CPCIntl 1.70	1	32⅜	32⅜	32⅜	+ ⅜
Cr Zell 1.60	47	32⅜	32	32	— ⅛
Culligan .28	10	14½	14½	14½	+ ½
Curtiss Wr 1	4	14¾	14¼	14¾	
Cyprus 1.60	15	57⅛	57¼	57¼	+ ⅛
Dartl .30b	20	37⅜	36½	37	— ⅛
Deere 2	16	36	35⅞	35⅞	+ ⅛
Dexter .24	1	26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Diversin 36	1	5	18¾	18½	18¾	
DowC 2.60	16	66½	66⅛	66½	
Dresln 1.40	10	27	26½	26¾	+ ⅛
duPon 1.25e	12	109	108⅞	109	— ¼
DuqLt 1.66	29	23⅝	23¼	23⅜	+ ⅜
EastAir	29	16⅛	15⅞	15⅞	— ⅛
EastK 1a	62	74	73¾	74	
Elect As	10	7	7	7	+ ⅛
ElPasNG 1	16	18	17⅞	18	
EmerEl 1	27	56⅝	56	56⅜	+1⅛
EthylCp .84	2	16½	16½	16½	+ ½
Evershp	6	26¾	26½	26½	
ExCel 1.25	7	25⅝	25¼	25⅜	+ ⅛
Fairch .50	65	61¼	59½	59⅞	—1⅜
Fed Pac El	15	10⅜	10¾	10⅜	— ⅛
Firest 1.60	13	36¾	36⅜	36⅞	— ⅛
FChart 2.29f	3	34¾	34⅜	34¾	— ⅛
Flintkote 1	3	21½	21⅜	21½	+ ⅛
FlaPw 1.60	11	48	47¾	48	+ ⅛
Ford 2.40	24	42⅞	42⅜	42¾	+ ⅛
Fruehf 1.70	5	30¾	30½	30½	+ ⅛
GAF .40	26	11⅜	1 1¼	113	+ ⅛
GenDyn 1	8	21¼	21	21	+ ⅛
GenEle 2.60	153	72	71¾	71⅞	+ ½
GFds 2.60	52	74	73⅞	74	
GMC .85e	88	70⅛	69⅝	70⅛	+ ¾
GPubU 1.60	3	22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
GTelEl 1.52	52	27	26½	26½	+ ⅛
GTire 1b	15	17	16⅞	16¾	+ ⅛
Gillette 1.40	14	4 ¾	41⅝	41⅞	+ ¼
Goodrh 1.72	31	24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Gdyr .85	51	23⅜	23½	23⅜	+ ½
Grace 1.50	9	25¼	24⅞	25	+ ⅛
GrndU .80	5	25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Gt A&P 1.30	25	25⅞	24⅞	25⅛	+ ⅛
G W Fin	23	18	17½	18	+ 1
Greyhnd 1	3	15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
GrumAir 1	5	18½	18½	18½	+ ½
GulfO 1.50	6	25⅛	24⅞	25⅛	+ ⅛
Gulton	5	10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Harrisl 1	12	50⅛	50	50⅛	+ ⅛
HeleneCurt	6	12	11¾	11¾	— ⅛
Hobart 1.20	2	37¾	37¾	37¾	
Hmstk .40	3	18¾	18¼	18¾	+ ⅜
Honywl 1.30	11	120	1 9	119	—1
HFC 1.10	1	38⅛	38⅛	38⅛	— ⅛
IICent 1.14	12	27⅜	27¼	27⅜	
INA 1.40	2	29¼	29	29¼	+ ½
IngRand 2	5	39⅞	39½	39⅞	+ ¼
InlandStl 2	1	26½	26½	26½	+ ¼
IBM 4.80	83	300¾	298½	298⅞	—1⅝
IntFF .50b	13	56¼	56¼	56¼	— ¾
IntHar 1.80	44	26¾	26¾	26¾	+ ⅛
IntMnr	27	11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
IPap 1.50	23	33¾	33	33¾	
IntT&T 1.05	48	48	47¾	48	— ⅛
ITEC .60	3	25¾	25½	25¾	+ ⅜
JnMan 1.20	17	30½	30	30⅝	+ ⅛
JohnJ .80a	8	145	143¾	143½	+1½
JonesL 1.35	1	15½	15½	15½	
Joy 1.40	10	43⅝	43¾	43¾	
KaiserAl 1	2	35⅝	35⅝	35⅝	+ ⅛
KaysRo .60	24	20	20	20	— ⅛
Kellogg 1.70	1	47⅞	47⅞	47⅞	
Kendall .60	3	34½	32½	34½	+1
Kennec 2.60	15	50⅞	50⅛	50⅝	— ⅜
KerrM 1.50	2	80⅛	80	80	— ⅜
KimbC 2.20	9	69⅝	69	69⅝	+ ⅜
KLMA 2.40g	6	35¼	34⅝	35	— ⅛
Kraftco 1.70	10	39½	39¼	39½	
Kresge .40	38	43⅜	42½	43⅜	+ ⅛
Kroehl .80	8	17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Lesco	10	14	13⅜	13⅜	— ⅛
LehPC .60	2	14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
LibbMcN	9	7⅞	7¾	7⅞	
LiggM 2.50	5	35⅛	35½	35½	+ ⅛
Ling 1.33	16	16⅜	16⅛	16⅛	+ ⅛
Litton 1.89f	75	18⅞	18½	18⅞	— ⅛
Lock A	28	12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Loews .13	21	23⅞	23½	23½	— ⅜
LukensStl 1	17	19⅜	19	19⅜	+ ⅛
Macy	1	28⅞	28⅞	28⅞	
Mgnvx 1.20	4	30½	30⅜	30⅜	+ ⅛
Mara hn 1.60	12	25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Marcor 1	36	47	46¾	46¾	+ ⅜
MartM 1.10	27	15½	15¼	15¼	— ⅛
MascoCp .24	1	35½	35½	35½	+ 2
MassF 1	2	13⅜	13⅜	13⅜	
McDnD .40	30	18	17¾	18	+ ⅛
McGEd 1.40	7	30⅛	30⅛	30⅛	
McGrH .60a	15	19½	19	19½	— ½
McIntyre 2	z1701	148	146	148	+4
Memrx	46	92⅜	89½	89½	—3½
MGM	6	21	20¾	21	+ ⅛
MidldR 1.40	1	20¾	20¾	20¾	+ ⅜
MMM 1.75	77	95	94⅛	95	+ ⅛
Msant 1.80	3	35	35	35	+ ⅛
Motorola 1	11	9 ½	90¾	91	+1
NatBisc 2.20	11	50⅜	49⅞	49⅞	+ ⅛
NatCan .80	4	56⅛	56	56	— ⅛
N Cash 1.20	20	122¼	121½	122	+ ⅜
NDist .90	25	16⅜	15⅞	15⅞	— ⅛
Nat Gen .20	5	14½	14½	14½	
NLead .42e	12	22⅜	22¼	22⅜	
NatSti 2.50	3	39	39	39	+ ⅛
Newmnt 1.04	44	31½	31¼	3 1⅛	
NiaMo 1.10	4	16½	16½	16½	+ ⅛
NoAmR 1.20	21	17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
Ntngate .50g	3	12½	12½	12½	+ ⅛
NwstAir .45	9	21½	21	21½	+ ⅛
NorfS 1.22f	7	41½	41½	41½	+ ⅛
Occldt 1	224	19⅜	19	19¼	+ ⅜
OlinCorp .88	7	17	16¾	16⅞	+ ⅛
OutbMar 1	2	19	18¾	19	+ ⅛
PacGEl 1.50	28	28⅝	28⅛	28⅜	— ⅜
PanA	86	10¼	10	10¼	+ ⅛
ParkeDa 1	12	22⅜	22¼	22⅜	
PenCn	74	19¼	19	19¼	+ ⅜
PenneyJC	6	47	46½	47	
Pennzo .80	25	22	21¾	22	
PepsiCo 1	2	47¼	47¼	47¼	+ ½
PhelD 2.10	15	51½	51	51½	+ ¾
PhilMr 1	4	31¼	30⅞	31¼	+ ⅜
PhilPet 1.30	11	21¾	21⅜	21½	+ ⅛
PitneyB .68	24	30¼	30	30¼	+ ½
Pitstn 1.50	56	79½	78¼	78¼	+1⅛
Polroid .32	106	86⅜	85	85	—2½
ProcG 2.80	3	100¼	100¼	100¾	— ¼
Plimn 2.80	1	41¼	41¼	41¼	— ¼
Ralst P .70	3	25¾	25¾	25¾	+ ⅛
RaymInt .80	3	10½	10⅜	10⅜	+ ⅛
Raythn .60	31	23⅜	23	23⅝	+ 1
RCA 1	54	25⅛	24⅞	25	
ReichCh .50	10	10⅜	10½	10½	+ ⅛
RepSt 2.50	2	33¾	33¾	33¾	
Revere 1.50	2	22¾	22½	22¾	+ ⅛
RexCh 1.50	x2	32¼	32	32¼	+ ⅜
ReyT 2.40	4	38⅛	38⅛	38⅛	+ ⅛
Ronsn .50b	5	8	7¾	8	
Safew 1.10	6	24⅞	24⅝	24⅞	+ ⅛
StReg 1.60	15	33½	32½	33	+ ¾
SaFeInd 1.60	7	24⅜	24½	24½	+ ¼
Scheni 1.40	2	21½	21½	21½	
Schlbg 1.40	19	57	57	57	
Scientif	47	6½	6⅜	6⅜	
SCM .60b	35	15⅝	14¾	15	+ ⅛
ScottPap 1	4	30½	30½	30½	— ¼
Seilon 1	1	4⅜	4⅜	4⅜	+ ⅛
SheliO 2.40	12	39⅜	39	39⅛	+ ¼
Simmn 1.40a	3	42	42	42	— ⅜
Singer 2.40	15	70¼	70	70	+ ½
SkilCp .90	2	21¼	21¼	21¼	+ ¼
SmithA 1.40	1	31⅛	31⅛	31 ⅛	+ ⅛
Smith KF 2	2	46¼	46	46¼	+ ¼
SouPac 1.80	3	32⅛	32⅛	32⅛	— ⅛
SpryR .25e	135	29⅞	29⅜	29½	— ½
StOCal 2.80	51	42	41¾	41¾	
Stdind 2.30	5	38	37¾	38	— ⅛
StdNJ .90e	56	54¼	54	54⅛	+ ⅛
StdOh 2.70	13	58⅞	58½	58½	
Std Pkg	18	6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
SterlDr .75	10	27⅛	27¼	27⅜	
StudeW 1	13	44¾	44	44¾	+ ⅛
SunOil 1b	2	42⅜	42⅛	42⅜	
SuperOil 1.40	3	115	115	115	+ 1⅜
Swift .60	22	27⅜	27⅛	27⅜	+ ⅛
Teledn 1.09f	12	18⅞	18¼	18⅝	+ ⅛
Tenco 1.32	30	20¼	20¼	20¼	
Texco 1.80	117	26½	26¼	26½	+ ⅜
TexGS .60	44	15⅝	15⅜	15⅝	+ ⅛
Texpt .99	3	21⅞	21⅝	21⅞	
Thiok .40	44	9¼	9	9	+ ½
Time 1.90a	3	30¾	30½	30¾	
Timkn 1.80	57	29½	29⅜	29½	+ ⅛
TWAir	26	16⅛	15⅞	16	+ ⅛
Transm .55	16	17¾	17½	17¾	
Transctl	27	8⅜	8⅜	8⅜	
TriC 2.03e	14	28	28	28	+ ⅛
TRWInc 1	7	32¼	32¼	32¼	
TwntC	29	13½	13¼	13⅜	+ ⅜
UALinc 1	6	21½	21¼	21⅜	+ ⅜
UnCarb 2	3	34¾	34⅝	34¾	+ ⅛
UOilC 1.60	4	28	27½	27¾	+ ⅜
UPacif 2	3	36	35½	35½	
UAirc 1.80	44	30⅝	30½	30⅝	+ ⅛
UnitCp. .80e	15	9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
UnFin Cal	8	10¼	10	10	
UnNucir .92f	6	12⅞	12¼	12⅞	— ⅛
USGyps 3a	17	55⅞	55	55⅝	+ 1⅜
USSmlt 1b	24	27⅜	26¾	27¼	+ ⅛
USSti 2.40	52	36¼	36	36	— ⅛
Vorna 1	4	12½	12¼	12½	+ ⅜
WarnL 1.20	12	60½	60½	60½	— ⅜
WnUnion 1.40	9	41⅝	41	41⅞	+ ⅜
WstgEl 1.80	8	65	64¾	65	+ 1⅛
WheelPitt Stl	7	16	15⅝	16	+ ⅛
WhiteC .40b	20	14⅜	14½	14⅜	+ ⅜
Xerox .60	226	85⅞	85⅜	85¾	+ ½
Zenith 1.40	5	29⅜	29¼	29¼	

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
AllAr	3	4⅞	4⅝	4⅞	+ ⅛
Amco In	5	3⅜	3⅜	3⅜	+ ⅛
Barnes E	8	10⅛	9¾	10⅛	+ ⅛
Brascan 1a	6	12¾	12¾	12¾	+
Camp Ch	26	11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
Cdn Javelin	5	12⅞	12¾	12¾	+ ⅛
CnCdnF	6	1⅜	1⅜	1⅜	
Creole 2.60	6	26½	26½	26½	+ ¼
CwnCPet .70f	1	20¼	20¼	20¼	+ 2
Dome Pet	10	49½	48¾	49½	+1
Dynalec	36	6⅜	6	6⅜	+ ⅛
Hofmind	15	3	2⅞	3	
HuntCh A .24	2	37	36¾	37	+ ⅜
Hygrad F	5	25¼	25	25¼	+ ⅜
IndOil .50a	7	17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
MolybdCan	4	3⅝	3 13-16	3⅝	+1-16
Molybd 1.96f	14	36⅛	35½	35½	+ ½
NewPk	13	5⅛	5¼	5½	+ ⅛
Nuclear A	2	3¼	3⅛	3¼	
Pac Ind	1	3⅜	3⅜	3⅜	— ⅛
PeerEt	9	10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
PEPI Inc	4	30⅝	30⅜	30⅝	+ ⅛
Plantind	37	19⅝	18⅞	19⅜	+ ⅛
Rellt 2.20a	2100	26¼	26¼	26½	+ ⅛
ScurryRain	17	17⅞	17¼	17⅝	+ ⅛
Seaman Bit	10	6⅛	5⅞	5⅞	
Shylon Cp	1	13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Syntex .40b	67	31⅞	31¼	3⅜	+ ⅛
Techcol .40b	8	12⅛	12¼	12⅛	— ⅛
Tejeti .40	1	8¼	8¼	8¼	— ⅛
U Asb .07g	8	3⅛	3 5-16	3⅛	—1-16
Whitetab .80a	14	29⅛	29¼	29⅛	+ ⅛
WrtHarg	6	1⅞	1⅞	1⅞	+ ⅛

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Blue Bonnet	1050	290	280	290	+10
Can Secur A	500	225	225	225	
Com Hldgs	2000	340	330	335	+20
Crawfd Al	600	350	350	350	
Dalfens Ltd	100	$6	6	6	
Domco Ltd	700	$7½	7½	7½	+ ¼
Navco Food	300	60	60	60	
Paco corp	100	425	425	425	
Prodec	300	5	480	5	+ ⅛
RM Bear A	900	$18	18	18	—1
Resort D	500	405	405	405	—5
St Law D	12250

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

940 AUTOS À VENDRE

DEMONSTRATEUR CORVETTE 1969

COUPE, 427-390 AVEC HEADERS, AUTOMATIQUE, POWER DISK BRAKES, POWER STEERING TILT STEERING, AM-FM, VITRES ELECTRIQUES, 16,000 ORIGINAL, BALANCE DE GARANTIE DU MANUFACTURIER, FINANCERAIT.

B & B HIGH PERFORMANCE CENTER
637-3729

PONTIAC 1968, sedan, excellent état, moteur V-8, automatique, mécanisme parfait, pas de rouille, 2e auto, 381-8480

PONTIAC 1968, 4 portes, 16,000 milles, parfait état, vente d'un particulier. Tél. 7 p.m., 488-5492.

PONTIAC 1966, décapotable, V-8, automatique, direction-freins assistés, radio, peu de parcours, comme neuve, 681-9111.

PONTIAC Strato Chief, 1964, 8 cylindres, automatique, radio, pas de rouille, pneus neufs, mécanisme et transmission parfaits, exceptionnellement propre, excellent en tous points. Peu de parcours, $350, 272-4563.

PONTIAC Parisienne 1966, hardtop 2 portes, V-8 automatique, mécanisme parfait, peu parcours, carrosserie et transmission excellentes, $950, 381-6705.

PONTIAC 1967, 6 cylindres, transmission standard, peinture d'origine, 26,000 milles, mécanisme excellent. Auto d'une dame. 342-5660.

PONTIAC 1962, 6, automatique, $200. 279-5747.

PORSCHE 356-B, convertible, toit d'acier, radio, support à skis, $1,400; 487-4214.

R10, achetée 25 mars 1970, 2,000 milles, 1,300 cc, 5 pneus XZ, cuirette, lumières Lucas, besoin argent: $1,850. 525-4729.

RAMBLER 1967, station-wagon, tout équipée, vitesse de croisière contrôlée, vitres teintées, voiture idéale pour une famille, 1 propriétaire, excellente condition, termes disponibles. Appelez 735-3584.

RAMBLER 65, Classic V8, sédan, automatique, radio, parfait ordre, accessoires, servo-freins direction, $425, 521-1978.

RAMBLER 1966, Classic, V8, $795, $25, comptant $33 mois, 387-0494.

RAMBLER Américaine 220, 1966, 6 cylindres, sedan, 4 portes, 31,000 milles, particulier, 352-4222, après 6 h.

RAMBLER 1965, 6 automatique, très bon mécanisme, $215, 522-6617.

RAMBLER 1965, hardtop V8, toit vinyle, bas milage, 323-2444.

RAMBLER 1965, sedan, automatique, radio, vert, voiture impeccable. Appelez 342-1082.

RAMBLER 1966, V8, Classic, mécanisme A-1, propre, 5465 Notre-Dame est.

RAMBLER 1963, bien propre, en excellente condition, $395. 522-4383.

RENAULT R10, 1966, 48,000 milles, mécanisme carrosserie excellents. $350, 334-4339.

RENAULT 10, 1966, $250. 731-6017.

RENAULT, 16, 1968, moteur neuf, bas prix, financement discutable après 5 heures, 254-5035, jour 878-2691.

RENAULT 16, 1968, Special, prix discuter. Demandez Jean-Claude, 658-0651.

RENAULT 16, 1967, Grand luxe, parfaite condition 23,000 milles, particulier. Faut voir. 524-4961: soir: 523-7943.

RENAULT 16, grand luxe, 1969, très propre. Demandez Jean-Claude, 658-0651.

RENAULT R10, 1968, automatique, moteur neuf, propre, $825, 722-3370.

4 RENAULT R-10, 1968, bas milage, garanties, Demandez Jean-Claude, 658-0651.

RENAULT 16 T.S. 1970, radio A.M. F.M., 2,000 milles. Demandez Jean-Claude, 658-0651.

RENAULT 10, 1968, radio, standard, 382-1806 ou 272-1237.

RENAULT R-16, Grand Luxe, 1968, état remarquable, $1,300, 376-6081.

RENAULT 1963 à 1969, tous modèles, automatiques et standard, 259-6981.

SPECIAL : 1965 A VENDRE
Comet, tout équipée, très propre
Meteor hardtop, mécanisme A-1
Pontiac, hardtop, bonne voiture
Chrysler hardtop, état de neuf
Parisienne, station wagon, Bon ordre
9305, LAJEUNESSE — 387-3079

STATION-WAGON, Ambassador, 1966, milliage 38,000 milles, servo-freins, V-8, bon prix, jour 389-7816, soir 322-9957.

STATION WAGON Mercury, 1966, Colony Park, comme neuf avec balance de garantie Ford. 688-6100.

STATION WAGON Pontiac 1968 moteur V-8 très bonne condition, $1975. 276-5022.

STATION-WAGON Rambler 1967, 6, très propre, 389-0375.

STUDEBAKER Daytona 65, moteur 283, très propre, prix discuter, 453-8216.

SUNBEAM, Tigre, 1968, 289, 4 barils, roues magnésium, soir 331-6456.

SUNBEAM Alpine 1966, 25,000 milles, peinture neuve, 2 toits, garantie 1 an, $1,200, 737-5952.

SUNBEAM Tiger 289, tous accessoires, un seul propriétaire. Dimanche seulement, 737-5555.

THUNDERBIRD Landeau 1969, hardtop 2 portes, tous accessoires, climatisation, stéréo am-fm, volant inclinable, fenêtres électriques, blocage intérieur des portes, 13,000 milles, en parfait état, balance de garantie, acceptera échange, 747-1615.

THUNDERBIRD 1965, hardtop, peinture, mécanisme comme neufs, sacrifiera $1,350. 324-7607.

THUNDERBIRD 1969, équipée, 10,000 milles, conduite par dame, 374-0263, 384-2809.

THUNDERBIRD, 1968, exécutif, propre, particulier, $2,900, jour 384-3770 soir 331-8628.

THUNDERBIRD 1967 Landau, 2 portes, toit rigide peinture neuve, 729-3251.

1969 — T — BIRD — 2 portes, hardtop, landau, équipée, appeler Gordie, 935-2619.

TORENADO de luxe 1969, hardtop 2 portes, climatisation, stéréo am-fm, volant inclinable et télescopique, fenêtres électriques, dégivreur électrique arrière, freins à disques, parfait état, peu de parcours, acceptera échange, 747-9248.

TORINO GT 1970, jaune, automatique, servo, particulier, Jacques, 731-1144, 324-2170.

1968, TORINO, Station-wagon, complètement équipée, appeler Gordie, 935-2619.

TORONADO 68, équipement complet, comme neuve, particulier, 271-4767.

TORONADO deluxe, 1966, $2,000, soir, 279-6041.

TOYOTA Corolla 1969, automatique, radio fm, pneus d'hiver, comme neuve, 688-1565, 688-2341.

TOYOTA Corolla 1969, F.M. bas milliage, excellente condition, 351-0499.

TOYOTA Corolla, 1968, 15,000 milles, excellente condition, $900, départ, 672-4723.

TRIUMPH TR4A 1968, 24,000 milles, parfaite condition, après 6 h., 277-6535.

TRIUMPH GT6, 1968, 30,000 milles, prix discutable. Demander Lise 661-2006.

TRIUMPH Chopper meilleure offre, appelez entre 4 et 6, 332-0038.

TRIUMPH 1966, 24,000 MILLES, SECRETAIRE, PROPRIETAIRE, 665-7817.

TRIUMPH GT 6+ 1969, 13,500 milles, prix discutable, après 5½, 1-584-2239.

TRIUMPH Spit Fire 1969, 15,000: $1200. Jour: 526-2361, soir 727-6461.

VALIANT 1965, V-200, AUTOMATIQUE, RADIO BAS MILLAGE, PARFAITE CONDITION, AUCUN COMPTANT $775.
G. BESSETTE 645-3611

TR4A, 1966, IRS, overdrive. 684-7217.

VALIANT 1963, bonne condition, radio, $250, 667-9867.

VALIANT 1965, 4 portes, excellente condition, Après 2 pm, 744-2253.

VALIANT V-200, 1964, automatique, radio, semaine après 6 heures. 351-3862.

VALIANT 1965, 6 cylindres, hardtop, radio très propre, $700, 481-9878.

VALIANT 1964, automatique, V-8, $400, 523-5895.

VALIANT 68, sedan, 6 cyl., automatique, radio, comme neuve, échange et termes faciles. R. Gauthier, 731-3708.

VALIANT 1968, 2 portes, 6 cylindres automatique, seul propriétaire, 725-9146.

VALIANT 1967, V100, 2 portes sedan, 6 cylindres 145 forces, en excellente condition, 33,000 seulement. Balance de garantie. Accepterais échange et termes. H. Coutu'ier, 355-4961.

VALIANT sedan 1965, Custom 100 6 cylindres, $600 après 6 heures. 353-2464.

VAUXHALL Viva, 1965, très propre, mécanisme A-1, $350; 728-0302.

VIVA, tout neuf, 1969, balance d'inventaire, prix spécial, Beaudoin, 645-1651.

VIVA 1964, particulier, très intéressant, mécanisme A-1, soir 489-7431.

VOITURE turquoise, intérieur beige, avec appui-tête. Radio, pneus neufs, automatique, 6, $700. Financerais, 767-7312.

VOLKSWAGEN 1964 de luxe, moteur et transmission A-1, carrosserie, intérieur et pneus comme neufs, chaufferette au gaz, indicateur essence, radio, $850, 277-6436.

VOLKSWAGEN 1968, custom, à vendre, bon état, après 7, 388-6991.

1968, VOLKSWAGEN 1300, Deluxe, radio, bonne condition, 725-0921, Soir, 4645, Jeanne-d'Arc, appartement 7.

940 AUTOS À VENDRE

63 Firebird 400 Convertible
67 Mustang Fastback
65 Mustang Hardtop

TERMES — ECHANGE
276-5519 — 5860 PAPINEAU

VOLKSWAGEN 1964, luxueux, refaite neuf, $440. Jour 325-5104, soir 527-6323.

VOLKSWAGEN 1966, modèle 1300, deluxe, radio, très propre, $850. 747-4023.

VOLKSWAGEN 1968, tout équipée, très propre, bas millage, termes faciles, échange accepté, 274-5476.

VOLKSWAGEN 65, très propre, radio, pneus neufs, $465. 665-3317.

VOLKSWAGEN 1969, deluxe, 4 vitesses, radio, bleue, en bonne condition. Appelez 342-1084.

VOLKSWAGEN 1500, 1965, 40,000 milles, cause départ, excellent état, $500, Après 6 h, 288-9307.

VOLKSWAGEN 1965, très propre, bonne condition, $425, 274-6577.

VOLKSWAGEN 1969 automatique, excellente condition, tout équipée, 274-5471.

VOLKSWAGEN 1968, parfait état, urgent, après 5 h, 325-6541.

VOLKSWAGEN 1968 — 1,500, coupé, radio, seulement 14,000 milles, $1,495. 522-4382.

VOLKSWAGEN 68, très propre, aucune offre raisonnable refusée. Termes et échange acceptés. Léo Lescarbeau, 353-4961.

VOLKSWAGEN 1969, Notched back automatique, pneus blancs, très propre, $1,800. 381-5681, 8-6 p.m.

VOLKSWAGEN 1964, station-wagon, mécanique parfaite, bons pneus, tous accessoires, dois vendre, $425, offre, 277-6455.

VOLKSWAGEN Fastback standard, 1968, 3 mois garantie. 100%. Radio. 321-5030.

VOLKSWAGEN 1968, très propre, 20,000 milles, tout équipée, cause mortalité, $1,100. 625-3974.

VOLKSWAGEN, 1965, très propre, bonne condition, 21,000 milles, $600, 653-6033.

VOLKSWAGEN 1965, bonne condition, très propre. $250. 334-1532.

VOLVO 142S, 1968, 2 portes, radio AM-FM, ondes courtes, bas millage, après 7 heures, 658-7321.

VOLVO 1968, particulier, 142S, 4 vitesses, état voiture neuve. 622-3372.

VOLVO 1967, 122S, très bonne condition, aubaine, soir 738-5392.

VOLVO 122 C, 1965, Stebro, excellente condition, $950, Rosemère, 622-2865.

VOLVO 1962, modèle 544, $450, 721-0004, après 6 heures p.m.

VOLVO 1963, sport, P1800, peinture neuve, mécanisme A-1, pneus neufs, cause départ, prix $950, Interurbain, St-Aimé, 788-2083, charges renversées.

VOLVO, 142S, 1969, 12,000 milles, AM-FM, tachomètre, 836-0095, M. Routhier.

VOLVO, 544, 1965N EXCELLENTE CONDITION, $1,000. 387-4056.

1967 VOLVO 122S, en parfaite condition, termes faciles. 523-1123.

VOTEZ Volkswagen. Neufs ou usagés. Offres raisonnables acceptées. Desroches, 274-5476.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

OFFRE

Fourniture et livraison d'huile à chauffage pour la saison 1970/71

Divers ensembles d'habitation

Région du Grand Montréal, Granby et Sherbrooke

Des offres cachetées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à MIDI MARDI LE 19 MAI 1970.

POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'HUILE A CHAUFFAGE POUR LA SAISON 1970-71 A 15 ENSEMBLES D'HABITATION DANS LA REGION DU GRAND MONTREAL-GRANBY ET SHERBROOKE.

Les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-après et sont disponibles aux fins d'inspection à la succursale de Montréal de la Société.

Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pourcent (10%) du montant de l'offre. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé, des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada ou un cautionnement d'offre seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant
SOCIETE CENTRALE
D'HYPOTHEQUES
ET DE LOGEMENT
2350 Chemin-Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 306, Québec.

CANADA MINISTERE DES TRANSPORTS SERVICES DE L'AIR APPEL D'OFFRES

Le Directeur régional, services de l'air, demande des soumissions pour les travaux suivants: INSTALLATION D'UN PHARE NON-DIRECTIONNEL A WACO, QUE, ET UN DEPLACEMENT D'UN PHARE NON-DIRECTIONNEL A SCHEFFERVILLE, QUEBEC.

Des soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-haut mentionnés et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec, seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 14 mai 1970.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée sur réception d'un chèque visé de $50 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, 4970 Place de la Savanne, Montréal, à l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent Inc., 56 est de l'Evêché, Rimouski, Québec.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Directeur régional
Services de l'Air.

Ministère des Transports,
Aéroport International
de Montréal,
Le 22 avril 1970.
638-2802.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
CEGEP DE ROSEMONT
TRANSFORMATION ET AMENAGEMENT DES LABORATOIRES
TROISIEME ETAGE, PHASE 3, CEGEP DE ROSEMONT, BLOC "C"

Les plans généraux d'architecture, ceux de mécanique, d'électricité et de l'ameublement seront disponibles au bureau des architectes LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI, 1255 boulevard Laird, suite 280, Ville Mont-Royal 304, Qué. Tout entrepreneur désireux d'obtenir les plans, devis et formules de soumission devra avertir l'Architecte une journée à l'avance.

PROPRIETAIRE DU PROJET:
CORPORATION DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE ROSEMONT, 6400, 16e Avenue, Montréal, 408, Qué.

ARCHITECTES:
LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI, Architectes, 1255 boulevard Laird, suite 280, Ville Mont-Royal, 304, Qué.

INGENIEURS EN STRUCTURE:
ROY, DE LAMIRANDE & ASSOCIES, Ingénieurs Conseils, 480 est, rue Mont-Royal, Montréal 176, Qué.

INGENIEURS EN MECANIQUE:
LEFRANÇOIS, LAFLAMME, GAUTHIER Ingénieurs Conseils, 2168 est, rue Mont Royal, Montréal 178, Qué.

INGENIEURS EN ELECTRICITE:
LEFRANÇOIS, LAFLAMME, GAUTHIER, Ingénieurs Conseils, 2168 est, rue Mont-Royal, Montréal 178, Qué.

CONSULTATS:
DUBREUIL & JEANNOTTE, Consultants, 230 est, Henri-Bourassa, Montréal 357, Qué.

DEPOT POUR PLANS:
Le dépôt exigé pour l'obtention des plans, devis et autres documents sera de cent dollars ($100.00) en espèces, ou sous forme de chèque visé ou mandat poste, à l'ordre de Larose, Larose, Laliberté & Petrucci, architectes.
Cette somme sera remise sur réception des plans par l'Architecte au plus tard quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions.
Dans le cas où les documents seraient retournés après cette date, le dépôt sera confisqué par l'Architecte.
Si les plans et devis sont retournés incomplets ou dans un état jugé inacceptable par l'Architecte, le coût de réimpression des parties à remplacer sera déduit du montant du dépôt et le résidu remis au soumissionnaire fautif.

OBLIGATION DE PRESENTER UNE SOUMISSION:
Tout entrepreneur général ou sous-traitant qui aura obtenu une copie des plans, devis et formules pour soumissionner devra présenter une soumission, s'il ne le fait pas son dépôt sera confisqué.

AVERTISSEMENT :
Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

GARANTIES:
Les soumissions des entrepreneurs généraux devront être accompagnées d'une garantie sous forme d'un chèque visé, tiré sur banque à charte canadienne fait à l'ordre du Propriétaire et d'une valeur minimum de 10 pour cent du prix de la soumission, ou accompagnées d'un cautionnement de même valeur, valide pour une période de 90 jours suivant la date d'entrée des soumissions générales. Le cautionnement proviendra d'une compagnie reconnue et autorisée à se porter "caution judiciaire".
Les sous-traitants des travaux de plomberie et chauffage, de ventilation et d'électricité accompagneront leurs soumissions d'une garantie d'un minimum de 10 pour cent de la valeur de la soumission. Cette garantie sera soit un chèque visé fait à l'ordre du Propriétaire, soit un cautionnement de soumission valide pour 120 jours suivant la date d'entrée des soumissions générales, et provenant d'une compagnie reconnue et autorisée à se porter caution judicaire.
Les cautionnements de soumission des Entrepreneurs généraux et des sous-traitants en plomberie, chauffage, ventilation et électricité, comporteront un engagement écrit de la caution de fournir un cautionnement d'exécution le cas échéant.
Tous les autres sous-traitants ne sont tenus de présenter leurs prix qu'aux Entrepreneurs généraux seulement.
Le cautionnement sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire et si, l'ayant signé, il manque à son accomplissement intégral.

CONTRAT SEPARE :
Le contrat de l'ameublement préparé par les consultants DUBREUIL & JEANNOTTE, sera accordé séparément.
Cependant les Entrepreneurs généraux devront, dans la préparation de leur soumission, tenir compte du coût de tous les fonds requis pour la pose du dit ameublement.

SOUMISSIONNAIRES:
Seules seront admises à soumissionner les personnes, firmes, corporations qualifiées ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

DISPONIBILITE DES DOCUMENTS POUR SOUMISSION:
Les documents complets seront disponibles le 29 avril 1970.

REMISE DES SOUMISSIONS:
a) Les sous-traitants en plomberie, chauffage, ventilation et électricité remettront leurs soumissions au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, 4970, Place de la Savanne, Montréal, le ou avant le jeudi 14 mai 1970 à 2:00 h. p.m. (H.A.E.).
NOTE: Aucun sous-traitant plus haut énuméré ne pourra exécuter des travaux ou fournir des matériaux à moins qu'ils n'ont fait parvenir au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, copie de sa soumission conformément aux règlements de cet organisme.
b) Les Entrepreneurs généraux remettront leurs soumissions à la Corporation du Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Rosemont, le ou avant le mercredi 20 mai 1970 à 4:00 p.m. (H.A.E.).

IMPORTANT:
Les soumissionnaires doivent accompagner leur(s) soumission(s) d'un certificat attestant qu'ils ont visité les lieux avant de préparer et de remettre leur(s) soumission(s).
Le devis pédagogique du Collège de Rosemont exige que ces travaux soient complétés dans un délai de deux mois et demi (2 et demi) à compter de la date de l'adjudication du contrat. Les prix et les dates de livraison et d'exécution des travaux seront pris en considération lors de l'octroi du contrat.

CONSULTATION DES PLANS:
Tous les documents se rapportant à la présente demande de soumission pourront être consultés sur place, au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal 4970, Chemin de la Savanne, Montréal.

ACCEPTATION CONDITIONNELLE D'UNE SOUMISSION:
Si le Propriétaire décide d'accepter une soumission, celle-ci, le sera sous toute réserve d'approbation par la Direction Générale de l'Enseignement Collégiale du Ministère de l'Education du Gouvernement du Québec.

Le Directeur général,
RENE BOILEAU.

Soyez modernes
Allez droit au but
SIGNALEZ
87-47-111
pour tout achat, vente, location, prêts, etc.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 996"
LE NETTOYAGE ET LA PEINTURE DU PONT LEVANT NO. 3, ECLUSE DE SAINT-LAMBERT, VOIE MARITIME, REGION DE L'EST,
seront reçues au bureau de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, 473, rue Albert, Ottawa, 4, Ontario, ou à l'immeuble de la Voie maritime, écluse de Saint-Lambert, boîte postale 97, Saint-Lambert (Qué.) jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le mardi 12 mai 1970.
On pourra obtenir les devis, formules de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en Français ou en Anglais, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 308, (Qué.), ou au secrétaire, 473 rue Albert, Ottawa 4e, (Ont.), ou au directeur régional, immeuble de la Voie maritime, boîte postale 97, Saint-Lambert (Qué.), contre le versement de cent dollars ($100), pour chaque jeu de documents, montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours des dates fixées ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.
Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumission représentant dix pour cent (10 p. 100) de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.
Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.
L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L. E. BELAND.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, LE 28 AVRIL 1970.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE
Services Financiers
Division des Approvisionnements
APPEL D'OFFRES No 106

La Commission scolaire régionale de l'Estrie recevra jusqu'à 16:00 heures, le 19 mai 1970, au 740 ouest, rue Galt, Sherbrooke, Québec, des offres pour le fourniture du matériel suivant :

DIESEL

Ces offres devront :
1) Etre préparées sur le formulaire fourni à cette fin par la Commission scolaire régionale de l'Estrie.
2) Etre accompagnées d'un bon de garantie ou d'un chèque visé, égal ou supérieur à 5% du montant total de l'offre incluant la taxe provinciale de 8%.
3) Etre remises, sous l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission (cette enveloppe devra être scellée).
Pour obtenir une copie du cahier descriptif, les soumissionnaires devront déposer $10.00 qui leur sera remis sur présentation d'une soumission.
Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers descriptifs à compter du 29 avril 1970 à la Division des Approvisionnements de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, 740 ouest, rue Galt, Sherbrooke, Québec.
Les offres seront ouvertes à 16:00 heures, le 19 mai 1970 au bureau de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, 740 ouest rue Galt, Sherbrooke.
La Commission scolaire régionale de l'Estrie ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes : elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

GUSTAVE LAFONTAINE,
secrétaire général

DEMANDE DE SOUMISSIONS DU CEGEP DE ROSEMONT
AMENAGEMENT LE LABORATOIRES DE SCIENCES

PROPRIETAIRE :
Corporation du Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Rosemont, 6400, 16e Avenue, Montréal 408e, Québec

CONSULTANTS :
Dubreuil et Jeannotte, 230, boul. Henri-Bourassa, est, Montréal 357e, Québec.

SOUMISSIONNAIRES :
Seuls, sont admis à soumissionner comme sous-entrepreneurs, les individus, firmes, compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui sont officiellement reconnus comme spécialistes en ces domaines. Un versement de cinquante dollars, à l'ordre de Dubreuil et Jeannotte est requis pour obtenir plans, devis et autres documents. Ces documents seront disponibles au bureau des consultants.
Ce dépôt est remboursable seulement aux soumissionnaires dont la soumission aura été complétée conformément aux instructions et qui retourneront en bon état les plans et les devis dans les quinze (15) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS :
Le mercredi 20 mai 1970 à 16:00 heures, H.A.E.

GARANTIES :
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé (au moins égal à dix pour cent (10%) de la valeur de la soumission présentée) à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission validé pour quatre-vingt-dix jours (90), d'une valeur équivalente, d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire.
Les soumissionnaires devront accompagner leur(s) soumission(s) d'un certificat attestant qu'ils ont visité les lieux avant de remettre leur(s) soumission(s).
A la signature du contrat, un cautionnement d'exécution pour cinquante pour cent (50%) du prix du contrat suivant la formule de soumission sera fourni au propriétaire.
Le devis pédagogique du Collège de Rosemont exige que ces travaux soient complétés dans un délai de trois mois (3) à compter de la date de l'adjudication du contrat. Les prix et les dates de livraison et d'exécution des travaux seront pris en considération lors de l'octroi du contrat.
Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
La soumission acceptée par le propriétaire, le sera sous toute réserve d'approbation par la direction générale de l'enseignement collégial du Ministère de l'Education du Gouvernement du Québec.

René BOILEAU
Le directeur général.

ALLARD (Anna) — A Pointe-Claire, le 28 avril 1970 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Elphège Allard, née Anna Brunet, belle-mère de feu Edmond, Jeanne (Mme Alfred Trottier), Oscar, Georges, Madeleine (Mme W. Bradley) Léonide (M. H. Marier), Roland, Jean-Paul et Yvette (Mme J. Bradley). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord du Lac
à Pointe-Claire
à 14 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 15 h., et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANTONUK, Laurette — A Montréal, le 28 avril 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Laurette Lagault, épouse de Laurent Antonuk, demeurant 1981 chemin du lac, à Longueuil. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils aîné, Serge, F.E.C., ainsi que Me André Antonuk, époux de Ghislaine Ouellette, Romain Antonuk, le Dr Philippe Antonuk, M.D., époux de Renée Beaudoin, Jean Antonuk, époux d'Hélène Dignard, Boris Antonuk, architecte, époux de Cécile Trahan, de Sudbury, Ontario, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche & Fils,
86, rue St-Charles ouest, à Longueuil, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 h a.m., et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARSENAULT (Virginie) — A Montréal, le 29 avril 1970, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Pierre Arsenault, née Virginie Bouthillier, demeurant à 7000 Lacroix. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEAU (Wilfrid) — A Montréal, le 28 avril 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Wilfrid Belleau, époux de feu Rita Moreau; demeurant 6000, boul. St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
3254, rue Bellechasse
angle montée St-Michel
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEY (Jean-Baptiste) — A St-Jérôme le 27 avril 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Belley époux de Alice Frenette. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J. S. Vallée Ltée,
4201, rue Hochelaga
à 9 h 30 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Valère) — A Montréal, le 29 avril 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Valère Bergeron, époux Tres noces de Hectorine Bergeron, 2es noces d'Alma Bureau demeurant 9176, Foucher; père de Jean-Guy, Mme Charles Courville (Madeleine), Mme Benoit Ferland (Léonie), Mme Roger Desroches (Mariette), Mme Hilaire Gougeon (Monique), Mme Jacques Trottier (Elizabeth). Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8h.45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILLARD (Rosario) — A Verdun, le 29 avril 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Rosario Billard, fils de feu Napoléon Billard et de feu Adéline Duplantis; autrefois de Rigaud. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Stéphane) — A Montréal, le 28 avril 1970, à l'âge de 5 ans, est décédé Stéphane Blain, fils de Robert Blain et de Huguette Rivard, demeurant 1813 17e Ave, P.A.T. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
11630 est, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église St-Marcel où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLIER (Alida) — A Montréal, le 27 avril 1970, est décédée Mme Philippe Blier, née Alida Forget. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Très St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Henri-Claude) — A Montréal, le 30 avril 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Henri-Claude Bouchard, époux de Annette-Forget; père de M. Jean-Claude Bouchard. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, av. Laurier est,
pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré et de là au cimetière de Sainte-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOSSE (Louis) — Subitement à Ste-Martine, le 29 avril 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Louis Bossé, ex-apiculteur, époux de Marie-Laure Mareil. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. Loiselle,
22, rue Picard, Ste-Martine,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATALANI (Rosina) — A Montréal, le 28 avril 1970, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Egisto Catalani, née Rosina Romagna, mère de Alsio, Renald et belle-mère de Cécile Hoyse et grand-mère de Linda et Gina. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Granada Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Benoit-B.) — A Montréal le 29 avril 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé Benoit Beaugrand Champagne, représentant de la Maison Credif Quebec Inc. et autrefois surintendant général de la Commission des Liqueurs, outre son épouse Charlotte, Héon, il laisse une fille Louise, son fils François, époux de Lucie Guertin. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5550, Chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON-MARSAN (Marguerite) — Subitement à Ville

Mêlée générale et appel à la bombe à Boston



Dimensions	Noirs sans ch.	Blancs sans ch.
520 x 10	13.95	14.95
550 x 12	15.95	16.95
560 x 15	11.95	
650 x 13	12.95	14.45
700 x 14	12.95	14.95
775 x 14	12.95	15.45
825 x 14	15.95	16.95
855 x 14		21.45
775 x 15	13.95	16.95
825 x 15	15.95	16.95
855 x 15	16.95	19.45

Nouvelle série "78"
Pneus à flancs blancs

Dimensions	Réguliers	Fiberglass
E78 x 14	19.95	24.45
F78 x 14	21.95	25.45
G78 x 14	24.95	25.95
H78 x 14	25.95	27.95
F78 x 15	21.95	25.45
G78 x 15	24.95	25.95
H78 x 15	25.95	27.95

Toutes autres dimensions également à bas prix.

MODERN TIRE SALES

900 Jean-Talon est

274-2574

De l'action, beaucoup d'action au Fenway Park de Boston, hier. Et surtout de l'action pour tous les goûts.

Le lanceur Sonny Seibert a été le centre d'attraction de cette soirée mouvementée.

A la sixième manche, il a été expulsé du match après avoir atteint un frappeur et qu'une mêlée générale eut éclatée au monticule. Mais avant de déclencher cette scène peu commune au baseball, Seibert avait suffisamment bien lancer pour mériter la victoire et conduire les Red Sox de Boston à un triomphe de 5-3 sur les Athlétiques d'Oakland.

Au cours des cinq premières manches, Seibert a atteint le premier frappeur Reggie Jackson de son premier lancer. A la manche précédente, Seibert avait lui-même été atteint par un lancer de Chuck Dobson.

Après l'incident de la 5e manche, les arbitres avaient mis les lanceurs en garde contre ces lancers trop près des frappeurs. A la sixième, les abris des deux équipes se sont vidés lorsque Jackson a été atteint par un lancer de Seibert. Une bagarre générale a éclaté mais aucun joueur n'a été blessé.

Quand le calme a finalement été rétabli, les arbitres ont expulsé Siebert, Jackson, le lanceur Blue Moon Adom, du Oakland et l'instructeur George Thomas, des Red Sox.

Après le départ de Seibert, Lee Stange, Ken Brett et Sparky Lyle se sont succédés au monticule pour les Red Sox. Il s'agissait de la première victoire de Siebert depuis le début de la saison.

Au cours du match, un appel à la bombe a aussi été logé au service de la police de Boston mais le jeu n'a pas été interrompu et aucun incident ne s'est produit.

Beau retour des Braves

Entre temps, à St-Louis, les Braves d'Atlanta ont montré qu'ils possédaient l'étoffe d'une équipe championne lorsqu'ils sont revenus de l'arrière pour finalement disposer des Cardinaux de St-Louis 10-6.

Les Braves tiraient de l'arrière par 6-1, après sept manches, mais ils ont fait la vie dure aux lanceurs des Cards, aux huitième et neuvième manches.

Si les Cardinaux ont perdu, ils ne peuvent toutefois pas blâmer leur troisième but Richie Allen, qui leur avait procuré une avance de 3-0 en comptant lui-même deux fois en plus de faire compter un point.

Les Cubs de Chicago, de leur côté, ont malmené les Pirates de Pittsburgh 10-5 et ainsi mériter une 12e victoire au cours de leurs 13 derniers matches.

Billy Williams, qui prenait part à son 999e match, a joué un rôle de premier plan dans cette victoire, faisant compter trois points grâce à deux circuits.

Bill Hands a remporté un quatrième triomphe contre aucun revers, aidé de l'artilleur de relève Phil Regan.

Jim Merritt en est un autre qui accumule un dossier impressionnant avec les Reds de Cincinnati. Le droitier a en effet remporté une cinquième victoire, hier, alors que les Reds l'ont emporté 5-3 devant les Astros de Houston. Merritt a subi seulement un revers.

Les partisans des Expos ne se plaindront pas du rendement de l'équipe montréalaise en apprenant que c'était le huitième échec d'affilé pour les Astros.

Dans une autre rencontre disputée dans la Nationale, les Giants de San Francisco ont eu raison des Mets de New York 8-6 au détriment du lanceur de relève torontois Ron Taylor, qui a maintenant une fiche de 1-2.



Matches de baseball



HIER
LIGUE AMERICAINE

Cleveland 000 000 000— 0 4 1
Minnesota 001 000 00x— 1 4 0
Hand, Higgins (8e) et Fosse; Kaat, Williams (9e) et Ratliff. LG—Kaat (3-1). LP—Hand (0-3).

Californie 010 001 010— 3 8 0
New York 000 001 001— 2 7 0
Messersmith, Doyle (7e), K. Tatum (9e) et Egan; Cumberland, McDaniel (8e) et Munson. LG—Messersmith (3-2). LP—Cumberland (1-1).

Milwaukee 000 000 000— 0 7 2
Washington 001 120 00x— 4 11 0
Krausse, Morris (5e), Locker (8e) et McNertney; Bosman (3-2) et Roseboro. LP—Krausse (2-4). Cir.: Rodriguez, Howard (7e).

Oakland 000 001 120— 3 8 0
Boston 200 020 10x— 5 11 1
Dobson, Lindblad (5e) Segui (7e), Grant (7e), Fingers (8e) et Duncan; Siebert, Stange (6e), Brett (7e), Phillips (8e), Lyle (9e) et Satriano. LG—Siebert (1-1). LP—Dobson (1-4). Cir.: Francona (1er).

Détroit 100 102 203— 8 13 2
Kansas City 000 000 011— 2 7 1
Klikenny, Lather (9e) et Freehan; Drago, Wright (7e), Fitzmorris (8e), Hedlund (9e) et Rodriguez. LG—Kilkenny (1-0). LP—Drago (1-2). Cir.: Horton (1er), Maddox (1er).

Baltimore 033 730 002—18 20 0
Chicago 000 000 200— 2 8 4
Palmer (3-1) et Hendricks; Sisk, Rounsaville (4e), Secrist (4e), Wynne (9e), Arrigo (8e) et Herrmann, Hopkins (7e). LP—Sisk (1-1). Cir.: Blair (2e, 3e, 4e), Hendricks (1er), Powell (3e), Melton (3e).

LIGUE NATIONALE

New York 011 101 200— 3 13 1
San Francisco 001 300 13x— 8 10 0
Koosman, Taylor (8e), McGraw (8e), Koonce (8e) et Grier; Marichal, Linzy (8e), Bryant (9e), McMahon (9e) et Dietz. LG—Linzy (2-0). LP—Taylor (1-2). Cir.: Jorgensen (2e), Bonds (4e), Clendenon (3e), Lanier (2e).

Houston 001 001 001— 3 10 0
Cincinnati 001 101 20x— 5 6 0
Griffin, Billingham (6e), Gladding (7e) et Edwards; Merritt, Carroll (8e) et Bench. LG—Merritt (5-1). LP—Griffin (1-3). Cir.: Pepitone (4e).

Chicago 010 102 501—10 12 1
Pittsburgh 010 000 220— 5 4 0
Hands, Regan (7e), et Martin; Moose, Gibbon (7e) et Sanguillen. LG—Hands (4-0). LP—Moses (0-2). Cir.: Smith (1er), Williams (7e).

Atlanta 000 010 045—10 14 1
St-Louis 201 200 100— 6 8 2
Nash, Neibauer (5e), Jaster (7e), Priddy (8e) et King; Culver, Guzman (8e), Taylor (8e), Briles (9e), Nye (9e) et Torre. LG—Priddy (1-0). LP—Taylor (0-1). Cir.: R. Allen (6e), Hague (2e).

Philadelphie 000 010 000— 1 5 3
Los Angeles 002 030 10x— 6 12 1
Jackson, Lersch (5e), Palmer (8e) et Ryan; Osteen (2-3) et Sudakis. LP—Jackson (1-3). Cir.: Kosco (3e).

EXPOS 000 000 000— 0 3 1
San Diego 311 010 04x—10 10 1
Sparma, Reed (2e), Stronmayer (5e), McGinn (7e) et Bateman; Dobson (2-2), et Barton, Cannizzaro (2e). LP—Sparma (0-4). Cir.: Brown (2e), Ferrara (2e).

CLASSEMENT
LIGUE AMERICAINE
(Division EST)

	G	P	Moy.	Diff.
BALTIMORE	13	5	.722	—
DETROIT	12	5	.706	½
BOSTON	10	8	.556	3
WASHINGTON	10	8	.556	3
CLEVELAND	7	10	.412	5½
NEW YORK	8	12	.400	6
(Division OUEST)				
CALIFORNIE	13	6	.684	—
MINNESOTA	11	6	.647	1
OAKLAND	8	11	.421	5
KANSAS CITY	6	12	.333	6½
CHICAGO	6	12	.333	6½
MILWAUKEE	5	14	.263	8

LIGUE NATIONALE
(Division EST)

	G	P	Moy.	Diff.
CHICAGO	13	4	.765	—
PITTSBURGH	11	8	.579	3
ST-LOUIS	9	7	.563	3½
PHILADELPHIE	10	9	.526	4
NEW YORK	9	9	.500	4½
EXPOS	5	12	.294	8
(Division OUEST)				
CINCINNATI	16	6	.727	—
SAN FRANCISCO	10	11	.476	5½
LOS ANGELES	9	10	.474	5½
ATLANTA	9	11	.450	6
HOUSTON	7	14	.333	8½
SAN DIEGO	7	14	.333	8½

AUJOURD'HUI
LIGUE AMERICAINE

Cleveland à Minnesota 2:30
Hargan (1-1) Vs Tiant (3-0)
Baltimore à Chicago 2:30
Phoebus (1-0) Vs John (0-5)
Oakland à Boston 1:30
Odom (2-2) Vs Peters (2-1)
Détroit à Kansas City 8:30
Lolich (4-2) Vs Butler (2-1)
Milwaukee à Washington 8:00
Bolin (0-1) Vs Brunet (0-3)
Californie à New York 8:00
May (2-0) Vs Bahnsen (1-2)
LIGUE NATIONALE
New York à San Francisco 4:00
Ryan (1-1) ou Andrew (1-1) Vs Robertson (0-2) ou McCormick (1-1)
Houston à St-Louis 8:30
Dierker (3-2) Vs Carlton (1-2)
Chicago à Atlanta 8:00
Jenkins (2-2) Vs Stone (2-1)
EXPOS à Los Angeles 11:00
Stoneman (1-3) Vs Vance (0-1)
(Seuls matches à l'affiche)

Tony Roche serait forcé de se retirer

BOURNEMOUTH, Angleterre (UPI) — Trois Américaines ont atteint les quarts-de-finale des championnats de tennis d'Angleterre sur terre battue dotés d'une bourse totale de $36,000.

Après Julie Heldman, de New York, qui s'était qualifiée lundi, ce fut au tour de Billie Jean King, de Long Beach, Calif. et Rosemary Casals, de San Francisco, de remporter la victoire, hier.

Billie Jean King, qui vient de remporter le championnat d'Italie, n'a eu aucune difficulté à vaincre Pamela Teegarden, de Los Angeles, 6-4, 6-1. Par la suite, Mlle Casals a dû batailler avant de l'emporter sur la Française Gail Chanfreau, 6-3, 2-6, 6-1.

Mais les victoires des deux Américaines ont vite été reléguées au second plan par la courte conférence de presse que l'Australien Tony Roche a accordée à la suite de son élimination du simple masculin.

Roche s'est incliné devant le Français Georges Goven, 6-3, 6-2, 3-6, 7-9, 6-1.

L'Australien a révélé qu'il devra probablement abandonner le tennis pour un an afin de bien guérir une blessure à une épaule.

Roche, considéré le deuxième meilleur joueur au monde, a expliqué que ses difficultés remontent à trois ans. Il s'était alors déchiré un muscle de l'épaule lors des championnats du pays de Galles.

"Je ne pourrai pas participer au tournoi de Wimbledon s'il n'y a pas d'amélioration", a dit Roche. "Je devrai peut-être me retirer de la compétition pendant une année complète afin de m'assurer d'une guérison complète".

De nouveaux Alouettes

Deux de plus.

Cette fois, ce sont les Canadiens Raymond Legault, âgé de 25 ans et Angelo Raffin, âgé de 24 ans, qui ont signé leur contrat avec les Alouettes.

Deux jeunes joueurs que l'on dit prometteurs et qui ont fait leur apprentissage aux Etats-Unis.

Legault vient de Kirkland Lake, Ontario. Il est secondeur de ligne de 6', 225 livres qui s'alignait avec l'équipe de l'Université Idaho State depuis deux ans.

Raffin, un colosse de 6'4", 245 livres évoluait comme plaqueur offensif et ailier défensif avec l'Université de la Caroline du Nord. Raffin est né à Udine, Italie avant de s'installer à Toronto dans sa jeunesse. Les deux joueurs se rapporteront au camp d'entraînement des Alouettes le 13 juin.

VENTE FANTASTIQUE DU PRINTEMPS
● 100 NOVA ● 100 CHEVELLE
● 150 CHEVROLET ● 50 OLDSMOBILE ● 10 EPIC
Les plus bas prix
MAI le 1er et 2 seulement
Lavage gratuit
SNYDER AUTOMOBILE LTEE
2150 NOTRE-DAME, LACHINE — 637-4651

savoir voyager c'est aussi savoir où s'arrêter.
à québec l'unique «motor hotel» au coeur de la ville
AIR CLIMATISÉ PISCINES INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE RESTAURANT, SALON BAR
RÉSERVATION 418-661-7701
Le Voyageur
2250 Boul. Ste-Anne, Québec 3, P.Q.

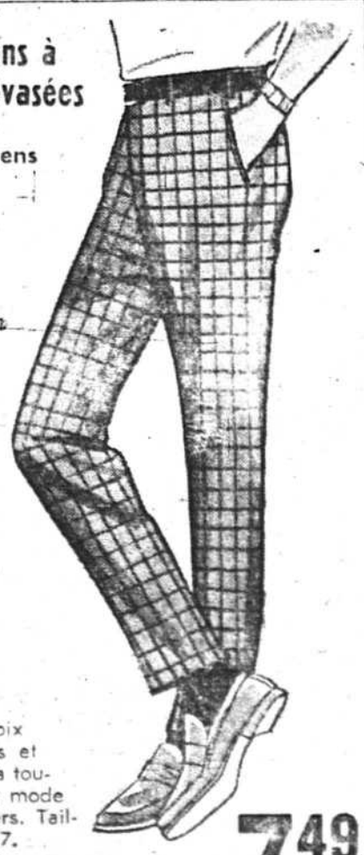
CETTE SEMAINE 4 AUBAINES
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI SEULEMENT
chez Grovers
Quatre grands spéciaux Grover's à prix de grandes épargnes



Complets légers pour hommes
65% Fortrel
35% laine
Légers et d'entretien facile pour les mois d'été. Coupe contour du nouveau style. Taille régulière, courte ou longue.
Ord. 79.50
Spécial fantastique
$62



Chemises sport à manches courtes
pour hommes
Tous les nouveaux styles, modèle jac, boutonné ou régulier dans le lot. Grand choix de couleurs et motifs. P.M.G.XG.
Ord. 6.00
Spécial fantastique
3.99



Pantalons à jambes évasées
pour jeunes gens
Grand choix de couleurs et motifs de la toute dernière mode chez Grovers. Tailles 28 à 47.
Ord. 11.00
Spécial fantastique
7.49



Surblouses en nylon
pour hommes
Le choix idéal pour golfeur, pêcheur, vacancier. Légères et de grand style. Tailles 36 à 44. Ord. 12.00
Spécial fantastique
8.99

"Depuis 1917, la mode est notre spécialité"

• Centre commercial Laval
• Centre commercial Châteauguay
• Centre commercial Normandie
• Plaza Côte-des-Neiges
• Place Versailles
• Place Longueuil
• 1101, rue Ste-Catherine est
• 3939, rue Wellington
• 6832, rue St-Hubert
• 1551, av. Mont-Royal est
• QUEBEC
• Place Fleur de Lys
• 787, rue St-Joseph est

TOUS LES MAGASINS OUVERTS LE SOIR LE JEUDI ET LE VENDREDI — PORTEZ A VOTRE COMPTE, 40 SEMAINES POUR PAYER

VENTE DE MAI CHEZ MID-TOWN
350 VOITURES NEUVES
A PRIX DE RABAIS PRINTANIER
POUR ECOULEMENT RAPIDE
DES CADILLAC – DES BUICK – DES TEMPEST
DES PONTIAC – DES VAUXHALL – DES FIREBIRD
(N'OUBLIEZ PAS QUE LA VALEUR DE REPRISE DES VOITURES EST TOUJOURS PLUS ÉLEVÉE AU PRINTEMPS)
PROFITEZ DE CE MOIS D'AUBAINES REMARQUABLES CHEZ LE PLUS GRAND CONCESSIONNAIRE GM DE MONTREAL
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI
MID-TOWN MOTORS LTD.
DORCHESTER et CRESCENT

AVIS DE DÉCÈS

Suite de la page 71

PELLETIER (Alice) — A Montréal, le 28 AVRIL 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Alice Lalande, épouse de feu Romello Pelletier. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Ghislaine) — Le 29 avril 1970, à l'âge de 51 ans, est décédée Mlle Ghislaine Perreault, garde-malade, fille de feu Joseph Perreault et de feu Anna Bernard, de Beloeil. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Maurice Demers,
881, rue Mgr-Laval, Beloeil,

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu, de Beloeil, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Olivine) — A Verdun, le 28 avril 1970, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Hosanna Poirier née Olivine Laroche, mère de Mme A. Gunhouse (Ogarita), Paul-Emile, Roger, Florian; demeurant 385 Empire, Greenfield Park. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Benoit) — A Montréal, le 30 avril 1970, à l'âge de 7 ans, est décédé Benoit Pilon, fils de Jacques Pilon et de Claudette Lavoie, demeurant 267 rue de Jumonville, Boucherville. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam,

pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où la cérémonie sera célébrée à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRENOVEAU (Joseph-P.) — A l'hôpital Queen Mary des anciens combattants, le 29 avril 1970, est décédé Joseph-P. Prénoveau, époux d'Inalda Provençal, père de Linda, Patricia, Gérald, Garry, Mark et Louise, frère de Noble, Mme J. L. Griffiths (Helen), Mme D. A. Massett (Theresa). Les funérailles auront lieu samedi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Clarke,
5580 ouest, rue Sherbrooke,

pour se rendre à l'église St. Augustine of Canterbury, où le service sera célébré à 9 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Albina) — Le 30 avril 1970, est décédée Albina Proulx, fille de feu M. et Mme Joseph Proulx. La dépouille mortelle est exposée aux salons

Clarke Funeral Home,
5580 ouest, rue Sherbrooke

Une messe de requiem sera chantée samedi à l'église Notre-Dame-de-Grâce, à 10 h a.m. Enterrement au cimetière de Côte-des-Neiges.

RANGER (Antoinette) — A Montréal, le 29 avril 1970, à l'âge de 78 ans, 6 mois, est décédée Mlle Antoinette Ranger, fille de feu Rodolphe Ranger et de feu Alexina Garreau; demeurant rue Marquette. Elle laisse dans le deuil 1 soeur, Thérèse (Mme Zotique Steben), 1 belle-soeur, Marguerite (Mme J.-René Ranger) et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, av. Papineau

à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Polycarpe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

RAYMOND (Germaine) — A Buckingham, le 29 avril 1970, est décédée Mme veuve Ernest Raymond, née Germaine Gauthier, demeurant à 408 rue Principale, Buckingham; elle laisse son père, Moise Gauthier, 1 frère, Omer, 3 soeurs, Rosaria, Eglantine, tous de Buckingham, Laurence (Mme Paul Beauregard) de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi partira des salons

Honoré Cadieux,
322, rue Principale, Buckingham,

pour se rendre à l'église St-Grégoire-de-Nazianze, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Lucille) — A Candiac, le 27 avril 1970 à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Lionel Robidoux née Lucille Lussier, mère de Muriel et Carol. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame
Lachine

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nazaire, 111, rue Bélanger LaSalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Dieudonné) — A St-Urbain de Châteauguay, le 28 avril 1970 à l'âge de 74 ans 6 mois est décédé Dieudonné Raymond, époux de Lucienne Gendron; père de Joseph et Médare. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la nouvelle résidence funéraire

Barrette Ste-Marie,
rue Principale est,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7.

THERRIEN (Edgar) — A Montréal, le 27 avril 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Edgar Therrien, époux de Rose Gallardetz, père de Pauline (Mme R. Larocque), Marcel, époux de Madeleine Brissette, Gérard époux de Lorraine Dupuis, Léo-Paul époux de Louise Carpentier; il laisse plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel, Rosemont,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERDICKT (Benoit) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 28 avril 1970, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Benoit Verdickt, qui fut maître de chapelle de la paroisse des Stes-Anges-de-Lachine pendant 50 ans; époux de feu Aline Fournier; il laisse sa fille unique Aline, épouse de Joseph-D. Beaudoin; les petits-fils, Jacques et Pierre, et l'arrière-petite-fille: Sylvie. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons

Boudrias & Cormier Ltée,
814, boul. Ste-Croix, St-Laurent,

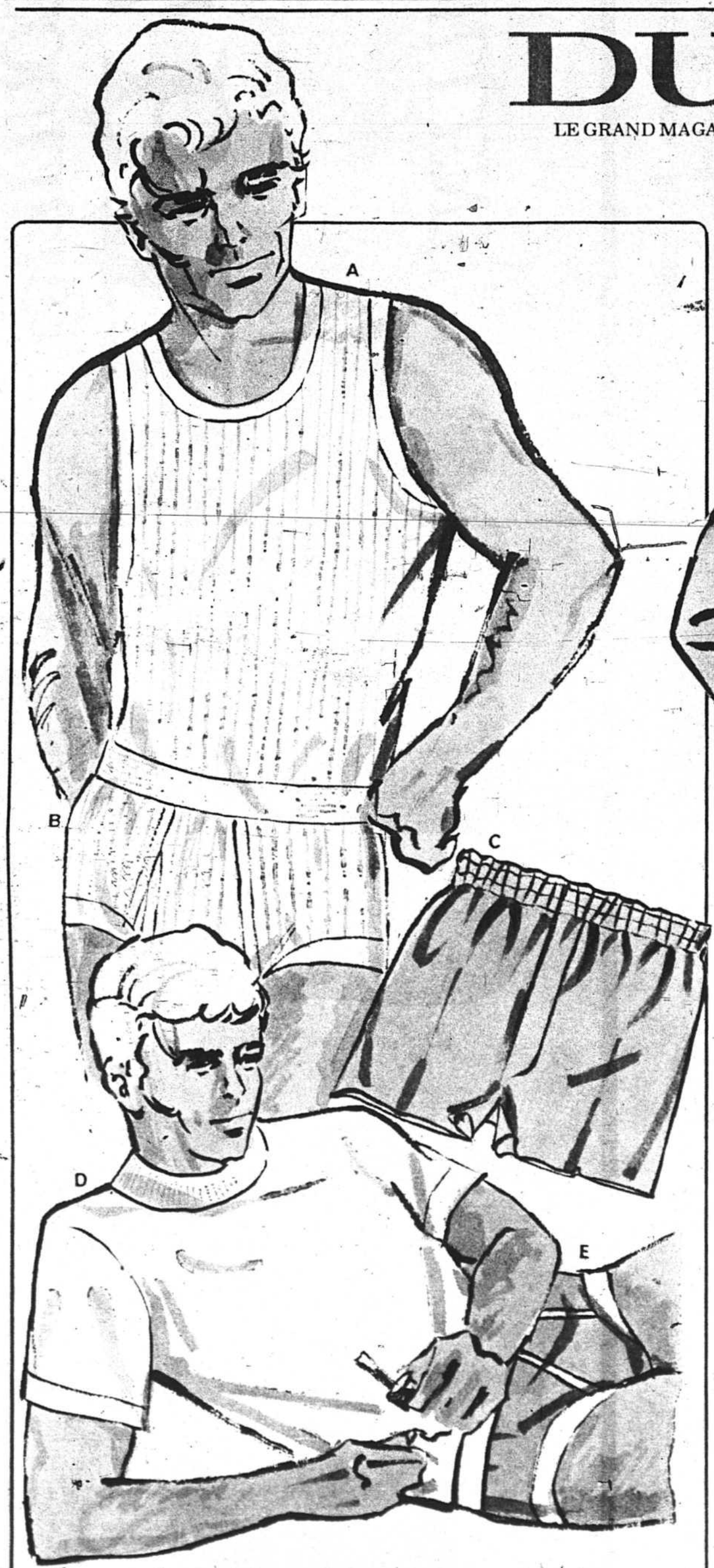
à 10 h 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Bois-Francs où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WEISNAGEL (John) — A St-Laurent, le 28 avril 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé John Weisnagel, époux de Joséphine Babala; père de Joseph, Stanley, Mary, (Mme Imrich Bleho), John, Anne (Mme Heinz Schuler), et Frank. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Desiauriers Ltée,
790, boul Ste-Croix, St-Laurent,

pour se rendre à l'église St-Cyrille et Methode Slovak, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS

LE GRAND MAGASIN CANADIEN À L'ACCENT FRANÇAIS



Économisez sur confortables sous-vêtements, tous d'un manufacturier de grande renommée.

A — B — D
Prix courants 1.50 et 1.75
1.19 ch. 3 POUR 3.25

C
Prix courant 2.50
1.99 ch. 3 POUR 5.50

E
Prix courant 1.25
.79 ch. 3 POUR 2.25

A. Tricot de corps. 100% coton. Blanc. Tailles P.M.G.

B. Caleçon en tricot de coton côtelé. Taille élasticisée. Blanc. Tailles P.M.G.

C. Caleçon pressage permanent. Tissu Fortrel* et coton ne demandant jamais de repassage. Style "boxer", caleçon ouvrant devant, taille élasticisée. Tons unis de bleu, vert ou ton or. Tailles 30 à 42.

D. Maillot-T manches courtes. De légères imperfections qui n'affectent en rien leur durabilité. Tricot côtelé 100% coton. Blanc. Tailles P.M.G. Prix courant 1.75

E. Caleçon court. Modèle à taille basse, coupe athlétique, taille élasticisée. Tons bleu, vert, ton or ou orange. (Veuillez indiquer un second choix de coloris). Tailles P.M.G.

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 620



Coupe-vent et coordonné en tissu léger pour accueillir en beauté la saison estivale.

F. Ordinairement 15.98 et 17.98
Ch. $13 et $15

Vous économiserez $3 sur ce coupe-vent pratique en popeline de coton doublé de rayonne. Modèle à poches dissimulées, ganses réglables sur les côtés. Tons beige, brun, vert ou marine. Tailles 34 à 46 ordinaires **Ch. 13.00.** Tailles 38 à 46 élancées ou 48 à 54 corpulentes. **Ch. 15.00.**

G. Ordinairement 79.95
Ens. $55

Economisez 25.00 en achetant dès maintenant ce coordonné en worsted et laine très léger qui ajoutera une note d'élégance à votre garde-robe!

Veste sport modèle à 2 ou 3 boutons devant, poches à rabats et fente médiane. Brun, vert, ton or, bleu ou gris bleu. Tailles courantes 36 à 46; courtes 36 à 44; élancées 38 à 44 et naturelles 40 à 44.

Pantalon modèle à taille à passants de ceinture, poches verticales.

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 610

DUPUIS... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO — OUVERT CE SOIR ET VENDREDI JUSQU'À 9 H P.M.

NUMÉRO SPÉCIAL SUR LES ELECTIONS DU QUÉBEC

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, jeudi 30 avril 1970, 86e année, no 100, 100 pages, 8 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

BALAYAGE LIBÉRAL

UN: dégringolade, avenir incertain
PQ: 2e au vote populaire
RC: Abitibi et région de Québec

par Claude BEAUCHAMP

Près de 45 p. 100 des électeurs québécois ont fait de M. Robert Bourassa le plus jeune premier ministre de l'histoire du Québec en lui donnant, hier, un gouvernement fortement majoritaire avec 71 (ou 72) des 108 sièges de l'Assemblée nationale.

En contre-partie, l'Union nationale sort de l'élection complètement démantibulée, n'ayant réussi à conserver que 16 des 55 sièges qu'elle détenait dans le Parlement dissous, cependant que le Parti québécois et le Ralliement créditiste font leur entrée dans l'enceinte des représentants du peuple, avec, respectivement sept (ou huit) et treize députés.

Tel que prévu dans les sondages, c'est le Parti québécois qui arrive deuxième dans le pourcentage global des votes, avec 23 p. 100. L'UN suit de près avec 20 p. 100. Le RC a récolté 11 p. 100 des voix.

Comme dans toute élection, il y a eu des grands vaincus : René Lévesque, le chef du Parti québécois, est de ceux-là. Sa défaite a été déplorée dans tous les milieux, y compris dans l'entourage immédiat du nouveau premier ministre.

L'humiliante défaite du ministre des Finances M. Mario Beaulieu dans Dorion vient en tête de l'engloutissement de la moitié du Conseil des ministres.

En fait, le PQ n'a pu faire élire aucune de ses têtes d'affiche, M. Jacques Parizeau perdant par 1,000 voix aux mains du Dr François Cloutier dans Ahuntsic; M. Gilles Grégoire, le vice-président du parti, arrivant bon deuxième dans Jonquière; M. Doris Lussier, devant céder devant M. Bona Arsenault dans Matapédia, etc... L'exception : le Dr Camille Laurin, qui a battu deux adversaires de taille dans Bourget, M. Paul-Emile Sauvageau, de l'UN, et Me Gérard Beaudry, du PLQ, que d'aucuns voyaient comme le futur ministre de la Justice dans le gouvernement libéral.

Charçon : député à 23 ans

En revanche, le PQ a fait élire le plus jeune député de toute l'histoire du Québec, M. Claude Charron, qui, à 23 ans, a battu le ministre du Travail, Me Jean Cournoyer, dans Saint-Jacques. Me Robert Burns, élu dans Maisonneuve, pourrait s'avérer une des nouvelles têtes d'affiche du PQ au Parlement.

Le chef du Parti libéral du Québec s'est lui-même dit surpris de l'ampleur de la victoire de son parti (il prévoyait gagner de 55 à 60 sièges) et en déduit qu'il doit maintenant faire face à "un défi exceptionnel".

"L'avenir de notre province et l'avenir de notre pays se trouvent en jeu, a dit M. Bourassa dans son allocution de victoire... Pour nous, la fierté du Québec, c'est d'abord et avant tout de permettre aux travailleurs québécois de travailler au Québec et pour le Québec."

Le chef de l'Union nationale et premier ministre défait, M. Jean-Jacques Bertrand, a été manifestement affecté par la profondeur du gouffre électoral qui s'est ouvert sous ses pieds, mais c'est avec sérénité qu'il a accepté le verdict populaire. "L'avenir, seul, dira si la population a eu raison d'accorder sa confiance au Parti libéral" : seul soupçon d'amertume que l'on a pu déceler dans les propos tenus, hier soir, par M. Bertrand.

L'avenir de M. Bertrand et de l'UN ?

La plupart des observateurs politiques s'accordent à dire que M. Bertrand ne s'agrippera pas à son poste de chef de l'Union nationale et à celui de chef de l'Opposition et qu'il démissionnera dans un avenir plus ou moins prochain.

L'Union nationale demeure le principal parti d'Opposition pour le moment et, à moins que ses forces ne s'effritent complètement soit par fusion, soit par coalition avec le Ralliement créd-

Voir BALAYAGE page 6



Robert Bourassa, le plus jeune premier ministre du Québec

- Les résultats par comté et par région — pages 17 à 23
- L'UN, victime de ses slogans et de son hésitation — page 5
- Lévesque: une défaite qui a l'air d'une victoire — page 8
- L'inquiétude fait place à l'euphorie chez les libéraux — page 8
- Lévesque: le PQ est le parti d'opposition du peuple — page 9
- Trudeau: "Une victoire pour le fédéralisme" — page 6
- Les milieux financiers se réjouissent — page 10
- Plusieurs vedettes ont mordu la poussière — page 12
- Les sondages de CROP avaient bien donné la tendance du vote — page 14



J.-J. Bertrand : "Je suis trop démocrate pour ne pas accepter le verdict du peuple."

Position des partis à l'Assemblée nationale

	Elections du 29 avril 1970	A la dissolution de l'Assemblée nationale	Pourcentage du vote populaire
Parti libéral	71	44	45.3 p.c.
Union nationale	16	55	19.6 p.c.
Ralliement créditiste	13	0	11.3 p.c.
Parti québécois	7	0	22.8 p.c.
Nouveau parti démocratique	0	0	.1 p.c.
Indépendants	0	6	.5 p.c.
TOTAL	107*	105**	

*Dans Bourassa, les résultats incomplets donnent l'avance au libéral, ce qui ferait 72 députés libéraux pour le total de 108.
**Trois sièges étaient vacants à la dissolution le 12 mars 1970.

Les éléments du futur cabinet de Bourassa

Le nouveau premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, ne fera pas connaître avant une quinzaine de jours la composition du prochain Conseil des ministres mais déjà les spéculations... et les demandes commencent à circuler dans les milieux politiques.

Pour la plupart des observateurs, c'est un Cabinet prudent, sans éléments révolutionnaires, qui prendra en main les destinées du Québec.

Et puis, M. Bourassa devra former un Cabinet beaucoup moins spectaculaire qu'il ne l'aurait voulu, sans doute. M. Claude Castonguay est, en effet, le seul membre élu de cette "équipe prestigieuse" que le chef libéral avait promise aux Québécois, au lendemain de son élection à la tête du parti libéral, en janvier dernier.

Toutefois, hier, M. Bourassa n'a pas écarté la possibilité qu'il fasse éventuellement appel à des personnes de l'extérieur pour combler des besoins spécifiques au sein du Conseil des ministres.

Deux éléments doivent dominer toutes les hypothèses que l'on peut faire, pour le moment, sur la composition du prochain Cabinet:

— d'une part, M. Bourassa n'a fait de promesse à personne;
— d'autre part, M. Bourassa doit cependant tenir compte de la présence au sein de sa députation des quelques anciens ministres qui perpétuent l'ancienne "équipe du tonnerre".

En conséquence, le noyau du prochain Cabinet provincial pourrait être composé, en plus du "prestigieux" Claude Castonguay, des anciens ministres suivants: Pierre Laporte, Bernard Pinard, Gérard-D. Lévesque, Claire

Voir CABINET page 6

sommaire

Annonces classées / 53 à 61, 64 à 70
Arts et Spectacles / 44 à 46
Bandes dessinées / 82
Cinéma / 45
Décès, naissances, etc. / 71
Editorial / 4
Etes-vous observateur ? / 55
Finance / 48 à 51
Horoscope / 31
Informations étrangères / 47
Informations nationales / 2
Les secrets de polichinelle / 32
Loisirs et récréation / 82
Mots croisés / 54
"Mot-mystère" / 82
Radio et télévision / 46
Sports / 73 à 77 et 80
Tribunaux / 72
Vie féminine / 28 à 32
Vie mondaine / 29
Votre médecin / 29

météo

Plus chaud aujourd'hui et demain partout au Québec.

Min. 55. Max. 75 • Details à la page 6.

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal : 0.05 p.p.m. d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux : 0.10.

BREUVAGES LUCKY ONE
16 essences différentes
TOUJOURS LE MÊME PRIX !
$1.45 LA CAISSE
321-5600

Trudeau: le résultat de l'élection au Québec est une victoire pour le fédéralisme

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — En faisant la somme des votes accordés aux libéraux et aux créditistes, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliot Trudeau, a déclaré ce matin que l'élection québécoise a constitué certainement une victoire pour le fédéralisme.

"Un fédéralisme sans doute renouvelé", a repris M. Trudeau, alors qu'il était interrogé par les journalistes à la porte de la salle où le cabinet fédéral tient sa réunion usuelle. Selon lui, les libéraux et les créditistes, dans cette élection, ont démontré qu'ils croyaient fermement au fédéralisme et au Canada.

Le premier ministre canadien a par ailleurs refusé d'accorder une importance significative au Parti québécois.

Sans reprendre l'expression de "particule", qu'il a déjà utilisée à l'égard du PQ, il y a quelques mois, le premier ministre a déclaré que "cela indique qu'il y a un pourcentage significatif de la population qui est prêt à considérer des options beaucoup plus draconiennes, mais ça reste une option fort minoritaire".

Des journalistes lui ont fait remarquer qu'environ un Québécois francophone sur quatre a voté pour le PQ; M. Trudeau a rétorqué qu'il ne pouvait pas se permettre d'avoir des vues pessimistes sur l'avenir du Canada.

Il a mentionné en outre qu'il y a beaucoup de confusion dans l'esprit des Québécois, par suite de la profusion des idées qui ont été mises de l'avant depuis quelques années.

Il a déclaré également que rien n'indique que cette élection au Québec va régler les problèmes à tout jamais. "Le vote séparatiste est le résultat de plusieurs générations de frustration chez les Québécois. Cela ne disparaît pas avec une élection, mais ça donne l'occasion à un parti fédéraliste de mieux s'affirmer", a-t-il dit.

Rappelant que M. Robert Bourassa a promis pour le Québec un renouveau économique, M. Trudeau a dit que cela devra se faire en collaboration avec le gouvernement fédéral, qui a entrepris lui aussi de faire la lutte aux disparités économiques.

Un autre membre du cabinet fédéral, M. Leo Cadieux, a répondu aux journalistes qu'en dépit des lacunes de la carte électorale, le Parti québécois a réussi à faire élire des candidats très responsables.

Lui aussi a vu dans cette élection une victoire pour le fédéralisme. Il a cependant semblé accorder une importance politique plus grande au PQ que ne l'a fait M. Trudeau.

"Le PQ est mieux structuré que ne l'était le Bloc populaire et il doit continuer d'avoir une voix. Il représente des aspirations légitimes du Canada français", a dit le ministre de la Défense.

Enfin, M. Cadieux considère qu'il ne sera ni plus facile, ni plus difficile, pour le gouvernement fédéral d'avoir à discuter avec un gouvernement libéral à Québec.

L'histoire récente le démontre, a-t-il démontré, en faisant allusion à l'époque Pearson-Lesage.

Voici le texte du télégramme envoyé ce matin par le premier ministre du Canada au nouveau premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa :

"Je vous félicite de l'impressionnante victoire que vous avez remportée à un moment aussi important de notre histoire politique. En vous accordant leur appui, il est clair que les Québécois ont choisi avec vous la voie du travail, de la raison et de la confiance. Je souhaite vivement que, dans un climat de coopération plus intense et plus éclairé, nos deux gouvernements puissent conjuguer leurs efforts respectifs pour que le Québec progresse avec vigueur et contribue ainsi au progrès du Canada tout entier."

De son côté, le chef de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a déclaré que le résultat de l'élection au Québec est à la fois une victoire pour le fédéralisme et un avertissement que un sur quatre électeurs n'est pas satisfait du fédéralisme tel qu'on le pratique maintenant.

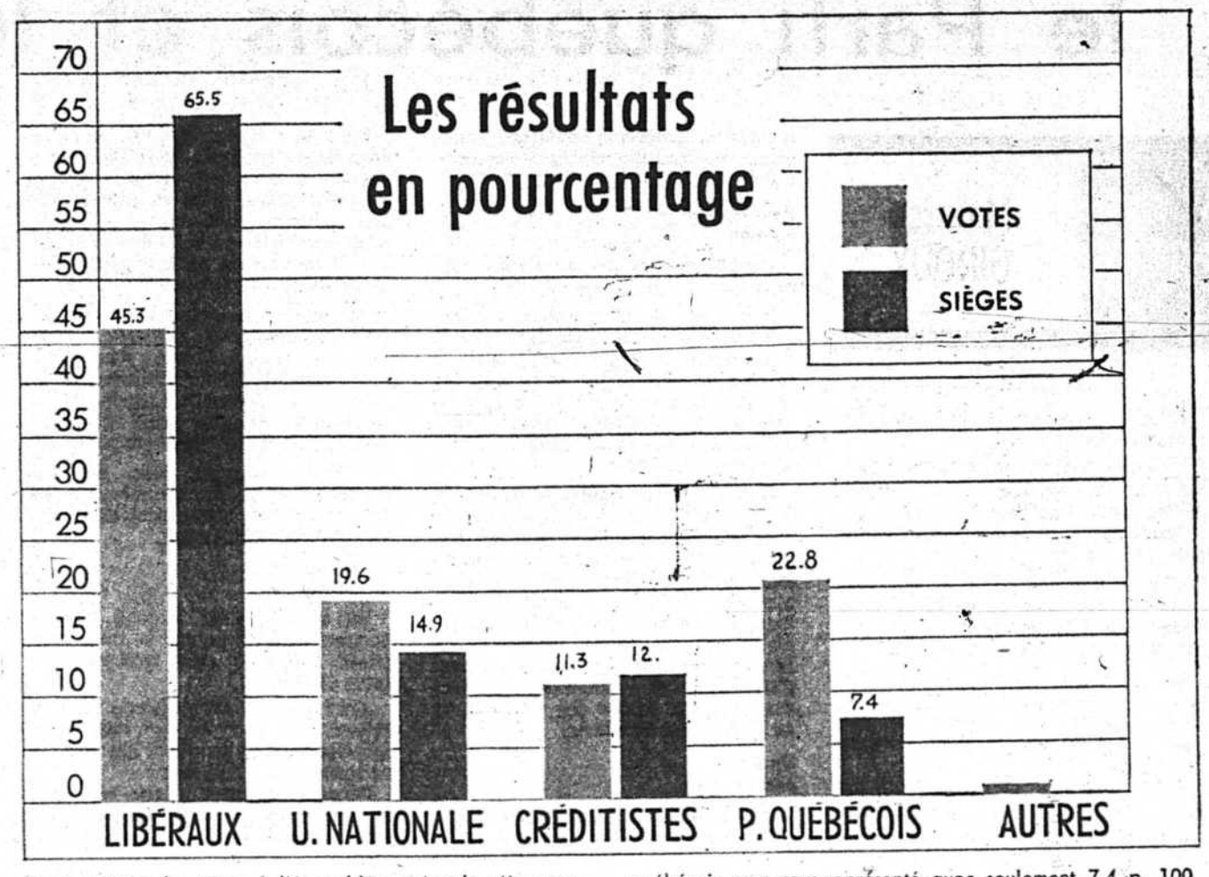
M. Stanfield a ajouté que les politiques économiques du gouvernement fédéral créent de toute évidence des tensions dans toutes les régions du pays. Cela est confirmé par le fort vote de protestation au Québec.

Le vote populaire: 77.2 p.c. des électeurs

ANNEES	NOMBRE DE PERSONNES ELIGIBLES	POURCENTAGE DE VOTANTS
1970	3,481,598	77.2%
1966	2,324,829	72 %
1962	2,136,966	78.5%
1960	2,096,597	80.3%
1956	1,845,740	77 %

N.B.—Les statistiques depuis 1956 sont tirées du rapport officiel des élections. Les résultats d'hier ne seront toutefois pas officiels avant que les délais de recomptage ne soient écoulés.

Les résultats en pourcentage



La répartition des sièges à l'Assemblée nationale n'épousera pas parfaitement la répartition des votes. Ainsi, le Parti québécois sera sous-représenté avec seulement 7.4 p. 100 des sièges alors qu'il a recueilli 22.8 p. 100 des suffrages.

BALAYAGE

SUITE DE LA PAGE 1

tiste ou avec le Parti québécois... ou avec les deux, le parti de M. Bertrand devrait former l'Opposition officielle dans le nouveau Parlement.

L'avenir de l'Union nationale qst le point d'interrogation numéro un à la suite du vote d'hier, du moins dans une perspective à court terme.

Il importe, en effet, de souligner que l'Union nationale est maintenant, du point de vue de la distribution des sièges, un parti aussi rural que le Ralliement créditiste.

L'Union nationale a été complètement balayée des deux principales régions urbaines du Québec : elle a perdu les sept sièges qu'elle détenait dans la région de Montréal et les six qu'elle avait gagnés, en 1966, dans les environs immédiats de la Vieille Capitale.

Le RC s'est, quant à lui, implanté dans la ville et la région de Québec en arrachent là quatre de ses 13 sièges, soit ceux de Montmorency, de Lévis, de Portneuf et de Saint-Sauveur.

Comme prévu également, le Parti québécois a remporté la majorité de ses sièges à Montréal, soit 5 ou 6, selon que le comté de Bourassa (dont on n'avait dépouillé ce matin que la moitié environ des boites de scrutin) ira au PQ ou au PLQ. Le PQ s'est implanté en outre sur la Côte-Nord et dans les Cantons de l'Est. La percée prévue dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne s'est toutefois pas matérialisée.

En un sens, le Parti libéral est le seul parti vraiment trans-québécois puisqu'il est premier ou deuxième dans 105 des 108 circonscriptions de la Belle Province, comparativement à 45 pour l'UN, 44 pour le PQ et 21 pour le RC.

L'avenir de l'Union nationale comme parti politique viable au Québec se pose d'autant plus qu'un de ses plus éminents représentants, M. Jean-Guy Cardinal, réélu dans Bagot, n'a pas écarté la possibilité d'une alliance quelconque avec le Parti québécois.

Les deux autres ministres les plus nationalistes de l'ancien gouvernement ont également été réélus, soit MM. Marcel Masse, dans Montcalm, et Jean-Noël Tremblay, dans Chicoutimi.

La question de l'avenir du Parti québécois, étant donné que ses principales têtes d'affiche ont mordu la poussière, se pose également. Mais, M. Lévesque a déjà proposé un début de réponse à cette question en disant, à ses partisans réunis au centre Paul-Sauvé, hier soir, qu'il considérait que le PQ avait franchi avec grand succès la première étape et que tout allait continuer comme prévu : le jour J, c'est maintenant 1974 ou 1975, pour le PQ.

Quant au Parti libéral, il devra lui, à défaut d'inquiétude quant à son propre avenir, plonger dans les problèmes d'administration gouvernementale.

A très court terme, M. Bourassa doit d'abord et avant tout former son cabinet et compléter le budget du gouvernement.

L'ouverture de la session, qui sera la première du 29e Parlement, sera retardée, car le nouveau premier ministre juge que le délai de trois semaines qui lui serait imparti s'il prenait à son compte l'engagement de son prédécesseur de convoquer l'Assemblée nationale pour le 20 mai, ne lui laisserait pas suffisamment de temps pour mettre en marche le Conseil des ministres, élaborer le programme législatif et préparer le budget. Les députés ne seront sans doute pas convoqués avant la mi-juin.

Les ministre, quant à eux, devraient se réunir d'ici deux semaines, soit le délai habituel de la transmission des pouvoirs.

CABINET

SUITE DE LA PAGE 1

Kirkland-Casgrain et Bona Arsenault, ce dernier ne pouvant cependant plus compter sur l'amitié personnelle du chef.

Il faut ajouter à ceux-ci la génération de 1966, en tête de laquelle il faut placer MM. Jérôme Choquette, Victor Goldbloom et Gilles Houde.

En outre, M. Bourassa devra sans doute reconnaître les mérites de députés qui ont persisté dans la lutte, même s'ils ne faisaient pas partie du cabinet de M. Jean Lesage en 1966. Dans cette catégorie, il faut mentionner MM. Gérald Harvey, Tessier, Oswald Parent, Gilbert Théberge, Harry Blank, etc.

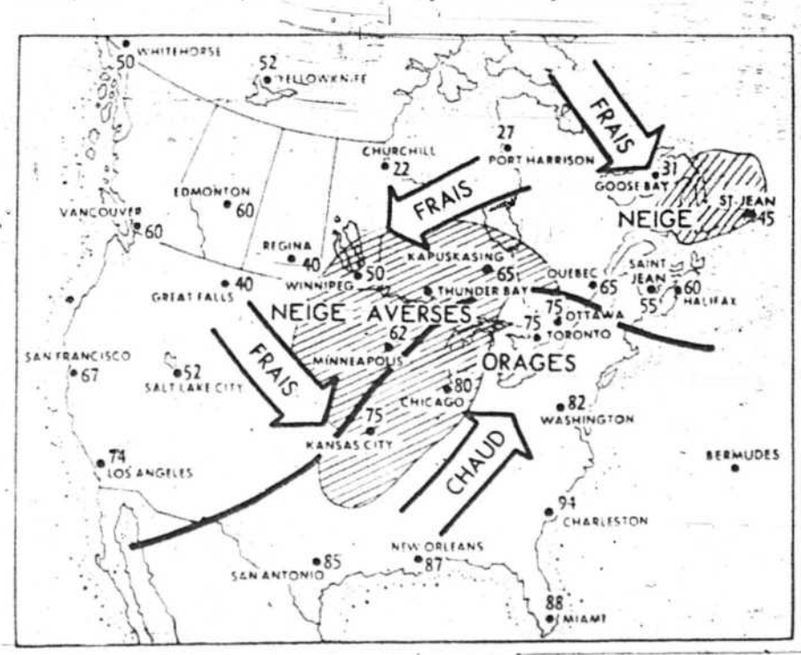
Parmi les figures nouvelles susceptibles de retenir l'attention de M. Bourassa, il n'y a aucun doute que M. François Cloutier, qui a défait M. Jacques Parizeau dans Ahuntsic, arrive en bonne place. Certaines rumeurs lui accordent déjà le ministère de l'Education. Toutefois, M. Bourassa préférera peut-être nommer à ce poste un député dont les qualités d'administrateur sont mieux connues.

Finalement, M. Bourassa devra également, pour ne pas trop froisser les siens, tenir compte du goût de ses députés "ministrables".

Ainsi, M. Harry Blank a dit, hier soir, qu'il ne détesterait pas devenir titulaire du ministère de l'Immigration. M. Jérôme Choquette pour sa part a rappelé sur les ondes que certaines personnes voyaient en lui le futur ministre de la Justice; le Dr Victor Goldbloom, pour sa part, a dirigé le travail de l'Opposition en matière de Santé, de Famille et de Bien-Etre au cours des quatre dernières années, etc.

Mais au-delà de tout, c'est l'importance du rôle que M. Bourassa réserve à son ex-adversaire au congrès de leadership de son parti, M. Pierre Laporte, qui retient le plus l'attention.

S'il ne fait presque aucun doute que M. Laporte sera le leader parlementaire du gouvernement, en raison de son expérience et de son habilité en ce domaine, il n'est pas acquis que M. Bourassa en fasse vraiment son bras-droit en le nommant, par exemple, vice-président du conseil exécutif.



Un candidat NPD passe des heures... en cellule

Un candidat officiel à l'élection d'hier a passé quelques heures de cette précieuse journée dans... les cellules de la police de Montréal.

En effet, le représentant du Nouveau Parti Démocratique dans le comté de Saint-Henri, M. Michael Fish a été arrêté par des policiers montréalais alors qu'il faisait apparemment la visite de ses électeurs.

Les policiers agissant sur une plainte portée par des citoyens qui disaient avoir reçu la visite d'un candidat qui "faisait de la cabale".

Après consultation avec les conseillers juridiques de la Police de Montréal et ceux du bureau du président général des élections, le candidat a été remis en liberté sans qu'aucune accusation ne soit retenue contre lui.

Les libéraux étaient dans la course dans 105 des 108 comtés

C'est en regardant non seulement le nombre de députés élus par chaque parti, mais aussi celui des candidats qui se sont classés deuxièmes dans leur circonscription qu'on peut mesurer l'ampleur de la victoire libérale d'hier.

En effet, les libéraux ont remporté 71 comtés, et en plus de cela, ils se sont placés au deuxième rang dans 3 autres. Ils étaient donc au plus fort de la lutte dans 104 des 107 circonscriptions électorales dont les résultats sont connus avec certitude, et dans le comté encore indécis, ils possèdent une légère avance.

Une compilation sommaire (plusieurs des résultats n'étant pas complets) donne le résultat suivant:

	Elu	2ième	Total
Parti libéral	71	33	104
Union nationale	16	29	45
Parti québécois	7	36	43
Ralliement créditiste	13	8	21
Indépendant	0	1	1

On constate d'autre part que le nombre de comtés où les partisans étaient dans la lutte (soit premier, soit deuxième) correspond beaucoup mieux au pourcentage du vote populaire accordé à chacun que le seul nombre des élus.

Par exemple, le Ralliement créditiste, qui a élu 13 députés, n'était dans la lutte que dans quelques autres.

Le Parti québécois, qui n'a fait élire que 7 des siens, se plaçait au deuxième rang dans beaucoup plus de comtés.

De même, l'Union nationale et le PQ, qui ont obtenu à peu près la même fraction du vote populaire, sont présents dans un nombre à peu près équivalant de comtés.

Police: satisfaction de MM. St-Pierre et St-Aubin

Les directeurs de la police de Montréal et de la Sûreté du Québec, MM. Marcel Saint-Aubin et Maurice Saint-Pierre se sont dit très heureux en fin de soirée hier, de la façon dont s'est déroulé le vote sur leur territoire.

"Nous avions prévu le pire, a révélé le directeur Saint-Aubin, mais heureusement, à part quelques incidents mineurs, tout s'est déroulé pour le mieux.

"Nous avions surtout craint les incidents qui auraient pu se produire après l'annonce des résultats du vote, a continué le directeur de la police de Montréal, mais, comme tout le monde a pu le constater, la soirée s'est terminée comme s'était déroulée la journée.

"Tout ce que je peux souhaiter, a conclu M. Saint-Aubin, c'est que les prochaines élections soient comme celles du 29 avril 1970".

De son côté, M. Maurice Saint-Pierre, directeur général de la Sûreté du Québec, s'est dit très satisfait du travail accompli par ses hommes.

"Il ont suivi le plan des opérations, établi auparavant, à la lettre et nos patrouilles préventives vont continuer jusqu'à demain soir" (aujourd'hui) a souligné M. Saint-Pierre.

Il a terminé en disant: "Les activités en dehors des élections ont été réduites et encore une fois je suis très satisfait de mes hommes".

le TEMPS qu'il fera

Le soleil brille encore aujourd'hui non seulement pour les vainqueurs de l'élection d'hier, mais aussi pour tous les Québécois.

Cette quintessence du printemps se traduit aussi par des températures au-dessus de la normale pour ce temps-ci de l'année, alors que le mercure se sera baladé entre 70 et 75 degrés durant la journée, pour ne retomber à 55 degrés que la nuit prochaine.

La météo ne prévoit pas de nuages, pour ainsi dire, à ce tableau enchanteur.

Maximum 75° — Minimum 55°

Prévisions officielles publiées par le bureau météorologique de Montréal.

Ottawa et région de Montréal, région ville de Québec et la région des Cantons de l'Est, région des Laurentides au sud de Ste-Agathe : Généralement ensoleillé aujourd'hui. Vendredi périodes nuageuses avec averses ou orages dispersés se développant durant l'après-midi et en soirée. Très chaud et plus humide vendredi. Vents légers aujourd'hui. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa 75 et 55 ; ville de Québec 65 et 50 ; Ste-Agathe et Sherbrooke 70 et 50.

Région d'Abitibi, région de Pontiac-Témiscamingue : généralement ensoleillé ce matin. Ciel variable avec averses ou orages tard cet après-midi, cette nuit et vendredi. Devenant plus chaud et plus humide aujourd'hui mais plus frais vendredi. Vents légers sauf sud de 20 cet après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 70 et 50.

Région des Laurentides au nord de Ste-Agathe, région du St-Maurice, région du Lac St-Jean. Généralement ensoleillé aujourd'hui. Ciel variable avec quelques averses ou orages cette nuit et vendredi. Devenant plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à La Tuque 65 et 50, Chicoutimi 67 et 45.

Région de Baie-Comeau, région de Rimouski, région de Sept-Iles, région de Gaspé : Ensoleillé aujourd'hui. Vendredi nuageux avec averses en fin de journée et plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspé, 50 et 40, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 60 et 40.

Fête : saint Pie V

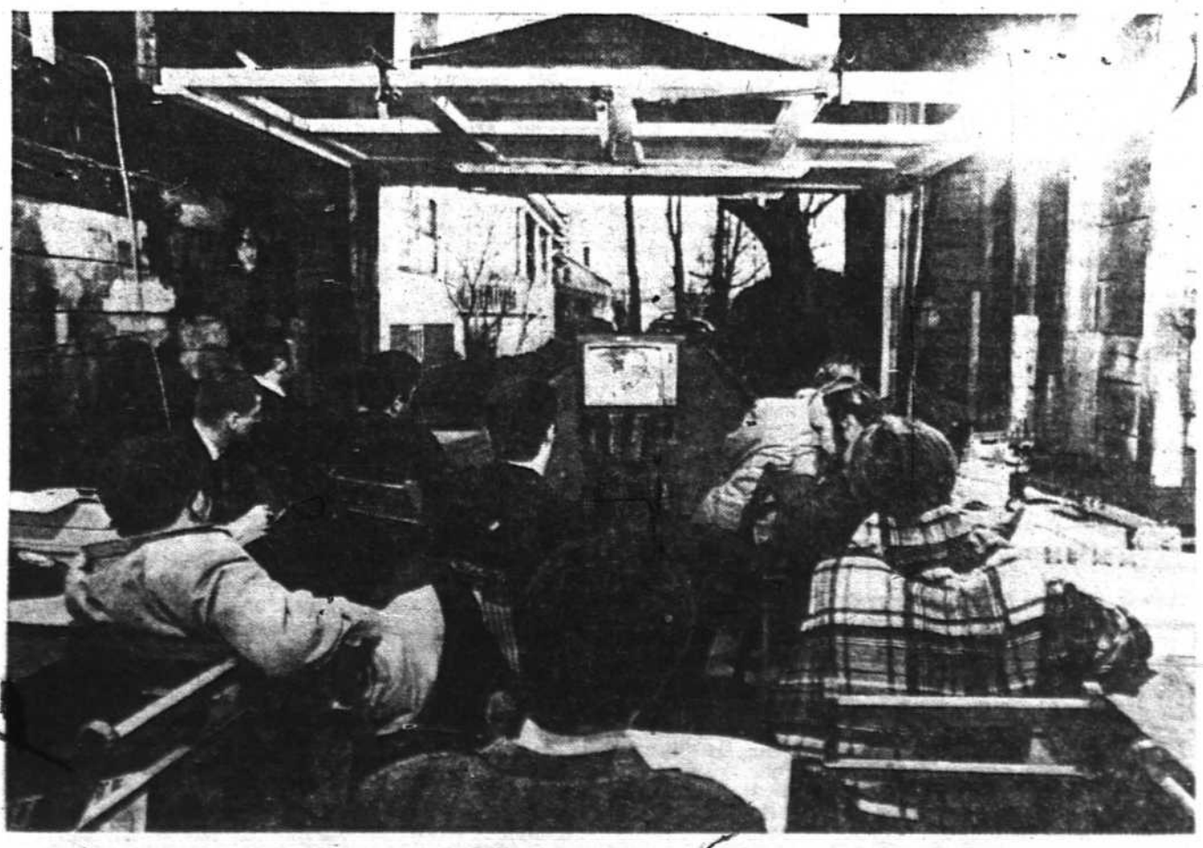


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Salle de presse improvisée

Les journalistes assignés à recueillir les réactions de M. Jean-Jacques Bertrand au cours de la journée d'hier ont pu — confortablement installés dans le garage de sa demeure de Cowansville — suivre le déroulement du dépouillement du scrutin. Cette salle de presse improvisée était toutefois équipée d'un téléviseur, de tables et de chaises ainsi que d'appareils téléphoniques.

KAISER ALUMINUM

MET FIN AUX ENNUIS CAUSÉS PAR LE PEINTURAGE!

Le déclin d'aluminium Kaiser pour maisons est disponible en un choix de trois motifs attrayants et neuf couleurs modernes. Renseignez-vous sur le déclin d'aluminium Kaiser pour maisons. Il est garanti durant 20 ans.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez les pages jaunes afin de trouver le vendeur Kaiser autorisé ou téléphonez ou communiquez avec

Kaiser Aluminum & Chemical Canada Limited
9513 Côte de Liesse, Dorval, Montréal, P.Q.
Tél: (514) 631-4384

PLEINS FEUX SUR LES ELECTIONS

Bourassa, du professeur austère au chef libéral



Daniel L'HEUREUX

L'homme au langage chiffré, le technocrate "efficace et compétent", celui-là même dont la monotone cohérence le rendait fade sur les tribunes mais qui s'avérait extrêmement attachant dans le contact personnel et dans "l'intimité reconstituée" de la télévision devient le nouveau premier ministre du Québec.

Robert Bourassa est économiste. On peut contester les titres académiques qui justifient cette prétention: effectivement, il n'a pas de diplôme supérieur en science économique; c'est d'abord un avocat qui s'est spécialisé en économique, notamment en fiscalité.

Mais personne ne contestera qu'il "pense, dort et mange" comme un économiste. Non pas qu'il ne parle que de ça. Son initiation accélérée au véritable jeu de la politique l'a amené à mettre l'accent sur presque tous les sujets. Mais c'est toujours le point de vue de l'économiste qui observe la réalité socio-politique.

Ce politicien nouveau genre devient le plus jeune premier ministre de l'histoire du Québec: il fêtera ses 37 ans le 14 juillet alors que les Français se rappelleront, eux, la prise de la Bastille.

A l'instar de Pierre Elliott Trudeau, Robert Bourassa est passé repidement de professeur à l'Université de Montréal au poste de député, pour devenir quelques années plus tard chef de son parti. Tous les deux sont aujourd'hui premiers ministres.

Comme M. Trudeau également, M. Bourassa perdit son père très jeune. M. Aubert Bourassa, fonctionnaire fédéral, mourut lorsque le chef libéral provincial avait 16 ans. Mais entre l'élève qui fréquentait l'école paroissiale Saint-Pierre-Claver et le jeune candidat choisi chef libéral le 17 janvier dernier, où est passé Robert Bourassa, ce professeur dont on sait surtout qu'il a passé par les prestigieuses universités d'Oxford et d'Harvard?

Du collège au Parlement

Après son "cours classique" au collège Jean-de-Brébeuf, Robert Bourassa fit son droit à l'Université de Montréal et reçut la médaille du gouverneur général juste d'avant d'entrer au Barreau du Québec en 1957.

Il étudie ensuite durant deux années les sciences économiques et politiques à l'Université d'Oxford en Angleterre. Puis en 1959-60, il étudie la fiscalité et le droit corporatif à l'Université d'Harvard, aux Etats-Unis. M. Bourassa détient sa maîtrise en droit.

De 1960 à 1963, il enseigne à l'Université d'Ottawa les sciences économiques et la fiscalité tout en étant conseiller fiscal au ministère fédéral du Revenu. De 1963 à 1965, il devient secrétaire et directeur de la recherche de la Commission d'étude Bélanger sur la fiscalité. Il a enfin, jusqu'à l'année dernière, donné des cours à l'Université de Montréal.

En 1966, il se joint à l'équipe libérale et devient représentant du comté de Mercier.

Il devient alors président de la Commission politique du parti. Mais il devient surtout, en multipliant ses déclarations, le "critique financier du Parti libéral".

Dès 1966 mais surtout en 1967, ses déclarations sur les questions économiques, commencent à abonder. Son dossier de presse, des plus volumineux, en témoigne.

On le voit alors comme un acquis important pour le Parti libéral. Il est déjà clair qu'il deviendra un "pilier de soutien" très utile au parti. Mais rares sont ceux qui entrevoyaient que cet austère professeur pourrait un jour accéder à la chefferie du Parti libéral.

Dès l'automne 1967, il se prononce contre la thèse de René Lévesque. On apprendra par la suite qu'il avait sérieusement étudié cette option avec son "grand ami", le député de Laurier. Même qu'une partie du manifeste de ce dernier avait été élaborée dans le sous-sol des Bourassa.

Certains voyaient aussi dans les déclarations d'alors de M. Bourassa un certain nationalisme latent.

Si M. Bourassa a rejeté l'option souveraineté-association, il devait exprimer un profond regret du départ de M. Lévesque du Parti libéral: "Son départ est une grande perte. Ce sera un homme difficile à remplacer. En fait, ce qui va manquer, c'est une police d'assurance contre l'embourgeoisement du Parti libéral".

Mais il s'est alors employé à étudier "les conséquences économiques de l'indépendance", études qui ont fait le sujet de plusieurs de ses conférences.

En décembre 1967, il prend en charge le comité sur les Affaires constitutionnelles du Parti libéral à la suite du désistement de M. Paul Gérin-Lajoie. Ce comité relève du reste de la Commission politique dont il est toujours le président.

C'est en 1968 que M. Bourassa apparaît de façon plus évidente comme un aspirant à moyen terme à la succession de M. Jean Lesage. Mais à ce moment-là, M. Bourassa aurait espéré un retrait tardif de son chef car il n'ignorait pas que d'autres prétendants avaient sur le parti une influence qu'il n'avait pas encore.

Un de ses collaborateurs me confiait cette année-là que si un congrès à la chefferie était déclenché l'année suivante, "c'est sûr qu'il va se présenter, même s'il est certain que ses chances sont minces".

"Ses chances sont minces, expliquait-il, car malgré sa fortune personnelle et ses bonnes idées, son jeune âge joue contre lui. Puis, à part de ça, sa stature quasi-squelettique en impose peu".

C'est aussi en 1968 qu'il participe activement, avec M. Lesage, à "dévier" l'intérêt des militants libéraux des questions constitutionnelles vers les questions économiques.

La même année, on apprend que le député de Mercier avait rencontré des investisseurs américains inquiets de la situation politique ici et ce, à la demande du gouvernement.

Bonne presse

Il faut ici ouvrir une parenthèse pour souligner que depuis son élection comme député en 1966, Robert Bourassa a toujours porté une grande attention dans ses contacts avec la presse.

Ses rapports avec les journalistes ont toujours été des plus cordiaux. Il a pu faire valoir auprès de ces derniers "sa personnalité attachante" et ce dans un style vraiment différent de la majorité des politiciens.

Son "savoir économique" était toujours là pour justifier — et masquer — le caractère partisan de ses déclarations.

Enfin, il ne manquait pas une occasion de se produire devant un auditoire. D'où il a accumulé un dossier de presse très favorable et très volumineux.

Robert Bourassa Le "nouveau"

Arrive la course à la chefferie. Son nom apparaît aussitôt parmi les plus sérieux aspirants possibles. Effectivement, il annonce sa candidature le 17 octobre dernier.

S'il réussit assez bien à convertir son jeune âge en atout positif, sa fortune personnelle, qu'on attribue à son mariage avec Andrée Simard (en 1958), lui nuit autant qu'elle l'aide.

Ses adversaires feront de lui "le candidat de la rue Saint-Jacques". Bien qu'il ait fait valoir que sa fortune lui permettait d'être "indépendant de toute attache", il n'en a pas moins porté le poids durant toute la campagne électorale.

Dès l'annonce de sa candidature dans la course à la chefferie, ses publicistes avaient créé le "nouveau" Robert Bourassa: nouvelle photo, le port du col roulé, etc. On veut détruire l'image du professeur-técnocrate austère et il s'en est fallu de peu pour qu'il devienne un "swinger".

Il semble qu'on ait quelque peu freiné cette tendance au cours de la dernière campagne électorale. Le coiffeur de M. Bourassa a continué de jouer un rôle important mais il y avait d'une part le risque de présenter une personnalité qui sonnerait fausse, et il y avait aussi le risque de pousser trop loin une imitation du style Trudeau qui aurait pu accorder un appui indirect à la thèse voulant que M. Bourassa soit une marionnette du gouvernement fédéral.

La région des grandes défaites



Teddy CHEVALOT

C'est avec consternation que l'on a assisté à la défaite, dans son comté de Laurier, du prestigieux chef du Parti québécois, M. René Lévesque.

Pourtant, vers 21.50 h., tous les postes de radio et de télévision le proclamait élu, puisqu'il menait avec plus de 1,500 voix sur son adversaire libéral, M. André Marchand.

Et de fait, celui-ci, en 1966, gagnait l'élection par 6,754 voix de majorité.

Aujourd'hui, malgré une lutte acharnée, il a été obligé de s'incliner devant le libéral André Marchand, qui mène avec 3,579 voix devant M. René Lévesque.

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	11.9
Parti libéral	47.0
Parti québécois	37.8
Ralliement créditiste	2.9
Autres	0.0

Autre défaite d'une figure prestigieuse du Parti québécois, celle de l'économiste Jacques Parizeau, où le libéral François Cloutier, qui selon certains observateurs est "ministrable", a emporté ce comté de justesse avec 920 voix de majorité.

AHUNTSIC

190 polls sur 203

UN	LALIBERTE, Euclide	3,477
LIB	CLOUTIER, François	16,060
PQ	PARIZEAU, Jacques	15,140
RC	TRUDEAU, Arcade	1,500

Majorité : 920

GOUIN

252 pools sur 255

UN	CHANTIGNY, Louis	4,994
LIB	MICHAUD, Yves	13,738
PQ	JORON, Guy	13,859
RC	BOWEN, Edward	1,215

Majorité : 121

DORION

195 polls sur 205

UN	BEAULIEU, Mario	4,626
LIB	BOSSE, Alfred	12,517
PQ	GIROUARD, Jean	9,097
RC	PAIEMENT, Albert	883
IND	LEGER, Manon	133

Majorité : 3,420



François Cloutier (Libéral) Ahuntsic



Guy Joron (P.Q.) Gouin

Dans le comté de Dorion, acquit en 1966 au libéral François Acquin, démissionnaire en 1968, et remporté au cours d'une élection partielle, le 3 mars 1969, par M. Mario Beaulieu, avec 3,353 voix de majorité, deux faits surprennent.

D'abord la défaite du ministre Beaulieu, Union nationale, aux mains du libéral Alfred Bossé, qui remporte le comté avec une majorité accrue par rapport à François Acquin en 1966, et la montée spectaculaire du "péquiste" Jacques Girouard qui s'adjuge la deuxième place, M. Beaulieu menant loin en arrière.

Dans le comté de Gouin la défaite de celui que tous les observateurs considéraient comme bon vainqueur, le journaliste et libéral Yves Michaud, est tout aussi surprenante. Il perd le comté de justesse aux mains du "péquiste" Guy Joron, alors que le candidat Union national Louis Chantigny a mordu la poussière et probablement son dépôt.

Le comté de Bourassa, en réélisant le libéral Georges E. Tremblay, n'a pas créé de fortes surprises. Toutefois, là aussi, la majorité du libéral a fondu comme neige au soleil, et le "péquiste" Jacques-Yvan Morin s'est avéré un danger morfel pour le libéral.

Dans Fabre, le suspense s'est entretenu jusqu'à la dernière minute. Tantôt le "péquiste" Roch Boivin était en avance, tantôt c'était le libéral Gilles Houde. Quant au candidat Union nationale, Gaston Philion, il n'était guère menaçant.

Finalement, M. Gilles Houde a été réélu avec une maigre majorité de 110 voix.

Dans Laval, enfin, aucune surprise quant à la réélection du notaire Jean-Noël Lavoie, libéral.

Finalement, dans le nord de Montréal, le parti libéral a maintenu son emprise, il a fait élire ou réélire six candidats sur sept.

LAURIER

250 pools sur 250

UN	ESPOSITO, Raphael	3,063
LIB	MARCHAND, André	18,075
PQ	LEVESQUE, René	13,563
RC	LEVESQUE, J.-Alfred	971

Majorité : 4,512

BOURASSA

163 polls sur 308

UN	GIBEAU, Réal	2,413
LIB	TREMBLAY, Georges-E.	12,070
PQ	MORIN, Jacques-Yvan	10,396
RC	PROVENCHER, Even	682

Majorité : 1674

LE NORD DE MONTRÉAL



Alfred Bossé (Libéral) Dorion



André Marchand (Libéral) Laurier



G.-E. Tremblay (Libéral) Bourassa



Jean-N. Lavoie (Libéral) Laval



Gilles Houde (Libéral) Fabre

LAVAL

Complet

UN	GARIEPY, Réal	4,864
LIB	LAVOIE, Jean-Noël	2,7463
PQ	ALLAIN, Paul	11,961
RC	GOUROFF, Pierre	1,296

Majorité : 15,502

FABRE

Complet

UN	PHILLION, Gaston	6,198
LIB	HOUDE, Gilles	20,190
PQ	BOIVIN, Jean-Roch	20,080
RC	MARTEL, Emilien	1,587
NPD	McKENTY, Gaston	192
IND	PARE, Roger	90

Majorité : 110

Le PQ renverse deux bastions UN et les libéraux éliminent Hanley



Rose-Anne GIROUX

Dans le centre-ville, l'histoire semble s'être répétée. Et, pourtant des pages ont été tournées. Brusquement!

Il semble bien, en effet, qu'on a assisté, hier, dans au moins trois des sept circonscriptions du centre-ville, à un prolongement de l'historique opposition des "Anglais" et des "Français". Verdun, Sainte-Anne, Saint-Louis (et probablement pas aux mains des Libé- peut-être Saint-Henri) ne seraient proraux, n'eût été leur concentration plus ou moins élevée d'anglophones et de Néo-Canadiens. Par ailleurs, deux bastions bleus sont tombés aux mains des péquistes: il s'agit de Saint-Jacques et Sainte-Marie, à population fortement francophone et ouvrière. Et puis, il y a Mercier...

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	13.8
Parti libéral	45.4
Parti québécois	33.3
Ralliement créditiste	2.3
Autres	5.0

En fait, tout s'est passé comme prévu ou presque. C'est vrai que le pittoresque Frank Hanley n'est plus député de Sainte-Anne. On a eu une "surprise" libérale qui, dans le fond, n'en est pas une. Il a conservé presque le même nombre de vote qu'en 1966, mais les Péquistes l'ont eu, comme prévu, en poussant aux polls quelque 47 p. 100 d'anglophones et de Néo-Canadiens qui composent la maintenant défunte "République de Hanley".

Dans Verdun, où, n'eût été l'enjeu des élections, les Libéraux auraient probablement cédé à la tentation de la division (trois candidats), le conseiller Lucien Caron est allé chercher la majorité libérale habituelle (près de 10,000). Il y a quelque 40 p. 100 d'anglophones là-bas.

Dans Saint-Louis, où vivent 45 p. 100 de Néo-Canadiens, dont 4,000 Grecs, sans compter 8 p. 100 d'anglophones, le Libéral Harry Blank l'emporte également haut la main. Tous les résultats de ce comté n'étaient pas connu, hier soir, mais sa majorité s'annonçait écrasante sur sa rivale du PQ, Mme Michèle Jodoin-Keaton.

Dans Saint-Henri, le député sortant et candidat UN, l'entrepreneur Camille Martellani a connu, comme prévu, une cuisante défaite. Et, si le Libéral Gérard Shanks l'a finalement emporté sur le candidat du PQ, M. Eloi Gendron, c'est à l'issue d'une lutte, par moments, fort chaude. Hier soir, on lui donnait 14,051 voix, alors que M. Gendron en obtenait 11,369, différence peut-être attribuable, entre autres, au vote des Italiens de Saint-Henri.

La grande surprise dans le centre-ville, a été de voir le PQ s'emparer du château fort "bleu" et réputé conservateur de Sainte-Marie. A un moment donné, personne n'y croyait, même pas les Péquistes, surtout que le choix d'un candidat à la convention du PQ s'est fait dans les querelles et les chicanes, alors que le vainqueur et député actuel, M. Charles Tremblay, un syndicaliste, semblait sortir de nulle part. Inconnu, il a triomphé.

Le jeune Claude Charron (PQ) dans Saint-Jacques, ont fait sauter en l'air la réputation de conservatisme que s'étaient acquis depuis longtemps Sainte-Marie et Saint-Jacques.

En fait, dans ces deux circonscriptions, où Claude Charron (23 ans) a défait le ministre du Travail, Me Jean Cournoyer, c'est comme si le système avait sauté en l'air.

LA PRESSE avait dit qu'on pouvait s'attendre à tout dans Mercier; presque inévitablement à la victoire du chef libéral. M. Bourassa l'a emporté. Sa victoire sera commentée partout sur le long et sur le large. Mais, rappelons qu'effectivement la lutte a été très chaude; qu'à certains moments, on s'est attendu à "tout"; qu'enfin, une image partout défavorablement répandue n'a quand même pas empêché le candidat du PQ, Pierre Bourgault d'aller chercher 12,315 voix (Bourassa: 15,379) dans cette circonscription hautement francophone du centre-ville.

ST-HENRI

195 pools sur 197

UN	MARTELLANI, Camille	4,017
LIB	SHANKS, Gérard	14,051
PQ	GENDRON, Eloi	11,369
NPD	FISH, Mike	286
IND	CROTEAU, Edouard	238

Majorité : 2,682

VERDUN

Complet

UN	GARIEPY, Albert	3,877
LIB	CARON, Lucien	18,792
PQ	ROSS, Jean-Paul	8,800
RC	O'MALLEY, Carl	1,053
NPD	HAINES, Gretndon	180
IND	BROSSARD, Suzanne	803
IND	GAGNIER, Gaston	241

Majorité : 8,992

STE-ANNE

169 polls sur 171

UN	SIMARD, Fernand	785
LIB	SPRINGATE, George-P	8,838
PQ	LACAILLE, Rose	3,628
IND	GAGNE, Jean	191
IND	HANLEY, Frank	6176

Majorité : 2,662

ST-JACQUES

Complet

UN	COURNOYER, Jean	5,325
LIB	GAGNON, René	6,914
PQ	CHARRON, Claude	8,480
RC	LAPIERRE, Normande	830
IND	BUJOLD, Michel	79

Majorité : 1,566

STE-MARIE

Complet

UN	CROTEAU, Jean-Jacques	5,106
LIB	MALEPART, Jean-Claude	8,132
PQ	TREMBLAY, Charles	10,482
RC	LAROCQUE, Claude	1,112

Majorité : 2,350

ST-LOUIS

100 pools sur 188

UN	ZANNIS, Paul-H.	767
LIB	BLANK, Harry	6,487
PQ	JODOIN-KEATON, Michel	2,618
NPD	ARNOPOULOS, Paris	234
IND	DASYLVA DEMERS, Claire	127

Majorité : 3,869

MERCIER

Complet

UN	TOUCHETTE, Conrad	4,065
LIB	BOURASSA, Robert	15,379
PQ	BOURGAULT, Pierre	12,315
RC	PATRY, Clément	1,818
IND	OUELLET, Paul	104

Majorité : 3,064

CENTRE-VILLE



Lucien Caron (Libéral Verdun



Gérard Shanks (Libéral) St-Henri



G.-P. Springate (Libéral) Ste-Anne



Claude Charron (P.Q.) St-Jacques



C. Tremblay P.Q. Sainte-Marie



Harry Blank (Libéral) St-Louis



Robert Bourassa (Libéral) Mercier

PLEINS FEUX SUR LES ELECTIONS

LES CANTONS DE L'EST

Les libéraux submergent l'élan des créditistes



Marcel DUPRÉ

La poussée libérale dans les Cantons de l'Est a été la plus grande surprise enregistrée dans la région.

Le Parti libéral, qui détenait trois des huit circonscriptions de la région, a perdu comme prévu la circonscription de Richmond aux mains des créditistes, mais les a empêchés de s'emparer des circonscriptions de Sherbrooke et de Compton en plus d'augmenter considérablement ses majorités dans Stanstead et dans Brome.

En plus de Richmond dont le député était M. Emilien Lafrance qui a décidé de ne pas être candidat, le Ralliement créditiste a dû se contenter de la circonscription de Frontenac.

L'Union nationale, qui avait cinq sièges, n'en a plus que deux, soit Shefford et Wolfe.

Le parti du premier ministre Bertrand a subi son plus grand revers dans Compton où le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, a été défait par le candidat libéral J.-Omer Dionne.

On savait M. Gosselin en difficulté, mais on lui concédait plus de chances d'être réélu que le président de l'Assemblée nationale, M. Raynald Fréchette, dans Sherbrooke. Ce dernier s'est classé quatrième comme prévu, derrière le créditiste J.-Adélard Larose et le péquiste Jean Bégin qui ont toutefois finalement été devancés par le libéral Jean-Paul Pépin.

Comme prévu, l'UN a perdu aux mains du créditiste Paul-André Latulippe le siège de Frontenac qui était détenu par M. Fernand Grenier, et a réussi à faire réélire le député de Shefford, M. Armand Russel, ministre des Travaux publics, et le député de Wolfe, M. René Lavoie.

Les députés libéraux de Stanstead et de Brome, qui paraissaient en difficulté il y a environ deux semaines, ont considérablement augmenté leurs majorités. Dans Stanstead, M. Georges Vaillancourt a porté la sienne de 577 à environ 4,000 voix. Dans Brome, M. Glen Brown a porté la sienne de 470 à environ 2,000 voix.

Les candidats libéraux de Shefford et de Richmond ont par ailleurs réussi à se classer deuxièmes, alors que l'on croyait qu'ils seraient quatrièmes. Dans Shefford, M. Marcel Guertin a obtenu seulement 1,485 voix de moins que le ministre Russel. Dans Richmond, M. Raymond Allaire a obtenu seulement environ 1,000 voix de moins que le candidat créditiste Yvon Brochu.

Le nouveau député de Richmond, le créditiste Yvon Brochu, est un nouveau venu sur la scène politique.

Il en est ainsi du nouveau député de Frontenac, le créditiste Paul-André Latulippe, fils du député créditiste de Compton aux Communes.

Le nouveau député de Sherbrooke, le libéral Jean-Paul Pépin, ne s'occupait pas de politique depuis 10 ans, alors qu'il avait été nommé représentant de ventes d'une brasserie, mais, auparavant, avait été notamment président des jeunes libéraux de sa circonscription.

Le nouveau député de Compton, le libéral J.-Omer Dionne, s'est occupé activement de politique durant de nombreuses années et a même été candidat aux élections de 1960.

Pourcentage du vote populaire

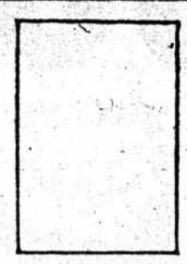
Union nationale	19.8
Parti libéral	36.0
Parti québécois	15.5
Ralliement créditiste	28.3
Autres	0.2



A. Russell (U.N.) Shefford



J.-P. Pépin (Libéral) Sherbrooke



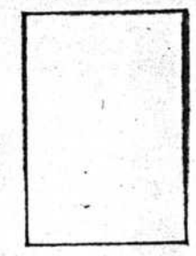
Yvon Brochu (R.C.) Richmond



René Lavoie (U.N.) Wolfe



G. Vaillancourt (Libéral) Stanstead



P.-A. Latulippe (R.C.) Frontenac



J.-O. Dionne (Libéral) Compton



Glen Brown (Libéral) Brome

SHEFFORD

		Complet (167)
UN	RUSSELL, Armand	10,309
LIB	GUERTIN, Marcel	8,824
PQ	L'HEUREUX, Robert	4,293
RC	RICHARD, Lucien	8,124

Majorité : 1,385

SHERBROOKE

		Complet (302)
UN	FRECHETTE, Raynald	10,324
LIB	PEPIN, Jean-Paul	17,232
PQ	BEGIN, Jacques	10,743
RC	LAROSE, Adélard	11,666
NPD	BLOUIN, Jean-Paul	307

Majorité : 5,566

RICHMOND

		112 pools sur 125
UN	GOSSELIN, Marc-André	2,841
LIB	ALLAIRE, Raymond	5,729
PQ	TREMBLAY, Maurice	3,280
RC	BROCHU, Yvon	6,608

Majorité : 1,079

WOLFE

		Complet (51)
UN	LAVOIE, René	3,712
LIB	GUERTIN, René	2,082
PQ	MARCEAU, Guy	721
RC	LEHOUX, Fernand	1,845

Majorité : 1,620

STANSTEAD

		115 pools sur 116
UN	FLEURENT, Albert	2,301
LIB	VAILLANCOURT, Georges	8,927
PQ	RIVARD, Germain N.	1,994
RC	LOSLIER, Jean	4,963

Majorité : 3,964

FRONTENAC

		Complet (97)
UN	GRENIER, Fernand	4,002
LIB	PARENTEAU, Hughes	2,379
PQ	MORIN, Gilles	701
RC	LATULIPE, Paul-André	4,749
IND	BEAUDOIN, Grégoire	61

Majorité : 747

COMPTON

		Complet (72)
UN	GOSSELIN, Claude	3,371
LIB	DIONNE, J.-Omer	3,682
PQ	BISSON, Marcel	1,063
RC	LANDRY, Noël	3,404

Majorité : 278

BROME

		32 pools sur 48
UN	WHITE, Peter	1,148
LIB	BROWN, Glendon Pettes	2,969
PQ	DEZIEL, Prosper	211
RC	CLOUTIER, Marcel	592

Majorité : 1,821

LA CÔTE-NORD

Duplessis: les mêmes chiffres qu'en 1966; le PQ arrache un château-fort libéral



Gilles DAOUST

QUEBEC — Des trois châteaux-forts libéraux de la Côte-Nord (Charlevoix, Saguenay et Duplessis), le Parti québécois comptait en remporter au moins deux.

Il ne fit en fin de compte qu'une seule percée, dans Saguenay, mais elle est de taille puisqu'elle a amené, par une confortable majorité en faveur du candidat péquiste (un instituteur) Lucien Lessard, la destruction d'un mythe, celui de la toute puissance électorale du "p'tit gars de la Côte Nord" (le député libéral Pierre Maltais) et fait la preuve en même temps d'une profonde pénétration du Parti québécois au sein d'un milieu d'ouvriers syndiqués des mieux payés, travaillant dans une région fortement dominée par la puissante industrie anglophone. Le PQ, toutefois, avait plus de 2,000 membres en règle dans le comté avant les élections et il fut même question que M. René Lévesque lui-même s'y présente candidat — ce qu'il aurait peut-être dû tenter —, surtout que l'UN (avec un candidat-novice de 26 ans) et le RC (sans racines dans le comté) étaient absents pratiquement du tableau politique.

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	20.5
Parti libéral	41.1
Parti québécois	31.6
Ralliement créditiste	6.6
Autres	0.0

Quant à Duplessis, où Pierre Bourgault du défunt RIN avait talonné de près en 1966 le député libéral Henri-L. Coiteux, les résultats de la présente élection sont absolument les mêmes qu'il y a quatre ans. Chacun des candidats UN, PQ ou RC ont obtenu le même nombre de voix qu'en 1966. M. Coiteux demeurant, semble-t-il, indélogeable.

A Sept-Iles même, où M. Coiteux, en '66, avait été battu aux voix par le RIN, l'homme de la rue affirmait il y a quelques semaines que le PQ avait augmenté encore davantage sa puissance depuis les dernières élections.

Il semble cependant que trois facteurs aient joué contre le PQ: la présence d'un candidat UN de haut calibre, l'avocat Jean Dionne, très populaire dans Sept-Iles même, la présence d'un candidat piquiste, M. Valmore Tremblay, moins haut en couleurs que M. Bourgault, l'équipe choisie pour la période électorale qui, encore plus qu'en 1966, a empêché le PQ de faire campagne en basse Côte-Nord (les communications sont nulles en avril), là où M. Coiteux, à tout coup, va chercher sa majorité.

Enfin, dans Charlevoix, malgré un noyau péquiste fort actif, un bon candidat souverainiste, M. Gérard Harvey, ancien président de l'Union des caboteurs et bien connu de la forte population de pêcheurs de la côte, c'est le député libéral sortant, M. Raymond Mailloux qui, bien qu'on l'ait cru en difficulté, à un certain moment, a réussi à doubler sa majorité de 1966.

De toute évidence, dans ce comté incluant une forte section rurale, le vote de protestation est passé aux créditistes dont le candidat, M. Camilien Roy, peu connu, a même devancé le candidat PQ qui a eu la dernière place. Le plus proche adversaire de M. Mailloux fut le Dr Zamilda Fortin, depuis peu installé dans le comté, qui a quand même recueilli un fort pourcentage de voix.



R. Mailloux (Libéral) Charlevoix



Lucien Lessard (P.Q.) Saguenay



Henri Coiteux (Libéral) Duplessis

CHARLEVOIX

		92 pools sur 98
UN	FORTIN, Zemilda	3,972
LIB	MAILLOUX, Raymond	6,112
PQ	HARVEY, Gérard	1,721
RC	ROY, Camilien	1,993

Majorité : 2140

SAGUENAY

		150 pools sur 197
UN	TREMBLAY, Paul-André	3,240
LIB	MALTAIS, Pierre	7,704
PQ	LESSARD, Lucien	9,454
RC	JEAN, Jean-Noël	1,032

Majorité : 1,750

DUPLESSIS

		107 pools sur 119
UN	DIONNE, Jean	2,950
LIB	COITEUX, Henri	6,604
PQ	TREMBLAY, Valmore	4,533
RC	DICKNER, Fernand	247

Majorité : 2,071

LA REGION DE QUEBEC

Créditistes et libéraux délogent l'UN dans la région de Québec



Claude BEAUCHAMP

L'Union nationale a été complètement balayée de la région de la Vieille Capitale : elle a perdu les cinq sièges qu'elle y avait gagnés sur la Rive-Nord en 1966, trois aux mains du Ralliement créditiste, deux aux mains du Parti libéral.

Dans l'opération, deux ministres ont été fauchés, MM. Armand Maltais dans Limoilou, et Fr.-Eugène Mathieu, dans Chauveau.

Le Parti libéral a réussi à faire passer, comme cela était prévu, ses têtes d'affiche, M. Claude Castonguay, dans Louis-Hébert, et M. Raymond Garneau, dans Jean-Talon.

Dans l'ensemble de la région, les tiers partis réunis ont recueilli un pourcentage élevé des voix, le Parti Québécois faisant meilleure figure que ne l'avaient généralement prévu les partis en place.

Les candidats péquistes sont arrivés deuxièmes dans les deux comtés de la Haute-Ville de Québec, soit M. Georges Caron dans Louis-Hébert et M. Paul Daoust dans Jean-Talon, ce dernier sur un pied d'égalité avec le candidat de l'Union nationale, M. Jean Sirois, qui a, lui, réussi à freiner l'élan du créditiste Claude Boyer dans ce comté.

Dans les cinq autres comtés, les candidats du PQ ont fait bonne figure avec plusieurs milliers de voix dans chacun d'eux.

Le Ralliement créditiste a fait élire une de ses têtes d'affiche également, le Dr Gaston Tremblay, dans Montmorency.

On sait que M. Tremblay avait été élu en 1966 sous l'étiquette de l'Union nationale mais qu'il avait démissionné de ce parti en 1968 pour siéger comme Nationaliste-chrétien avant de demander son adhésion au Ralliement créditiste. M. Tremblay est un séparatiste avoué.

L'envoi dans la mêlée du sous-ministre de l'Education, M. Eugène Houde, n'a pu entraîner la défaite de M. Tremblay que l'UN s'était bien promis de faire battre. M. Houde est arrivé troisième derrière le libéral Louis Vézina.

Les créditistes ont également arraché Portneuf, un comté rural, avec M. Antoine Drolet, et Saint-Sauveur, un comté de la ville de Québec, avec M. Armand Bois.

Dans Saint-Sauveur, l'UN, qui avait reçu la confiance des électeurs de ce comté depuis près d'un quart de siècle, n'a pu faire mieux que de récolter la troisième place, pas bien loin devant le péquiste Lucien Roy.

Les électeurs de Saint-Sauveur n'ont manifestement pas digéré la tentative du député démissionnaire, M. Francis Boudreau, de passer la succession à son fils Fernand. Le créditiste Armand Bois a obtenu 560 votes de plus que le libéral André Roy.

Dans Limoilou et dans Chauveau, ce sont les candidats libéraux Fernand Houde et André Harvey qui ont bénéficié de la débandade de l'Union nationale.

Dans Chauveau, le député sortant, ministre en plus, est même arrivé quatrième, devancé par le péquiste Henri Laberge (11,000 votes) et le créditiste Raymond Gagné (13,700 votes). Le nouveau député, M. Harvey, a récolté 18,700 votes et l'ancien, M. Mathieu, seulement 9,800.

L'aspect le plus remarquable du résultat électoral dans Louis-Hébert où tout le monde prévoyait que M. Claude Castonguay succéderait facilement à M. Jean Lesage, ce sont les 11,100 votes accordés au candidat péquiste, qui arrive ainsi deuxième, 13,000 voix derrière M. Castonguay. M. Lesage avait eu 15,000 voix de majorité en 1966 mais il y avait 10,000 électeurs de plus cette année dans le comté de Louis-Hébert.

Pourcentage du vote populaire

Union nationale	21.4
Parti libéral	38.8
Parti québécois	19.9
Ralliement créditiste	19.6
Autres	0.1



C. Castonguay (Libéral) Louis-Hébert



R. Garneau (Libéral) Jean-Talon



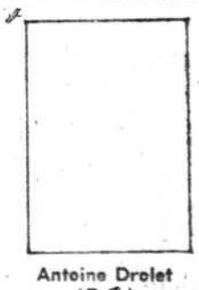
Fernand Houde (Libéral) Limoilou



Armand Bois (R.C.) St-Sauveur



André Harvey (Libéral) Chauveau



Antoine Drolet (R.C.) Portneuf



G. Tremblay (R.C.) Montmorency

LOUIS-HEBERT

		258 pools sur 265
UN	DUCHAINE, Jean	6,816
LIB	CASTONGUAY, Claude	24,256
PQ	CARON, Georges	11,162
RC	SEIGNEUR, Louis	2,602

Majorité : 13,094

JEAN-TALON

		Complet (195)
UN	SIROIS, Jean	6,341
LIB	GARNEAU, Raymond	12,578
PQ	DAOUST, Paul	6,200
RC	BOYER, Claude	4,624
IND	LAVOIE, Jean	114

Majorité : 6,237

LIMOILOU

		Complet (234)
UN	MALTAIS, Armand	10,166
LIB	HOUDE, Fernand	12,792
PQ	GENEST, Jacques	7,649
RC	CAOUETTE, Gilles	8,960

Majorité : 2,626

ST-SAUVEUR

		Complet (166)
UN	BOUDREAU, Fernand	6,677
LIB	ROY, André	8,474
PQ	ROY, Lucien	5,034
RC	BOIS, Armand	9,038

Majorité : 564

CHAUVEAU

		Complet
UN	MATHIEU, François-E.	9,803
LIB	HARVEY, André	18,723
PQ	LABERGE, Henri	11,047
RC	GAGNE, Raymond	13,795

Majorité : 4,927

PORTNEUF

		190 pools sur 194
UN	PLAMONDON, Marcel	6,034
LIB	SAUVAGEAU, André	7,709
PQ	PELLETIER, Guy	3,560
RC	DROLET, Antoine	10,941

Majorité : 3,141

MONTMORENCY

		150 pools sur 174
UN	HOUDE, Joseph-Eugène	5,499
LIB	VEZINA, Louis	8,397
PQ	LANGLOIS, Gérard	3,231
RC	TREMBLAY, Gaston	8,613
IND	BOLDUC, Jean-Guy	251

Majorité : 216

Les routiers de l'Ohio: 4,000 miliciens appelés à intervenir

par United Press International

Près de 4,000 miliciens prêtaient main-forte, aujourd'hui, aux policiers d'Etat et des villes afin de réprimer une "guerre ouverte" sur les routes de l'Ohio, à la suite d'une grève perlée des routiers du syndicat des Teamsters.

Le gouverneur de l'Ohio, M. James Rhodes, a mis en faction 3,000 miliciens dans le nord-est de l'Etat et 700 autres dans le sud, après que de nouveaux attentats et actes de vandalisme eurent marqué, hier, le 19e jour de la grève.

En faisant appel à la milice nationale, le gouverneur a déclaré: "Si la guerre ouverte qu'est devenue cette grève n'est pas immédiatement réglée, la milice verra à protéger le public."

Plusieurs camions roulant dans l'Ohio ont été la cible de coups de feu et d'actes de vandalisme.

A Chicago, où 40,000 camionneurs sont en grève, sept hommes ont été arrêtés pour avoir endommagé des camions en stationnement.

Des porte-parole de différentes associations de camionnage de Chicago ont fait savoir qu'ils ne tiennent plus à d'autres réunions de négociations avec les camionneurs syndiqués, parce que ceux-ci ont démontré que leur attitude est inflexible.

Les camionneurs de Chicago réclament une augmentation horaire de $1.65, répartie sur trois ans.

Des grèves perlées ont éclaté dans l'Ohio, à Saint-Louis et à Los Angeles, après qu'un projet d'entente sur les salaires, à l'échelle nationale, eut été annoncé à Washington.

Premiers pas de l'abbé Madigan depuis qu'il a reçu un nouveau coeur

TORONTO (PCf) — M. l'abbé Edward F. Madigan, âgé de 50 ans, s'est levé et a fait quelques pas hier, pour la première fois, depuis qu'il a reçu un coeur neuf provenant d'une adolescente de 14 ans, à la suite d'une intervention chirurgicale de la greffe du coeur pratiquée lundi dernier.

Le curé de la paroisse de Ste-Monique, à Toronto, a décidé de subir l'opération malgré que le nouveau coeur n'ait pas été parfaitement assorti à son organisme.

"Cet état de chose lui a été expliqué," a dit le Dr John Wilson, "mais il a décidé de subir l'opération quand même."

Le Dr Wilson faisait partie de l'équipe de spécialistes du coeur qui a pratiqué la transplantation, la seizième du Canada, et qui a duré 55 minutes à l'hôpital St. Michael. Le prêtre a reçu le coeur de Marlene James, de Lindsay, Ont., qui a succombé aux blessures reçues alors qu'elle a été projetée sur le pavé par une auto pendant qu'elle roulait à bicyclette. Le coeur de l'adolescente est de la catégorie C de compatibilité par rapport à l'organisme du prêtre.

Le Dr Wilson a précisé que la catégorie B est idéale parce qu'elle présente moins d'incompatibilité. La catégorie C est nettement incompatible.

Enquête sur un présumé meurtre, à Pierrefonds

Des membres de l'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec ont été dépêchés, peu avant 2 h cet après-midi, à Pierrefonds, en banlieue de Montréal où un cadavre a été trouvé près de l'usine de filtration.

Il nous a été impossible d'avoir des renseignements précis pour le moment car les policiers, sous la direction du lieutenant Denis Viau, venaient à peine de commencer leur enquête.



Téléphoto PA

Par mesure d'économie

Patricia Nixon, la fille du président des Etats-Unis, a présidé hier à une base navale de Washington à la désafectation au service présidentiel du yatch "Patricia", ainsi nommé en son honneur. Un autre yatch présidentiel, le "Julie", a également été retiré du service gouvernemental par mesure d'économie. Mlle Nixon s'est vu offrir les plaques des deux yatch.

Les enlèvements en Angleterre: la police est toujours aux aguets

LONDRES (AFP) — Depuis les menaces d'enlèvement contre Lord Linley le fils de la princesse Margaret, tous les enfants de la famille royale britannique sont soumis à une surveillance exceptionnelle, apprend-on aujourd'hui de bonne source.

Les polices de trois comtés participent à cet extraordinaire dispositif de sécurité, sur lequel les autorités se refusent à donner des précisions.

Les détectives du Bershire sont chargés d'assurer la sécurité du prince Andrew, 10 ans, troisième enfant de la reine Elisabeth qui va à l'école à Ascot, et celle des deux enfants du duc de Kent, Lord St. Andrew, 7 ans et Lady Helen Windsor, 6 ans, qui fréquentent l'école de Datchet.

La police métropolitaine et celle du Sussex sont chargées, elles, de surveiller le prince Edward, le plus jeune fils de la souveraine, et les enfants de la princesse Alexandra de Kent.

D'autre part la surveillance se poursuit autour de Lord Linley et de Sarah Nabarro, la fille de Sir Gerald le député conservateur, qui avait également été menacée d'enlèvement.

Pour contrer la vague de suicides

Des changements s'annoncent au pénitencier de St-Vincent-de-Paul

OTTAWA (PC) — Dans le but de corriger les raisons qui motivent les suicides dans les prisons depuis deux mois, des changements dans le personnel aussi bien que dans l'aile psychiatrique du pénitencier St-Vincent-de-Paul, non loin de Montréal, interviendront prochainement.

Quelque 50 prisonniers sont détenus dans cette aile qui, selon les gardes est un endroit morbide, et c'est là que sont survenus cette année cinq des suicides à St-Vincent-de-Paul.

Un des changements consistera à augmenter la quantité de lumière naturelle de 50 pour cent dans les corridors d'ici au 30 mai. Pour y arriver, les fenêtres demeurées sales, étant donné les barreaux et les lourds grillages, seront remplacées par des fenêtres à cadres d'acier, plus faciles à nettoyer et permettant une meilleure lumière.

Des tuiles d'amiante seront installées sur les planchers et un nouvel éclairage électrique sera installé, de même que des lampes de chevet dans les cellules. Les vieilles lumières bleues qui demeuraient allumées toute la nuit seront enlevées.

Un architecte spécialisé dans les arrangements de couleurs est présentement consulté au sujet de nouvelles peintures devant être posées.

Le solliciteur général, M. George McIlraith, donnant des précisions sur ces changements au cours d'une interview, a déclaré que cinq psychiatres sont actuellement recherchés, et en compagnie des gardes se mêleront aux prisonniers dans le but de relever les signes de refoulement qui précèdent généralement le suicide.

En mars prochain des soumissions seront demandées pour la construction à Montréal d'un centre médical de détention, où seront dirigés les cas de psychiatrie.

Tout récemment, M. McIlraith a nommé un psychologue, un directeur et un préposé à la classification dans le but d'enquêter sur les récents suicides survenus dans les prisons de la région de Montréal. Un psychologue conseil de l'extérieur a également été invité à participer à cette étude.

"Au sein du ministère, a dit le ministre, des recherches sont également entreprises sur tous les suicides survenus depuis 1959."

"A l'issue de ces recherches, je prendrai les mesures qui s'imposent pour régler ce problème", a conclu le ministre.

La rivière Sainte-Anne sort de son lit dans Portneuf

ST-RAYMOND. (PC) — La rivière Sainte-Anne est sortie de son lit, mardi, à St-Raymond, dans le comté de Portneuf, inondant plusieurs sous-sol et quelques rues de cette ville obligeant même la suspension des cours à l'école Marguerite d'Youville. La crue des eaux s'est produite à la suite de la formation d'un embâcle au pont du Canadien National; le niveau de la rivière a monté d'environ dix pieds.

Les eaux ont envahi les rues riveraines ainsi que la cour de l'école centrale Marguerite d'Youville, érigée sur pilotis, au bord de la rivière et à un certain moment, il y avait un pied et demi d'eau dans cette institution.

L'embâcle a été dynamitée et quelques heures plus tard, les eaux se retiraient lentement des rues.

"Tout danger est écarté pour le moment", a déclaré M. Laurent Plamondon, coordinateur de la Protection civile, mais on continue d'exercer une surveillance de la rivière.

OUBLIEZ VOTRE hernie



avec la méthode moderne MYOPLASTIC-KLEBER nouveau au Canada. Pour HERNIE INGUINALE, SCROTALE, OMBELICALE, etc . . .

Ces gammes exclusives renforcent vos parois et maintiennent vos organes en place. — Garantie 2 ans.

Comme avec vos mains, sans ressort ni coussin. Léger, flexible et lavable, MYOPLASTIC EST AJUSTE DANS 14 PAYS.

NOUS VENDONS, LOUONS : CHAISES ROULANTES, CANNES, BEQUILLES, ETC.

Information et consultation gratuites

L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON
APPLICATEUR DIPLOME, FRANCE
6339, St-Hubert — suite 201, 2e étage
Montréal — Tél.: 274-5479
Métro Beaubien

Abonnés de

la presse

vous déménagez?

ALORS FAITES SUIVRE LA PRESSE A VOTRE NOUVELLE ADRESSE

AVERTISSEZ VOTRE PORTEUR

OU ENCORE

TÉLÉPHONEZ À 874-6911



SI VOUS NE RECEVEZ PAS DEJA LA PRESSE A DOMICILE
COMPOSEZ 874-6911
LA LIVRAISON NE COUTE RIEN

VOUS PAYEZ LE MEME PRIX QU'AU KIOSQUE!

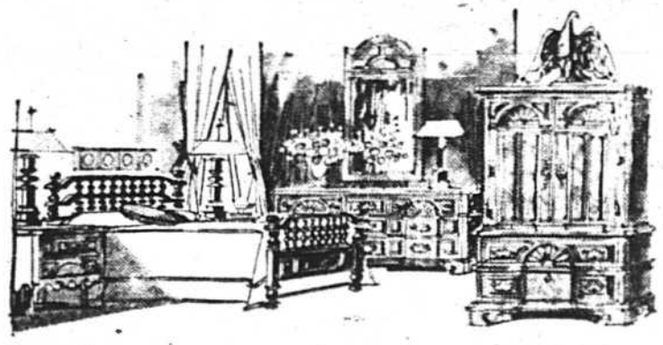
C'est tout
LA PRESSE
fera le reste,
car elle tient
à continuer
à vous servir

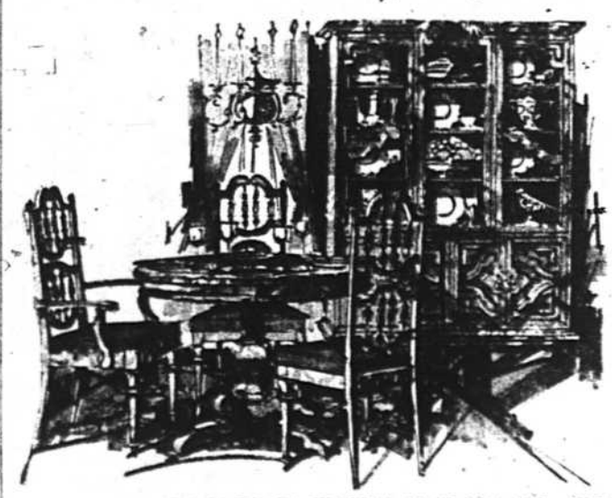
Kayvan
Meubles de qualité

NOUS SOMMES LES AS

avec

Thomasville



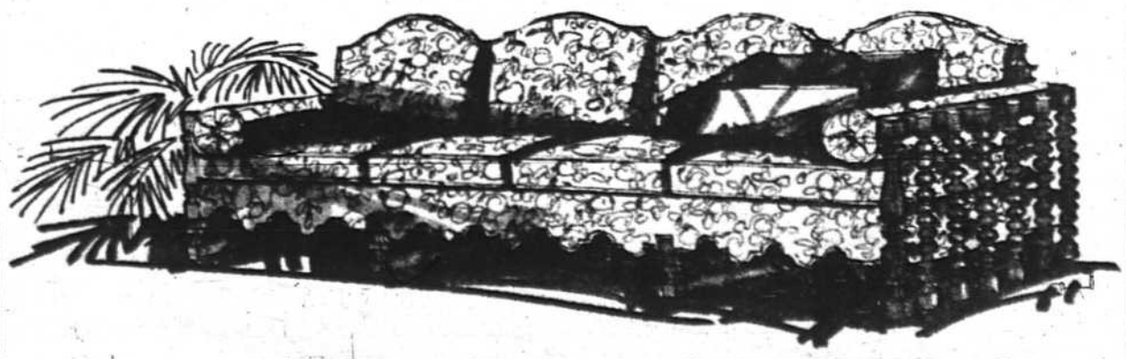


Car NOUS VENDONS PLUS DE MEUBLES

Thomasville

Parce que

NOUS EXPOSONS PLUS DE MEUBLES



Avec des collections comme celles-ci et des prix comme les nôtres

• CORONADO • PLACE VENDOME • LA SCALA • COUNTRY MANOR
• MADEIRA • AVILA • BUENAVENTURA • VENTIEN VILLA
• BRANDY WINE • PROTOCAL • DESIGNERS CHOICE • CASA GRANDE

Comment pouvez-vous résister?

36 mois pour payer
Service gratuit de décorateur
Stationnez gratuitement à la station Gulf à côté de Kayvan

Kayvan
La qualité est notre première préoccupation.

4646 AVE DU PARC
Près Mt-Royal 273-9901

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	5875	$10⅜	10	10¼	+ ⅛
Alcan	17186	$25	24¼	24⅞	+ 1
Alcan 4¼ pr	225	$29	29	29	
Algoma Stl	8190	$13⅜	13¼	13½	
Ang C P P	200	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Aquitane	1700	$18⅜	18	18⅛	+ ⅛
Argus C pr	200	$9¾	9¾	9¾	+ ¾
Asbestos	168	$26	25½	26	+ ½
Atl Sug	200	$7½	7⅛	7⅛	— ⅛
Atl Sug wts	200	175	175	175	—35
BC Mont	3054	$15⅜	15½	15⅜	+ ⅛
Bank NS	3892	$20¾	20¼	20⅜	+ ⅛
Banq CN	5525	$11¼	11	11	+ ⅛
Bq Deparg	762	$10½	10	10	+ ½
Banq PC	3920	$10⅜	10	10	+ ½
Be l Can	6478	$42¾	42¼	42¼	+ ⅛
Bell C A pr	210	$49	48¼	48¼	+ ¼
Bomb Ltd	8755	$16⅞	15⅞	16¼	+1¼
Brascan	1860	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Br Col For	100	$31⅜	31½	31⅜	+ ⅛
Brinco	2312	460	450	455	+40
CAE Indust	400	460	450	460	+10
Cal Pow	100	21	21	21	+ ½
Can Cement	240	$32	32	32	+1
Can Cem p	198	$18½	18½	18½	— ⅜
Can D Sugar	95	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
Can Arena	500	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Can Brew	525	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ¼
Can Hydro	200	$11½	10⅞	10⅞	— ⅛
Can Im BC	3720	20⅜	20⅛	20½	+ ¼
CIL	1880	$11	11	11	+ ¾
Can Marconi	800	405	400	405	+15
Can Pa l pr	960	$25⅜	24¾	25⅜	+ ⅜
Can Pa l w	2625	590	550	555	+30
Imp Tob pr	500	425	425	425	+15
Ind Accept	24965	$14½	14	14½	+ ⅜
Ind Accept	24965	$14½	14	14½	+ ⅜
Ind Acc pr	1000	$21	21	21	+ ½
Int Nickel	5657	$45	43¾	44¼	
Int Util pr	600	$27	27	27	+1
Int Util A	1000	$27½	27½	27½	—2½
Inter PL	800	$20⅞	20¾	20⅞	+ ¼
Inv Grp A	500	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
I O S Ltd	1850	$5¼	5	5¼	+ ¼
Ivaco	1820	$5½	5⅜	5½	+ ½
Jamaica Ps	2000	50	50	50	+1
Kaiser	300	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Labatt	2150	$26	25½	25⅝	+ ⅛
Labatt pr	100	$25½	25½	25½	— ⅛
Loblaw B	400	$6⅜	6⅜	6⅜	
Logistec Cor	100	$6½	6½	6½	
MacLaren A	900	$18½	18½	18½	— ½
MacMillan	2630	$30¼	30⅛	30⅛	+ ⅛
Mass Ferg	5945	$14	13½	14	+ ⅛
Melchers	2000	$14¾	14½	14¾	+ ¾
Microsyst	267	$9¾	9½	9½	+ ¼
Moison A	575	$16½	16⅜	16⅜	+ ⅛
Moison B	100	$16⅛	16⅛	16⅛	
C P R	2004	$59¾	58⅞	59	+1¼
Canron	150	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Cent D Rio	390	$10½	10¼	10¼	+ ¼
Charter Ind	6180	210	160	160	—10
Chemcell	1975	$7¼	6⅜	7¼	+ ½
Cominco	4275	$27½	26¾	27¼	+ ⅜
Con Bath	1692	$19⅛	18¼	19	+ ⅝
C Textiles	100	$11	11	11	
Couvrete	4341	$6¾	6	6½	+ ⅜
Crain R L	200	$17½	17½	17½	— ¾
Credit Fonc	300	$51	51	51	
Crush	1305	$12	11⅜	11¾	
Cum Prop	100	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Dist Seag	930	$48¾	48½	48½	
Dom Bridge	400	$13	13	13	+ ⅛
Dom Corset	325	$6½	6½	6½	
Dofasco	905	$21⅜	21	21	+ ½
Dom Store	10625	$13½	13⅛	13⅛	
Dom Text	450	$11⅜	11	11	+ ½
Domtar	10885	$15⅜	15	15½	+ 1¼
Donohue	180	$11	11	11	+ ¼
Du Pont	365	$20	20	20	+ ½
Falcon	1940	$156	155½	155¾	+3¼
F Players	1000	$11⅛	11	11	+ ⅜
Fin Coll	500	$8	8	8	+ ⅜
Fraser	175	$29	28	28	—1¼
Frnch Pet	300	615	615	615	+30
Glengair	3300	400	400	400	
Gt Lk Paper	100	$24¼	24¼	24¼	
mGreyhound	150	275	275	275	—15
Grissol	400	05¼	5	5¼	+ ¼
Gulf Oil C	625	$16¼	16	16	
Hawker Sid	700	210	200	210	+35
Hollinger	2000	$30¼	30	30	+ ½
Home A	1150	$14⅜	14¼	142	+ ¼
Hud Bay M	2135	$27¾	27⅜	27½	+ ½
Husky Oil	648	$10¼	10	10	+ ¼
Imp Oil	7005	$19⅛	18¾	18⅞	+ ⅛
Imp Tob	1850	$15¼	15	15¼	+ ½
Monenco	630	$7	7	7	— ¼
Moore Corp	6200	$35¾	34¼	35¾	+ 1⅜
NB Tel	310	$11⅞	11⅞	11⅞	
Nfld Light	167	$7	7	7	+ ¼
Noranda	3640	$34⅛	33⅜	34⅛	+ 1⅜
N Cent Gas	275	$11½	11⅜	11⅜	+ ¼
NS LPow	849	$7⅛	7	7	— ⅛
Oshawa A	150	$15¼	15¼	15¾	
Pac Petro I	310	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Popular Ind	200	300	300	300	
Pow Corp	9795	$7¾	7⅜	7¾	+ ½
Price	712	$12¼	12	12¼	+ ⅜
Q S P Ltd	506	$17	16	16	—1
Que Pr 4¾	150	$10½	10½	10½	—1
Rio Algom	135	$17½	17½	17½	
Rolland A	100	$5½	5½	5½	— ¼
Rothmans	300	$15½	15½	15½	—1½
Roth B pr	400	$18	18	18	— ⅛
Royal Bank	3325	$21¾	21¼	21⅝	+ ⅜
Royal Trust	965	$28⅜	27¾	28¼	+ ¾
Scott Las	850	$26	26	26	+ 1
Shell Can	1075	$26¾	26	26	— ½
Shell In W	1200	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅜
Simpsons	660	$16¾	16	16	— 1
Smpsons Srs	300	$23½	23½	23½	+ ½
Steel Can	34450	$23¼	22¼	23¼	+1⅜
Stainbg A	3590	$13¾	13¼	13¾	+ ⅜
Suprior El	6500	485	420	440	+65
Texaco Can	200	$23¼	23	23	+ ¼
Tor Domin	1000	$20¼	19¾	19¾	
Trad Gr A	450	5⅜	9½	9½	+ ⅜
Triad	3000	335	330	335	+10
Trizec	8630	125	115	120	+5
Trust G C p	651	$28	28	28	
Untld Corp B	200	$15¼	15¼	15¼	— ½
Velcro Ind	1920	$23	22¼	22½	+1¼
Walk GW	8730	$45	44¼	45	+¾
Weston	100	$21½	21½	21½	+ ¾
Woodward S	200	$17½	17½	17½	

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alliance, Bid	230	330	320	320	—20
Belgium	200	$17	17	17	+3
Blue Bonnet	1050	290	280	290	+10
Can Sec A	500	225	225	225	
Com Hldgs	3300	340	325	325	+10
Crwfrd All	900	350	335	335	—15
Dalfens Ltd	100	$4	4	4	
Deltec Pan	200	250	250	250	+5
Domco L	900	$7½	7½	7⅜	+ ⅛
Drumnd D	400	210	210	210	+5
Navco Fod	800	60	60	60	
Paco Corp	200	425	400	400	—25
Prodec	300	$5	480	5	+ ⅛
RM Bear A	900	$18	18	18	—1
Resort D	2900	405	400	400	—10
St L Div	16950	160	140	145	+35
Select Fin	4600	$7⅜	7	7	— ½
Spartan	550	100	100	100	+5
Tor Lon I	600	290	290	290	—10
Unican Sec	200	300	300	300	
Vanderhout	100	425	425	425	+25
Visa Bella	1100	200	190	190	
Wabasso	100	$12	12	12	—2

MINES

PETROLES

Abitibi Cop	2900	125	10	120	—5
Africana	1000	15		15	
Ajax Mnls	500	21	21	21	+ ½
Am Bea Bel	4000	13	13	13	+ ½
Anthonian	4000	8	8	8	+ ½
Baker Tlc	10500	46	43	46	+8
Bateman	27500	12	10	10½	+ ½
Bellechase	1000	11	11	11	+3
Burnt Hill	500	34	34	34	
Cadillac X	700	525	500	525	+25
Candore	1000	24	24	24	+4
Cannon	10500	25	23	23	
Canuc M	12700	200	195	200	
Capri M	15500	57	52	52	+2
Cartier Q	2000	14	12	12	
Chemaly	200	183	183	183	—2
Chipmn	47000	16	13	13½	+ ½
Clero M	22000	14	13	13½	+1
Cominga	6000	11	10½	10½	
Cns Bellek	5000	4½	4½	4½	
C Canora	9000	21	21	21	+1
C Dolsan	2500	26	24	24	—1
C Manitoba	1000	34	34	34	—1
C Pershourt	4000	14½	14	14	
C Prop M	500	15	15	15	+1
Corgemine	6000	64	63	63	+2
Credo	2000	32	31	31	+1
Crusade	3800	155	135	135	+5
Daering	1500	7½	7½	7½	
Dauphin	4000	12	10	10	
Devils Elb	4500	17½	16	17	
Dom Exp	1100	148	148	148	+3
Dumont,	3500	180	175	178	+6
Dynamic	2200	139	120	139	+14
Eagle M	3500	180	175	178	+6
East Sull	200	670	665	665	+15
Fab Met	2000	7	7	7	+1
Fano M	32500	20½	20	20	—1
Fidelity	2500	17	15	15	—2
Flint Rck	1000	25	25	25	—1
Fox Lake	2500	5	5	5	
Ghislau	1000	4	4	4	
G W M S	1000	33	33	33	—2
Guardian	6900	46	43	46	—2
Gul Por Ur	1000	65	65	65	
Imp Min	2500	22	18	18	—3
Israel	1000	19	19	19	—1
James B	3000	38½	36	38½	+2½
Laduboro	5900	75	70	70	+5
Louanna	2000	9½	9½	9½	
Lynx C Ex	100	110	110	110	—10
Mal Hyg	300	355	355	355	+10
Mid Chib	1000	44	44	44	+1
Mila	1500	71	70	70	—1
Mislango	7000	16	15	16	+2
M A Porcu	500	12	12	12	—2
Montcalm	1800	84	81	84	—1
Mt Plesant	3500	49	48	49	+1
N Formaq	15000	8½	8	8½	+ ½
N Am Rare	3000	25	24	24	
Opemiska	2800	$15	14⅞	14⅞	+ ⅛
Pac Nickel	9000	54	49	50	+5
Pat Silver	1000	17	17	17	
Pitt Gold	1000	5	5	5	+ ½
Probe	1000	19½	19½	19½	+ ½
Que Cobalt	1000	70	70	70	—10
Rainbow	1500	26	26	26	
Rouyn	500	12	12	12	— ½
Roy Agass	8000	38	36	38	+1
St Law Col	4400	300	290	295	+5
St Lucie	62500	42	36	36½	+ ½
Sapawe	500	5	5	5	
Scandia M	500	29	29	29	+3
Subeo	2500	74	70	70	
Surluga	1000	20	20	20	
Tagami M	3000	31	29	30	+2
Tache	1000	7½	7½	7½	+ ½
Talisman	1000	35	35	35	—2
Triton Ex	4470	345	330	330	—5
Univ Mnr	4000	100	100	100	
Western T	3000	14	12	14	+5½
Wisconsn	31500	27	24	26	+4

Dow-Jones de clôture

— 1.32 à 7.36.07

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
AbbotL 1.10	79	70	68½	69	— ¾
Addres 1.40	97	34⅝	33½	34½	
Admirl	38	9	8½	8½	— ½
AirRed .40e	106	17¾	17⅛	17⅛	— ⅜
Alcan 1.20	633	23	22¼	23	+ 1⅛
AllegC .20e	53	9⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
AllegL 2.40	35	35	34¼	34¼	— ¼
Allid C 1.20	217	32⅛	20	20½	— ½
AllisChalm	28	22⅛	21⅝	21¾	— ⅛
AHess .07e	42	22⅞	22½	22⅝	— ⅜
AAirlin .80	96	24⅛	23⅜	23⅞	+ ¼
ABrand 2.10	79	34⅜	34	34⅛	+ ¼
ABC 1.20	55	26	25⅛	25½	— ¼
AmCan 2.20	251	40¾	40¼	40½	+ ⅜
AmEIP 1.64	190	28¼	27⅝	28⅛	+ ⅛
AHome 1.50	128	59¼	58⅜	59	
AHosp .24	134	38	36½	37½	— ⅛
AmMot	149	8¾	8½	8⅝	+ ⅛
AmPhot .12	151	9⅜	8⅜	8⅜	— ⅞
AmStd 1	47	34	33⅛	33⅛	— ¾
AT T 2.60	1098	48¼	47¾	47⅞	— ⅛
AmZinc	20	14½	14	14	— ¾
Anacond 1.90	161	27½	27	27⅛	+ ⅜
Arians .20	44	10¾	10¼	10¼	— ⅜
Armco 1.60	103	24⅛	23½	24	+ ⅛
ArmC .80	200	29	28⅜	28⅜	— ⅝
ArmRub 1.60	5	34⅛	34	34	+ ⅛
AtlRich 2	544	55⅝	53¼	54⅜	+ ⅛
Avco 1.20	283	16¼	15¾	15⅞	+ ¼
Avon 2	110	153	150	152½	— ½
Babck 1.36	202	19⅞	18⅜	18⅜	—1⅛
Bathi	74	17⅜	17	17⅜	— ⅛
Baxter .10	174	27½	26¾	27	— ⅜
Beckmn .50	13	32⅜	32¼	32¼	—1
BeechA .75b	13	13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
BellH .60	104	34⅛	33	33½	+ ½
Bndix 1.60	41	26	25⅜	25⅜	
BenF 1.60	61	46½	46	46¼	+ ¼
BethSt 1.80	173	27⅜	26⅜	26⅜	— ⅜
BlackD 1.20	66	75½	72½	73¼	+ ½
BlissL 1	57	23⅞	23⅜	23⅝	+ ¼
Boeing .40	328	21⅛	19⅝	19⅞	— ¼
Bordn 1.20	69	22	21⅜	21⅜	— ¼
Borg 1.25	57	22⅜	22	22⅛	— ¼
BristMy 1.20	117	55⅜	54½	55⅛	— ⅜
Brown	15	8⅛	7⅞	7⅞	— ⅛
Brnswk .05e	112	15⅛	15	15	+ ¼
BucyEr 1.20	18	21½	20¾	21¼	+ ⅜
Budd .80	24	12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
Burlin 1.40	98	39	38¼	38¾	— ¼
Burndy .70	12	19⅛	18¾	18⅞	+ ⅛
Burrghs .60	523	131⅞	126	129⅜	—1⅝
CampSp 1.10	50	29⅞	29½	29¾	+ ¼
CPR 3.20	39	54⅞	54½	54⅜	+ ⅛
Carrier .60	89	36⅞	35¾	36⅛	+ 1⅛
CartW .40a	x117	20⅝	19½	20	+ ⅜
Case JI	1	11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅜
CatTr 1.20	221	39½	38	38⅜	—1½
Celanese 2	133	56½	54¾	55⅜	—1
Cessna .80b	38	16¾	16	16½	
ChesOh 4	33	52½	51½	52½	+ ⅜
ChocFN .15r	10	8⅜	8⅛	8⅜	
ChrisCft .30t	113	8½	7¼	7¼	— ½
Chrysler .60	502	25¾	24⅝	25	— ⅛
CitFn 1.80	250	38¾	38	38¾	+1½
CitJesSv 2.20	91	38¾	38	38½	+ ⅛
Cluett P .90	24	22⅜	22⅛	22⅛	— ⅜
CocaCol 1.44	135	74½	73¼	73¾	— ½
ColPal 1.30	82	38⅞	37⅜	38¼	— ¼
ColtAik 1	23	24½	24⅜	24½	
CollinR .20p	34	20½	20	20½	+ ½
CBS 1.40b	124	33½	32⅛	32⅜	+ ⅛
ColuGas 1.68	32	28¾	28⅛	28⅜	
ComEd 2.20	134	33¼	32⅜	32½	— ¾
COllRef .60	145	21½	21	21½	+ ½
ConEds 1.80	157	26¾	26¼	26⅜	+ ⅛
CFds 1.10	47	34½	34¼	34½	
ContCan 2.20	108	68¾	66⅝	66⅝	— ¾
ConOil 1.50	161	23⅞	23¼	23⅜	— ⅛
CnrData	377	45¾	43¼	44	—1¾
CoopIn 1.40	12	32⅜	32⅛	32⅛	
CPCIntl 1.70	55	32½	32	32⅛	+ ⅛
Cr Zell 1.60	143	32⅜	30½	30½	—2⅛
Culligan .28	21	14½	14	14¼	+ ⅛
Curtiss Wr 1	37	15	13⅜	13⅜	—1
Cyprus 1.60	50	57⅝	56¾	57½	+ ¾
DanR .25e	21	9¾	9½	9¾	
Dartl .30b	646	37⅜	33¼	33¼	—4⅝
Deere 2	123	36½	35⅝	36	+ ⅜
Dexter .24	29	26¾	25¾	25⅝	— ⅞
DiaSh 1	56	15¼	14¾	14⅞	— ⅛
DiversIn .36	69	18¾	17⅝	18	— ¾
DowC 2.60	58	66¾	66¼	66⅜	— ⅜
DresIn 1.40	31	27	26½	26⅝	+ ⅛
DiversInressr				pf2.20	
DuqLt 1.66	91	23¾	23⅛	23⅛	— ⅛
EastAir	215	16⅛	15	15	—1⅛
EastK 1a	350	74	72¾	73⅜	— ⅝
Elect As	38	7	6½	6½	— ¼
ElPasNG 1	177	18½	17⅞	18⅛	+ ⅛
EmerEl 1	106	57½	56	56⅝	+1⅜
ESB 1.20	21	22	21	21	—1⅛
EthylCp .84	286	17⅜	15½	17⅛	+1⅛
Eversh p	38	26¾	25¾	26⅛	— ⅜
ExCel 1.25	27	25⅜	24⅞	24⅞	— ⅜
Fairch .50	684	41⅞	39¾	40⅜	—2¾
Fed Pac El	24	10⅜	10¼	10¼	+ ⅜
Firest 1.60	189	36¾	36	36¼	— ⅜
FChart 2.29f	118	34⅞	32¾	33½	—1¾
Flintkote 1	9	21⅞	21¾	21¾	+ ⅛
FlaPw 1.60	23	48¼	47¾	48¼	+ ½
Ford 2.40	267	42⅞	42¼	42½	
Frueh 1.70	55	30⅝	29¾	30	— ¼
GAF					
GAF .40	423	11⅜	11	11¼	
GenDyn 1	122	21⅜	20¾	20¾	+1
GenEle 2.60	445	72	70	71¼	— ⅛
GFds 2.60	144	75¼	73⅞	75¼	+1¾
GMC .85e	375	70⅛	69¼	69⅞	
GPubU 1.60	364	22⅝	22	22	— ⅜
GTelE1 1.52	479	27	26⅛	26⅞	+ ⅜
GTire 1b	62	17	16½	16⅝	+ ⅛
Gillette 1.40	76	41⅞	41½	41⅞	+ ⅜
Goodrh 1.72	97	24⅞	23¾	24½	— ¼
Gdyr .85	291	23¾	22¾	23⅜	+ ⅛
Grace 1.50	49	25¼	24⅞	25⅛	+ ⅛
GrndU .80	11	25¼	25	25⅛	+ ⅛
Gt A&P 1.30	57	25⅜	24⅞	24⅞	
G W Fin	285	18	17⅛	17¼	+ ¼
GreenGt .96	1	26¼	26¼	26¼	— ¼
Greyhnd 1	156	15⅜	14⅜	15	+ ⅛
rumAir 1	35	18⅜	18¼	18½	+ ⅛
GulfO 1.50	344	25⅛	24¼	24½	— ⅜
Gulton	39	10⅝	9¾	10	— ¾
Heinz .92	10	31⅞	31½	31⅞	+ ¼
HeleneCurt	22	12	11¾	11½	— ½
HershFd 1.10	11	25	25	25	
Hobart 1.20	5	37⅞	37½	37½	— ⅛
Hmstk .40	118	19⅜	18¼	19⅜	+ 1
Honywl 1.30	174	120	116¾	118⅞	— 1⅛
HFC 1.10	24	38⅜	38	38⅜	— ⅛
Howmet .70	89	19	18⅝	18⅝	— ⅛
IllCent 1.14	52	27¾	26¾	26¾	—1
INA 1.40	156	29¼	28¼	28½	— ¼
IngRand 2	173	40¼	39¼	39¾	+ ⅜
InlandSt 2	33	26½	26⅛	26½	+ ⅛
IBM 4.80	462	300¼	294½	298	—2¼
IntFF .50b	50	57	56⅛	57	
IntHar 1.80	120	26¾	26	26¾	+ ⅛
IntMnr	122	11⅝	11¼	11⅜	+ ⅛
IPap 1.50	133	34⅜	33½	34	+ ⅛
IntT&T 1.05	177	48½	47¾	48¼	
Ipco .34	26	26⅞	26¼	26⅞	+ ⅜
ITEC .60	10	25⅝	25½	25½	+ ½
JnMan 1.20	53	30½	29⅜	30⅛	+ ⅜
JohnJ .80a	37	145	142	143	+1
JoneL 1.35	25	15⅜	15	15⅜	+ ⅛
Joy 1.40	154	43⅞	41¾	42⅜	—1⅞
KaiserAl 1	61	35⅞	35⅜	35½	+ ⅛
KaysRo .60	50	20¼	20	20	— ⅛
Kellogg 1.70	14	41⅞	41¾	41⅝	— ⅛
Kendall .60	12	35	33½	35	+ 1⅞
Kennec 2.60	151	51⅜	50½	50½	— ½
KerrMc 1.50	462	80⅛	75⅜	77	—3¾
KimbC 2.20	48	70	69	70	+1
KLMA 2.40g	15	35¼	34¼	34½	— ¾
Kraftco 1.70	67	39⅜	39⅛	39¼	— ⅛
Kresge .40	372	44	42½	43¾	+ ¼
Kroehl .80	14	17⅜	17¼	17¼	— ⅛
Leasco	177	14	13⅜	13½	— ⅛
LehPC .60	18	15½	14⅝	15⅛	+ ⅜
LibbMcN	37	7⅞	7⅝	7⅝	
LiggM 2.50	282	35⅞	34⅜	35⅝	+ ⅜
Ling 1.33	61	16¾	15½	15⅝	— ⅛
Litton 1.80f	358	19⅞	18½	19	—1½
Lock A	164	12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Loews .13	90	23⅞	22⅝	23	—1¼
LukensSt 1	22	19⅜	19	19¼	
Macy	10	29¼	28½	28⅝	
Mgnvx 1.20	249	31¾	30¼	31⅜	+1⅛
Manpow .72	2	32⅛	32⅛	32⅛	+ ⅛
Marathn 1.60	107	25⅛	24	24⅝	— ⅛
Marcor 1	277	47	45¼	45⅝	— ⅛
MartM 1.10	149	15⅝	15⅛	15⅜	+ ⅛
Occidt 1	795	19⅛	19	19⅛	+ ⅛
OlinCorp .88	78	17⅛	16⅜	16⅝	
OutbMar 1	21	19⅛	18¾	19⅛	+ ⅜
OwensIC 1.40	10	84⅛	83¾	84	+1
PacGEl 1.50	74	28¾	28⅛	28¾	
PanA	338	10¼	9⅞	9⅞	+ ⅛
ParkeDa 1	59	22⅞	22⅜	22⅜	— ⅛
PenCn	465	19¼	17½	18	— ½
PenneyJC	111	47⅜	46¼	46⅜	— ⅝
Pennzo .80	229	22	20½	20½	—1½
PepsiCo 1	97	47⅛	46⅛	46¾	+ ⅛
Pfizer 1.60	142	97¾	95	97½	+ 3
PheID 2.10	69	51½	50⅛	50½	— ¼
PhilMr 1	54	31½	30⅜	31⅜	+ ½
PhilPet 1.30	324	21¾	21	21	— ⅜
PitneyB .68	85	30⅜	29½	29⅞	+ ¼
Pitstn 1.50	164	79½	78	78¼	— 1¼
Polroid .32	838	86⅜	82¼	84¼	—3½
ProcG 2.80	42	101½	99	99⅜	—1⅜
Pllmn 2.80	9	41¾	41¼	41¾	+ ⅜
Ralst P .70	202	25¾	24¼	24⅝	—1
RaymInt .80	12	10½	10¼	10¼	
Raythn .60	84	23⅛	22⅜	22⅜	+ ⅜
RCA 1	228	25⅛	24⅜	24⅜	+ ⅜
ReichCh .50	31	10⅝	10¼	10⅜	+ ⅛
RepSt 2.50	23	33¾	33¼	33⅜	— ⅜
Revere 1.50

940 AUTOS À VENDRE

DEMONSTRATEUR CORVETTE 1969

COUPE, 427-390 AVEC HEADERS, AUTOMATIQUE, POWER DISK BRAKES, POWER STEERING TILT STEERING, AM-FM, VITRES ELECTRIQUES, 16,000 ORIGINAL, BALANCE DE GARANTIE DU MANUFACTURIER, FINANCERAIT.

B & B HIGH PERFORMANCE CENTER
637-3729

PONTIAC 1968, sedan, excellent état, moteur V-8, automatique, mécanisme parfait, pas de rouille, 2e auto, 381-8480

PONTIAC 1968, 4 portes, 16,000 milles, parfait état, vente d'un particulier. Tél. 7 p.m., 488-5492.

PONTIAC 1966, décapotable, V-8, automatique, direction-freins assistés, radio, peu de parcours, comme neuve, 681-9111.

PONTIAC Strato Chief, 1964, 8 cylindres, automatique, radio, pas de rouille, pneus neufs, mécanisme et transmission parfaits, exceptionnellement propre, excellent en tous points. Peu de parcours, $350, 272-4563.

PONTIAC Parisienne 1966, hardtop 2 portes, V-8 automatique, mécanisme parfait, peu parcours, carrosserie et transmission excellentes, $950, 381-6705.

PONTIAC 1967, 6 cylindres, transmission standard, peinture d'origine, 26,000 milles, mécanisme excellent. Auto d'une dame. 342-5660.

PONTIAC 1962, 6, automatique, $200. 279-5747.

PORSCHE 356-B, convertible, toit d'acier, radio, support à skis, $1,400; 487-4214.

R10, achetée 25 mars 1970, 2,000 milles, 1,300 cc, 5 pneus XZ, cuirette, lumières Lucas, besoin argent: $1,850, 525-4729.

RAMBLER 1967, station-wagon, tout équipée, vitesse de croisière contrôlée, vitres teintées, voiture idéale pour une famille, 1 propriétaire, excellente condition, termes disponibles. Appelez 735-3584.

RAMBLER 65, Classic V8, sédan, automatique, radio, parfait ordre, accessoires, servo-freins direction, $425, 521-1978.

RAMBLER 1966, Classic, V8, $795, $25, comptant $33 mois, 387-0494.

RAMBLER Américaine 220, 1966, 6 cylindres, sedan, 4 portes, 31,000 milles, particulier, 352-4222, après 6 h.

RAMBLER 1965, 6 automatique, très bon mécanisme, $215, 522-6617.

RAMBLER 1965, hardtop V8, toit vinyle, bas milage, 323-2444.

RAMBLER 1965, sedan, automatique, radio, vert, voiture impeccable. Appelez 342-1082.

RAMBLER 1966, V8, Classic, mécanisme A-1, propre, 5465 Notre-Dame est.

RAMBLER 1963, bien propre, en excellente condition, $395. 522-4383.

RENAULT R10, 1966, 48,000 milles, mécanisme carrosserie excellents, $350, 334-4339.

RENAULT 10, 1966, $250. 731-6017.

RENAULT 16, 1968, moteur neuf, bas prix, financement discutable après 5 heures, 254-5035, jour 878-2691.

RENAULT 16, 1968, Special, prix discuter. Demandez Jean-Claude, 658-0651.

RENAULT 16, 1967, Grand luxe, parfaite condition 23,000 milles, particulier. Faut voir. 524-4961; soir: 523-7943.

RENAULT 16, grand luxe, 1969, très propre. Demandez Jean-Claude, 658-0651.

RENAULT R10, 1968, automatique, moteur neuf, propre, $825, 722-3370.

4 RENAULT R-10, 1968, bas millage, garanties, Demandez Jean-Claude, 658-0651.

RENAULT 16 T.S. 1970, radio A.M. F.M., 2,000 milles. Demandez Jean-Claude, 658-0651.

RENAULT 10, 1968, radio, standard, 382-1806 ou 272-1237.

RENAULT R-16, Grand Luxe, 1968, état remarquable, $1,300, 376-6081.

RENAULT 1963 à 1969, tous modèles, automatiques et standard, 259-6981.

SPECIAL : 1965 A VENDRE
Comet, tout équipée, très propre
Meteor hardtop, mécanisme A-1
Pontiac, hardtop, bonne voiture
Chrysler hardtop, état de neuf
Parisienne, station wagon, Bon ordre
9305, LAJEUNESSE — 387-3079

STATION-WAGON, Ambassador, 1966, millage 38,000 milles, servo-freins, V-8, bon prix, jour 389-7816, soir 322-9957.

STATION WAGON Mercury, 1966, Colony Park, comme neuf avec balance de garantie Ford. 688-6100.

STATION WAGON Pontiac 1968 moteur V-8 très bonne condition. $1975. 276-5022.

STATION-WAGON Rambler 1967, 6, très propre, 389-0375.

STUDEBAKER Daytona 65, moteur 283, très propre, prix discuter, 453-8216.

SUNBEAM, Tigre, 1968, 289, 4 barils, roues magnésium, soir 331-6456.

SUNBEAM Alpine 1966, 35,000 milles, peinture neuve, 2 toits, garantie 1 an, $1,200, 737-5952.

SUNBEAM Tiger 289, tous accessoires, un seul propriétaire. Dimanche seulement, 737-5555.

THUNDERBIRD Landeau 1969, hardtop 2 portes, tous accessoires, climatisation, stéréo am-fm, volant inclinable, fenêtres électriques, blocage intérieur de portes, 13,000 milles, en parfait état, balance de garantie, acceptera échange, 747-1615.

THUNDERBIRD 1965, hardtop, peinture, mécanisme comme neufs, sacrifiera $1,350. 324-7607.

THUNDERBIRD 1969, équipée, 10,000 milles, conduite par dame. 374-0263. 384-2809.

THUNDERBIRD, 1968, exécutif, propre, particulier, $2,900, jour 384-3770. soir 331-8628.

THUNDERBIRD 1967 Landau. 2 portes, toit rigide peinture neuve. 729-3251.

1969 — T — BIRD — 2 portes, hardtop, landau, équipée, appeler Gordie, 935-2619.

TORENADO de luxe 1969, hardtop 2 portes, climatisation, stéréo am-fm, volant inclinable et télescopique, fenêtres électriques, dégivreur électrique arrière, freins à disques, parfait état, peu de parcours, acceptera échange, 747-9248.

TORINO GT 1970, jaune, automatique, servo, particulier, Jacques, 744-1144, 324-2170.

1968, TORINO, Station-wagon, complètement équipée, appeler Gordie, 935-2619.

TORONADO 68, équipement complet, comme neuve, particulier, 271-4767.

TORONADO deluxe, 1966, $2,000. soir, 279-6041.

TOYOTA Corolla 1969, automatique, radio fm, pneus d'hiver, comme neuve, 688-1565, 688-2341.

TOYOTA Corolla 1969, F.M. bas millage, excellente condition, 351-0499.

TOYOTA Corolla, 1968, 15,000 milles, excellente condition, $900, départ, 672-4723.

TRIUMPH TR4A 1968, 24,000 milles, parfaite condition, après 6 h., 277-6535.

TRIUMPH GT6, 1968, 30,000 milles, prix discutable. Demander Lise 661-2006.

TRIUMPH Chopper meilleure offre, appelez entre 4 et 6, 332-0038.

TRIUMPH 1966, 24,000 MILLES, SECRETAIRE, PROPRIETAIRE, 665-7817.

TRIUMPH GT 6+ 1969, 13,500 milles, prix discutable, après 5½, 1-584-2239.

TRIUMPH Spit Fire 1969, 15,000; $1200. Jour: 526-2361, soir 727-6481.

VALIANT 1965, V-200, AUTOMATIQUE, RADIO BAS MILLAGE. PARFAITE CONDITION, AUCUN COMPTANT $775.
G. BESSETTE 645-3611

TR4A, 1966, IRS, overdrive. 684-7217.

VALIANT 1963, bonne condition, radio, $250, 667-9867.

VALIANT 1965, 4 portes, excellente condition. Après 2 pm, 744-2253.

VALIANT V-200, 1964, automatique, radio, semaine après 6 heures, 351-3862.

VALIANT 1965, 6 cylindres, hardtop, radio très propre. $700, 481-9878.

VALIANT 1964, automatique, V-8, $400, 523-5895.

VALIANT 68, sedan, 6 cyl., automatique, radio, comme neuve, échange et termes faciles. R. Gauthier, 731-3708.

VALIANT 1968, 2 portes, 6 cylindres automatique, seul propriétaire, 725-9146.

VALIANT 1967, V100, 2 portes sedan, 6 cylindres 145 forces, en excellente condition, 33,000 seulement. Balance de garantie. Accepterais échange et termes. H. Coutulier, 353-4961.

VALIANT sedan 1965, Custom 100 6 cylindres, $600 après 6 heures, 253-2464.

VAUXHALL Viva, 1965, très propre, mécanisme A-1, $250; 728-0302.

VIVA, tout neuf, 1969, balance d'inventaire, prix spécial, Beaudoin, 645-1651.

VIVA 1964, particulier, très intéressant, mécanisme A-1, soir 489-7431.

VOITURE turquoise, intérieur beige, avec appui-tête. Radio, pneus neufs, automatique, 6, $700. Financerais, 767-7312.

VOLKSWAGEN 1964 de luxe, moteur et transmission A-1, carrosserie, intérieur et pneus comme neufs, chaufferette au gaz, indicateur essence, radio, $450, 277-6436.

VOLKSWAGEN 1968, custom, à vendre, bon état, après 7, 388-6991.

1968, VOLKSWAGEN 1300, Deluxe, radio, bonne condition. 725-0921. Soir, 4645, Jeanne-d'Arc, appartement 7.

1940 AUTOS À VENDRE

68 Firebird 400 Convertible
67 Mustang Fastback
65 Mustang Hardtop

TERMES — ECHANGE
276-5519 — 5860 PAPINEAU

VOLKSWAGEN 1964, luxueux, refaite neuf, $440. Jour 325-5104, soir 527-6323.

VOLKSWAGEN 1966, modèle 1300, deluxe, radio, très propre, $850. 747-4023.

VOLKSWAGEN 1968, tout équipée, très propre, bas millage, termes faciles, échange accepté. 274-5476.

VOLKSWAGEN 65, très propre, radio, pneus neufs, $465. 665-3317.

VOLKSWAGEN 1969, deluxe, 4 vitesses, radio, bleue, en bonne condition. Appelez 342-1084.

VOLKSWAGEN 1500, 1965, 40,000 milles, cause départ, excellent état, $500, Après 6 h, 288-9307.

VOLKSWAGEN 1965, très propre, bonne condition, $425, 274-8577.

VOLKSWAGEN 1969 automatique, excellente condition, tout équipée, 274-5471.

VOLKSWAGEN 1968, parfait état, urgent, après 5 h. 325-6541.

VOLKSWAGEN 1968 — 1,500, coupé, radio, seulement 14,000 milles, $1,495. 522-4583.

VOLKSWAGEN 68, très propre, aucune offre raisonnable refusée. Termes et échange acceptés. Léo Lescarbeau, 353-4961.

VOLKSWAGE 1969, Notched back automatique, pneus blancs, très propre, $1,800, 381-5681, 8-6 p.m.

VOLKSWAGEN 1964, station-wagon, mécanique parfaite, bons pneus, tous accessoires, dois vendre, $425, offre, 277-6455.

VOLKSWAGEN Fastback standard, 1968, 3 mois garantie, 100%, Radio. 321-5030.

VOLKSWAGEN 1968, très propre, 20,000 milles, tout équipée, cause mortalité, $1,100, 625-3974.

VOLKSWAGEN, 1965, très propre, bonne condition, 21,000 milles, $600, 663-6033.

VOLKSWAGEN 1965, bonne condition, très propre. $250. 334-1532.

VOLVO 142S, 1968, 2 portes, radio AM-FM, ondes courtes, bas millage, après 7 heures, 658-7321.

VOLVO 1968, particulier, 142S, 4 vitesses, état voiture neuve. 622-3372.

VOLVO 1967, 122S, très bonne condition, aubaine, soir 738-5392.

VOLVO 122 C, 1965, Stebro, excellente condition. $950, Rosemère, 622-2865.

VOLVO 1962, modèle 544, $450, 721-0004, après 6 heures p.m.

VOLVO 1963, sport, P1800, peinture neuve, mécanisme A-1, pneus neufs, cause départ, prix $950, Interurbain. St-Aimé, 788-2083, charges renversées.

VOLVO, 142S, 1969, 12,000 milles, AM-FM, tachomètre, 636-0095, M. Routhier.

VOLVO, 544, 1965N EXCELLENTE CONDITION, $1,000. 387-4056.

1967 VOLVO 122S, en parfaite condition, termes faciles. 523-1123.

VOTEZ Volkswagen. Neufs ou usagés. Offres raisonnables acceptées. Desroches, 274-5476.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

OFFRE

Fourniture et livraison d'huile à chauffage pour la saison 1970/71

Divers ensembles d'habitation

Région du Grand Montréal, Granby et Sherbrooke

Des offres cachetées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à MIDI MARDI LE 19 MAI 1970.

POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'HUILE A CHAUFFAGE POUR LA SAISON 1970-71 A 15 ENSEMBLES D'HABITATION DANS LA REGION DU GRAND MONTREAL-GRANBY ET SHERBROOKE.

Les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-après et sont disponibles aux fins d'inspection à la succursale de Montréal de la Société.

Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pourcent (10%) du montant de l'offre. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé, des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada ou un cautionnement d'offre seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant
SOCIETE CENTRALE
D'HYPOTHEQUES
ET DE LOGEMENT.
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 306, Québec.

CANADA MINISTERE DES TRANSPORTS SERVICES DE L'AIR APPEL D'OFFRES

Le Directeur régional, services de l'air, demande des soumissions pour les travaux suivants: INSTALLATION D'UN PHARE NON-DIRECTIONNEL A WACO, QUE, ET UN DEPLACEMENT D'UN PHARE NON-DIRECTIONNEL A SCHEFFERVILLE, QUEBEC.

Des soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-haut mentionnés et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec, seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 14 mai 1970.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée sur réception d'un chèque visé de $50 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, 4970 Place de la Savanne, Montréal, à l'Association de la Construction de Québec, 675 Avenue Marguerite-Bourgeois, Québec, à l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent Inc., 56 est de l'Evêché, Rimouski, Québec.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Directeur régional
Services de l'Air.

Ministère des Transports,
Aéroport International
de Montréal,
Le 22 avril 1970.
436-3202.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 996".

LE NETTOYAGE ET LA PEINTURE DU PONT LEVANT NO. 3, ECLUSE DE SAINT-LAMBERT, VOIE MARITIME, REGION DE L'EST.

seront reçues au bureau de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, 472, rue Albert, Ottawa, 4, Ontario, ou à l'immeuble de la Voie maritime, écluse de Saint-Lambert, boîte postale 97, Saint-Lambert (Qué.) jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le mardi 12 mai 1970.

On pourra obtenir les devis, formules de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en Français ou en Anglais, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 308, (Qué.), ou au secrétaire, 472 rue Albert, Ottawa 4e, (Ont.), ou au directeur régional, immeuble de la Voie maritime, boîte postale 97, Saint-Lambert (Qué.), contre le versement de cent dollars ($100), pour chaque jeu de documents, montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours des dates fixées ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumission représentant dix pour cent (10 p. 100) de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L. E. BELAND.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, LE 28 AVRIL 1970.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CEGEP DE ROSEMONT

TRANSFORMATION ET AMENAGEMENT DES LABORATOIRES

TROISIEME ETAGE, PHASE 3.

CEGEP DE ROSEMONT, BLOC "C"

Les plans généraux d'architecture, ceux de mécanique, d'électricité et de l'ameublement seront disponibles au bureau des architectes LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI, 1255 boulevard Laird, suite 280, Ville Mont-Royal 304, Qué. Tout entrepreneur désireux d'obtenir les plans, devis et formules de soumission devra avertir l'Architecte une journée à l'avance.

PROPRIETAIRE DU PROJET:
CORPORATION DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE ROSEMONT, 6400, 16e Avenue, Montréal, 408, Qué.

ARCHITECTES:
LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI, Architectes, 1255 boulevard Laird, suite 280, Ville Mont-Royal, 304, Qué.

INGENIEURS EN STRUCTURE:
ROY, DE LAMIRANDE & ASSOCIES, Ingénieurs Conseils, 480 est, rue Mont-Royal, Montréal 176, Qué.

INGENIEURS EN MECANIQUE:
LEFRANÇOIS, LAFLAMME, GAUTHIER Ingénieurs Conseils, 2168 est, rue Mont-Royal, Montréal 178, Qué.

INGENIEURS EN ELECTRICITE:
LEFRANÇOIS, LAFLAMME, GAUTHIER, Ingénieurs Conseils, 2168 est, rue Mont-Royal, Montréal 178, Qué.

CONSULTATS:
DUBREUIL & JEANNOTTE, Consultants, 230 est, Henri-Bourassa, Montréal 357, Qué.

DEPOT POUR PLANS:
Le dépôt exigé pour l'obtention des plans, devis et autres documents sera de cent dollars ($100.00) en espèces, ou sous forme de chèque visé ou mandat poste, à l'ordre de Larose, Larose, Laliberté & Petrucci, architectes.

Cette somme sera remise sur réception des plans par l'Architecte au plus tard quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions.

Dans le cas où les documents seraient retournés après cette date, le dépôt sera confisqué par l'Architecte.

Si les plans et devis sont retournés incomplets ou dans un état jugé inacceptable par l'Architecte, le coût de réimpression des parties à remplacer sera déduit du montant du dépôt et le résidu remis au soumissionnaire fautif.

OBLIGATION DE PRESENTER UNE SOUMISSION:
Tout entrepreneur général ou sous-traitant qui aura obtenu une copie des plans, devis et formules pour soumissionner devra présenter une soumission, s'il ne le fait pas son dépôt sera confisqué.

AVERTISSEMENT :
Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

GARANTIES:
Les soumissions des entrepreneurs généraux devront être accompagnées d'une garantie sous formde d'un chèque visé, tiré sur banque à charte canadienne fait à l'ordre du Propriétaire et d'une valeur minimum de 10 pour cent du prix de la soumission, ou accompagnées d'un cautionnement de même valeur, valide pour une période de 90 jours suivant la date d'entrée des soumissions générales. Le cautionnement proviendra d'une compagnie reconnue et autorisée à se porter "caution judiciaire".

Les sous-traitants des travaux de plomberie et chauffage, de ventilation et d'électricité accompagneront leurs soumissions d'une garantie d'un minimum de 10 pour cent de la valeur de la soumission. Cette garantie sera soit un chèque visé fait à l'ordre du Propriétaire, soit un cautionnement de soumission valide pour 120 jours suivant la date d'entrée des soumissions générales, et provenant d'une compagnie reconnue et autorisée à se porter caution judicaire.

Les cautionnements de soumission des Entrepreneurs généraux et des sous-traitants en plomberie, chauffage, ventilation et électricité, comporteront un engagement écrit de la caution de fournir un cautionnement d'exécution le cas échéant.

Tous les autres sous-traitants ne sont tenus de présenter leurs prix qu'aux Entrepreneurs généraux seulement.

Le cautionnement sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire et si, l'ayant signé, il manque à son accomplissement intégral.

CONTRAT SEPARE :
Le contrat de l'ameublement préparé par les consultants DUBREUIL & JEANNOTTE, sera accordé séparément.

Cependant les Entrepreneurs généraux devront, dans la préparation de leur soumission, tenir compte du coût de tous les fonds requis pour la pose du dit ameublement.

SOUMISSIONNAIRES:
Seules seront admises à soumissionner les personnes, firmes, corporations qualifiées ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

DISPONIBILITE DES DOCUMENTS POUR SOUMISSION:
Les documents complets seront disponibles le 29 avril 1970.

REMISE DES SOUMISSIONS:
a) Les sous-traitants en plomberie, chauffage, ventilation et électricité remettront leurs soumissions au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, 4970, Place de la Savanne, Montréal, le ou avant le jeudi 14 mai 1970 à 2:00 h. p.m. (H.A.E.).

NOTE: Aucun sous-traitant plus haut énuméré ne pourra exécuter des travaux ou fournir des matériaux à moins qu'ils n'ont fait parvenir au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, copie de sa soumission conformément aux règlements de cet organisme.

b) Les Entrepreneurs généraux remettront leurs soumissions à la Corporation du Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Rosemont, le ou avant le mercredi 20 mai 1970 à 4:00 p.m. (H.A.E.).

IMPORTANT:
Les soumissionnaires doivent accompagner leur(s) soumission(s) d'un certificat attestant qu'ils ont visité les lieux avant de préparer et de remettre leur(s) soumission(s).

Le devis pédagogique du Collège de Rosemont exige que ces travaux soient complétés dans un délai de deux mois et demi (2 et demi) à compter de la date de l'adjudication du contrat. Les prix et les dates de livraison et d'exécution des travaux seront pris en considération lors de l'octroi du contrat.

CONSULTATION DES PLANS:
Tous les documents se rapportant à la présente demande de soumission pourront être consultés sur place, au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal 4970, Chemin de la Savanne, Montréal.

ACCEPTATION CONDITIONNELLE D'UNE SOUMISSION:
Si le Propriétaire décide d'accepter une soumission, celle-ci, le sera sous toute réserve d'approbation par la Direction Générale de l'Enseignement Collégiale du Ministère de l'Education du Gouvernement du Québec.

Le Directeur général,
RENE BOILEAU.

Soyez modernes
Allez droit au but
SIGNALEZ
87-47-111
pour tout achat, vente, location, prêts, etc.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE

Services Financiers

Division des Approvisionnements

APPEL D'OFFRES No 106

La Commission scolaire régionale de l'Estrie recevra jusqu'à 16:00 heures, le 19 mai 1970, au 740 ouest, rue Galt, Sherbrooke, Québec, des offres pour la fourniture du matériel suivant :

D I E S E L

Ces offres devront :
1) Etre préparées sur le formulaire fourni à cette fin par la Commission scolaire régionale de l'Estrie.
2) Etre accompagnées d'un bon de garantie ou d'un chèque visé, égal ou supérieur à 5% du montant total de l'offre incluant la taxe provinciale de 8%.
3) Etre remises, sous l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission (cette enveloppe devra être scellée).

Pour obtenir une copie du cahier descriptif, les soumissionnaires devront déposer $10.00 qui leur sera remis sur présentation d'une soumission.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers descriptifs à compter du 29 avril 1970 à la Division des Approvisionnements de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, 740 ouest, rue Galt, Sherbrooke, Québec.

Les offres seront ouvertes à 16:00 heures, le 19 mai 1970 au bureau de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, 740 ouest rue Galt, Sherbrooke.

La Commission scolaire régionale de l'Estrie ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes : elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

GUSTAVE LAFONTAINE,
secrétaire général

DEMANDE DE SOUMISSIONS DU CEGEP DE ROSEMONT

AMENAGEMENT LE LABORATOIRES DE SCIENCES

PROPRIETAIRE :
Corporation du Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Rosemont, 6400, 16e Avenue, Montréal 408e, Québec

CONSULTANTS :
Dubreuil et Jeannotte, 230, boul. Henri-Bourassa, est, Montréal 357e, Québec.

SOUMISSIONNAIRES :
Seuls, sont admis à soumissionner comme sous-entrepreneurs, les individus, firmes, compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui sont officiellement reconnus comme spécialistes en ces domaines. Un versement de cinquante dollars ($50.00), chèque visé ou mandat-poste, à l'ordre de Dubreuil et Jeannotte est requis pour obtenir plans, devis et autres documents. Ces documents seront disponibles au bureau des consultants.

Ce dépôt est remboursable seulement aux soumissionnaires dont la soumission aura été complétée conformément aux instructions et qui retourneront en bon état les plans et les devis dans les quinze (15) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS :
Le mercredi 20 mai 1970 à 16:00 heures, H.A.E.

GARANTIES :
Les soumissions devront être accompagnées d'un cheque visé (au moins égal à dix pour cent (10%) de la valeur de la soumission présentée) à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission valide pour quatre-vingt-dix jours (90), de valeur équivalente, d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire.

Les soumissionnaires devront accompagner leur(s) soumission(s) d'un certificat attestant qu'ils ont visité les lieux avant de remettre leur(s) soumission(s).

A la signature du contrat, un cautionnement d'exécution pour cinquante pour cent (50%) du prix du contrat suivant la formule de soumission sera fourni au propriétaire.

Le devis pédagogique du Collège de Rosemont exige que ces travaux soient complétés dans un délai de trois mois (3) à compter de la date de l'adjudication du contrat. Les prix et les dates de livraison et d'exécution des travaux seront pris en considération lors de l'octroi du contrat.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

La soumission acceptée par le propriétaire, le sera sous toute réserve d'approbation par la direction générale de l'enseignement collégial du Ministère de l'Education du Gouvernement du Québec.

René BOILEAU
Le directeur général.

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALLARD (Anna) — A Pointe-Claire, le 28 avril 1970 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Elphège Allard, née Anna Brunet, belle-mère de feu Edmond, Jeanne (Mme Alfred Trottier), Oscar, Georges, Madeleine (Mme W. Bradley), Léonide (M. H. Marier), Roland, Jean-Paul et Yvette (Mme J. Bradley). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord du Lac
à Pointe-Claire
à 14 h. 50, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 15 h., et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANTONUK, Laurette — A Montréal, le 28 avril 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Laurette Lagault, épouse de Laurent Antonuk, demeurant 1981 chemin du lac, à Longueuil. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils aîné, Serge, F.E.C., ainsi que Me André Antonuk, époux de Ghislaine Ouellette, Romain Antonuk, le Dr Philippe Antonuk, M.D., époux de Renée Beaudoin, Jean Antonuk, époux d'Hélène Dignard, Boris Antonuk, architecte, époux de Cécile Trahan, de Sudbury, Ontario, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche & Fils,
86, rue St-Charles ouest, à Longueuil, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 h a.m., et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARSENAULT (Virginie) — A Montréal, le 29 avril 1970, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Pierre Arsenault, née Virginie Bouthillier, demeurant à 7000 Lacroix. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEAU (Wilfrid) — A Montréal, le 28 avril 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Wilfrid Belleau, époux de feu Rita Moreau; demeurant 6000, boul. St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
3254, rue Bellechasse
angle montée St-Michel
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEY (Jean-Baptiste) — A St-Jérôme le 27 avril 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Belley époux de Alice Frenette. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J. S. Vallée Ltée,
4201, rue Hochelaga
à 9 h 30 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Valère) — A Montréal, le 29 avril 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Valère Bergeron, époux 1res noces de Hectorine Bergeron, 2es noces d'Alma Bureau; demeurant 9176, Foucher; père de Jean-Guy, Mme Charles Courville (Madeleine), Mme Benoit Ferland (Léonie), Mme Roger Desroches (Mariette), Mme Hilaire Gougeon (Monique), Mme Jacques Trottier (Elizabeth). Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8h.45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILLARD (Rosario) — A Verdun, le 29 avril 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Rosario Billard, fils de feu Napoléon Billard et de feu Adéline Duplantis, autrefois de Rigaud. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Stéphane) — A Montréal, le 28 avril 1970, à l'âge de 5 ans, est décédé Stéphane Blain, fils de Robert Blain et de Huguette Rivard, demeurant 1813 17e Ave, P.A.T. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanregret Ltée,
11630 est, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église St-Marcel où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLIER (Alida) — A Montréal, le 27 avril 1970, est décédée Mme Philippe Blier, née Alida Forget. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Très St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Henri-Claude) — A Montréal, le 30 avril 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Henri-Claude Bouchard, époux de Annette Forget; père de M. Jean-Claude Bouchard. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, av. Laurier est,
pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré et de là au cimetière de Sainte-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOSSE (Louis) — Subitement à Ste-Martine, le 29 avril 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Louis Bossé, ex-apiculteur, époux de Marie-Laure Marcil. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. Loiselle,
22, rue Picard, Ste-Martine,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATALANI (Rosina) — A Montréal, le 28 avril 1970, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Egisto Catalani, née Rosina Romagna, mère de Alsio, Renato et belle-mère de Cécile Hoyse et grand-mère de Linda et Gina. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Benoit-B.) — A Montréal le 29 avril 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé Benoit Beaugrand Champagne, représentant de la Maison Credit Quebec Inc, et autrefois surintendant général de la Commission des Liqueurs, outre son épouse Charlotte Héon, il laisse une fille Louise, son fils François, époux de Lucie Guertin. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Desiauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Ne